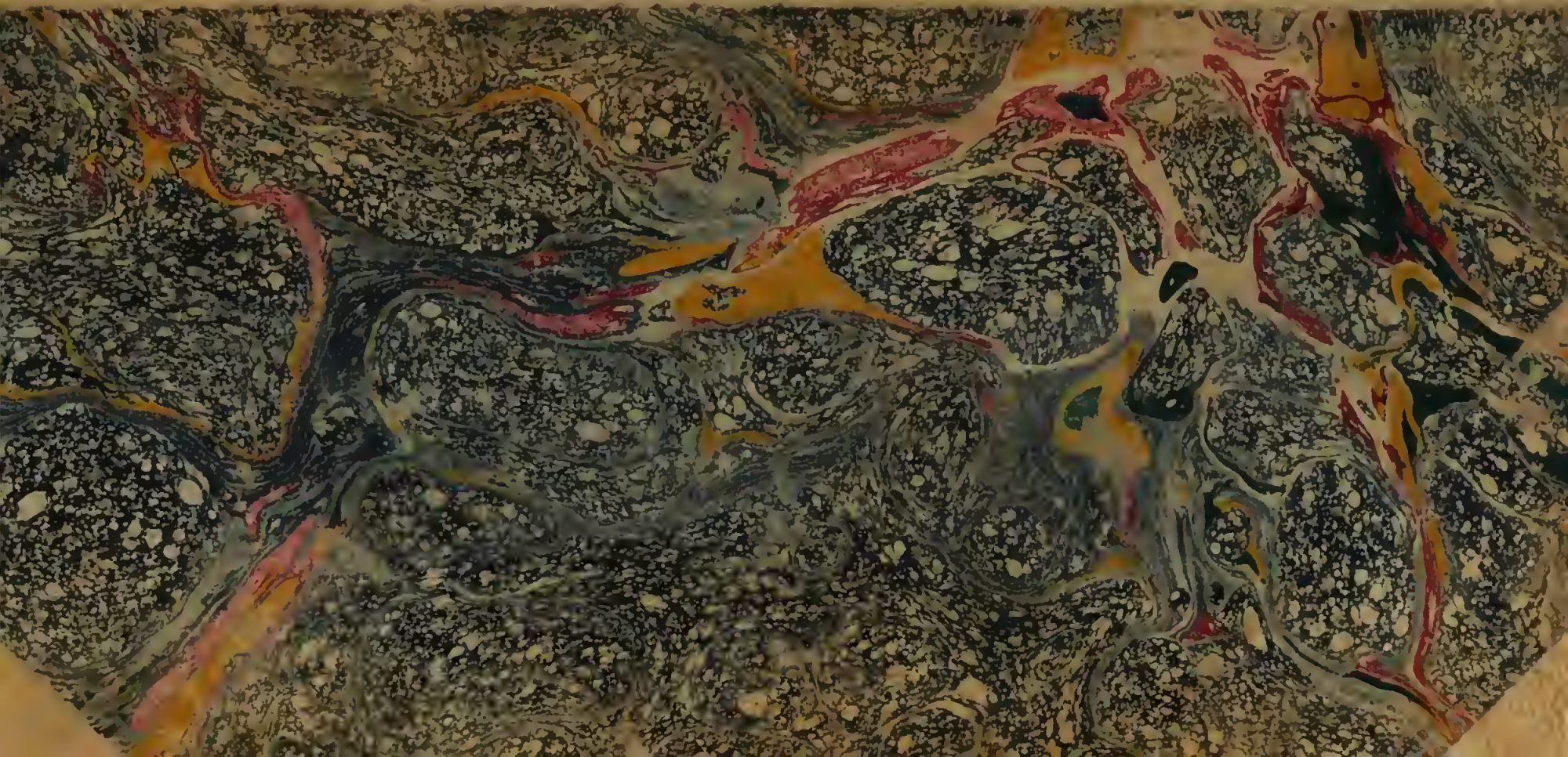

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
201
2 A
18

LES LEÇONS
DE L'HISTOIRE.

TOME CINQUIÈME.

MUSEO DI STRUZIONE
ROMA
E EDUCAZIONE

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE,

OU

LETTRES

D'UN PÈRE A SON FILS,

SUR LES FAITS INTÉRESSANS

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

Par l'Auteur du COMTE DE VALMONT, *ou* LES ÉGAREMENS DE LA RAISON.

3 liv. le volume broché.

Historia lux veritatis;
Magistra vitæ.
Cic. l. II, de Orat.

TOME CINQUIÈME.

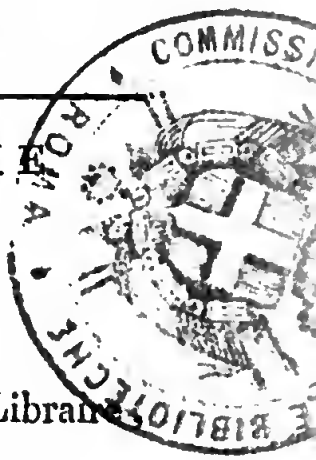

A PARIS,

Chez LE CLERE, Imprimeur-Libraire,
quai des Augustins, n°. 39.

M. DCCC. III.

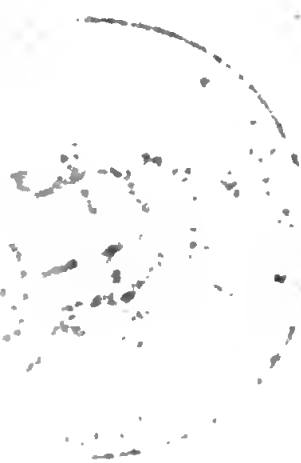

J'ai senti vivement toute l'obligation que m'imposoient les instances réitérées qui m'ont été faites de vive voix et par écrit, surtout par des pères de famille, et un grand nombre d'instituteurs, relativement à la continuation *des Leçons de l'Histoire*. Je dois sans doute bien des excuses au public de tous les délais qu'a soufferts l'impression des nouveaux volumes, quoiqu'annoncés, il y a environ deux ans, par le libraire qui est maintenant en possession de cet ouvrage. Des circonstances particulières ont été l'unique cause de ce retard, que nous nous empresserons à réparer, autant qu'il sera en nous, n'ayant point d'ailleurs perdu de vue un genre de travail que nous n'avons entrepris qu'après en avoir reconnu toute l'importance. Puissent les tomes V et VI, que nous publions, mériter le même accueil qu'on a daigné faire à ceux qui les ont précédés! Ils renferment, principalement,

ce qu'a de plus curieux la marche de l'esprit humain, jusque dans ses écarts; les beaux temps de la Grèce, et ceux, en partie, de la République Romaine. L'intérêt, comme nous l'avions dit, ne pouvoit aller qu'en croissant, et *les Leçons* que l'*Histoire* nous présente, acquièrent sans cesse, par le développement et l'ensemble des faits, de nouveaux degrés d'utilité et d'instruction.

Je me suis attaché à faire une table des Lettres, aussi complète qu'il m'a été possible; premièrement, pour suppléer avantageusement à celle des matières, qui, dans les trois éditions des premiers volumes, auroient eu besoin, par le changement des pages, d'être retouchées d'une édition à l'autre; en second lieu, pour que cette table pût servir aux élèves d'objet de comparaison, par rapport aux extraits qu'il seroit à désirer qu'on les accoutumât à faire eux-mêmes de ce qu'ils auront lu, ou du moins pour aider

les instituteurs dans les questions par lesquelles ils peuvent s'assurer de leur attention à observer la suite des faits un peu importans, et à se mettre en état de les bien rendre.

Errata du cinquième volume.

Page 30, ligne 13, égale, *lisez*, égala.

Page 94, dernière ligne, feris, *lisez*, ferir.

Page 95, ligne 22, turno, *lisez*, tuono.

Page 105, ligne 7, psaltis, *lisez*, psaltes.

Page 118, ligne 15, le feu, *lisez*, le fer.

Page 121, ligne 18, de vérités, *lisez*, des vérités.

Page 139, ligne 19, Cyrus, *lisez*, Crésus.

Page 144, ligne 12, le plus sage, *lisez*, à Bias, le plus sage.

Page 199, ligne 9, du dernier siècle, *lisez*, du 17e. et 18e. siècles.

Page 280, ligne 4, sauvant, *lisez*, ne sauvant.

Ibid. ligne 5, par, *lisez*, que par.

Page 573, ligne 3, gouverneur, *lisez*, et gouverneur.

Page 576, ligne 5, se lièrent, *lisez*, se liguèrent.

Ibid. ligne 8, leurs nouveaux alliés, *lisez*, les nouveaux alliés de ces derniers.

Page 616, ligne 1, causé, *lisez*, causés.

Page 632, ligne 24, *après* les Perses, *mettez une virgule.*

Le lecteur suppléera aisément les corrections moins essentielles.

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE,

OU

LETTRES

D'UN PÈRE A SON FILS,

SUR LES FAITS INTÉRESSANS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

LETTRE XXXVII.

Sur le Gouvernement, les Sciences et les Arts, depuis l'époque de la prise de Troie, jusqu'au règne de Cyrus.

Les détails où je suis entré sur le gouvernement, sur les sciences et sur les arts, avant l'époque de la prise de Troie, et qui peuvent s'appliquer en grande partie aux époques qui l'ont suivie; ceux mêmes que je

me suis permis de nouveau sur quelques-uns de ces objets, parce qu'ils se trouvoient mêlés aux faits historiques, dans les derniers intervalles que nous venons de parcourir, exigent, mon fils, que, pour ne pas revenir inutilement sur ce qui vous est déjà connu, je me renferme ici dans des bornes plus étroites.

Je n'ai d'ailleurs rien de plus essentiel à vous offrir sur l'article de la religion, que ce que je vous en ai dit, et il ne me reste que très-peu de chose à ajouter sur celui du gouvernement. Les Juifs s'étant lassés de la théocratie, qui leur donnoit pour chef immédiat l'Etre suprême, et ayant voulu être gouvernés extérieurement par un roi, comme les autres peuples dont ils étoient entourés, n'eurent que trop à se repentir, par la suite, de cette innovation. Dieu, qui avoit prévu, dès l'origine, qu'ils seroient portés un jour pour le gouvernement monarchique, et qui avoit même d'avance dicté quelques lois pour la conduite du monarque (1), leur avoit prédit, par la bouche de Samuel (2),

(1) Deut. ch. 17, ℣. 14 et suiv.

(2) I Rois, ch. 8, ℣. 10 et suiv.

les droits que s'arrogeroient leurs princes, d'une manière toute contraire à ce qu'il avoit prescrit. La triste épreuve qu'ils en firent, devint la juste punition de leur inconstance et de leur aveuglement.

On remarque que le changement qui s'introduisit parmi eux arriva dans le même temps, à peu près, que celui où la plupart des villes de la Grèce s'érigèrent en républiques (1). Saül fut couronné peu d'années avant celle où Médon fut élu archonte d'Athènes.

Le joug du plus grand nombre des rois chez les Hébreux, particulièrement dans le royaume d'Israël, fut dur et tyrannique. Dominant sur les lois, au lieu de les maintenir et de gouverner par elles, maîtrisant à leur gré, par la séduction, par l'exemple, quelquefois par la violence, la conscience de leurs sujets, ils firent régner avec eux l'impiété et l'idolâtrie, dont le royaume de Samarie ne fut jamais entiérement exempt. Dans celui de Juda, au contraire, plusieurs

(1) Goguet, de l'Origine des Lois, t. V, 3e. partie, l. I, p. 7.

de ses rois, animés de l'esprit de la religion, soutenus par le zèle des pontifes et des prophètes, le plus grand frein que Dieu ait donné, en faveur de son peuple, à l'abus du pouvoir, ramenoient, du moins par intervalles, la nation du sein de ses égaremens, et rappeloient au milieu d'elle la paix et l'abondance que faisoient disparoître, sous d'autres règnes, de nouvelles infidélités. La ruine totale du royaume d'Israël fut le châtiment de celles auxquelles il s'étoit sans cesse abandonné; et un peu plus de cent ans après, une longue captivité punit les prévarications de Juda. Rien ne prouve mieux que ces exemples toute l'influence que la religion et son affoiblissement, les mœurs et leur dépravation, peuvent avoir sur le gouvernement des Etats, et sur le sort des Empires.

Vous avez vu, mon fils, le petit nombre de révolutions arrivées, sous les dernières époques, dans le royaume d'Egypte. La plus remarquable est celle des douze rois qui se partagèrent entre eux le pouvoir; et elle ne fut pas de longue durée. Sous Apriès, la souveraineté fut divisée quelque temps entre lui et l'usurpateur. Mais le méconten-

tement du peuple la fit bientôt passer tout entière entre les mains d'Amasis. Presque tous les autres troubles dont l'Etat fut agité n'eurent lieu que par des invasions, et se bornèrent plutôt à des ravages et à un assujettissement passager, qu'à un changement essentiel dans la forme du gouvernement. C'est qu'il avoit en lui-même des fondemens réels de stabilité par son économie politique, et la sagesse de ses institutions, éprouvées pendant tant de siècles; par l'esprit d'ordre et de subordination qui régnoit entre les différentes classes de citoyens, dont la trop grande confusion amène presque toujours à sa suite, ou l'anarchie du côté du peuple, ou une autorité arbitraire et sans bornes du côté du souverain; par l'esprit religieux de la nation, qui, quoique superstitieuse à l'excès, étoit néanmoins redevable des plus grands biens à la crainte des dieux, et au frein salutaire de la religion; par les principes moraux de piété filiale, de reconnoissance envers les bienfaiteurs, de respect pour les vieillards, d'égards pour les femmes, tels qu'une nation policée les doit nécessairement à un sexe que ses qualités na-

turelles, et sa foiblesse même rendent respectable; par la soumission aux lois, et la fidélité à suivre les anciens usages; ce qui toutefois, comme nous l'avons observé, dégénéroit en abus, lorsque la force impérieuse de l'habitude empêchoit de changer les lois vicieuses en des lois meilleures, ou mettoit des entraves au génie, en s'étendant jusqu'aux sciences et aux arts, qui ne se perfectionnent qu'avec le temps; ajoutons enfin, par l'attachement des sujets pour leurs princes, qu'au rapport de Diodore (1), ils révéroient comme des dieux: attachement qui ne souffrit d'altération, dans quelques circonstances particulières, qu'à raison des travaux dont plusieurs d'entre eux les avoient surchargés; mais qui s'affoiblit de jour en jour du moment où ils prirent à leur solde des troupes étrangères. La monarchie, constamment héréditaire selon les lois de l'Empire, ne devenoit élective que lorsque la famille régnante venoit à s'éteindre; dans ce cas, le roi étoit toujours tiré ou de l'ordre des prêtres, ou de la classe des militaires. Si on

(1) Diod. l. I, p. 81.

le choisissoit parmi ceux-ci, on le faisoit passer aussitôt dans la classe des prêtres, et on l'initioit à leurs mystères (1). La puissance royale n'étoit pas tellement absolue qu'elle ne fût astreinte à des règles, liée par des usages et des formes qui tenoient lieu de lois, balancée par le contre-poids que pouvoient lui opposer le corps militaire, qui jouissoit d'une très-grande considération, l'ordre sacerdotal, dont on révéroit la sagesse, et dont les pontifes étoient inamovibles, le corps judiciaire, formé surtout du sénat, dont les trente membres étoient choisis par les Egyptiens entre les hommes les plus distingués par leur mérite dans les principales villes de l'Egypte, et qui ne le cédoit en rien à l'aréopage d'Athènes, ni au sénat de Lacédémone (2).

Ce royaume eût pu se maintenir dans l'état le plus florissant, et durer plus longtemps encore, si, toujours fidèle à ne pas se mêler des affaires du dehors, il n'eût provoqué contre lui, à diverses reprises, les

(1) Plut. de Isid. et Osirid.

(2) Diod. l. I, p. 68.

armes des Assyriens, des Babyloniens, et des Perses, qui, sous Cambyse, fils de Cyrus, l'assujettirent à leur domination.

Le premier et le second Empire d'Assyrie, ainsi que l'Empire de Babylone et celui des Mèdes, nous offrent quelques événemens remarquables, mais point assez de détails pour nous instruire, autant qu'il seroit à désirer, de leur politique et de leurs institutions. Il ne paroît pas que la souveraine autorité dans la personne des monarques y ait connu de véritables limites. Nul contrepoids suffisant n'y balançoit leur pouvoir; et si c'étoit un bien que ces vastes Empires fussent gouvernés par un seul maître, qui en tînt toutes les parties liées ensemble, qui en réunît toutes les forces pour les faire concourir à un même but, qui en dirigeât vers le bien général tous les mouvemens, il eût été d'une égale nécessité, pour le bien commun, que le sort de tant de milliers d'hommes ne dépendît pas uniquement de la volonté absolue et des caprices d'un seul homme. Les vexations et les abus sous des rois foibles ou orgueilleux ne pouvoient que se multiplier à l'infini. En mettant à part le frein

de la religion, presque nul pour des princes adorés comme des dieux, et le seul cependant qui puisse se faire sentir à ceux qu'aucune loi humaine n'a la force de réprimer, quel autre motif eût été capable de les contenir, si ce n'est la crainte de faire perdre à leur postérité le sceptre dont elle devoit hériter, ou celle de se le voir arracher à eux-mêmes à force d'excès? et ce motif n'a de prise que sur un esprit assez raisonnable pour prévoir les dangers, et pour calculer ses véritables intérêts. Le pouvoir illimité faisoit naître la sécurité, et la sécurité engendroit la mollesse. Régnant du fond de leur palais changé en une espèce de sérail, les rois indolens laissoient flotter les rênes de l'Etat au gré de ceux à qui ils les avoient confiées. Aussi avons-nous vu, sous Sardanapale, le royaume de Ninive éprouver au moindre choc la plus terrible révolution; celui de Babylone qui en étoit devenu un démembrement, mais qui étoit rentré sous sa domination, recouvrer sans peine son indépendance sous Nabopolassar, dont le fils, de concert avec Cyaxares, s'empara ensuite de l'Assyrie; et enfin, ces deux Empires

réunis, céder sous l'impie et voluptueux Balthasar aux attaques des Mèdes et des Perses conduits par Cyrus.

Etant aussi peu instruits que nous le sommes du véritable état de la Perse jusqu'au règne de ce prince, nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit de ses lois et de son gouvernement avant cette époque, d'après le récit de Xénophon, qui cependant nous a paru un peu suspect à cet égard, ayant tout lieu de présumer qu'il a transporté aux Perses, dans sa Cyropédie, une partie des institutions de Lycurgue, et du gouvernement établi à Lacédémone (1).

Les détails que nous ont fournis les dernières époques, touchant les Grecs et les Romains, relativement aux célèbres législations de Lycurgue et de Solon, à celles de Romulus et de Numa, et aux règlemens de Tullius Servius, nous dispensent également d'en dire davantage, sous ces époques, sur les institutions politiques de ces deux nations.

A l'égard des sciences, on est étonné

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 219 et suiv. et p. 227, 228.

de trouver chez les Romains, dans la personne de Numa, le successeur de Romulus, des lumières aussi exactes qu'elles pouvoient l'être pour son temps, sans qu'il nous soit aisé de dire où il les avoit puisées. On voit par les intercalations et les règles qu'il avoit prescrites pour le calendrier, qu'il connoissoit assez précisément la longueur de l'année solaire; quoique par respect pour le nombre impair, il gâtât en partie le bel ordre qu'il avoit établi, et qui, après sa mort, fut absolument interverti par la négligence des prêtres qu'il avoit chargés de le maintenir (1).

Quelque chose de plus surprenant encore, c'est que les Grecs, au temps de Numa, étoient beaucoup moins avancés pour la règle du calendrier que les Romains. Ce ne fut que plus d'un siècle après, que Thalès jeta parmi eux les fondemens de l'astronomie; et si cette science, si celle de la géométrie et la mécanique commencèrent à se lier

(1) Histoire de l'Astronomie ancienne, par M. Bailli, l. VII, § 9, et Eclaircissemens, l. VI, § 21.

parmi eux à quelques principes solides, ils en furent redevables aux Babyloniens, aux Egyptiens, et aux Phéniciens, la première de toutes les nations qui ait appliqué la connoissance des étoiles à la navigation, et qui ait réduit le commerce en science. Ces trois peuples avoient fait dans les sciences exactes des progrès plus réels que sur tout autre objet, à en juger par leurs continuelles observations, et plus encore par les hommes célèbres qui s'étoient formés à leur école.

Les Grecs eux-mêmes conviennent que Thalès et Pythagore, dont nous exposerons ailleurs les principes philosophiques, avoient voyagé dans ces contrées pour s'instruire dans les sciences. Thalès, qui, au rapport de Diogène Laërce (1), tenoit des prêtres d'Egypte ce qu'il savoit, surtout en géométrie, passe pour avoir découvert le premier que le triangle qui a le diamètre d'un cercle pour base, et dont les côtés se rencontrent dans sa circonférence, est nécessairement

(1) Diog. Laert. in vit. Thalet. Thalès naquit à Milet, ville d'Ionie, l'an 641 avant J. C.

rectangle. Il apprit à ses maîtres à mesurer la hauteur de leurs immenses pyramides par leur ombre méridionale, en observant le jour où le soleil étant dans l'équinoxe, l'ombre de notre corps est égale à sa hauteur (1). Il apporta dans son pays la connoissance des cercles de la sphère, au moyen desquels il partagea le globe terrestre en cinq zones. Il connut l'obliquité de l'écliptique à l'égard de l'équateur. Il engagea les navigateurs, sans doute à l'exemple des Phéniciens, à préférer la petite ourse à la grande. Quoiqu'elle soit moins sensible, elle indique plus sûrement le vrai nord du monde, étant plus voisine du pôle. Ce philosophe n'ignoroit pas que la lune emprunte sa lumière du soleil (2); qu'elle est la cause de ses éclipses, et qu'elle s'éclipse elle-même, en entrant dans l'ombre de la terre. S'il avoit prédit, comme on le raconte, l'éclipse de soleil qui sépara les deux armées des

(1) Diog. ubi supr. Plin. Hist. Nat. l. XXXVI, ch. 12, et voyez Histoire de l'Astron. anc. l. VI. Eclairciss. § 22.

(2) Plut. de Placit. philos. l. II, ch. 28.

Mèdes et des Lydiens (1), c'étoit probablement d'après quelques règles qu'il avoit empruntées des Egyptiens : mais cette prédiction ne présentoit rien d'assez détaillé pour qu'on puisse affirmer qu'il avoit rapporté de son voyage les périodes des éclipses.

Anaximandre, son disciple, enseigna la pluralité des mondes, et dressa pour le nôtre la première carte géographique, quoique probablement très-imparfaite. Cette invention a pu toutefois appartenir originairement aux Egyptiens, et même beaucoup plus en grand, puisqu'on parle de colonnes élevées par l'ordre de Sésostris dans la ville d'Æa, en Colchide, sur lesquelles les bornes des terres et des mers étoient marquées (2). Nous reviendrons par la suite sur Anaximandre, et sur son disciple Anaximène, auxquels les Grecs durent, sinon l'invention, du moins la connoissance du gnomon et des cadrans solaires.

---

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 203 et suivantes.

(2) Hist. de l'Astron. anc. l. VII, § 11; et Eclaircissemens, l. VII, § 27.

Pythagore (1), qui avoit passé, à l'exemple de Thalès, plusieurs années en Egypte, retira, comme lui, de très-grands fruits de ses voyages. Célèbre par ses découvertes mathématiques, il démontra le premier que le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des deux autres côtés; démonstration qui est d'un si grand usage dans cette science, et qui lui parut à lui-même d'une telle importance, qu'il immola, dit-on, une hécatombe de cent bœufs à la divinité (2). C'étoient, sans doute, pour ne pas démentir sa doctrine, des bœufs faits avec du miel et de la farine, comme en immoloient ses disciples. Il fut aussi le premier, selon Diogène Laërce (3), qui publia que l'étoile du matin, et celle du

(1) Il florissoit vers l'an 540 avant J. C.: on a beaucoup varié sur la date et sur le lieu de sa naissance. Nous aurons lieu de parler de lui plus amplement, ainsi que de Thalès, en traitant de l'état de la philosophie chez les Grecs, sous les dernières époques que nous avons parcourues.

(2) Diog. Laert. in Pythag.

(3) Ibid.

soir, *Hesper* et *Lucifer*, n'étoient qu'un même astre, la planète de Vénus. Il enseigna, comme Thalès, que la lune est éclairée par le soleil; et l'on ajoute qu'il réserva, pour ses disciples choisis, le mouvement de la terre autour de cet astre, qu'il fixoit au centre du monde. Telle a été dans le seizième siècle de l'ère chrétienne, la fameuse hypothèse de Copernic, qui place le soleil sensiblement, et à peu de chose près, au centre du système planétaire, et ne lui donne qu'un mouvement sur son axe, qui se fait en vingt-cinq jours et demi. Pythagore regardoit les comètes comme des planètes qui se montrent dans une partie de leur orbe, et qui, invisibles dans tout le reste, ne paroissent qu'après de longs intervalles (1). Il pensoit que la terre étoit ronde, et habitée tout autour; car il admettoit les Antipodes, et disoit que les hommes y étoient droits sur leurs pieds, dans une direction opposée à la nôtre (2).

Les connoissances astronomiques ne pou-

(1) Arist. Météorolog. l. I, ch. 9.
(2) Diog. Laert. in Pythag.

voient qu'influer beaucoup sur la navigation, et par une suite nécessaire, sur les découvertes géographiques, et sur le commerce. Les Phéniciens, comme nous l'avons observé (1), paroissent être les premiers qui, à la faveur de la petite ourse, et de l'étoile polaire, située à l'extrémité de la queue de cette constellation, aient hasardé des voyages de long cours. Celui qu'entreprirent quelques-uns de leurs plus habiles navigateurs, par l'ordre de Nécos, sur les côtes d'Afrique, dont ils firent si heureusement le tour (2), suffiroit pour nous certifier leurs progrès dans la navigation, et les lumières qu'ils acquéroient de jour en jour, par rapport à la géographie. Leur commerce en devenoit plus étendu encore et plus florissant. Rien, mon fils, n'en prouve mieux l'activité et la splendeur que la peinture que nous fait Ezéchiel des richesses de la superbe Tyr; et vous la remettre sous les yeux, ce sera vous donner en même temps quelque idée du

(1) Ci-dessus, t. I, p. 391.

(2) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 367 et suivantes.

commerce des autres nations pour ces temps-là. « O Tyr, s'écrie le prophète (1), vous » avez dit en vous-même : Je suis une ville » d'une beauté parfaite. Vos voisins, qui » vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour » vous embellir. Ils ont fait tout le corps et » les divers étages de votre vaisseau de sa- » pins de Sanir; ils ont pris un cèdre du » Liban pour vous faire un mât; ils ont poli » les chênes de Bazan pour faire vos rames; » ils ont employé l'ivoire des Indes pour » faire les bancs de vos rameurs, et ce qui » vient de l'Italie pour faire vos chambres » et vos magasins. L'hyacinte et la pour- » pre des îles d'Elisa ont fait vos pavillons. » Les habitans de Sydon et d'Arad ont été » vos rameurs. Et vos sages, ô Tyr, sont » devenus vos pilotes... Tous les navires » de la mer, et tous les mariniers, ont été » engagés dans votre commerce..... Les » Carthaginois trafiquoient avec vous, et » remplissoient vos marchés d'argent, d'é- » tain et de plomb. Javan, Tubal, et Mo- » soch entretenoient aussi votre commerce,

(1) Ezéchiel, ch. 27.

» et amenoient à votre peuple des esclaves
» et des vases d'airain. On a conduit de Tho-
» gorma, dans vos marchés, des chevaux et
» des mulets. Les enfans de Dédan ont tra-
» fiqué avec vous. Votre commerce s'est
» étendu en plusieurs îles, et l'on vous a
» donné, en échange de vos marchandises,
» de l'ivoire et de l'ébène. Les Syriens ont
» été engagés dans votre trafic, à cause de
» la multitude de vos ouvrages; ils ont ex-
» posé en vente dans vos marchés des perles,
» de la pourpre, des étoffes chargées de pe-
» tits écussons en broderie, du fin lin, de
» la soie, et toutes sortes de marchandises
» précieuses. Les peuples de Juda et d'Is-
» raël commercent aussi avec vous, et ont
» amené le plus pur froment, le baume, le
» miel, l'huile et la résine. Damas, en
» échange de vos ouvrages si variés, vous
» apportoit de grandes richesses, du vin
» excellent, et des laines d'une couleur vive
» et éclatante. Dan, la Grèce, et Mosol ont
» exposé dans vos marchés des ouvrages
» de fer, de la myrrhe, et des cannes d'ex-
» cellente odeur... L'Arabie et les princes
» de Cédar vous amenoient leurs agneaux,

» leurs beliers et leurs boucs. Saba et Réma » vous apportoient les parfums les plus ex- » quis, les pierres précieuses, et l'or. Haran, » Chéné et Eden, Saba, Assur et Chel- » mad venoient vous vendre leurs marchan- » dises consistant en des balles d'hyacinthe, » des ouvrages en broderie, et des meubles » précieux, qui étoient enveloppés de cordes; » et ils trafiquoient encore avec vous pour » des bois de cèdre. Les vaisseaux (1) ont » entretenu votre principal commerce; vous » avez été comblée de biens, et élevée au » plus haut point de gloire au milieu de la » mer. Vos rameurs vous ont conduite sur » les grandes eaux..... ». Viennent ensuite les prophéties dont nous avons parlé ailleurs sur la désolation et la ruine de Tyr.

Cette description, absolument conforme à ce que disent de cette ville les auteurs profanes, prouve assez combien le commerce de tout le monde connu étoit entre ses mains. Les Tyriens profitoient de l'avantage que leur donnoit à cet égard l'ignorance des au-

(1) Dans l'hébreu, les vaisseaux de Tharsis.

tres peuples, bien moins versés qu'eux dans la navigation et le trafic, pour lequel ils savoient braver les dangers, les fatigues, et se contenter de peu.

Nous avons vu naître Carthage, qui dut son existence aux Tyriens (1). Cette colonie phénicienne suivit bientôt l'exemple de ses fondateurs, et fut animée du même esprit. Placée au centre de la Méditerranée, elle tira parti de sa situation. Le négoce la rendit en peu de temps très-florissante; elle augmenta, dit Montesquieu, ses richesses par sa puissance, et sa puissance par ses richesses (2). Heureuse toutefois, si le désir de dominer et de conquérir, toujours ruineux, toujours fatal pour les nations commerçantes, n'eût pas préparé sa perte, en la portant par la suite à se mesurer avec les Romains.

Les Egyptiens, qui semblent avoir eu si long-temps le commerce et la navigation en horreur, commençoient sous la dernière époque dont nous avons parlé à s'en occu-

(1) Ci-dessus, t. III, p. 280.

(2) Esprit des Lois, l. XXI, ch. 11.

BIBLIOTECA NAZIONALE VE ROMA

per sérieusement. Plammétique eut le plus grand soin d'attirer, par toutes sortes de moyens, les étrangers dans ses Etats (1). Nécos, après avoir entrepris de joindre le Nil avec la Mer-Rouge, sans pouvoir consommer ce grand ouvrage, n'en travailla pas moins à se rendre puissant sur mer, à étendre son commerce, à se procurer, à l'aide des Phéniciens, une connoissance exacte des côtes de l'Afrique. Apriès, dans un combat naval, défit les Cypriotes et les Phéniciens réunis; et enfin Amasis força l'île de Cypre à lui payer tribut, entretint une liaison étroite avec les Grecs, grossit sa cour d'une foule d'étrangers qu'il combla de bienfaits, et favorisa ainsi les sciences, les arts et le commerce, qui n'eût pu que se perfectionner de jour en jour, et faire sans cesse de nouveaux progrès, si l'Egypte n'eût pas alors changé de maître.

Dans des temps plus reculés, et sous leurs plus beaux règnes, les Juifs s'y étoient aussi livrés avec ardeur. Ayant conquis sur les Iduméens, Elath et Asiongaber, ils en pro-

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 365 et suiv.

sitèrent pour négocier dans la Mer-Rouge. Salomon, secondé par les Phéniciens, faisoit partir, tous les trois ans, de cette dernière ville, des flottes pour Tharsis et pour Ophir, d'où elles rapportoient une grande quantité d'or et d'argent, ainsi que des objets rares et curieux (1); et il y a lieu de présumer que plusieurs de ceux qui lui succédèrent au trône de Juda, imitèrent son exemple. Josaphat en fit équiper une au même endroit et pour la même fin, mais dont les vaisseaux furent brisés par une tempête (2). Lorsque les Juifs perdirent ces deux villes, Elath et Asiongaber, ils perdirent en même temps la plus grande partie de leur commerce.

Celui des Grecs et l'histoire de la navigation chez ces peuples, n'ont rien encore de bien intéressant dans les siècles dont nous nous occupons. Thucydide observe qu'ils ne commencèrent à donner une sérieuse atten-

---

(1) III Reg. ch. 9, ℣. 26 et suiv. 2 Paral. ch. 8, ℣. 17 et 18; ch. 9, ℣. 21.

(2) III Reg. ch. 22, ℣. 49, 50; 2 Paral, ch. 20, ℣. 36.

tion à la marine que depuis la guerre de Troie (1); et cela ne leur suffisoit pas pour en retirer, dès ce temps-là, de grands avantages pour le négoce. Les sciences et les arts n'ayant fait que très-tard quelques progrès parmi eux, leurs connoissances en géographie étant extrêmement bornées, leur commerce ne devoit avoir que des bases peu sûres, et ne pouvoit être alors fort étendu. Nous ne parlons pas encore ici des Grecs de l'Asie mineure, qui, beaucoup plus avancés à cet égard, portoient déjà au loin leur commerce et leurs colonies. Les Rhodiens, situés à sept lieues environ des côtes, au coin méridional de la Carie, se signalèrent en particulier par la sagesse de leurs lois sur la navigation (2).

Dans le continent de la Grèce, il faut compter pour peu de chose, relativement au commerce et à la marine, les Lacédémoniens, qui avoient reçu de Lycurgue un genre d'institutions peu propres à ces deux objets, et qui s'en trouvoient également

(1) Thucyd. l. I.

(2) Voyez ci-dessus, t. III, p. 279.

éloignés

éloignés par la nature de leurs côtes, malsaines, semées d'écueils et de rochers, et où ils n'avoient qu'un seul port, ou plutôt qu'une espèce de hâvre qui n'étoit ni fort grand, ni fort commode (1). Les Athéniens eux-mêmes ne se rendirent célèbres, sous ces deux rapports, que depuis la première expédition des Perses dans la Grèce. Les habitans de l'île d'Egine paroissent être les premiers qui, dans la Grèce européenne, se soient distingués par le trafic maritime. Puissans par leurs forces navales (2), les Eginètes avoient fait de leur île le centre du commerce. Ils passent aussi pour avoir été les premiers d'entre les Grecs qui aient fait usage des espèces monnoyées (3). Peut-être ne firent-ils que perfectionner cette invention, que les Egyptiens et les Phéniciens avoient dû leur apporter. Située plus avantageusement qu'aucun autre peuple de cette contrée, placée sur cette langue de terre qui joint le Péloponnèse au nord de la Grèce, Corinthe

(1) Thucyd. l. I.
(2) Hérodot. l. V, ch. 83.
(3) Voyez Marbr. époq. 31.

profita d'une situation si favorable, et se fit connoître de très-bonne heure, comme les Eginètes, par ses forces maritimes, et par ses richesses. Aussi les plus anciens poëtes lui donnent-ils le titre d'Opulente (1). Les Corinthiens furent, dit-on, les premiers qui changèrent la forme ancienne des vaisseaux. Au lieu de simples galères, ils construisirent des bâtimens à trois rangs de rames.

Relativement à ces sortes de vaisseaux, *Trirèmes*, *Quadrirèmes*, *Quinquirèmes*, ainsi nommés du nombre de rangs de rames distribués de chaque côté du bâtiment, et sans parler d'autres plus considérables encore, mais qui n'étoient guère que pour la pompe et l'ostentation; on a toujours rencontré bien des difficultés, lorsqu'on a prétendu expliquer comment ces divers rangs étoient disposés, et lorsqu'on a voulu fixer la position de ceux qui mettoient les rames en mouvement. Bien des gens mêmes qui se connoissoient en marine, ont jugé à cet égard la manœuvre impossible. Elle l'eût été en effet, en établissant avec la foule des

(1) Iliad. l. II, v. 570. Thucyd. l. I.

commentateurs que les bancs des rameurs étoient placés immédiatement l'un au-dessus de l'autre, sur les côtés du vaisseau, et en les supposant perpendiculaires à la surface de l'eau ; les rameurs, dans cette supposition, se seroient nuis l'un à l'autre. Ils auroient occupé un trop grand espace. La longueur surtout, et le poids qu'auroient dû avoir les rames dans les rangs supérieurs, en auroient rendu l'usage absolument impraticable. Aussi voit-on le contraire sur la colonne Trajane, où, dans les *Birèmes* et les *Trirèmes*, les rangs de rames sont placés obliquement comme en échiquier, pour ne pas s'embarrasser réciproquement. D'autres monumens viennent à l'appui de celui-ci. On a trouvé sur différens morceaux de sculpture, particulièrement à Rome, des figures de vaisseaux de guerre, ou du moins l'une partie de ces vaisseaux, dans lesquelles les rames sont représentées comme descendant de bancs disposés en échiquier. A Naples, sur le fronton de Monte-Palace, le revers d'une grande médaille de Gordien offre la figure d'un *Trirème*, avec trois rangs de quarante ou cinquante rames chacun, sor-

tant, en se croisant, d'un plan oblique. La collection de Portici contient d'anciennes peintures de galères, parmi lesquelles on en voit une ou deux, qui, présentant l'arrière du navire, montrent tout à la fois, et l'obliquité des côtés, et la manière dont les rames atteignoient l'eau (1). Les dernières inventions des Grecs dans la construction de leurs vaisseaux, semblent tenir aux progrès qu'ils firent enfin dans l'architecture et dans les autres arts; tandis que les Assyriens, les Babyloniens, les Egyptiens, après en avoir fait, à cet égard, d'assez rapides, pour qu'on soit tenté de les attribuer à des restes de connoissances communes à ces trois peuples,

---

(1) Voyez The History of antient Greece, vol. 1, ch. 5, p. 208, où M. Gillies rappelle dans une note assez étendue ces derniers monumens, et cite le modèle de la cinquième partie d'un quinquirème que le lieutenant général Melvill a fait construire à Londres, avec le plus heureux succès, dans la cour de sa maison, conformément à ces notions, et aux idées que la réflexion et l'étude lui avoient fait naître.

et plus anciennes qu'eux, s'étoient tous arrêtés presque au même point, soit par l'effet naturel du peu de communication qu'ils se permettoient au dehors, soit par une suite de l'attachement qu'ils conservoient pour leurs anciens usages, et du défaut d'émulation qu'occasionnoit leur mépris ordinaire pour la classe des ouvriers et des artisans, soit encore par la trempe même de leur caractère et de leur génie, resserré dans un même cercle d'idées, au delà desquelles ils n'avoient pas appris à s'élancer. Les Grecs, au contraire, d'un caractère naturellement ouvert et qui aimoit à se répandre, d'un génie ardent et fier, d'un esprit facile et entreprenant, pleins d'estime pour les arts et pour les artistes, dont les talens devenoient la gloire de leur patrie, dont les noms étoient transmis avec éclat à la postérité, les Grecs ainsi disposés, marchoient à grands pas vers la perfection, dans tout ce qui faisoit l'objet de leurs soins et de leur étude.

Ceux de l'Asie mineure, sous un climat riant, dans une terre agréable et fertile, moins troublés par ces sortes de guerres et de divisions intestines qui avoient retardé si

long-temps l'essor du génie chez les Grecs européens, et goûtant de bonne heure les charmes de l'abondance et du repos, furent aussi les premiers qui virent fleurir parmi eux les sciences et les arts. L'architecture y compta bientôt, entre ses plus belles productions, les deux premiers ordres dont les Grecs aient fait usage, le dorique inventé par les Doriens, et l'ionique qui le fut quelque temps après par les Ioniens. Dans l'ordre dorique, propre aux grands édifices et aux magnifiques bâtimens, la hauteur de la colonne égale d'abord six fois, et ensuite sept, son diamètre. Cette colonne est ornée d'un chapiteau uni et simple. Ses caractères essentiels sont la force et la solidité. Il étoit particulièrement observé dans les temples d'Hercule (1); mais le plus renommé de ceux qu'on bâtit sur ce modèle, fut celui que les habitans de la ville d'Olympie consacrèrent à Jupiter, surnommé Olympien. Dans l'ordre ionique, les proportions sont plus délicates; son chapiteau est plus orné

(1) Histoire de l'Acad. des Inscript. t. I, p. 260.

que celui du dorique, et sa hauteur ordinaire est égale à celle de huit de ses diamètres. Les caractères particuliers de celui-ci, sont la pureté, la correction, et l'élégance. Le temple le plus mémorable, construit par les peuples d'Ionie, est le fameux temple de Diane à Ephèse. De l'Asie mineure, les progrès de l'art passèrent enfin dans la Grèce, et ils y reçurent un nouveau degré de perfection par l'invention de l'ordre corinthien, qui, par la hauteur de sa colonne, à laquelle on donna neuf fois la longueur de son diamètre, et par la richesse de ses ornemens, forme le plus haut degré de grandeur et de magnificence où l'architecture soit jamais montée.

Des temples superbes, de somptueux édifices, où la majesté éclatoit dans l'ensemble, et où la délicatesse et l'agrément se faisoient sentir jusque dans les moindres détails, ne tardèrent pas à s'élever de proche en proche pour la splendeur et la décoration des principales villes de la Grèce.

Pisistrate posa, dit-on, à Athènes, les fondemens du temple consacré, comme celui dont nous avons parlé, à Jupiter Olym-

pien, vers la cinquantième olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 580 avant Jésus-Christ.

Quelques artistes, s'étant rendus célèbres par l'invention de sculpter le marbre et de le polir, préparoient déjà les chefs-d'œuvres que les Phidias devoient enfanter un jour, et où l'art, qui consiste à imiter avec choix la nature, devoit emprunter toute sa perfection de cet heureux mélange de jugement et de sensibilité qui constitue le vrai goût. Déjà on commençoit à admirer, dans leurs ouvrages, l'élégance, la variété des formes, la justesse des proportions, et le génie créateur qui donne la vie à toutes ses productions.

Bien différente étoit cette routine aveugle qui guidoit les Egyptiens, lorsqu'ils élevoient ces statues colossales, roides, monotones, incorrectes, sans action et sans vie, ou qu'ils construisoient ces immenses bâtimens, imposans, il est vrai, au premier coup d'œil, par leur hauteur, leur masse et leur étendue, résultat nécessaire du travail d'une infinité d'hommes; mais dans leur ensemble, paroissant bientôt maussades, rebutans, et

dénués de toutes les ressources que l'art peut fournir du côté de l'agrément. Les détails en sont moins estimables encore. Ce sont des ornemens mesquins, mal distribués, travaillés pesamment, sans goût, sans précision ; c'est un papillotage continuel (1). Tous ces petits ornemens dont ils surchargeoient leurs édifices, en montrant leur adresse, prouvent assez qu'ils ne connoissoient pas cette beauté réelle qui résulte de la correction du dessein, et de l'arrangement convenable des différentes parties d'un tout (2). Aussi les anciens faisoient-ils peu de cas de la sculpture des Egyptiens (3), ainsi que de leur architecture, que les Grecs et les Romains se sont bien gardés d'imiter (4).

---

(1) Goguet, de l'Origine des Lois, des Arts et des Sciences, etc. l. II, ch. 2.

(2) Tableau des Arts et des Sciences, etc. traduit de l'anglais de M. Jacques Bannister, ch. 1.

(3) Strab. l. XVII. Pausan. l. VII, ch. 5.

(4) Athen. l. V, ch. 9.

La peinture, sous les dernières époques dont nous avons parlé, n'étoit pas ignorée dès Egyptiens, puisqu'au rapport d'Hérodote (1), Amasis avoit fait présent de son portrait aux habitans de Cyrène. Mais il y a lieu de penser que, malgré l'opinion si peu fondée où les Egyptiens étoient de son antiquité parmi eux (2), ils n'avoient pas acquis dans cet art plus d'habileté que dans la sculpture, avec laquelle il a pour le dessein des rapports si intimes. Leur plus grand succès a été dans la préparation des couleurs qu'ils appliquoient sur le marbre, et sur les autres corps lisses et compactes. Nos voyageurs assurent que, dans plusieurs édifices à moitié ruinés, on aperçoit aujourd'hui des peintures dont l'éclat est si vif, si frais et si brillant, qu'il semble, disent les habitans du pays, que l'ouvrier n'ait pas encore lavé ses mains depuis son travail. Mais ces mêmes voyageurs s'accordent aussi à dire que toutes ces peintures étoient appliquées sans aucune entente du côté de la distribution et de l'op-

(1) Hérodot. l. II, ch. 182.
(2) Plin. l. XXXV, ch. 3.

position des couleurs. Ce sont, par exemple, des feuilles d'or et d'argent mêlées avec des couleurs rouges et bleues. Dans toutes ces compositions, les figures en général tranchent sur les fonds et s'en détachent; les teintes ne paroissent ni fondues, ni dégradées (1).

La peinture n'étoit guère plus avancée chez les Grecs. Ils n'avoient d'abord fait usage que d'une seule couleur; encore, si l'on en croyoit Pline, devoit-elle être bien dure et bien sèche, puisque, selon lui, Cléophante, Corinthien, qui passa en Italie avec Démarate, père de Tarquin l'ancien, roi de Rome, n'inventa l'art de colorier le dessein qu'à l'aide d'une détrempe faite de terre cuite et broyée (2). Elien nous apprend que, dans ces commencemens, les peintres représentoient si grossièrement les objets, qu'ils étoient obligés d'écrire au bas de leurs tableaux, *c'est un bœuf; c'est un cheval; c'est un arbre* (3).

(1) De l'Origine des Lois, des Arts, etc. l. II, ch. 2.

(2) Plin. l. XXXV, ch. 3.

(3) Ælian. var. Hist. l. X, ch. 10.

Ce qui nous empêche d'ajouter une foi entière à ce que dit Pline au sujet de Cléophante, c'est que cet historien fait mention lui-même de quelques peintures de Ludius, originaire d'Etolie, qui étonnoient par leur extrême fraîcheur, quoique plus anciennes que Rome, et qui se voyoient dans le temple d'Ardée, ville du Latium, et capitale du pays des Rutules. Il parle aussi de quelques autres également bien conservées dans Lanuvium, autre ville du Latium, et enfin de peintures plus anciennes encore que l'on conservoit à Cœré, ville d'Etrurie (1); toutes choses qui prouvent au moins que l'invention de colorier le dessein étoit bien antérieure au temps de Cléophante et de Démarate. Au reste, toutes ces peintures qu'on admiroit dans les premiers temps, car à la naissance des arts on admire tout, étoient monochromes, c'est-à-dire, d'une seule couleur, et ne présentoient ni clair-obscur, ni coloris proprement dit. Bularchus, contemporain de Candaule, roi de Lydie, qui lui acheta au poids de l'or un tableau de la défaite des Magnètes, in-

(1) Plin. ubi supr.

troduisit le premier, vers l'an 730 avant Jésus-Christ, l'usage de plusieurs couleurs dans un seul ouvrage de peinture (1). Avec ce secours, les peintres grecs commencèrent à attraper la ressemblance, quelque temps avant la quatre-vingt-dixième olympiade; mais ce ne fut guère que vers la quatre-vingt-treizième, l'an 408 avant Jésus-Christ, qu'ils firent, au rapport de Pline, quelques ouvrages dignes de fixer les regards (2).

Leurs succès dans la poésie furent plus rapides. Déjà, sous une époque antérieure à la prise de Troie, avoient préludé avec éclat Musée, dont les poésies furent pu-

---

(1) Plin. l. XXXV, ch. 8.

(2) Id. l. XXXV, ch. 8 et 9. Voyez dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXV, in-4°. et XLII, in-12, le Mémoire de M. de la Nauze, sur la manière dont Pline traite de la peinture. Voyez aussi ibid. les Réflexions sur quelques chapitres du 35e. livre de Pline, par M. le comte de Caylus, auxquelles a répondu M. de la Nauze, par son Mémoire.

bliées, selon les marbres (1), du temps d'Erechtée, roi d'Athènes; Linus (2), à qui l'on a attribué l'invention de la lyre, et qui eut Hercule pour disciple; Mélampe, cité par Homère dans le second livre de l'Odyssée (3); Orphée, que l'on place assez communément du temps des Juges, à qui l'on donne pour maître Linus, et que l'on pré-

---

(1) Marmor. epoch. 15.

(2) Diogène Laërce (in præmio, Segm. 4), nous a conservé un vers de Linus, par lequel il commençoit un ouvrage qu'il avoit composé sur la génération du monde. *Il fut un temps*, dit-il, *où tous les êtres à la fois prirent naissance*. Ce qui sembleroit, si l'on en juge par notre manière plus philosophique de raisonner aujourd'hui, annoncer l'existence d'un Principe avant la naissance des mondes, rien ne pouvant naître de rien, ni passer d'un état à un autre, sans quelque cause au moins déterminante. Voyez Mém. de l'Acad. des Inscr. 3e. Mém. sur le principe actif de l'Univers, par M. l'abbé Batteux, t. XXVII, in-4°. et t. XLVI, in-12, p. 345.

(3) V. 225.

tend avoir assisté à l'expédition des Argonautes (1). Nous avons sous son nom des

(1) Aristote a prétendu qu'Orphée n'exista jamais; et on vouloit que les vers attribués à ce poëte fussent d'un Pythagoricien nommé Cercops. Le passage d'Aristote, à ce sujet, rapporté par Cicéron (De Nat. Deor. l. I, n. 38), a répandu quelques doutes sur l'existence d'Orphée, dont ni Homère, ni Hésiode n'ont parlé. Voyez, au reste, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXIV, in-12, celui de M. de la Barre, pour servir à l'Histoire de la Religion de la Grèce, année 1737, p. 263, et la Dissertation de M. l'abbé Souchay, sur les hymnes des anciens, année 1742, p. 505.

Eusèbe (Præp. Evang. l. XIII, ch. 12), et St. Clément d'Alexandrie (Admonit. ad Gent. p. 48), nous ont conservé un fragment d'un hymne qui a été mis sous le nom d'Orphée, sans qu'on puisse dire dans quel temps; et dont le septième vers et les suivans renferment ces mots : « Considère le maître » unique de l'Univers. Il est un; il existe par » lui-même; c'est à lui seul que tous les êtres » doivent leur existence. Il opère en tout et

hymnes et d'autres pièces de vers, mais qu'on regarde comme supposés, ainsi que

---

» partout : invisible aux yeux des mortels, il » voit lui-même toutes choses ». Cet hymne ressemble à celui sur l'unité de Dieu, chanté, comme on le prétend, quoique sans assez de fondement, par l'hiérophante, qui paroissoit sous la forme du Créateur. Le morceau d'Orphée que nous venons de citer, paroît au premier coup d'œil renfermer la plus saine doctrine sur la Divinité; mais elle devient équivoque, si on la rapproche de deux autres fragmens attribués à ce poëte, et dont le premier, conservé par Proclus, dans son commentaire sur le Timée de Platon, nous apprend que, selon Orphée, tout étoit dans Jupiter, que tout ce qui étoit né et tout ce qui devoit naître étoit renfermé dans son sein. L'autre morceau, traduit par Apulée, semble dire, non-seulement que tout étoit dans Jupiter, que tout sortoit de lui comme principe unique, mais que Jupiter étoit tout. Voyez Théol. payenne de Burigny, t. I, p. 128 et suiv. Bruker, Hist. crit. de la Philos. t. I, p. 2; l. I, c. 1. Mém. de l'Acad. des Insc. t. XXVII, in-4°. et t. XLVI, in-12, p. 347 et suiv.; et

le sont la plupart des faits dont on embellit son histoire (1). Selon le langage de la fable,

---

Démonstration Evangélique de Léland, t. II de la traduction française, p. 66 et suiv.

(1) Pausanias parle d'Orphée en ces termes : « Entre les fables que les Grecs débitent comme des vérités, on peut mettre celles-ci, qu'Orphée étoit fils de Calliope, j'entends la muse Calliope, et non une fille de Piérus; que par la douceur de son chant, il attiroit les bêtes sauvages après lui; que même il descendit tout vivant aux enfers, et qu'ayant charmé Pluton et les autres divinités de ces lieux souterrains, il en retira sa femme (Eurydice). Ce sont autant de fictions, au travers desquelles je crois démêler qu'Orphée fut un grand poëte, sort supérieur à tous ceux qui avoient été avant lui, lequel se rendit respectable en enseignant aux hommes les cérémonies de la religion, et en leur persuadant qu'il avoit trouvé le secret d'expier les crimes, de purifier ceux qui les avoient commis, de guérir les maladies, et d'appaiser la colère des dieux. On dit que des femmes de Thrace lui dressèrent des embûches, fâchées de ce que leurs maris les abandonnoient pour

il avoit apprivoisé les lions et les tigres par le charme de ses vers et par les accords de sa lyre ; les arbres des forêts, attirés par ses chants harmonieux, descendoient du haut des montagnes dont ils couronnoient la cime, et venoient se ranger autour de lui ; les fleuves

---

le suivre. On dit aussi qu'ayant perdu sa femme, il alla dans un lieu de la Thesprotie, que l'on nomme Aornos, où anciennement il y avoit un oracle qui rendoit ses réponses en évoquant les morts. Là Orphée vit sa chère Eurydice, et s'étant flatté qu'elle le suivroit, il fut si affligé de ne la plus voir, que de désespoir il se tua lui-même ».

Pausanias rapporte encore d'autres traditions sur la mort d'Orphée, et finit ainsi : « Ceux qui ont lu les poëtes n'ignorent pas que, quant à ses hymnes, ils sont fort courts et en petit nombre. Les Lycomides (famille athénienne) les savent par cœur, et les chantent en célébrant leurs mystères. Du côté de l'élégance, ils n'ont que le second rang ; ceux d'Homère vont devant. Mais la religion a adopté les hymnes d'Orphée, et n'a pas fait le même honneur aux hymnes d'Homère ». Pausan. l. IX, ch. 30.

suspendoient le cours de leurs eaux; les vents retenoient leur haleine, pour mieux entendre les doux accens de sa voix; c'est-à-dire, en retranchant toute fiction et à parler sans figure, que dans la Thrace, il avoit adouci les mœurs d'un peuple sauvage, en lui donnant une religion, un culte, et des lois (1).

Les productions de ces poëtes, si célèbres de leur temps, furent bientôt effacées par celles d'Hésiode et d'Homère (2), qui, se-

---

(1) Horat. l. I, Od. 12, et de Art. poet. v. 391 et seq. Voyez dans les Mém. de l'Ac. celui de l'abbé Batteux, cité à la fin de l'avant-dernière note ci-dessus.

(2) Hésiode étoit né à Cumes en Eolide, et avoit été élevé à Ascrée en Béotie, au pied de l'Hélicon (Hesiod. *Opera et Dies*, v. 640). On ne peut assigner d'une manière précise le lieu où est né Homère. On pense assez généralement qu'il étoit de Smyrne. Fruit d'une union illégitime, il eut pour mère une certaine Chriséis, et porta d'abord le nom de Mélégisène, parce qu'il vint au monde sur les bords du fleuve Mélès. Quel-

lon Hérodote (1), paroissent avoir été contemporains; mais dont le premier, au jugement de bien des critiques, doit avoir été postérieur au second. Il faut cependant convenir que l'autorité des marbres de Paros est contraire à cette dernière opinion; puisque, selon les marbres, Hésiode a fleuri sous Mégaclès, archonte d'Athènes, l'an 944 avant

---

ques auteurs ont prétendu qu'il avoit été appelé Homère, parce qu'il étoit né aveugle. Mais c'est une fable grossière assez démentie par l'exactitude avec laquelle il a peint et nuancé tous les objets de l'art et de la nature. « On prétend, dit Cicéron (Tusc. V. 39), qu'Homère fut aveugle; cependant sa poésie est une véritable peinture. Quelle contrée, quel rivage, quel lieu de la Grèce, quelle espèce de costume, quel genre de combat, quelle ordonnance de bataille, quelle manœuvre sur mer, quels mouvemens d'hommes et d'animaux n'a-t-il pas dépeints si au naturel, que l'auteur semble nous mettre sous les yeux ce qu'on dit qu'il n'avoit pas vu lui-même »?

(1) Hérodot. l. II, ch. 53.

Jésus-Christ, et Homère trente-sept ans après, sous l'archonte Diognète, l'an 907 (1); ce qui n'empêcheroit pas qu'ils n'eussent en effet, comme le dit Hérodote, vécu dans le même temps, et ce qui pourroit, malgré la différence de l'âge, s'accorder avec le trait cité par Périandre dans le banquet des sept sages (2). On raconte, dit-il, qu'aux funérailles d'Amphidamas (3), Homère et Hésiode, les deux plus fameux poëtes de ce temps-là, vinrent à Chalcis pour disputer le prix. Mais comme la perfection de leurs poëmes, qu'ils avoient travaillés avec un soin égal, rendoit la décision difficile, et que les juges, pénétrés de respect pour deux concurrens si célèbres, n'osoient prononcer entre eux, ceux-ci en vinrent à des questions, (telles qu'on se les proposoit alors les uns aux autres).

« Dis, quand arrivera ce qu'on ne vit » jamais, et qu'on ne verra point »?

(1) Marbr. époq. 29 et 30.

(2) Plutarch. in conviv. Voyez la traduct. de M. l'abbé Ricard.

(3) Roi de Chalcis, selon Strabon, l. X, et Ælian. Var. Hist. l. VI, ch. 1.

Hésiode répondit sur-le-champ :

« Quand de fougueux coursiers briseront à nos yeux
» Leur char près du tombeau du souverain des dieux ».

(Ce qui signifioit, quand on verra Jupiter mort et mis au tombeau).

Cette réponse, admirée de tout le monde, fut ce qui détermina à lui adjuger le trépied, qui étoit le prix destiné au vainqueur.

Les fables qu'Homère et Hésiode ont inventées, ou les traditions qu'ils ont recueillies sur les divinités du paganisme, en décrivant leur origine, et en parlant de leurs fonctions, de leurs prérogatives, et de leur culte, ont été le plus riche fonds sur lequel les poëtes qui sont venus ensuite, les prêtres païens, et les philosophes aient travaillé, soit en l'ornant de nouvelles fictions, soit même en le défigurant à force de le surcharger.

La Théogonie, ou Génération des Dieux, l'un des principaux ouvrages d'Hésiode, prise à la lettre, n'offre qu'un tissu d'idées absurdes (1); considérée allégoriquement,

(1) Voici à quoi se réduit en substance

elle renferme une suite d'énigmes qu'il est difficile de deviner, et d'allégories qu'on a peine à comprendre.

---

la généalogie des dieux, telle qu'Hésiode nous la présente, après une longue invocation aux Muses. Le premier être qu'il établit, c'est le Chaos, qui fut avant toutes choses. Vinrent ensuite la Terre et l'Amour, le plus beau des dieux. L'Erèbe (l'enfer, selon le sens qu'y attachoient les poëtes, et qu'y attache plus bas Hésiode lui-même, v. 515), et la Nuit obscure furent engendrés du Chaos; l'Ether et le Jour (l'air et le jour, ou, selon d'autres, le jour et la lumière), sortirent de la Nuit, jointe à l'Erèbe. Sans le secours d'aucun mariage, la Terre produisit le ciel, les hautes montagnes et la mer orageuse. Bientôt, s'étant mariée avec le Ciel, elle engendra l'Océan et ses gouffres profonds; Céus, Créus, Hypérion, Jupiter, Théa, Rhéa, Thémis, Mnémosyne, Phœbé et l'aimable Thétis. Le rusé et violent Saturne fut du nombre de ceux-ci. Elle enfanta de nouveau les redoutables Cyclopes, les Géans, etc. Mais tous ceux qui naissoient de ce mariage du Ciel et de la Terre, étoient odieux à celui

Un morceau qui a pour titre, *le Bouclier d'Hercule*, parce qu'il renferme la descrip-

---

dont ils tenoient le jour. A mesure qu'ils naissoient, il les cachoit dans les entrailles de leur mère, qui, outrée de ces excès, les anima à la vengeance. Ayant tiré de son sein le fer et les métaux, elle en fit une faux tranchante avec laquelle Saturne mutila son père. Ce qu'il lui enleva fut jeté dans la mer, et de l'écume qui s'en forma, sortit Vénus, reine de Cythère. En laissant à part les autres généalogies moins importantes, Saturne eut de sa sœur Rhéa d'illustres enfans, Vesta, Cérès, Junon, le terrible Pluton, Neptune, le sage Jupiter, père des dieux et des hommes, dont la foudre fait trembler le ciel et la terre. Jusque-là Saturne avoit dévoré ses enfans, à mesure que leur mère les mettoit au monde, voulant prévenir l'ordre des destins qui avoient arrêté qu'il seroit dompté par son propre fils. Mais Rhéa lui fit avaler une grosse pierre, enveloppée de langes, et qu'elle avoit substituée à Jupiter.

En rapprochant cette Théogonie du morceau de Sanchoniathon (voyez ci-dessus, t. I, p. 419 et suiv.), on s'apercevra aisé-

tion

tion des objets divers que Vulcain y avoit tracés, paroît avoir été détaché d'un poëme, dans lequel on prétend qu'Hésiode célébroit les femmes dignes de l'immortalité. Cette production vraiment poétique, et l'on pourroit ajouter, ce semble, marquée au coin du siècle d'Homère, présente un heureux mélange d'images fortes et terribles, et de peintures douces, riantes, et naïves, contrastées avec art. Mais le meilleur ouvrage

---

ment de bien des rapports qui se trouvent entre l'un et l'autre, et l'on ne doutera pas qu'Hésiode n'ait emprunté une partie de ses idées des Phéniciens, en divinisant les êtres, et en accommodant le tout à sa manière et à celle des Grecs. Sanchoniaton pose avant tout le chaos, comme Hésiode. Il met ensuite l'amour. On a donné, selon lui, le nom de ciel à Ouranos ou Uranus, et celui de terre à sa sœur Gué. Cronus ou Saturne fut fils d'Uranos, qui, par sa conduite à l'égard de Gué et des enfans qu'il avoit d'elle, l'anima à la vengeance. Cronus épousa la querelle de sa mère, et mutila son père. Lui-même fit périr plusieurs de ses enfans.

d'Hésiode, est celui qu'il a composé sur l'agriculture, et qu'il a intitulé *les OEuvres et les Jours*, parce que l'art de cultiver la terre exige un grand travail, pour lequel on observe exactement les temps et les saisons, sans distinguer néanmoins, comme le fait Hésiode d'après les préjugés de l'astrologie judiciaire, les jours heureux ou malheureux.

Dans ce poëme, dont Virgile a emprunté quelques traits dans ses Géorgiques, mais en s'y montrant supérieur à son modèle par les richesses de la poésie, par la beauté des images, par le choix des épisodes, le poëte a mêlé à ses préceptes sur l'agriculture les plus sages leçons pour la conduite de la vie. « Il est facile, dit-il à Persès, de se livrer au mal, de le porter même à l'excès; la voie en est toujours ouverte; les occasions en sont prochaines. Mais pour arriver à la vertu, les dieux veulent qu'il en coûte. Le chemin en paroît d'abord long, pénible, escarpé; dès que l'on y est entré, il s'applanit, et les difficultés s'évanouissent (1) ».

Le style d'Hésiode est doux, élégant, et

(1) Opera et Dies, v. 285 et seq.

harmonieux. Ce poëte répand les ornemens et les fleurs sur les sujets qui en sont susceptibles; et, dans le style médiocre, au jugement de Quintilien (1), il tenoit le premier rang. Ce n'est pas cependant qu'il ne se rencontre dans ses ouvrages, indépendamment de ce que nous avons dit de quelques endroits du Bouclier d'Hercule, plusieurs morceaux plus relevés. Tels sont, dans les *OEuvres et les Jours*, ceux de l'invocation à Jupiter et aux Muses; et plus loin, de la fable de Pandore. Tel est, entre autres, dans la Théogonie, celui où il décrit la défaite des Titans, qui voulurent escalader le ciel. L'abbé Batteux, en resserrant ce morceau, et lui donnant par là plus de force encore et d'énergie, l'a traduit ainsi, à trois ou quatre mots près, que nous avons changés pour le style, sans altérer le sens (2).

« Il y avoit dix ans (3) que les Titans

(1) Quintil. l. X, ch. 1.

(2) Voyez Mém. de l'Acad. des Inscr. 3e; Mém. sur le principe actif de l'Univers, t. XXVII, in-4°., et XLVI, in-12.

(3) Theog. v. 630 et seq.

orgueilleux et les dieux bienfaiteurs se livroient des combats; ceux-ci du haut de l'Olympe, ceux-là du haut du mont Othry. La victoire incertaine ne penchoit ni d'un côté, ni de l'autre; mais quand on eut fait boire aux dieux le nectar et l'ambroisie, une nouvelle ardeur s'alluma dans leur ame; et pour l'augmenter encore, le père des dieux et des hommes leur adressa ce discours : « Illustres enfans du ciel et de la » terre, vous savez depuis quel temps nous » combattons pour la victoire et pour l'Em» pire. Voici le moment de signaler la force » invincible de votre bras. Souvenez-vous » de la tendre amitié qui vous unit, et des » maux que vous avez endurés dans cette » prison obscure dont je vous ai tirés par la » sagesse de mes conseils ».

Il dit; Cottus lui répondit : « Dieu puis» sant, vous nous rappelez un souvenir aussi » vrai que douloureux. Nous savons que » vous possédez la sagesse et l'intelligence » suprême, et que c'est vous qui avez tiré » les immortels de ces ténèbres profondes » où ils ont enduré de si grands maux. Vous » nous voyez disposés à venger vos droits et » à punir vos ennemis ».

« Aussitôt ils s'apprêtent à combattre. Les Titans, de leur côté, animent leurs phalanges. L'action commence. On se porte de part et d'autre des coups terribles. Les mers en retentissent, la terre mugit, les cieux ébranlés poussent de longs gémissemens. L'Olympe tremble sous le choc des immortels. Le Tartare se trouble lui-même dans ses noirs abîmes. Les cris s'élèvent jusqu'aux étoiles. C'est alors que Jupiter déploie sa force insurmontable. S'avançant du haut du ciel, il est précédé de l'éclair; le tonnerre l'accompagne. Chacun de ses mouvemens fait partir la foudre. Toute la mêlée est couverte de feu. La terre redouble ses mugissemens; elle pétille dans des flammes que rien ne peut éteindre : les flots de l'Océan bouillonnent. Enfin les enfans de la terre sont livrés à des flammes dévorantes, dont l'éclat est si vif, que les dieux mêmes en sont éblouis. Jupiter triomphe, et ses ennemis sont précipités dans le Tartare ».

Si ce morceau de la Théogonie d'Hésiode, ainsi présenté, a de la force et de l'élévation, ainsi qu'un petit nombre d'autres, on peut dire que le poëme entier d'où il est tiré, est

dénué de plan, qu'il est, à peu de chose près, sans art, sans invention, et, à proprement parler, sans ces élans sublimes, et toutes ces richesses de sentiment et de génie, qui ont élevé Homère au-dessus de tous les poëtes.

Ce qui mérite le plus d'être observé dans la Théogonie, comme dans les Œuvres et les Jours, c'est tout ce qui a rapport aux anciennes traditions. Ce que le poëte y dit du chaos (1), des premiers âges du monde (2), du crime de Prométhée (3), de la boîte de Pandore (4), des Titans armés contre le Ciel (5), et plongés dans le Tartare ténébreux (6), des Justes, devenus après cette vie des dieux bienfaisans (7), présente des restes précieux de ces traditions, quoiqu'étrangement défigurées, ou par des fables populaires, ou plus encore par l'imagination des poëtes. On y re-

(1) Hesiod. Theog. v. 116.
(2) Opera et Dies, v. 108 et seq.
(3) Ibid. v. 47 et seq.
(4) Ibid. v. 53 et seq.
(5) Theog. v. 630 et seq.
(6) Ibid. v. 730 et seq.
(7) Opera et Dies, v. 120 et seq.

iarque aussi de grandes idées sur cet Être ıprême, dont la notion avoit été si fort al-érée par les mêmes causes.

C'est Jupiter qui, du haut du ciel où il a tabli son empire, et où il fait gronder son ɔnnerre, dispose à son gré du sort des mor-els; qui couvre l'un de gloire et retient l'autre ns l'obscurité; qui tantôt nous élève au aîte des grandeurs, et tantôt nous en fait escendre pour nous plonger dans l'opprobre t la misère; qui nous rendant, comme il lui laît, le destin favorable ou contraire, punit es méchans et humilie les superbes (1). Il st le souverain des dieux, le père des dieux t des hommes (2). Il a distribué aux im-nortels leurs emplois divers, et réglé parmi eux les rangs et les honneurs (3). C'est lui qui place les rois sur le trône (4); aucune de nos pensées ne lui est cachée (5); il en-

(1) Opera et Dies, init.
(2) Theog. v. 47 et seq.
(3) Ibid. v. 73, 74.
(4) Ibid. v. 96.
(5) Ibid. v. 551.

tend tout, il connoît tout, et rien n'échappe à sa lumière (1).

Un poëte bien supérieur à Hésiode, le plus grand de tous les poëtes, celui sur lequel nous devons le plus nous arrêter, et qui est considéré comme le père de la poésie grecque, à cause du degré de perfection auquel il l'a portée, c'est Homère. Après avoir été exposé pendant sa vie aux injures de la fortune, il fut, après sa mort, en si grand honneur dans la Grèce, qu'elle lui éleva des statues et des temples, et que sept villes, Smyrne, Rhodes, Colophon, Salamine, Chio, Argos et Athènes, se disputèrent la gloire de lui avoir donné naissance. Tel que nos anciens Troubadours, il alloit, dit-on, de ville en ville réciter ses vers pour trouver les moyens de subsister. Les anciens récitoient ses poëmes par morceaux détachés, auxquels ils donnoient des titres qui en marquoient le sujet (2). On les appeloit rapsodies, et rapsodes ceux qui les chantoient.

On pourroit croire, sur ce qu'en ont dit

---

(1) Opera et Dies, v. 9. Theog. v. 551.
(2) Ælian. Var. Hist. l. XIII, c. 14.

rodote (1) et Pausanias (2), qu'Homère
oit préludé par un poëme dont le sujet
oit la seconde guerre de Thèbes, et qui
oit pour titre *les Épigones*. Plusieurs au-
irs d'un très-grand poids le lui attri-
oient, et Pausanias ne craint pas d'affirmer
e, pour lui, il n'avoit point vu de plus
lle poésie, après l'Iliade et l'Odyssée.
ielque chose de plus sûr encore, c'est
'Homère doit à ces deux ouvrages la pré-
ence qu'on lui a donnée sur tous les poëtes
i ont écrit avant et après lui.

Le sujet de l'Iliade est la colère d'Achille,
celui de l'Odyssée est le retour d'Ulysse
Itaque. Dans le premier, Achille outragé
r Agamemnon se retire sur ses vaisseaux.
iétis, touchée de l'injure faite à son fils,
gage par ses prières le père des dieux à
endre sa cause en main. Tout l'Olympe
t partagé entre les Grecs et les Troyens.
uoique protégés par Junon et par quel-
ies autres divinités, quoique soutenus par
e foule de héros, les Grecs éprouvent les

(1) Herodot. l. IV, c. 32.
(2) Pausan. l. IX, c. 9.

plus grands revers; Hector, par sa valeur, est l'Achille des Troyens. En vain le fier Agamemnon se voit forcé d'envoyer des députés au fils de Thétis pour le fléchir: Achille est inexorable. Les Grecs essuient de nouvelles défaites. Patrocle, l'ami d'Achille, pleure devant lui. Sensible à sa douleur, il lui permet de se revêtir de ses armes. Après les plus glorieux exploits, Patrocle est blessé, et reçoit le dernier coup de la main d'Hector, qui s'empare des armes d'Achille. Le fils de Thétis se détermine à venger la mort de son ami; il reparoît, et les Troyens sont mis en fuite, et Hector est tué par Achille, qui, après l'avoir attaché par les pieds à son char, le traîne au camp, à la vue des Troyens consternés. Priam vient redemander le corps de son fils, et le vainqueur cède à sa prière.

Tel est en abrégé le plan de l'Iliade. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans ce poëme, ou du parti qu'Homère a su tirer d'un sujet aussi simple, et qu'il a rendu parfaitement un; ou de l'immense variété qu'il y a répandue, malgré l'uniformité du sujet, et sans que les objets y soient jamais étran-

gers à l'action principale et au but du poëte; ou de l'heureux mélange qu'il a su y faire des événemens pris dans l'ordre de la nature et des causes surnaturelles, d'où naît ce merveilleux, qui, joint à l'héroïque, est l'ame de l'épopée; ou de la sage disposition des moyens, de l'enchaînement et de la gradation des faits, de la multitude des caractères toujours distingués par quelque endroit, toujours destinés à faire ressortir son héros; ou de l'art de dialoguer, et de mettre en action les personnages, source du genre dramatique; ou du choix des épisodes, de la richesse, du naturel, de la fécondité des comparaisons, dans lesquelles ce qui nous paroît trivial ne l'étoit pas du temps d'Homère, et se trouve d'ailleurs relevé par la noblesse de l'expression; ou, pour ne rien dire de plus, puisque dans un sujet si vaste il est impossible de tout dire, de la vérité des images, de la simplicité, et de l'élévation des sentimens et des pensées, de la propriété des termes, de la force, de la variété et de l'harmonie du style.

C'est ainsi que Quintilien, le plus judicieux critique de toute l'antiquité, nous a

peint cette variété merveilleuse du style d'Homère (1) : « Dans les grandes choses, » rien de plus saillant que son expression ; » dans les petites, rien de plus propre ; » étendu, serré, grave, et doux, également » admirable par son abondance et par sa » brièveté ». On reconnoît partout dans ses poésies, dit l'abbé Batteux, un génie créateur, une imagination riche et brillante, un enthousiasme presque divin, et une si grande énergie, que tous ses ouvrages sont aussi vrais que la nature même.

On reproche à Homère le peu de dignité qu'il a donnée en quelques endroits à ses héros, et les discours outrageans qu'il leur fait tenir : mais c'est lui reprocher d'avoir peint les mœurs de son siècle, et les hommes tels qu'ils étoient de son temps. On lui reproche d'avoir dégradé les dieux : mais Homère ne les a point créés, il les a représentés tels qu'on les croyoit alors ; et dans les fictions qu'il a inventées à leur sujet ou dans les fables qu'il a rassemblées, il n'a fait que suivre les idées qu'on s'étoit formées de ces

(1) Quintil. l. X, c. 1.

prétendues divinités. Encore faut-il remarquer qu'il met une distance infinie entre tous les autres dieux, et Jupiter, le dieu tout-puissant (1), le maître des dieux et des hommes, qui règle tout par sa volonté suprême, et pèse dans sa balance les destins des mortels (2).

On fait encore à Homère quelques autres reproches, qui tombent principalement sur les objets de détail, et qui ne sont pas tous sans fondement. Il faudroit en effet porter l'admiration pour ce poëte sublime jusqu'au fanatisme et à l'aveuglement, pour ne pas convenir que quelquefois il sommeille, et pour le juger absolument sans défauts; mais de foibles taches devoient-elles obscurcir, aux yeux de tous les Zoïles anciens et modernes, les beautés sans nombre dont ses ouvrages étincellent; et après tout, le jugement de tous les siècles, qui le considèrent comme le prince des poëtes et le modèle du

(1) Iliad. l. VIII, v. 5 et suiv. Ibid. v. 210, 211.

(2) Ibid. v. 68 et suiv. l. XII, v. 67, 68.

vrai beau, ne le venge-t-il pas assez de l'excessive sévérité, et de la malignité même de ses détracteurs.

Ce qui met le comble à la gloire d'Homère, est d'avoir enfanté deux poëmes d'un genre aussi différent que le sont l'Iliade et l'Odyssée. Le premier, dans lequel le poëte donne presque tout à la valeur, a plus de grandeur et d'élévation; on y rencontre plus de ce sublime qui enlève, qui transporte, qui commande l'admiration. Le second, où l'on ne trouve pas, comme dans l'autre, une suite de combats sanglans, mais où la sagesse préside, et est mise presque partout en action, renferme quelque chose de plus agréable et de plus attachant. Il se rapproche plus de la vie commune, et instruit davantage par les récits allégoriques, par les préceptes et par les exemples: aussi lui sommes-nous redevables de Télémaque, ouvrage plus moral et plus utile encore que l'Odyssée qui lui a servi de modèle. L'Iliade est, comme on l'a dit, le poëme des princes et des rois, pasteurs des peuples, selon l'expression d'Homère: l'Odyssée convient plus également à tous les hommes, en montrant

e que peuvent la prudence et la patience ans les circonstances les plus critiques de la ie. Ulysse y offre le spectacle le plus digne es regards de l'Être suprême, au jugement e Sénèque, celui d'une âme forte luttant ontre l'adversité. Ce prince qui, depuis la rise de Troie, avoit erré long-temps sur le aste sein des mers, est retenu dans l'île de alypso, la plus belle des nymphes. Les ieux tiennent conseil, et déterminent son etour à Itaque, où une foule de prétendans spirent à la main de Pénélope, son épouse, onsomment ses biens, et font régner le rouble dans ses Etats. Minerve, de son ôté, pour soustraire Télémaque à leurs mbûches, et le rendre digne de son père, ngage le jeune prince à voyager dans le essein d'apprendre de ses nouvelles, et deient elle-même son guide sous la figure de lentor. Mercure, sur ces entrefaites, est nvoyé par Jupiter à Calypso pour lui anoncer la volonté des dieux, et pour lui rdonner de laisser partir Ulysse. Ce héros onstruit un navire, traverse les mers, et st jeté dans l'île des Phéaciens par une empête qu'excite Neptune, irrité contre

lui. Il y raconte à Alcinoüs ses longues épreuves, et tous les dangers qu'il a courus. Alcinoüs et les Phéaciens lui accordent un vaisseau qui le transporte à Itaque, où, par le secours de Minerve, et réuni à Télémaque, il vient à bout de faire périr tous ces prétendans, qui, abusant de son absence, avoient commis tant de désordres dans sa maison et dans son royaume.

Ce plan de l'Odyssée, pris dans son ensemble, est plus vaste que celui de l'Iliade; et quoique le poëme entier puisse paroître à certains égards inférieur à ce dernier, il y a néanmoins des littérateurs éclairés qui y reconnoissent plus d'art et de savoir, et qui jugent même que, dans l'ordonnance générale, il a quelque chose encore de plus régulier. Quoi qu'il en soit, la Divinité y joue, comme dans l'autre, un très-grand rôle. Elle y dirige tous les événemens. Tout y vient des dieux. Mais, conformément à la mythologie païenne, on y retrouve également bien des traits qui les dégradent; et il ne faut pas s'étonner que, sous ce rapport, Platon ait banni les Œuvres d'Homère de sa république, ni que Pythagore ait prétendu que

e poëte étoit cruellement tourmenté dans
s enfers pour ses fictions impies et sacri-
ges. On ne doit pas s'attendre, au reste,
u'après avoir, au gré des opinions vul-
ires, revêtu les dieux de tous les vices et
e toutes les passions des hommes, il ait
ffert à ceux-ci les leçons d'une morale bien
ure. Chez lui la vengeance est presque une
e leurs vertus; la sagesse d'Ulysse dégé-
ère souvent en duplicité; et il s'en faut
en que le héros de l'Odyssée soit un mo-
le de fidélité conjugale. Quand le volup-
ieux Ovide a fait une maxime du soin de
bstenir de la lecture des poëtes tendres,
n'a pas sans doute compté faire une ex-
ption en faveur d'Homère.

Outre l'Iliade et l'Odyssée, les anciens
i ont assez généralement attribué le *Mar-
ès*, dont on ne nous a conservé que très-
u de vers. Dans ce poëme, qui, au rap-
rt de Dion Chrysostôme (1), étoit un
it de la jeunesse d'Homère, et comme
essai de son talent pour la poésie, il pa-
t qu'il s'étoit égayé à peindre l'imbécil-

(1) Dion Chrys. in Orat. 53.

lité d'un personnage ou réel ou supposé, et même exagéré ; ce qui avoit donné lieu à cette espèce de proverbe, il faudroit être plus imbécille que Margitès. Ce poëme étoit composé de vers de différentes mesures. Aristote observe que l'ïambe y fut aussi admis, comme étant la mesure propre aux poëmes satyriques, qu'on appeloit, pour cette raison, *poëmes ïambiques*. « Les pre-» miers poëtes, dit cet écrivain (1), se par-» tagèrent en poëtes héroïques et poëtes » ïambiques : et de même qu'Homère a tenu » le premier rang dans le genre sérieux, non-» seulement parce qu'il a bien écrit, mais » parce que, dans le grand et le sublime, » il a entendu mieux que personne l'imita-» tion dramatique, il est aussi le premier » qui ait donné l'idée de la comédie, en » changeant en plaisanteries dramatiques les » railleries piquantes des premiers poëtes ; » car le Margitès a le même rapport avec » la comédie, que l'Iliade et l'Odyssée avec » la tragédie ».

On attribuoit encore à Homère quelques

(1) Aristot. in poetic. c. 4.

autres ouvrages d'un style badin, entre autres la Batrachomyomachie, ou le Combat des Rats et des Grenouilles, petit poëme dont la pureté et l'élégance annoncent au moins qu'il devoit être l'ouvrage d'un des meilleurs écrivains de la Grèce. On lui attribuoit également trente-deux hymnes et quelques pièces fugitives : mais on ne peut compter sûrement au nombre des productions qui nous restent de lui, que l'Iliade et l'Odyssée.

N'oublions pas d'observer ici qu'Homère, parmi toutes les fables qu'il a inventées sur les divinités du paganisme, a suivi du moins la tradition la plus ancienne et la plus répandue, en montrant partout, comme nous l'avons dit, un Dieu suprême, le père des dieux et des hommes (1), le plus grand, le plus puissant de tous les êtres; celui à la volonté duquel tout est soumis aux cieux et sur la terre (2), le souverain monarque qui commande aux mortels et aux immortels (3).

---

(1) Iliad. l. I, v. 544.
(2) Ibid. v. 51, 580, 581.
(3) Ibid. l. XII, v. 241, 242.

C'est ce qu'on remarque particuliérement dans le superbe morceau qui commence le huitième livre de l'Iliade.

« L'aurore doroit la terre de ses rayons. Jupiter, armé de sa foudre, tenoit sur le haut de l'Olympe l'assemblée des immortels. Il parle, et les dieux prêtent à sa voix une oreille attentive.

» Ecoutez ce que ma sagesse m'inspire. Qu'aucune déesse, qu'aucun dieu ne tente de s'opposer à mes décrets; mais que ma volonté soit la vôtre, et que mes desseins s'accomplissent. Si quelqu'un d'entre vous ose porter du secours aux Grecs ou aux Troyens, il remontera dans l'Olympe, couvert de honte, ou je le précipiterai dans le Tartare ténébreux. Là, sous des portes de fer et des voûtes d'airain, autant au-dessous de l'enfer que le ciel est au-dessus de la terre, il apprendra que je suis le plus puissant des dieux. Osez en faire l'épreuve. Attachez une chaîne d'or à la céleste voûte : que tous les dieux et les déesses, suspendus à cette chaîne, unissent leurs efforts; jamais ils ne pourront entraîner vers la terre le souverain Jupiter. Moi, j'enleverai, si je le

x, et la chaîne et les dieux, et la terre
es mers. J'attacherai ensuite la chaîne au
umet de l'Olympe, et tout y demeurera
endu; tant mon pouvoir surpasse celui
hommes et des dieux! Il a dit: et à ces
ibles menaces, saisis d'admiration et de
nte, tous gardent un profond silence ».
n terminant l'article d'Homère, nous
s permettrons de citer en sa faveur l'au-
té de Plutarque, au sujet du reproche
l'on faisoit à ce prince des poëtes d'avoir
uit la liberté de l'homme, en le faisant
par l'inspiration des dieux. Plutarque le
ifie contre cette imputation. Il prouve,
plusieurs passages, que dans les choses
naires qui se font par le secours de la
on, Homère les fait absolument dépen-
de notre volonté et de notre choix; après
i il ajoute ces sages réflexions, que vous
saurez gré, mon fils, de vous remettre
s les yeux, et qui tendent à établir cette
ortante vérité, que l'action de Dieu ne
en aucune façon à la liberté humaine:
ais, dans les actions extraordinaires et
rilleuses, qui demandent une espèce
inspiration, d'enthousiasme et de fureur,

» il faisoit intervenir un dieu, qui, bien loin
» de détruire notre libre arbitre, l'excite; et
» qui ne nous inspire pas la volonté, mais
» échauffe l'imagination, et donne des idées
» qui nous déterminent. Par ces idées, il ne
» rend pas notre action involontaire, en nous
» forçant; au contraire, il la rend très-vo-
» lontaire et très-libre, en donnant nais-
» sance à la volonté, à laquelle il ne fait
» qu'ajouter la confiance et l'espérance. En
» effet, il faut entièrement, ou éloigner les
» dieux de toute cause mouvante et de tout
» principe de nos opérations, ou avouer
» qu'ils n'ont aucun autre moyen de secourir
» les hommes et de coopérer avec eux. Car
» ils ne poussent pas eux-mêmes et ne re-
» muent pas notre corps; ils ne font agir ni
» nos pieds, ni nos mains; mais, par de cer-
» tains principes, et par de certaines idées
» qu'ils réveillent en nous, ils excitent la
» vertu active de notre ame, et poussent
» notre volonté, ou la retiennent et la dé-
» tournent (1) ».

Un peu plus de deux siècles après Ho-

(1) Plut. vit. Coriol.

ière, vers l'an 720 avant Jésus-Christ, pa-ut Archiloque. Né à Paros, d'une esclave ommée Enipé, mais issu par son père d'une amille distinguée : doué du plus rare talent our la musique et pour la poésie, il s'arma du vers ïambe pour exercer sa rage et sa vengeance (1), et fit briller son esprit aux dépens de son cœur. Ses traits satyriques lancés contre Néobule, qui lui avoit préféré un autre époux, et contre toute sa famille, après avoir empoisonné leurs jours, forcèrent Néobule, son père, et ses sœurs, à terminer l'opprobre dont il les avoit couverts par une mort violente. L'indigence l'ayant forcé de quitter Paros, il se rendit avec une colonie de Pariens à Thasos (2), île de la mer Egée; et y déchirant ses amis comme ses ennemis, il s'y fit détester de tous les habitans. Pour détourner les effets de la haine publique, il se joignit aux Thasiens dans une guerre qu'ils avoient à soutenir

(1) *Archilocum proprio rabies armavit iambo.* HORAT. de Art. Poet. v. 79.

(2) Ælian. l. X, c. 13. Clem. Alex. Strom. l. I.

contre les peuples voisins. Une ame atroce est presque toujours lâche. Ayant eu, dans un combat, la foiblesse de prendre la fuite et de jeter son bouclier, il eut de plus la bassesse de s'en vanter. « J'ai perdu mon bouclier, disoit-il; mais j'ai conservé ma vie, et il ne me sera pas difficile d'en recouvrer un meilleur que le premier ». Ces vers, ainsi que les traits obscènes et mordans répandus dans ses poésies, le firent chasser par la suite de Lacédémone (1).

Il fut plus heureux dans l'assemblée des jeux olympiques, où un hymne en l'honneur d'Hercule, dont il avoit composé la musique et les paroles, lui valurent des applaudissemens universels, et lui firent décerner une couronne. Cet hymne solennel se chantoit encore à Olympie du temps de Pindare, lorsqu'on y célébroit la gloire des vainqueurs (2). Archiloque, de retour dans sa patrie, y périt de la main de Challondas, natif de Naxos, qu'il avoit contraint de pour-

(1) Plut. Instit. Lacon. Val. Max. l. VI, c. 3.

(2) Pind. Olymp. od. 9, v. 1.

voir

voir à sa juste défense. La pythie obligea néanmoins Challondas d'appaiser, par des libations, les mânes d'un poëte chéri des Muses. Les Pariens, et toute la Grèce même lui ont rendu de grands honneurs, le considérant comme un des plus grands poëtes que la nation eût produits. Quintilien nous apprend en effet qu'il avoit une force d'expression peu commune, un style nerveux, des pensées hardies, et de ces traits qui sont courts, mais vifs et perçans (1). Cependant, ni ses talens, ni ses succès, n'ont effacé la tache imprimée à sa mémoire par sa passion de calomnier ou de médire, par ses mœurs aussi licencieuses que ses vers, et par tous les vices les plus odieux, qu'il n'avoit pas eu honte de révéler lui-même à la postérité dans l'histoire de sa vie. Nous ignorerions, disoit Critias (2), cité par Elien (3), qu'Ar-

(1) Quint. l. X, ch. 1.

(2) Historien célèbre, dont il est souvent fait mention dans Pollux, et qui avoit composé sur la république de Lacédémone, un ouvrage dont parle Athénée. Voyez Vossius, de Histor. Græc.

(3) Ælian. l. X, c. 13.

chiloque étoit adultère, libertin, insolent, s'il ne nous l'eût pas appris.

Ce poëte eut long-temps après lui (1), quant au genre de poésie et à l'abus des talens, un imitateur dans la personne d'Hipponax, d'Ephèse; âcre, véhément, licencieux comme lui, non moins difforme de corps que d'esprit, et dont la malignité eut également ses victimes. Il n'épargna pas même, dans ses vers pleins de fiel et d'amertume, ceux qui lui avoient donné la vie (2). Aussi trouve-t-on dans l'Anthologie plusieurs épigrammes formant autant d'épitaphes, qui attestent le caractère dangereux de ce poëte (3), et par lesquelles on exhorte les passans à s'éloigner de son tombeau. Eh! plût au ciel que pendant leur vie la société rejetât de tels moustres de son sein!

Dans le siècle qui suivit celui d'Archiloque, Therpandre, natif de Lesbos, selon

---

(1) Vers l'an 542 avant J. C. Voyez les Marbr. époq. 43.

(2) Anthol. l. III, ch. 15, Epig. 22.

(3) Ibid. Epig. 23, 24, 25.

les Marbres (1), avoit fait, comme poëte et comme musicien, un plus digne usage de ses talens. Il sut appaiser une sédition à Lacédémone par ses chants mélodieux, accompagnés des sons de la cithare (2). Ce poëte-musicien fut le premier qui remporta le prix aux jeux carniens, institués à Sparte dans la vingt-sixième olympiade, en l'honneur d'Apollon. Il le remporta aussi quatre fois de suite aux jeux pythiques (3). Il mit une sorte d'action dans les hymnes, pour y répandre

---

(1) Marmor. Oxon. epoch. 35. Therpandre fleurit vers la 35°. olympiade, 645 ans avant J. C.

(2) Plut. de Music.

Quoique les mots de lyre et de cithare soient pris souvent l'un pour l'autre, et que celui de lyre serve à exprimer en général tout instrument de musique dont les cordes étoient tendues à vide, il y avoit cependant entre la cithare et la lyre quelques différences remarquables. Voyez Mém. de l'Acad. des Inscr. t. IV, in-4°., et t. V, in-12, p. 164 et suiv.

(3) Plut. ubi supr.

plus d'intérêt. Il introduisit de nouveaux rhythmes dans la poésie, nota les chants qui convenoient aux vers d'Homère, enseigna de nouveaux airs de cithare et des airs de flûte, et les exécuta lui-même sur ce dernier instrument, en concert avec d'autres joueurs de flûte (1). Ayant mis sept cordes à la lyre, qui n'en avoit que quatre (2), il fut, au rapport de Plutarque (3),

---

(1) Voyez Mém. de l'Acad. t. X, in-4°. et t. XIV, in-12. Remarques sur le dialogue de Plutarque, touchant la musique, par M. Burette.

(2) Pausanias, l. IX, ch. 4, a attribué ceci à Amphion. Voyez ci-dessus, t. II, p. 584.

(3) Plutarque rapporte que Therpandre avoit seulement ajouté une corde à la lyre, ce qui feroit supposer qu'elle en avoit déjà six de son temps, et qui est démenti par la plupart des anciens, par Therpandre lui-même, dans ces deux vers, que Strabon (l. XIII) n'est pas le seul qui lui ait attribués, et dont voici le sens : « Pour nous, prenant désormais en aversion un chant qui

condamné à l'amende par les éphores : mais si l'on en juge par la manière dont s'exprime à ce sujet la Chronique de Paros (1), il y a lieu de présumer que son affaire fut portée devant le peuple ; et que les Lacédémoniens, qui lui avoient de si grandes obligations, le déchargèrent de l'accusation intentée contre lui. Ce n'étoit pas, au reste, comme on l'a très-bien observé, par ignorance ou par grossièreté, que les anciens refusoient d'admettre un plus grand nombre de cordes dans leurs instrumens ; ils avoient du goût et de l'oreille, et savoient très-bien, dit Plutarque (2), ce qui étoit beau et harmonieux ; mais ils vouloient une musique mâle, sérieuse, et capable d'inspirer l'amour de la vertu et le respect pour la religion.

Arion de Méthymne, dont nous avons fait mention en parlant de Périandre (3), vivoit à peu près vers le même temps que

---

ne roule que sur quatre sons, nous chanterons de nouveaux hymnes sur la lyre à sept cordes ».

(1) Marm. Oxon. epoch. 35.

(2) Plut. de Musicâ.

(3) Ci-dessus, t. IV, p. 149.

Therpandre. Il composa des hymnes, qu'il chantoit aussi au son de sa lyre, et fut l'inventeur du dithyrambe, sorte de poésie consacrée à Bacchus, et que caractérisoient l'enthousiasme, la véhémence, le désordre qui y réghoient, ainsi que les mesures inégales qu'on y faisoit entrer.

Parmi ces poëtes lyriques, c'est-à-dire, dont les odes ou les stances se chantoient sur la lyre, Stésichore tenoit un rang distingué. Il naquit à Himère, ville de Sicile, dans la trente-septième olympiade, et étoit contemporain de Phalaris, tyran d'Agrigente. Voyant que les Himériens (1), animés du désir de se venger de leurs ennemis, avoient élu ce prince pour leur général avec plein pouvoir, et se disposoient à lui donner des gardes pour sa personne, il leur raconta la fable du cheval qui, pour se venger du cerf dont il avoit reçu quelque injure, se laissa mettre un frein, et les détourna ainsi de leur dessein; ce qui lui fit encourir la disgrâce de Phalaris, avec lequel néanmoins il se réconcilia quelque temps après. L'élé-

(1) Arist. Rhetor. l. II, c. 20.

vation de son génie, dit Quintilien (1), paroissoit jusque dans le choix de son sujet. Il chanta les guerres les plus fameuses et d'illustres héros, en soutenant sur la lyre la noblesse et l'élévation du poëme épique; et s'il eût su garder un juste tempérament, au lieu de se montrer, comme il l'a fait, trop abondant et trop diffus, il eût, plus que tout autre, approché d'Homère.

Dans la quarante-quatrième olympiade, selon la Chronique d'Eusèbe, vers l'an 604 avant l'ère chrétienne, florissoient Alcée et Sapho, que les anciens écrivoient plus communément Sappho, tous deux de Mitylène, capitale de Lesbos, et placés l'un et l'autre au premier rang des poëtes lyriques. C'est d'Alcée que le vers alcaïque a pris son nom (2). Ayant provoqué la vengeance de Pittacus, par des satyres sanglantes et par les injures les plus grossières, ce prince, au rapport de Valère-Maxime, lui fit éprouver sa clémence, lorsqu'il fut parvenu à la

(1) Quint. l. X, ch. 1.

(2) Vers grec ou latin, composé de deux pieds et demi, suivis de deux dactyles.

souveraineté, du consentement de ses concitoyens (1). On pourroit soupçonner, d'après ce qu'ont dit d'autres écrivains (2), qu'Alcée n'étant pas ennemi des nouveautés, ni exempt lui-même du désir de dominer, se mit une seconde fois dans le cas d'avoir besoin de pardon, et qu'il fut assez heureux pour l'obtenir. On a su, par son propre aveu, que dans un combat entre les Athéniens et les Mityléniens, il avoit pris la fuite et jeté son bouclier. Les Athéniens, après leur victoire, le suspendirent au temple de Minerve à Sigée (3). Ce poëte chanta l'amour et le vin, et c'est dans une sorte d'ivresse qu'il composoit ses chansons (4). Il traita cependant des matières plus graves.

---

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 157.

(2) Arist. de Rep. l. III, c. 14. Strab. l. XIII, p. 412. Diog. Laert. in Pittac.

(3) Hérodot. l. V, ch. 95. Strab. l. XIII.

(4) Voyez ce qui nous reste des chansons bachiques d'Alcée, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. t. IX, in-4°. et t. XIII, in-12. Premier Mém. sur les chansons de l'ancienne Grèce, par M. de la Nauze.

« Alcée mérite bien, dit Quintilien (1), cet archet d'or qu'on lui donne (2), lorsqu'animé d'un noble courroux, il se déchaîne contre les tyrans. Son style est serré, magnifique, châtié, et souvent même semblable à celui d'Homère. Mais il s'abaisse quelquefois à badiner avec les jeux et les amours, et n'y réussit pas comme dans les grands sujets ».

Alcée avoit conçu de l'amour pour Sapho, et le lui avoit fait entrevoir en ces termes : Je voudrois vous dire quelque chose ; mais la honte me retient. Sapho lui répondit : Si vous n'aviez conçu que des désirs légitimes, et que votre cœur n'eût rien que d'honnête à m'apprendre, votre front n'auroit point à rougir, et la honte ne vous arrêteroit pas (3).

Malgré cette réponse si modeste et si sage, malgré les reproches adressés à Charaxus, l'un de ses frères, sur son engagement avec

---

(1) Quint. l. X, ch. 1.

(2) *Et te sonantem plenius aureo, Alcæa, plectro.*

HORAT. Carm. l. II, od. 13.

(3) Aristot. Rhetor. l. I, c. 9.

une courtisane, nommée Rhodope (1), qu'il épousa, Sapho n'a laissé après elle, en genre de mœurs et de sagesse, qu'une réputation fort équivoque. Ses poésies ne respiroient que les feux de l'amour. Elles ne sont, dit Plutarque, que l'explosion de la flamme qu'elle entretenoit dans son cœur (2). Devenue veuve d'un habitant de l'île d'Andros, elle se lia étroitement avec de jeunes personnes de son sexe, à qui elle prétendit inspirer le goût des lettres (3), et porta dans l'attachement qu'elle conçut pour elles, toute la chaleur de la passion la plus ardente. La jalousie de quelques femmes de Lesbos (4) en prit occasion de lancer contre Sapho les traits de la médisance la plus envenimée, peut-être même ceux de la calomnie; ce qui la contraignit à se retirer en Sicile, où on lui éleva une statue de bronze, ouvrage de Silanion, l'un des plus habiles sculpteurs

(1) Ovid. Ep. Sapph. ad Phaon. v. 63 et seq. Hérodot. l. II, ch. 135.

(2) Plut. Amat.

(3) Suid. in Sapph.

(4) Athen. l. I, p. 21.

de la Grèce. Verrès tira cette statue du prytanée de Syracuse, pour la placer dans sa galerie, dont elle faisoit un des plus beaux ornemens (1). L'harmonie de ses vers, composés, pour la plupart, sur des rhythmes qu'elle-même avoit introduits (2), la fit appeler la dixième Muse (3). On s'est plu à lui donner les attraits de Vénus, le charme des grâces, et l'on trouve, dans l'Anthologie, une épigramme qui confirme cette opinion (4). Cependant Ovide nous l'a dépeinte sous d'autres traits (5). Son extrême sensi-

---

(1) Cic. Verr. 4.

(2) Auson. Epist. 5. C'est d'elle particulièrement que le vers saphique, composé d'onze syllabes, a pris son nom.

(3) *Lesbia Picriis Sapho soror addita Musis.*
AUSON. Epist. 31.

(4) Anthol. l. IV.

(5) *Si mihi difficilis formam natura negavit,*
Ingenio formæ damna rependo meæ.
Sum brevis : at nomen, quod terras impleat omnes,
Est mihi : mensuram nominis ipsa fero.
Candida si non sum, etc.
OVID. Ep. Sapph. ad Phaon. v. 31 et seq.

bilité fit le tourment de sa vie, et devint la cause de sa mort. Abandonnée de Phaon, dont elle étoit éprise, et ne pouvant le ramener, elle eut recours à la dernière ressource des amans malheureux, qui croyoient trouver dans le saut de Leucade un remède à l'amour (1). Elle en courut le risque, comme tant d'autres, en se précipitant du haut de ce promontoire dans la mer, et ne réussit à y éteindre sa flamme, qu'en y terminant ses jours (2).

Sans parler de quelques légers fragmens, cités par des scholiastes, il ne nous reste du grand nombre de vers qu'elle avoit composés, que l'hymne à Vénus, et l'ode à une maîtresse, qu'on prétend avoir été la sienne. L'un de ces morceaux nous a été conservé

---

(1) Sur le saut de Leucade, fameux promontoire de la presqu'île de ce nom, dans la mer Ionienne, voy. la Dissert. de M. Hardion, Mém. de l'Acad. des Inscr. t. VII, in-4°., et t. X, in-12.

(2) Stat. Theb. l. V. Auson. Cupid. cruci aff.

par Denys d'Halicarnasse (1), l'autre par Longin (2); et tous deux confirment également ce que les anciens ont pensé de la tendresse, de l'harmonie, de la douceur et des grâces que respiroient ses poésies.

Une nouvelle carrière que les poëtes grecs devoient parcourir un jour avec tant de succès, commença bientôt à s'ouvrir pour eux. Depuis long-temps aux fêtes de Bacchus, célébrées dans les villes et dans les campagnes, au milieu des transports de la joie et des fureurs de l'ivresse, parmi les propos licencieux ou satyriques et les danses dissolues, les poëtes chantoient des hymnes en l'honneur du dieu (3). Ils y retra-

---

(1) Dion. Halic. de Compos. verb. t. II, p. 26.

(2) Longin. de Sublim. §10. On peut juger en partie de la beauté de l'original par la traduction que nous en a laissée Boileau, dans le Traité du Sublime, ch. 8. *Heureux qui, près de toi, pour toi seule soupire! etc.*

(3) Voyez Mém. de l'Acad. des Inscript. t. XV, in-4°., et t. XXIII, in-12; Recherches sur l'origine et les progrès de la tragédie,

çoient les outrages qu'il avoit reçus, les vengeances éclatantes qu'il en avoit tirées, ses courses rapides, ses bienfaits, et ses conquêtes. Les uns y mêlèrent insensiblement les aventures des dieux et des héros; les autres immoloient à la risée publique les ridicules et les vices des personnages qui prêtoient le plus à leur malignité. Homère, par le style héroïque de son Iliade et de son Odyssée, par le style railleur et plaisant de son Margytès, servoit de modèle aux uns et aux autres (1). Ils s'assujettirent à son exemple, à mettre dans leurs ouvrages une action qui fût capable d'émouvoir ou d'égayer les spectateurs. Vers l'an 580 avant Jésus-Christ, Susarion et Dolon représentèrent quelques pièces de ce dernier genre à Athènes, c'est-à-dire, une espèce de farce indécente et satyrique, semblable à celles qu'on joua encore long-temps dans plusieurs villes de la Grèce (2); et ils reçurent pour prix

par M. l'abbé Vatry; et le Théâtre des Grecs, t. I, Disc. du P. Brumoy, sur l'origine de la tragédie.

(1) Aristot. de Poet. c. 4.

(2) Ibid.

un panier de figues et un tonneau de vin (1). L'an 536, Thespis fit un pas de plus vers l'action théâtrale proprement dite, en introduisant dans ses pièces un acteur qui délassoit le chœur par des sujets ou fabuleux, ou historiques. Ce n'étoit pas encore là le vrai drame, qui suppose un dialogue, par conséquent plusieurs interlocuteurs; et nous verrons par la suite que l'invention en fut due à Eschyle. Thespis représenta l'Alceste, et eut un bouc pour récompense (2). Il promenoit sur un chariot ses acteurs barbouillés de lie ou de céruse, et vraisemblablement il avoit commencé par des farces comiques dans le goût de celles de Susarion, si l'on en juge par l'époque où Solon, après lui avoir fait quelques reproches sur ses pièces (3), lui défendit de les jouer désormais à Athènes (4), et par l'année où, selon les Marbres, il y représenta l'Alceste.

La musique et la danse, qui entroient

(1) Marm. Oxon. epoch. 40.
(2) Ibid. epoch. 44.
(3) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 126.
(4) Diog. Laert. in Solon.

dans presque toutes les fêtes religieuses, faisoient aussi partie de ces représentations. Nous avons vu que les anciens poëtes, comme le dit Cicéron (1), étoient en même temps musiciens. Ils composoient eux-mêmes les airs qu'ils chantoient, en s'accompagnant sur la cithare ou sur la lyre. Alors la musique ne s'associoit à la poésie que pour lui prêter ses charmes, et non pour lui dérober les siens par des accords bruyans. Elle soutenoit la voix, accompagnoit les paroles, les animoit en quelque sorte, et ne les étouffoit pas. Simple dans son origine, elle n'en étoit que plus noble, plus mâle, et plus expressive. Elle avoit uniquement l'accent de la nature; et avec le temps, elle n'eut que trop souvent celui de l'art. Devenue plus riche et plus variée, elle acquit des combinaisons, et perdit généralement du côté du naturel, de la force, et de la vérité.

Les trois genres de musique des anciens étoient le diatonique, procédant par tons et semi-tons majeurs, selon la division na-

(1) Cic. de Orat. l. III, n. 44.

turelle de la gamme, et il se partageoit en plusieurs espèces; le chromatique, qui procédoit par des semi-tons consécutifs, et il faisoit usage des semi-tons mineurs; l'enharmonique, dans lequel la progression du chant pouvoit se faire par des quarts de ton.

Vers la fin du quatrième siècle après Jésus-Christ, Macrobe disoit, en parlant de ces trois genres (1), l'enharmonique a cessé d'être en usage, à cause de sa trop grande difficulté; le chromatique est décrié, parce que la musique, dans ce genre, est trop molle et trop efféminée; et le diatonique tient le milieu entre les deux.

Nous avons fait mention des trois plus anciens modes (2), le dorien, le phrygien et le lydien, dont les fondamentales étoient à un ton de distance l'une de l'autre; en sorte que le premier et le dernier comprenoient entre eux l'intervalle de deux tons ou d'une tierce majeure, et que le phrygien tenoit le milieu (3).

(1) Macrob. in Somn. Scip. t. II, c. 4.

(2) Ci-dessus, t. II, p. 590.

(3) Voyez Mém. de l'Acad. des Inscript.,

Le caractère du mode dorien étoit sérieux et grave, mais d'une gravité tempérée (1); ce qui le rendoit propre pour la guerre, et pour les sujets de religion. Platon, regardant la majesté de ce mode comme très-favorable aux bonnes mœurs, et la plus convenable à des hommes courageux et tempérans, en permet, pour cette raison, l'usage dans sa république (2). On en attribue l'invention à Thamyris ou Thamyras, de Thrace, qui, ayant eu le malheur de défier les Muses et d'être vaincu, fut privé par elles de la vue, de son chant divin, et de la lyre (3).

Le mode lydien, le plus aigu des trois, étoit triste, quoiqu'animé, touchant, pathétique; mais aussi il étoit propre à la mol-

---

t. V, in-4°., et t. VII, in-12. Dissert. sur la Mélopée de l'ancienne musique, par M. Burette.

(1) Voyez Rousseau, Diction. de Musique, à l'art. Mode, et à ces autres mots, Dorien, Lydien, et Phrygien.

(2) Plat. de Repub. l. III.

(3) Iliad. l. II, v. 594 et seq.

lesse; ce qui est cause que Platon le bannit de sa république, ainsi que ses différentes espèces. Il fut inventé, selon les uns, par cet Amphion, fils de Jupiter et d'Antiope (1); selon d'autres, par Olympe (2), Mysien, disciple de Marsias; selon d'autres encore, mais avec moins de vraisemblance, par Mélanippide, poëte-musicien, beaucoup plus récent. Pindare, dans ses *Péans*, cantiques en l'honneur d'Apollon, écrit, au sujet des noces de Niobé, qu'Anthippe fut le premier qui fit entendre cette harmonie (3).

Le caractère du mode phrygien, dont on attribue l'invention à Marsias, de Phrygie, étoit ardent, fier, impétueux, véhément,

---

(1) Plin. l. VII, c. 26.

Pausanias, (l. IX, ch. 5) lui attribue du moins de l'avoir mis en vogue, et prétend qu'Amphion ne passa pour un si grand musicien, que parce qu'étant parent de Tantale, il avoit appris la musique des Lydiens, et en avoit transporté l'harmonie chez les Grecs.

(2) Plut. de Music.

(3) Ibid.

terrible. Aussi étoit-ce, au rapport d'Athénée (1), sur le ton ou mode phrygien, que l'on sonnoit de la trompette et des autres instrumens militaires. Ce mode étoit également destiné aux cantiques sacrés (2). Sa finale est à un ton de distance de celles du dorien et du lydien.

En partageant par demi-tons l'intervalle entre ceux-ci (3), on fit place à deux autres modes, l'ionien et l'éolien, dont le premier fut inséré entre le dorien et le phrygien; et le second entre le phrygien et le lydien. Dans la suite, le système harmonique s'étant étendu de l'aigu au grave (4), les musiciens établirent, de part et d'autre, de nouveaux modes, qui tiroient leur dénomination des cinq premiers, en y joignant la préposition *hyper, sur,* pour ceux d'en haut, et la préposition *hypo, sous,* pour ceux d'en bas. Nous n'insisterons pas sur les changemens successifs qu'éprouva l'ancienne musique,

(1) Athen. l. XIV, c. 5.
(2) Plat. de Repub. l. III.
(3) Mémoires de l'Acad. ubi supr.
(4) Ibid.

sur ses acquisitions et ses pertes, sur les auteurs qui ont le plus contribué à ses progrès ou à sa dégradation, qui d'ailleurs n'eut lieu, d'une manière bien sensible, que dans des temps beaucoup plus modernes ; nous n'examinerons point cette fameuse question, sur laquelle on a disputé avec tant de chaleur, et qui consiste à savoir si les anciens ont connu le contre-point, ou le concert à plusieurs parties (1) : ce seroit nous trop écarter du plan de cette histoire, et nous surcharger d'une érudition dont des écri-

---

(1) Par ce qui nous reste, dit M. Rousseau, de leur musique et de leurs écrits, principalement par les règles de pratique d'Aristoxène, livre troisième, on voit clairement qu'ils n'en eurent jamais la moindre notion. Dictionnaire de Musiq. au mot *Contre-point*.

Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, vivoit sous Alexandre-le-Grand, et sous ses premiers successeurs. Il ne nous reste de lui que ses trois livres des Elémens harmoniques ; et c'est le plus ancien traité de musique qui soit venu jusqu'à nous.

vains, très-savans dans ce genre, ont fait les frais (1).

---

(1) Voyez en particulier, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr., le Dialogue de Plutarque sur la Musique, avec les savantes remarques de M. Burette, t. X, XII et XV, in-4°. t. XIV, XIX et XXIII, in-12; l'examen du passage de Platon sur la musique, par M. Fraguier, t. III, in-4°., et t. II, in-12, partie historique; le discours de M. Burette, touchant l'ancienne musique, et les mémoires suivans, t. VIII, in-4°., et t. XI, in-12.

Le docteur Burney (History of Music., vol. 1, p. 146 et suiv.), pense comme M. Burette et Rousseau, que les anciens ne connoissoient pas le contre-point. On ne seroit cependant pas fondé à en rien conclure au désavantage de leur musique, et des effets qu'elle étoit capable de produire. C'est ainsi qu'en parle le célèbre Algarotti, dont on ne sera pas tenté de récuser le témoignage sur cette matière : « Il contra punto essendo composito di varie parti, l'una acuta, l'altra grave, questa di andamento presto, quella di tardo, che hanno à trovarsi insieme, e feris l'orecchio ad un tempo, come potrebbe

Ce qu'il est le plus important d'observer, c'est que la musique, si naturelle à l'homme, et qui a la liaison la plus intime avec les affections de l'âme, a aussi, par là même, un très-grand rapport avec les mœurs. C'est sous ce point de vue que l'ont considérée les législateurs et les sages de l'antiquité, et c'est pour cela qu'ils en ont fait une partie essentielle de l'éducation. Les anciens Grecs, qui avoient soin, sur toutes choses, d'être instruits dans la musique, croyoient en effet, dit Plutarque (1), qu'on pouvoit par là former le cœur des jeunes gens, en y introduisant une sorte d'harmonie qui pût les porter à tout ce qui est honnête; rien n'étant plus utile que la musique, pour exciter, en tout temps, à toutes sortes d'actions vertueuses, et principalement lorsqu'il s'agit d'affronter

---

egli muovere nell'animo nostro una tal determinata passione, la quale, di sua natura, richiede un determinato moto, ed un determinato turno »? *Saggio sopra l'opera in musica*. Voyez M. Gillie, the History of ancient Greece, vol. I, ch. 5, p. 247.

(1) Plut. de Music.

les périls de la guerre. C'est encore, relativement à l'influence de la musique sur les mœurs, que les Grecs, et surtout les Lacédémoniens (1), veilloient, par des règlemens si sévères, à ce qu'il ne s'y glissât point d'innovations dangereuses. Il n'étoit point permis, par exemple, de composer à discrétion des airs sur la cithare, ni d'en changer le jeu, soit pour l'harmonie, soit pour la cadence ; et l'on avoit grand soin de conserver à chacun des anciens airs le caractère qui lui étoit propre; de là vient qu'on les appeloit *Nomes*, c'est-à-dire, lois ou modèles (2). C'est aussi avec le plus grand zèle que des philosophes et des poëtes mêmes s'efforcèrent par la suite de ramener leurs contemporains au goût de cette ancienne musique, qui, spécialement consacrée au culte des dieux et des héros, se distinguoit par la simplicité, la noblesse, la décence, et dont l'effet étoit de remettre ou de maintenir l'ordre, la vigueur, et une sorte d'accord dans toutes les facultés de l'ame.

(1) Plut. Instit. Lacon.

(2) Plut. ubi supr.

Ainsi

Ainsi se montroit-elle bien différente de cette musique hardie, impétueuse et turbulente, ou efféminée, lascive, et également désordonnée, qu'introduisirent les auteurs de la poésie dithyrambique, les poëtes dramatiques, et qui ne servoit qu'à porter le trouble dans l'ame, qui n'avoit d'autre but que d'y exciter la violence des passions, ou d'y faire régner la mollesse et la volupté.

L'union étroite qui est entre la musique et la danse, ne nous permet pas de parler de l'une, sans faire mention de l'autre. Ces deux arts, liés ensemble par la cadence, qui leur est commune, ont eu de concert les mêmes progrès, et ont éprouvé, dans la suite des temps, pour la partie morale, les mêmes effets et la même altération.

La musique ayant été reçue, dès son origine, parmi les cérémonies qui composoient le culte qu'on rendoit aux dieux, la danse y fut admise avec elle. Les Egyptiens avoient spécialement consacré l'une et l'autre à la religion; et non-seulement leurs fêtes étoient réglées selon les saisons, mais ils avoient déterminé les chants et les danses qui convenoient à tels ou tels sacrifices, et ils ne

permettoient pas d'y rien innover (1). Les Grecs, à leur exemple, les mêloient à presque toutes leurs solennités. Ils les avoient aussi associées à leurs plaisirs. On les retrouvoit dans leurs mariages, dans leurs repas, dans leurs jeux, et partout où régnoit l'allégresse (2). Ils avoient d'ailleurs des danses guerrières : telle étoit surtout celle qu'on nommoit *la Pyrrhique*, à laquelle on prétend que Pyrrhus, fils d'Achille, donna son nom (3); ce prince étant considéré comme un des premiers qui ait dansé tout armé, pour honorer les funérailles de son père. Les Lacédémoniens, au rapport d'Athénée (4), y exerçoient leurs enfans, dès l'âge de cinq ans. Les danseurs y étoient armés de toutes pièces, et faisoient en cadence, et au son de la flûte, tous les mouvemens militaires, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Ce peu-

(1) Plut. de Leg. l. VII.

(2) Voyez ci-dessus, t. II, p. 589 et suivantes.

(3) Lucian. de Saltat.

(4) Deipnos. l. XIV, c. 7.

ple, selon Lucien (1), n'alloit à la guerre qu'au son de cet instrument. La marche des soldats étoit en quelque sorte cadencée d'après les airs qu'on jouoit sur la flûte, et qui servoient à régler leurs pas.

En général, la danse, chez les Grecs, entroit pour beaucoup dans l'éducation de la jeunesse; et on ne doit pas en être surpris. Elle est, comme nous l'avons dit, une suite de ce penchant naturel qu'ont tous les hommes au mouvement et à l'imitation, joint à un goût pour la cadence et la mesure, lequel se réveille, et prend de nouvelles forces à l'occasion de la musique (2).

La danse sert d'ailleurs merveilleusement à entretenir dans les jeunes gens la santé, par un exercice convenable et modéré; elle donne au corps de l'agilité, à la taille un air libre et dégagé, à toute la personne quelque chose d'aisé, de noble et de gracieux. Elle peut aider même à inspirer des sentimens

(1) Lucian. de Salt.

(2) Mém. de l'Acad. des Inscr. Ier. Mém. pour servir à l'Histoire de la Danse des Anciens, par M. Burette, t. I.

louables, tels que ceux de la piété, de la compassion, du courage, de la générosité, en tournant, du côté des actions vertueuses, cette imitation, qu'elle a, ainsi que tous les beaux arts, pour premier objet, et qu'elle fait servir à représenter au naturel, par des gestes et des pas mesurés, les diverses actions des hommes, les affections qu'ils ressentent, et les passions dont ils sont agités.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens regardoient la danse comme une partie essentielle de la gymnastique. Or, de même que la gymnastique, dit Platon (1), a deux parties, la danse et la lutte, il y a aussi deux sortes de danses; l'une, qui s'accommode aux expressions du chant et de la poésie, qu'elle représente par ses mouvemens, en conservant toujours un caractère de noblesse et de dignité : de ce genre, selon le philosophe dont nous parlons, sont les danses guerrières, ainsi que les danses pacifiques, par lesquelles on honore les dieux et les héros, et qui doivent leur naissance au sentiment de notre bonheur présent; l'autre, qui

(1) Plat. de Leg. l. VII.

est destinée à donner au corps et à chacun des membres, la santé, l'agilité, la beauté, leur apprenant à se fléchir et à s'étendre dans une juste proportion, au moyen d'un mouvement bien cadencé, distribué avec mesure, et soutenu dans toutes les parties de la danse.

Mais ce même philosophe réprouve et bannit de tout Etat bien policé ce qu'il appelle les danses douteuses, qui ne conviennent ni à la paix, ni à la guerre, qui n'ont point de but déterminé, ou qui n'en ont qu'un vicieux, et propre à corrompre les mœurs; par exemple, toute danse bachique, et les autres de même nature, qui tirent leur nom des Nymphes, des Pans, des Silènes, des Satyres, où l'on contrefait ces divinités dans l'ivresse, sous prétexte de certaines expiations ou cérémonies religieuses.

La danse se perfectionna avec le temps, comme la musique; mais elle éprouva aussi des innovations dangereuses, et dégénéra souvent en imitations folâtres ou lascives, qui ne prenoient leur source que dans des joies turbulentes et désordonnées, telles que

celles dont parle Platon, ou dans le raffinement des voluptés susceptibles de mille variations. On voit déjà un exemple sensible de cette dégradation sous l'une des époques que nous avons parcourues. Dans un repas que Clisthène, tyran de Sicyone (1), et contemporain de Solon, donnoit à ceux qui s'étoient mis sur les rangs pour obtenir la main de sa fille Agariste, Hippoclite, fils de Tisandre, et qui passoit pour le plus riche et le plus beau des Athéniens, après avoir dansé des danses lacédémoniennes, y fit succéder des danses athéniennes peu séantes pour lui, qu'il termina par des gesticulations plus indécentes encore. Clisthène, outré de le voir dans cette posture, les pieds en haut et la tête en bas, lui dit, en lui ôtant tout espoir : Fils de Tisandre, *tu as dansé ton mariage hors de cadence* (2).

Sous les époques suivantes, la danse fut enrichie de diverses figures, et fit ensuite des progrès surprenans dans l'art d'imiter les actions humaines, les plus étendues et les plus

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 59 et 134.
(2) Hérodot. l. VI.

variées; mais on la vit aussi se corrompre de plus en plus, par le caractère vicieux de la poésie et de la musique, auxquelles elle s'étoit associée.

Avant que de terminer ce qui concerne la poésie, la musique et la danse chez les anciens, sous les époques qui ont suivi la prise de Troie, il nous reste à parler de l'état de ces mêmes arts chez les Hébreux.

Si l'on fait consister l'essence de la poésie dans cette sorte d'enthousiasme qui naît d'une passion forte et qui enfante les transports sublimes, qui exalte les idées et les sentimens, qui produit l'élévation et la rapidité du style, la transposition des mots, la vivacité des images, la hardiesse des figures, chez quelle nation, à en juger par les monumens qui nous restent, retrouve-t-on plus anciennement, et à un plus haut degré, les principaux caractères de la poésie que chez les Hébreux?

Quant à l'espèce de mesure ou de cadence que l'art y ajoute d'après de certaines règles, et qu'il diversifie de tant de manières, on ne peut, à leur égard, établir rien de certain sur cet article. On a cependant lieu de pré-

sumer que leurs cantiques, et les autres morceaux de poésie qu'on rencontre dans les livres saints, n'en étoient pas absolument dépourvus (1); quoiqu'on ne puisse pas dire que ceux qui les ont composés se soient assujettis à cette exacte régularité que semble exiger la versification proprement dite. Ils imitoient la nature; ils en exprimoient les sentimens et les mouvemens divers; et ils le faisoient d'une manière d'autant plus vive et plus énergique, qu'ils y apportoient moins d'affectation, de gêne et de contrainte. De là vient aussi que leurs productions étoient si animées, si touchantes, si naïves et si belles.

Après les cantiques de Moïse, l'Ecriture sainte ne nous offre plus jusqu'au prophète roi, que celui de Débora, qui chante sa victoire, et celui de la mère de Samuel, qui rend grâces à Dieu de l'avoir tirée de l'opprobre de la stérilité. Les femmes les plus renommées dans la Grèce pour le talent de la poésie, ne nous offrent rien de comparable à ces cantiques pour l'élévation des

(1) Voyez ci-dessus, t. II, p. 255.

idées (1). On y retrouve aussi cette magnificence d'expressions qui se fait admirer dans les cantiques du législateur des Hébreux.

Au bout d'un assez long intervalle, David semble avoir fait renaître la poésie chez les Juifs. Appelé dans l'Ecriture le chantre excellent, *egregius psaltis*, il est, aux yeux de Racine le fils (2), qui ne le considère que comme poëte, le Pindare des Hébreux. Dès sa jeunesse, la musique et la poésie firent l'occupation et les délices de son loisir. Son talent étoit déjà si connu, qu'on le choisit pour calmer, par les charmes de l'harmonie, les accès violens du mal qui tourmentoit Saül. Persécuté par ce roi jaloux, il composa, dans ses malheurs, comme il le fit depuis sur les principaux événemens de sa vie, les cantiques qui forment la plus grande partie des pseaumes, ces morceaux sublimes

---

(1) Histoire abrégée de la Poésie chez les Hébreux, par Louis Racine, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXIII, in-4°., et t. XI, in-12, partie historique.

(2) Ibid. Ce qui suit est un extrait de l'Histoire abrégée que nous venons de citer.

qui pourroient seuls, comme l'a dit saint Jérôme, tenir lieu de toutes les poésies lyriques des auteurs profanes, et où se font sentir tour à tour, à travers l'affoiblissement et le nuage épais des traductions, une douceur qui enchante, une grandeur qui étonne et qui ravit. Lorsqu'il se vit paisible possesseur du trône, il releva la pompe des solennités par la musique, par la poésie, par la danse, et donna l'exemple, quant à la pratique de ces différens arts; puisqu'il dansoit, jouoit des instrumens, et chantoit ses propres cantiques. Il établit quatre mille chantres qui s'accompagnoient eux-mêmes, avec des instrumens qu'il avoit fait faire pour eux (1). Quelquefois il composoit seul la musique de ses pseaumes; quelquefois aussi il chargeoit de cette composition les plus habiles de ses musiciens, parmi lesquels Asaph tenoit un des premiers rangs. Il ordonna que tous les lévites apprissent désormais à jouer des instrumens; et quels progrès ne durent pas faire, dans la musique, des hommes parmi

(1) I Paral. ch. 23, ℣. 5.

lesquels l'étude et la pratique de cet art se transmettoient des pères aux enfans?

Ainsi tout annonce, sous David, le règne de la musique et de la poésie chez les Hébreux. Elles fleurirent également sous Salomon. Rien de plus magnifique que les concerts exécutés dans le temple; soit pour les chœurs nombreux de musiciens de l'un et l'autre sexe; soit pour la quantité d'instrumens, lyres, cinnures, et autres, dont la matière étoit un métal composé d'or et d'argent (1). La cour même du monarque, lorsqu'il se livra tout entier au luxe et à la mollesse, étoit remplie de musiciens et de musiciennes. Amateur de la poésie autant que de la musique, il composa un nombre prodigieux d'ouvrages dans ce premier genre (2); et l'on a prétendu même que le recueil de ses maximes, dans ce que nous appelons le livre des *Proverbes*, étoit en vers.

Sous les plus saints rois de Juda, après le schisme des dix tribus, les cantiques, les hymnes, les concerts de voix et d'instru-

(1) Joseph. Antiq. Jud. l. VIII, ch. 2.
(2) Ibid.

mens furent toujours en usage pour le culte du Seigneur. Les troupes de Josaphat, marchant contre les Ammonites et les Moabites, font retentir les airs de cantiques de louanges en l'honneur du vrai Dieu. Les musiciens sont rangés à la tête des soldats, et toute l'armée, ne faisant qu'un chœur avec eux, chante le pseaume : *Louez le Seigneur, parce qu'il est bon; parce que sa miséricorde est éternelle* (1). En rentrant à Jérusalem, les vainqueurs vont au temple au son des harpes, des cithares et des trompettes (2).

Ezéchias composa lui-même un superbe cantique en actions de grâces de sa guérison miraculeuse (3). Celui de Judith n'offre pas moins de beautés et de naturel, avec encore plus d'élévation : mais nulle part, dans les livres saints, les richesses de la poésie des Hébreux ne se déploient avec plus de magnificence que dans les prophètes. C'est là surtout que se trouvent réunies la grandeur et

(1) Ps. 135.
(2) II Paral. ch. 20, ℣. 28.
(3) Isa. ch. 38, ℣. 9 et suiv.

la force dans les pensées, la véhémence et l'énergie dans le style, la vivacité et la noblesse dans les images, principalement celles que présente Isaïe, le touchant et le pathétique dans les sentimens, si bien rendus, en particulier, dans les lamentations de Jérémie, où tout pleure, tout gémit avec l'infortunée Jérusalem. On y admire également la justesse des allégories et des comparaisons, telles qu'on en remarque dans Ezéchiel (1) : témoin celle du crocodile, appliquée au roi d'Egypte, souverain du peuple dont cet animal infeste les bords (2), et celle du vaisseau sous l'emblème duquel le prophète prédit la chute de Tyr, cette ville devenue si puissante par le commerce (3).

Il seroit trop long, mon fils, d'entrer dans de plus grands détails (4), que ne comporte

---

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 549 et suivantes, ce qui a été dit sur Ezéchiel.

(2) Ezéch. ch. 29.

(3) Ibid. ch. 27.

(4) On peut consulter, à ce sujet, dans les Mém. de l'Acad., l'Histoire abrégée de la Poésie des Hébreux, par M. Racine le

pas la nature de ces Lettres. Nous nous bornerons, en terminant cet article, à observer combien a dû être magnifique la poésie des Hébreux, combien de genres de beautés elle a dû renfermer, puisqu'elle en conserve l'empreinte ineffaçable, malgré le long intervalle de temps, qui ne nous permet plus de saisir l'à-propos et le sens divers de certains passages qu'on ne pouvoit rendre littéralement et avec une sorte de contrainte, sans les défigurer (1).

---

fils, que nous avons citée plus haut. A la fin d'une Dissertation sur l'essence de la poésie, insérée dans ces Mémoires, (t. VI, in-4°., et t. VIII, in-12,) le même auteur nous a donné en vers une traduction d'un des cantiques d'Isaïe (ch. 14), par laquelle il nous rend sensible, autant qu'il a pu le faire, l'enthousiasme poétique dont ce prophète étoit rempli. On regrette toutefois de ne pas trouver dans cette traduction l'expression et la verve du grand Rousseau. Nous la renvoyons en note à la fin de cette Lettre, en invitant du moins à la comparer avec le texte.

(1) Voyez dans le t. VII, de la Bible,

Remarquons aussi que c'est parmi les Hébreux que la poésie a atteint le plus constamment son véritable but, par l'usage qu'ils en ont fait pour honorer la Divinité, pour chanter ses louanges, pour annoncer ses jugemens et ses promesses, pour mettre dans tout leur jour les vérités les plus propres à élever l'âme, à l'ennoblir, et à l'épurer; usage bien différent de celui qu'on en fait tous les jours, en y séparant l'utile de l'agréable, au lieu de les réunir, selon le beau précepte d'Horace (1), et en l'employant à orner les productions de la folie, de la licence, ou de l'impiété, à flatter nos passions, ou à les exciter dans les autres.

La musique, chez les Hébreux, avoit,

---

in-4°., en 17 vol., le Discours sur la poésie, et particulièrement sur celle des Hébreux (n. 12), dans lequel M. l'abbé Fleury, auteur de ce Discours, nous montre, par quelques passages, dont il nous donne la traduction littérale, ce que deviendroient dans notre langue, les odes de Pindare et celles d'Horace, si on les traduisoit littéralement.

(1) De Art. poet. v. 140.

en général, le même objet que la poésie, celui d'honorer l'Etre suprême. Comme elle, néanmoins, on l'accommodoit aux divers usages de la vie, et on ne la bornoit pas à relever l'éclat des cérémonies de religion. Il paroît que David avoit de la musique à ses repas (1). Salomon en fit ses délices dans l'intérieur de sa cour (2). Les Juifs avoient d'ailleurs des cantiques pour toutes sortes de sujets; ils en avoient pour les festins, pour les vendanges, pour les occasions de deuil et de tristesse, pour celles de réjouissances. On les employoit, dès le temps même des patriarches, pour faire honneur à ses hôtes, et en signe d'allégresse. Pourquoi, dit Laban à Jacob, qui l'avoit quitté sans le prévenir de son départ, pourquoi ne m'avez-vous pas averti que vous vouliez vous retirer, je vous aurois reconduit avec joie au chant des cantiques et au son des instrumens (3)?

Parmi les Hébreux, la danse entroit aussi

---

(1) Voyez l. II, des Rois, ch. 19, ℣. 33, 34 et 35.

(2) Eccl. ch. 2, ℣. 8.

(3) Gen. ch. 31, ℣. 27.

pour beaucoup dans les fêtes ou religieuses ou profanes. Ils avoient, dit Philon (1), d'anciennes poésies, de toutes espèces et de toutes mesures, que l'on chantoit devant l'autel; les unes en demeurant en repos, et les autres en dansant. Ce fut par des chants et par des danses que les Israélites rendirent grâces à Dieu, après le passage de la mer Rouge (2). Ils les mêlèrent dans le culte infidèle qu'ils rendirent au veau d'or (3); et le mot hébreu, employé par l'écrivain sacré dans ces deux passages, signifie proprement une danse qui se fait au son des instrumens. Ce fut à l'occasion d'une fête solennelle du Seigneur, célébrée tous les ans par des danses, que les Benjamites enlevèrent les filles des habitans de Silo (4). Les danses avoient lieu aussi dans les réjouissances, pour quelques victoires remportées sur l'ennemi, et dans d'autres occasions où l'on vouloit exprimer sa joie. La fille de

(1) Phil. de Vit. Contempl. ad fin.
(2) Exod. ch. 15, ℣. 20.
(3) Ibid. ch. 32, ℣. 18, 19.
(4) Juges, ch. 21, ℣. 19 et suiv.

Jephté vient au-devant de son père, en chantant et en dansant, pour se réjouir de sa victoire et de son retour (1). Les femmes qui sortent des villes d'Israël, pour aller à la rencontre de Saül, après que David eut terrassé Goliath, donnent les mêmes signes d'allégresse (2).

Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur la danse chez les Hébreux, puisqu'aussi-bien l'Ecriture ne nous dit rien qui en désigne les différentes sortes et les principaux caractères. Elle observe le même silence par rapport au chant qui accompagnoit leurs poésies, et au caractère de leur musique. Nous apprenons seulement de saint Clément d'Alexandrie (3), très-instruit, et très-curieux des anciens usages, que, dans leur musique pour le temple, ils suivoient communément la gravité du chant dorien, le plus propre à célébrer dignement la majesté du Seigneur, et par là

(1) Juges, ch. 11, ℣. 34.

(2) Liv. I des Rois, ch. 18, ℣. 6, et voyez ci-dessus, t. II, p. 252.

(3) Clem. Alex. Strom. l. VI.

même bien différent de cette musique si légère et si peu décente qu'on mêle aujourd'hui au culte divin.

A l'égard des instrumens (1), les Hébreux en avoient de bien des espèces qu'on peut réduire à trois classes. La première est celle des instrumens à cordes, tels que la lyre ancienne ou le kinnor à trois cordes : elle se touchoit avec l'archet, ou en la pinçant avec les doigts : son corps étoit une écaille de tortue, surmontée de deux bras, entre lesquels, au milieu d'une petite pièce de bois ou de métal qui les traversoit, les trois cordes étoient tendues de haut en bas; la cithare ancienne ou le hasor, qui étoit vraisemblablement l'instrument à dix cordes des Hébreux ; le nable ou nébel, à peu près de la figure de la harpe, et que les Septante traduisent ordinairement par psalterion, la Vulgate par *psalterium* ou *lyre :* on le touchoit comme les autres instrumens à cordes, ou avec l'archet, ou avec les doigts; quelquefois on se servoit des deux mains : peut-être aussi faisoit-on usage d'une verge de

(1) Voyez ci-dessus, t. II, p. 252.

métal, ou, pour épargner les cordes, d'une espèce de baguette, soit d'ivoire, soit de bois, ou tout simplement d'une plume; la symphonie, espèce de vielle; et plusieurs autres encore dont il seroit difficile d'assigner exactement les différences (1). La seconde classe est celle des instrumens à vent, c'est-à-dire, des diverses sortes de trompettes ou de flûtes, les unes simples et les autres composées, comme l'organum, qui étoit formé de plusieurs tuyaux de flûtes collés ensemble, dont on jouoit, en faisant passer successivement ces divers tuyaux le long de la lèvre d'en bas. La troisième est des diverses sortes de tambours, de cymbales, de sistres, etc. Le sistre étoit un instrument fort commun en Egypte, de figure ovale, ou en demi-cercle allongé en forme de baudrier, traversé par quelques verges de bronze, qui jouent dans des trous, où elles sont arrêtées par leurs têtes. On en

(1) Voyez pour un plus grand détail, dans la Bible, in-4°. en 17 vol. t. VII, la Dissertation sur les instrumens de musique des Hébreux.

joue en remuant le sistre, et par le même moyen, les verges de métal, qui font un bruit aigu et perçant.

Après nous être arrêtés, mon fils, avec assez d'étendue, sur la partie si intéressante des beaux-arts, relativement aux intervalles de temps qui se sont écoulés depuis la ruine de Troie jusqu'au règne de Cyrus, nous allons considérer, sous ces mêmes époques, l'état bien plus intéressant encore, de la philosophie, surtout chez les Grecs. Nous passerons de là au petit nombre d'objets que nous n'avons pu insérer dans cette Lettre, et qui nous restent à parcourir.

Traduction d'un Cantique d'Isaïe. Voyez ci-dessus, p. 109, *note* (4).

Le prophète, après avoir annoncé la délivrance des Juifs captifs à Babylone, et la punition de l'ennemi qui les a réduits en servitude, les fait tout à coup parler eux-mêmes, et leur met dans la bouche ce cantique, que, dans un transport de joie et d'étonnement, ils chantèrent depuis contre le roi de Babylone, et sur la ruine de son empire.

Comment est disparu ce maître impitoyable?
Et comment, du tribut dont nous fûmes chargés,
Sommes-nous soulagés?
Le Seigneur a brisé le sceptre redoutable,
Dont le poids accabloit les humains languissans,
Ce sceptre qui frappoit d'une plaie incurable
Les peuples gémissans.

Nos cris sont appaisés : la terre est en silence.
Le Seigneur a dompté ta barbare insolence,
Cruel et superbe tyran!
Les cèdres même du Liban
Se réjouissent de ta perte :
Il est mort, disent-ils! et depuis qu'il n'est plus,
Jamais de nos débris la montagne couverte
Ne nous a vus tomber par le feu abattus.

Ton aspect imprévu fit trembler les lieux sombres :
Tout l'enfer se troubla : les plus superbes ombres
Coururent pour te voir.
Les rois des nations, descendant de leur trône,
T'allèrent recevoir.
Toi-même, dirent-ils, ô roi de Babylone,
Toi-même, comme nous, te voilà donc percé!
Sur la poussière renversé,
Des vers tu deviens la pâture,
Et ton lit est la pourriture.

Comment es-tu tombé des cieux,
Astre brillant, fils de l'Aurore,
Tyran cruel, prince orgueilleux ?
La terre aujourd'hui te dévore :
Comment es-tu tombé des cieux,
Astre brillant, fils de l'Aurore ?

Dans ton cœur, tu disois : à Dieu même pareil,
J'établirai mon trône au-dessus du soleil ;
Et près de l'Aquilon, sur la montagne sainte,
J'irai m'asseoir sans crainte :
A mes pieds trembleront les humains éperdus :
Tu le disois ; et tu n'es plus.

Les passans qui verront ton cadavre paroître,
Diront, en se baissant pour te mieux reconnoître ;
Est-ce là ce mortel qui troubla l'Univers,
Qui laissa ses captifs soupirer dans les fers,
Qui perdit tant d'Etats, détruisit tant de villes ;
Qui, ravageant nos campagnes fertiles,
Les changeoit en déserts ?

Tous les rois de la terre ont de la sépulture
Obtenu le dernier honneur :
Toi seul, privé de ce bonheur,
En tous lieux rejeté, l'horreur de la nature,

Homicide d'un peuple à tes soins confié,
De ce peuple aujourd'hui tu te vois oublié.

Préparez à la mort ses enfans misérables ;
La race des méchans ne subsistera pas :
Courez à tous ses fils annoncer le trépas ;
Qu'ils périssent ; l'auteur de leurs jours déplorables
Les a couverts de son iniquité.
Frappez, faites sortir de leurs veines coupables
Le reste impur du sang, dont ils ont hérité.

LETTRE

LETTRE XXXVIII.

SUITE DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

De la Philosophie, principalement chez les Grecs.

Si, dans le sens le plus étendu, nous appliquons le mot de philosophie à la recherche des vrais principes, à l'étude des causes et des effets; la philosophie prend sa source dans la curiosité naturelle à l'homme, dans le désir qu'il a de connoître les choses qui l'intéressent, et qu'il ambitionne le plus de comprendre, par cela même souvent qu'il les comprend le moins, au moment où elles excitent le plus vivement son attention.

Sous ce rapport, la philosophie a dû naître dès l'instant où l'homme, ayant perdu la connoissance exacte de vérités primitives, a voulu dissiper les ténèbres dont il étoit environné, et percer les nuages qui lui déroboient la lumière. Aussi rencontre-t-on des scrutateurs profonds de la vérité, des

philosophes, chez toutes les nations, qui datent de la plus haute antiquité.

Des restes d'anciennes traditions les mettoient quelquefois sur la voie. Plus souvent aussi, en les négligeant, ils ne faisoient que s'éloigner davantage de cette vérité qu'ils cherchoient; tandis que, dans les grandes nations, la multitude conservoit plus fidélement, à certains égards, les premières notions qui lui avoient été transmises, et s'en formoit comme un corps de doctrine, qui valoit mieux, sur bien des articles, que toutes les discussions philosophiques, et que toutes les fables que les poëtes et les historiens mêloient à leurs récits (1). On peut avancer, sans trop de témérité, que parmi les philosophes eux-mêmes, les plus sages étoient ceux qui s'attachoient, avec le plus de soin, à renouer le fil des anciennes traditions, et à les donner pour base à leurs systèmes.

Nous avons vu quelles étoient les opinions diverses sur l'origine des choses, chez

(1) Voyez ci-dessus, t. I, p. 21 et suiv.

les Egyptiens (1), chez les Chaldéens (2), chez les Phéniciens (3); opinions qui attestent les égaremens de l'esprit humain, dans la personne de leurs philosophes et de leurs prêtres, à proportion qu'ils s'écartoient plus ou moins de cette source primitive, qui eût pu les ramener à la vérité. Les autres peuples avoient aussi leurs philosophes avec leurs systèmes et leurs fables. Les Perses, adorateurs du feu, avoient leurs Mages (4); les Indiens, leurs Brahmes (5), leurs Gymnosophistes, comme il s'en rencontroit chez les Ethiopiens. Les Celtes, les Gaulois avoient leurs Druides; les Scythes mêmes avoient leurs Sages. La plupart des anciens philosophes, fiers de leurs découvertes, les enveloppoient d'énigmes, de symboles, d'hiéroglyphes, pour les dérober au vulgaire. Ils avoient des fêtes mystérieuses, une double doctrine,

(1) Ci-dessus, t. I, p. 21, 22, 372 et suiv.

(2) Ibid. p. 452 et la suite.

(3) Ibid. p. 396 et suiv. 417, note (*b*).

(4) Ci-dess. t. I, p. 405 et s. t. II, p. 62.

(5) Ibid. t. I, p. 303.

l'une pour leurs adeptes, l'autre pour le peuple.

Les Grecs puisèrent chez les Egyptiens et les Phéniciens une partie de leurs mystères, et leurs prêtres y mettoient le même secret (1). Des hommes, ou formés à leur école, ou ne pensant que d'après eux-mêmes, se livrèrent de leur côté avec ardeur à la recherche de la vérité; les uns s'adonnèrent plus particulièrement à une philosophie spéculative, les autres à une philosophie morale. N'ayant pas la facilité de consulter un grand nombre de livres, et de se rendre savans à peu de frais, ils voyageoient pour s'instruire, et pour recueillir, non sans bien des peines et des fatigues, les connoissances répandues parmi les nations étrangères. De retour dans leur patrie, ils ne dispensoient qu'avec beaucoup de ménagemens et beaucoup d'art ce qui leur avoit coûté si cher à acquérir. Ils l'ornoient des charmes de la poésie; car les premiers poëtes ont presque tous été philosophes: ils le déguisoient sous des fables, et ne faisoient souvent qu'en ajouter de nouvelles à celles qu'on leur avoit

(1) Ci-dessus, t. II, p. 562 et suiv.

apprises. C'est ainsi, pour ne pas remonter plus haut, qu'Homère après avoir erré dans l'Asie mineure et en d'autres contrées plus éloignées, en rapporta une foule d'idées philosophiques, voilées pour la plupart sous des fictions ingénieuses, que son imagination brillante et féconde étendit et embellit encore.

A cette philosophie poétique et fabuleuse, qui ne présentoit au peuple qu'un sens littéral, auquel il s'attachoit, et qui renfermoit, pour les esprits plus relevés, un sens allégorique, à la faveur duquel on prétendoit quelquefois expliquer les choses physiques et la génération des êtres, succéda, ou plutôt se joignit par la suite une philosophie plus simple, plus pratique, et faite pour conduire d'une manière plus directe les hommes à la sagesse. C'est à cette époque qu'on peut placer les sept Sages de la Grèce, dont les noms ont varié dans différens auteurs. Quoiqu'on ait fait l'honneur à Périandre, tyran de Corinthe, de lui accorder parmi eux une place, dont il étoit si peu digne, et que nous ayons parlé de lui comme ayant été décoré de ce titre, nous croyons cepen-

dant devoir nous en tenir ici à la liste que nous ont donnée des sept Sages, Platon et Pausanias (1); ne fût-ce que parce qu'ils en ont retranché un monstre qui déshonoroit même la nature humaine, par ses cruautés et par ses vices. C'est déjà trop que des philosophes se soient trouvés réunis à sa table (2), et aient eu une liaison si intime avec lui. Tels sont, après tout, les noms de ces hommes célèbres, qui, à la même époque, ont mérité avec le plus de fondement le titre de sages; Thalès, de Milet; Pittacus, de Mitylène, capitale de l'île de Lesbos; Bias, de Priène, ville maritime d'Ionie, sur les confins de la Carie, dans l'Asie mineure; Solon, d'Athènes; Cléobule, de Linde, ville de l'île de Rhodes; Myson, de Chen, dans la Laconie, et Chilon, de Lacédémone.

Remplis d'estime les uns pour les autres, ils jouirent deux fois du plaisir de se trouver rassemblés dans un même lieu (3); une pre-

(1) Plat. in Protag. Pausan. l. X.
(2) Plut. in Conviv. Sept. Sap.
(3) Plut. in Solon.

mière fois à Delphes (1), où ils consacrèrent à Apollon, et gravèrent dans son temple ces maximes, qui passèrent ensuite de bouche en bouche, *connois-toi toi-même*, *rien de trop*, et d'autres semblables, chacun d'entre eux en ayant adopté une de préférence, dont il faisoit, en quelque sorte, sa devise et la règle de sa conduite; une autre fois chez Périandre, qui leur donna un banquet magnifique, assaisonné de tout ce que l'esprit du temps y pouvoit mettre de sel et d'agrément.

Rien ne leur avoit fait plus d'honneur que la manière dont ils s'étoient renvoyé tour à tour un trépied d'or, dont Plutarque raconte ainsi l'histoire (2) : Des habitans de Milet, se trouvant à Cos, île de la mer Égée, achetèrent, un jour, des pêcheurs de l'île, un coup de filet, avant qu'il fût tiré. Le filet étant hors de l'eau, on y trouva un trépied d'or, qu'Hélène, pour accomplir un ancien oracle, avoit jeté dans cet endroit en revenant de Troie. Une grande contestation

(1) Pausan. l. X.

(2) Plut. in Solon.

s'élève entre les pêcheurs et ces étrangers; les deux villes épousent la querelle, et elles alloient se faire une cruelle guerre, si la prêtresse d'Apollon ne leur eût ordonné par un oracle, de donner au plus sage le trépied d'or. On l'envoie à Thalès, ceux de Cos cédant de bon cœur à ce seul homme, ce qu'ils disputoient, à main armée, à tous les Milésiens ensemble. Thalès le renvoie à Bias, se reconnoissant moins sage que lui; Bias le renvoie à un autre, par le même motif; de manière que le trépied, après avoir passé de l'un à l'autre, revint, pour la seconde fois, à Thalès, qui le fit porter à Delphes, pour y être consacré à Apollon.

Selon Théophraste, et selon la tradition la plus commune, c'est à Bias qu'il fut envoyé d'abord, et qu'il revint après avoir passé de main en main. Celui-ci le fit déposer dans le temple de Delphes. Diogène Laërce (1) et Valère Maxime (2) prétendent qu'il fut adressé en dernier lieu à Solon, qui, rapportant à Dieu la sagesse, comme à son

(1) Diog. Laert. l. I, in Thalet.
(2) Val. Max. l. IV, c. 1.

principe, crut devoir le dédier à Apollon. On varie également sur le trépied; les uns mettant à la place une coupe que Crésus avoit fait faire pour le temple de Delphes, et les autres un gobelet destiné au plus sage par Bathyclès, célèbre sculpteur, de Magnésie.

Ce fut, dit-on, à cet événement remarquable que les sept Sages de la Grèce durent leur célébrité. Leur étude principale étoit l'homme et la manière de le gouverner. Ils cultivoient particulièrement cette partie de la morale qui traite de la politique (1); car cette dernière science tient à l'autre, et ne peut avoir de base solide qu'autant qu'elle repose sur les mêmes principes. Thalès fut le seul, au rapport de Plutarque (2), qui porta la spéculation au delà des choses d'usage. Tous les autres n'acquirent cette réputation de sagesse que par leur grande habitude dans la science qui a pour objet le gouvernement des Etats. C'est ici le lieu de vous faire connoître, mon fils, les principaux traits de leur vie, et leurs plus importantes maximes.

(1) Plut. in Solon.

(2) Ibid.

Thalès, dont nous avons déjà fait mention (1), et que Cicéron (2) appelle le premier des sept Sages de la Grèce, étoit originaire de Phénicie, et descendoit de Cadmus, fils d'Agénor (3). Né à Milet, où ses ancêtres s'étoient établis, il s'abandonna quelque temps au soin des affaires publiques, et s'y déroba ensuite, pour se livrer tout entier à l'étude de la nature. S'il sortoit de sa retraite, ce n'étoit que pour aller prendre un repas frugal chez Trasybule, son ami, qui devint tyran de Milet, et fut lui-même l'ami de Périandre, auquel il donna un conseil si digne de la tyrannie et des tyrans (4). Nous avons vu, dans la dernière Lettre, quelques-unes des découvertes de Thalès en géométrie et en astronomie. Il dut une partie de ses connoissances à l'Egypte où il séjourna long-temps, et où il reçut, de la part d'Amasis, les plus grandes marques d'estime; mais trop philosophe pour

(1) Ci-dessus, p. 11 et suiv.
(2) Cic. Quest. Acad. l. II.
(3) Diog. Laert. in Thalet.
(4) Voy. ci-dessus, t. IV, p. 145 et suiv.

être habile courtisan, il encourut la disgrace de ce prince, et retourna dans sa patrie. Une des découvertes qui le flattoit le plus, étoit celle qui concernoit la grandeur du diamètre du soleil comparé au cercle décrit par cet astre dans sa course annuelle. Il en étoit si jaloux, que Mandrète, de Priène, à qui il en avoit fait part, lui ayant demandé comment il pourroit reconnoître dignement le service qu'il venoit de lui rendre : J'en serai assez récompensé, lui dit Thalès, si vous faites honneur de ce que vous venez d'apprendre à celui auquel vous en êtes redevable (1) : tant il est vrai que, comme le dit Tacite (2), la dernière chose dont les gens mêmes les plus sages se dépouillent, c'est le désir de la gloire.

Thalès (3), en contemplant les astres, tomba un jour dans un fossé. Une vieille femme, qui fut témoin de sa chute, lui dit assez plaisamment : Comment connoîtriez-vous ce qui est dans le ciel, si vous ne voyez pas ce qui est à vos pieds ?

(1) Apul. Florid.
(2) Tacit. Hist. l. IV.
(3) Diog. Laert. in Thalet.

On n'est pas d'accord sur le genre de vie auquel il se fixa. Les uns disent qu'il épousa une femme dont on ignore le nom, et qui lui donna un fils. Les autres prétendent que sa vie entière s'écoula dans un célibat philosophique : ceux-ci racontent que sa mère le pressant de se marier, il lui répondit qu'il n'étoit pas encore temps, et qu'après un certain nombre d'années et de nouvelles instances, il finit par lui dire qu'il n'étoit plus temps.

Thalès fut, dit-on, le premier qui chercha l'origine des vents, la matière des foudres, ce qui forme les éclairs et le tonnerre.

Voulant remonter jusqu'aux premières causes des êtres, il leur donna l'eau pour principe, parce qu'il s'étoit représenté l'état primitif des choses sous la forme d'une onde agitée. Pour en offrir une preuve plus raisonnée, et qui fait bien voir, dit l'abbé Batteux (1), que l'étude des causes étoit encore dans son enfance, il supposoit que le principe de production devoit être le même que

(1) Histoire des Causes premières, p. 205.

celui de nutrition : or, disoit-il, c'est l'humidité qui nourrit les plantes, les animaux, et même les astres; la sécheresse au contraire et le feu les consume et les détruit. Ainsi raisonnoit le Sage de Milet; tandis qu'un certain nombre d'années après, Héraclite, d'Ephèse (1), voyant la nature vivifiée et nourrie par la chaleur, qui fait fermenter toutes choses, prétendoit que le feu étoit l'unique élément de tous les êtres. Le système de Thalès, à l'égard de l'eau, considérée comme principe, étoit celui que Strabon (2) attribue aux philosophes indiens sur l'origine du monde. Ils s'imaginoient, sans doute, que l'eau, simple et homogène dans toutes ses parties, pouvoit recevoir une infinité de formes différentes, et par là devenir la matière des corps les plus opposés, tels que sont l'eau et le feu. Ils reconnoissoient, au reste, un Dieu qui avoit produit ce monde et qui le gouvernoit, et se répandoit dans toutes ses parties. Quant au philosophe

(1) Cic. de Nat. Deor. l. III, n. 1, et Diog. Laert. l. IX, in Heracl.

(2) Strab. l. XV, p. 490.

dont nous parlons, comme il établissoit, au rapport de Diogène Laërce, par l'un de ses apophthegmes, un principe éternel et incréé, n'ayant ni commencement ni fin, qu'il appeloit Dieu, c'est une grande question, de savoir s'il avoit voulu dire que l'eau étoit ce principe incréé, ou si, comme le dit Cicéron (1), il admettoit sous le nom de Dieu, une intelligence par qui tout est formé de l'eau. Cicéron semble en effet être tombé en contradiction avec lui-même, lorsqu'il dit, un peu plus bas (2), qu'Anaxagore, postérieur à Thalès, fut l'auteur de cette opinion, que le système et l'arrangement de cet Univers sont dus à la puissance et à la sagesse d'un esprit infini; par où il fait entendre que Thalès et les philosophes qui sont venus après lui jusqu'à Anaxagore, n'ont pas eu la même croyance (3).

---

(1) Cic. de Nat. Deor. l. I, n. 10.

(2) Ibid. n. 11.

(3) M. l'abbé d'Olivet, dans sa Théologie des Philosophes, Ier. vol. de sa traduction de Cicéron; de Nat. Deor., tâche de le venger de la contradiction qu'on lui impute sur ce sujet.

Platon confirme ce sentiment (1) qu'ont suivi d'autres auteurs profanes, et plusieurs pères de l'Eglise, tels que Tertullien (2), saint Clément, d'Alexandrie (3), et saint Augustin (4). Si toutefois, comme d'autres autorités pourroient nous le faire présumer, Thalès admettoit une intelligence, il la croyoit répandue dans tout l'Univers, et supposoit que Dieu ou l'intelligence divine pénétroit tous les êtres particuliers : selon lui, tout étoit plein de Dieux (5). Les effets merveilleux de l'aimant et de l'ambre, qui attirent certains corps, lui faisoient supposer qu'il n'y avoit rien, dans toute la nature,

---

Thalès vouloit parler, dit-il, d'une intelligence, qui ne faisant qu'un avec la matière, en dirigeoit les mouvemens; au lieu qu'Anaxagore l'entendoit d'une intelligence absolument distincte et séparée de la matière.

(1) Plat. in Phædr.

(2) Tertull. de Animâ.

(3) Clem. Alex. Strom. l. II, p. 364.

(4) Aug. de Civit. Dei, l. II, c. 2.

(5) Aristot. de Animâ, l. II, c. 5. Cic. de Legib. l. II.

qui n'eût une ame (1); mais, si l'on en croit ce que Plutarque fait dire à Anacharsis sur l'opinion du Sage de Milet, cette ame, qu'il donnoit plus spécialement encore aux plus grandes et aux principales parties du monde, « n'étoit qu'un instrument entre les mains de Dieu, qui la faisoit mouvoir et la gouvernoit à son gré, de la même manière que le corps est l'instrument de l'ame, et que, dans les divers mouvemens du corps, si les uns sont purement mécaniques, la plupart et les plus beaux sont commandés par l'ame (2) ».

Ces opinions de Thalès se concilieroient très-bien avec les réponses que Diogène Laërce lui fait faire. Quelqu'un lui demanda un jour si nous pouvions cacher nos actions aux Dieux. Nos pensées même les plus secrètes, répondit-il, ne sauroient leur être inconnues. Un homme justement accusé d'adultère lui ayant demandé s'il lui étoit permis de se justifier par serment : Le par-

(1) Diog. Laert. in Thalet.
(2) Plut. in Conviv.

jure, repartit Thalès, en se moquant, est-il un plus grand crime que l'adultère?

A diverses questions soumises aux lumières des sept Sages dans le fameux banquet donné par Périandre (1), et qui avoient été proposées d'abord par Amasis, roi d'Egypte, au roi d'Ethiopie, Thalès répondit en ces termes: Qu'y a-t-il, demandoit Amasis, de plus ancien? Dieu, disoit Thalès; car il est éternel. De plus grand? L'espace; il contient tout. De plus beau? Le monde, parce qu'il est l'ouvrage de Dieu; ou, comme le rapporte Plutarque, parce que tout ce qui est dans l'ordre fait partie du monde. De plus sage? Le temps; puisqu'il découvre les choses les plus cachées. De plus commun? L'espérance; elle reste à ceux mêmes qui n'ont rien. De plus utile? La vertu; elle fait bien user de tout. De plus nuisible? Le vice; il corrompt tout par sa présence. De plus fort? La nécessité; elle maîtrise tout. De plus facile? Ce qui est selon la na-

(1) Plut. in Conviv. et Diog. Laert. in Thalet.

ture (1); on se lasse souvent du plaisir même.

Thalès avoit coutume de rendre graces aux Dieux de trois choses, d'être né raisonnable plutôt que bête; homme plutôt que femme; Grec plutôt que Barbare.

Il jugeoit que rien n'est plus difficile que de se bien connoître, ce qui lui avoit fait prendre pour devise cette maxime que nous avons citée plus haut : CONNOIS-TOI TOI-MÊME. Il disoit que la plus excellente méthode pour bien vivre et se conduire avec justice, étoit de ne pas faire ce que nous blâmons dans les autres; qu'on devoit se souvenir également de ses amis présens et absens; qu'il falloit assister son père et sa mère, pour pouvoir attendre la même chose de ses enfans. Il faisoit consister le véritable bonheur à jouir de la santé du corps, à avoir un bien raisonnable, et à ne pas permettre que sa vie s'écoulât dans la mollesse et dans l'ignorance. Parler beaucoup, n'est pas, disoit-il, une marque d'esprit.

---

(1) Et la raison en fait partie, a dit très-bien un auteur anglais.

Nous lui devons aussi ce mot rempli de sens, et qui est une si belle leçon pour les princes : « Un tyran qui veut commander à » des esclaves, plutôt qu'à des hommes, » ressemble à un laboureur qui aimeroit » mieux voir son champ couvert de passe- » reaux et de sauterelles, que d'orge et de » froment (1) ».

C'étoit, au rapport d'Hérodote (2), un bruit répandu parmi les Grecs, que lorsque Crésus voulut passer l'Halys pour aller à la rencontre de Cyrus, Thalès lui en fournit les moyens, en partageant, à la faveur d'un canal qu'il fit creuser, le fleuve en deux bras, et en le rendant par là guéable dans l'un et dans l'autre. Quoique cette espèce de tradition ait été adoptée ensuite par une foule d'écrivains, Hérodote pense néanmoins que Cyrus, étant arrivé sur les bords de l'Halys, n'eut besoin que de faire passer son armée sur les ponts qu'il y trouva.

Diogène Laërce (3), qui rapporte sur ce

(1) Plut. in Conviv.
(2) Herodot. l. I, c. 75.
(3) Diog. Laert. in Thalet.

sujet le sentiment le plus accrédité, fait aussi honneur à Thalès d'un conseil qui sauva sa patrie. Prévoyant l'issue de la guerre qui s'allumoit entre les deux rois, il détourna les Milésiens de se liguer avec les Lydiens contre les Perses, ce qui engagea Cyrus, vainqueur des Lydiens, à recevoir Milet dans son alliance, et à la laisser jouir de sa liberté. Mais c'est encore, pour quelques littérateurs (1), un point de critique, de décider si Thalès a vécu en effet jusqu'au temps de Cyrus; ce qui peut néanmoins s'accorder avec la chronologie que nous avons suivie.

On varie sur l'âge auquel ce philosophe mourut, et sur le genre de sa mort (2), qu'on peut placer vers la quatre-vingt-douzième année de sa vie, dans la cinquante-huitième olympiade. Diogène Laërce raconte qu'assistant un jour aux combats gymniques, la très-grande chaleur, et l'altération excessive

(1) Voyez Mém. de l'Acad. des Inscr. t. X, in-4°., et t. XIV, in-12. Recherches sur Thalès, par M. l'abbé de Canaye.

(2) Diog. Laert. in Thalet.

qu'elle lui fit éprouver, jointe aux infirmités de l'âge, furent la cause de sa mort; et toutefois par une lettre d'Anaximène à Pythagore (1), elle est attribuée à la chute que fit le Sage de Milet en observant les astres.

Thalès fut le fondateur de la secte appelée *Ionienne*, à cause de la province de l'Asie mineure où il étoit né.

Si, comme nous venons de le voir, il règne tant d'incertitude sur de certains faits, combien n'en doit-il pas régner davantage sur les opinions; et quel fond devons-nous faire sur ce qu'on nous a transmis relativement aux systèmes et aux principaux dogmes des sages de la Grèce, et des philosophes qui sont venus après eux, quand ces dogmes ne sont appuyés que sur quelques fragmens isolés, et que, pris dans leur ensemble, ils ne nous sont pas garantis par des détails suffisans tirés de leurs propres écrits? Chacun de ceux qui les ont fait parler, interprétant leurs sentimens selon ses vues, il n'est que trop aisé, en pareil cas, de donner ses

(1) Diog. Laert. in Thalet. Epist. Anaxim. ad Pythag.

propres opinions pour les leurs, à travers l'intervalle qui les sépare de nous, et de leur faire dire ce qu'on pense qu'ils ont voulu dire, ou ce que peut-être on auroit dit à leur place.

Nous avons observé avec Plutarque, que parmi les sept Sages, Thalès fut le seul qui s'éleva par ses spéculations, au delà des choses d'un usage ordinaire.

Pittacus, de Mytilène, que nous avons déjà fait connoître par ses vertus, par plusieurs de ses maximes, et par l'hommage que lui rendirent ses concitoyens (1), paroît avoir été si éloigné d'usurper sur eux la souveraine puissance, que dans un entretien où l'on parloit devant lui du naturel des animaux, il disoit un jour, que le plus méchant des animaux sauvages étoit le tyran, et des animaux domestiques le flatteur (2). Contraint, dans un âge déjà avancé, d'accepter la souveraineté, qu'il déposa dès qu'il eut rétabli l'ordre au sein de sa patrie, il s'écria dans le moment de son élévation : « Qu'il

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 152 et suiv.

(2) Plut. in Conviv.

« est à charge d'être vertueux » ! Le beau fardeau cependant que celui de la vertu, dès qu'elle nous sert à faire le bonheur des autres ; et quelque pesant qu'il puisse être, qu'il est doux de le porter !

A une question qui lui fut faite sur le meilleur des gouvernemens populaires, il répondit : « C'est celui qui permet aux bons, » et non aux méchans, de gouverner ».

Une de ses maximes étoit, que pour réussir dans les affaires importantes, il falloit méditer à loisir, et exécuter promptement ce qu'on avoit projeté.

Pittacus se montra toujours l'homme le plus désintéressé. Crésus lui ayant envoyé une somme considérable dans sa retraite, il répondit froidement : « Je suis plus riche » de moitié que je ne voudrois ; car mon » frère est mort sans enfans, et sa succession » me revient (1) ».

Il mourut la troisième année de la cinquante-deuxième olympiade (2), et la soixante-dixième de son âge.

---

(1) Diog. Laert. in Vit. Pittaci.

(2) 570 ans avant J. C.

Bias, de Prière, contemporain de Pittacus, semble avoir surpassé tous les autres dans ce qui forme le vrai sage, c'est-à-dire, l'habitude de la sagesse, et la pratique de toutes les vertus qu'elle renferme : aussi jouissoit-il de la plus haute considération. On prétend, avons-nous dit, qu'il fut le premier à qui l'on eût fait hommage du trépied dont nous avons rapporté l'histoire. Amasis conçut pour lui une estime toute particulière. L'adresse d'une lettre qu'il lui écrivoit portoit ces mots : *Amasis, roi d'Egypte, le plus sage des Grecs.*

Ce prince lui ayant envoyé une victime, en lui faisant dire d'en couper ce qu'il y avoit de meilleur et de plus mauvais, et de le lui renvoyer, Bias en ôta la langue qu'il lui fit porter (1).

Ce fut au sage de Prière qu'Amasis s'adressa de préférence pour avoir la solution d'une question que lui avoit proposée le roi d'Ethiopie ; ce qui n'emportoit pas moins que la cession que ce roi consentoit à lui

(1) Plut. in Conviv.

faire

faire de plusieurs villes et bourgs de son royaume, si elle étoit résolue d'une manière satisfaisante, ou la perte pour Amasis de tout le pays d'Eléphantine, si elle ne l'étoit pas. La question du roi d'Ethiopie, toujours vaincu jusqu'alors dans ce genre de combat, ne présentoit guère qu'une puérilité. Il s'agissoit de boire toute la mer. « Qu'Amasis écrive au monarque, dit Bias à celui qui devoit se charger de sa réponse, d'arrêter tous les fleuves qui se jettent dans la mer, jusqu'à ce que le roi d'Egypte l'ait bue telle qu'elle est actuellement; car c'est ainsi qu'il faut entendre ce qui est proposé, et non de ce qu'elle sera dans la suite ».

Chilon, l'un des sages, prit la parole, et s'adressant au député : « Mon cher Niloxène, lui dit-il en riant, avant que la mer soit desséchée, hâtez-vous d'aller retrouver votre roi, et dites-lui de songer aux moyens, non pas d'avaler toute cette onde amère; mais de rendre son gouvernement doux et agréable à ses sujets. C'est une science que Bias possède parfaitement, et que personne ne peut enseigner mieux que lui. Si Amasis veut l'écouter, il n'aura plus besoin de son

bassin d'or pour contenir les Egyptiens (1); et sa naissance fût-elle encore mille fois plus basse, ils le respecteront, et chériront sa douceur et son humanité ».

Les questions d'Amasis au roi d'Ethiopie étoient plus ingénieuses et bien plus dignes d'attention que ne l'étoit la sienne; aussi avons-nous vu plus haut (2) la solution qu'y donna Thalès.

Je me suis arrêté quelques instans à ces questions, non-seulement parce que Bias s'y trouve particulièrement intéressé, mais parce qu'elles nous donnent une juste idée de ces sortes de défis que se faisoient les rois entre eux, et de ce qui étoit même l'objet de l'entretien des sages, comme on peut le voir plus au long dans Plutarque (3). Il falloit que l'usage en fût répandu depuis long-temps, puisque, dès le règne de Salomon, la reine de Saba, voulant juger par elle-même de la sagesse de ce prince, vint des parties méridionales de l'Arabie, lui pro-

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 380.
(2) Ci-dessus, p. 137.
(3) Plut. in Conviv.

poser de pareilles questions très-difficiles à résoudre, et auxquelles il satisfit de manière à exciter son étonnement et son admiration (1).

Bias jouissant d'une fortune considérable, n'en fit usage que pour voler au secours des infortunés. Des pirates ayant enlevé de jeunes Messéniennes, vinrent les vendre à Priène. Bias les acheta. Il les retira chez lui, les nourrit comme ses propres enfans, leur fit des présens à toutes, et les renvoya à leurs parens (2).

Il ne fit pas un moins digne usage de ses talens : excellent orateur, plein de force et d'énergie, il employa toute son éloquence à défendre l'innocence opprimée, et à faire triompher la vérité. Il n'entreprenoit aucune cause qui ne lui parût juste, ce qui faisoit dire, en parlant de certaines affaires qu'il sembloit très-raisonnable de soutenir : C'est une cause dont Bias se chargeroit.

Il se trouva un jour obligé de juger un

(1) III Reg. c. 10. II Paral. c. 9, et ci-dessus, t. III, p. 390.

(2) Diog. Laert. Vit. Biant.

de ses amis qui devoit être puni de mort. Avant que de prononcer l'arrêt, il versa des larmes en présence de tout le sénat. Pourquoi pleurez-vous, lui dit quelqu'un, puisqu'il ne tient qu'à vous de condamner ou d'absoudre? Je pleure, répondit Bias, parce que la nature m'oblige d'avoir compassion des malheureux, et que la loi m'ordonne de n'avoir point d'égard au mouvement de la nature.

Ce sage cultivoit la poésie, mais toujours dans la vue de se rendre utile à ses semblables : il composa environ deux mille vers pour leur apprendre la manière dont chacun pouvoit vivre heureux.

Jamais il ne compta au nombre des vrais biens tout ce qui ne dépend que de la fortune ; regardant les richesses comme des amusemens dont il est aisé de se passer, ou comme des amorces trompeuses qui ne servent que trop souvent à détourner les hommes de la vertu. S'étant trouvé à Priène lors de la prise de cette malheureuse ville, et ses citoyens emportant avec eux dans leur fuite tout ce qu'ils pouvoient sauver du pillage, quelqu'un lui demanda pourquoi il restoit si

tranquille, et ne faisoit pas comme les autres? « Je le fais, répondit Bias, car je porte tout mon bien avec moi ».

« Tandis que vous êtes jeune, disoit-il, travaillez à acquérir la sagesse; car c'est le seul bien réel, et dont la possession soit assurée ».

« Etudiez à loisir ceux que vous voulez mettre au nombre de vos amis : qu'ils soient tels que vous n'ayez pas à rougir du choix que vous en aurez fait, et considérez leur vie comme faisant partie de votre propre gloire ».

« Les honnêtes gens sont très-rares. Les méchans et les fous sont en nombre infini ». C'étoit alors comme aujourd'hui; avec cette différence peut-être que les plus méchans et les plus fous parmi nous, sont ceux auxquels nous voulons bien supposer le plus d'esprit ».

« Ne vous pressez pas de parler : c'est une marque de folie ».

« Aimez la prudence, et n'oubliez pas que rien n'est plus opposé aux conseils qu'elle nous donne, que la précipitation et la colère ».

« C'est une maladie d'esprit que de souhaiter des choses impossibles; comme c'est

une maladie du cœur de ne pas se souvenir de la peine des autres ».

« Parlez des dieux d'une manière digne d'eux ; et rapportez-leur tout le bien que vous aurez fait ».

« Avoir un corps robuste et bien constitué, c'est un don de la nature ; mais c'est une qualité de l'ame et l'effet de la sagesse qu'on a acquise, que de pouvoir donner d'utiles conseils à sa patrie ».

« Vivez toujours comme pouvant vivre long-temps, et comme pouvant aussi mourir à tout instant ».

Qu'y a-t-il de plus difficile, lui demandoit-on ? « De supporter avec courage le renversement de sa fortune ».

Bias étoit un jour dans un vaisseau avec quelques passagers dont les propos avoient dévoilé l'impiété : il s'éleva tout à coup une tempête si furieuse, que le vaisseau couroit risque d'être submergé. Ces impies, voyant la mort de si près, invoquoient les dieux. « Taisez-vous, leur dit Bias, de peur qu'ils ne s'aperçoivent que vous êtes ici ».

Une autre fois, un impie lui demanda quel étoit le culte qu'on devoit rendre aux

dieux ? Bias ne répondit rien. L'impie le pressa de lui dire la raison de son silence. « C'est, répondit Bias, parce que tu me demandes des choses qui ne te regardent pas ».

La mort de Bias fut aussi belle que sa vie. Quoique d'un âge très-avancé, il s'étoit chargé de défendre la cause d'un de ses amis. Il le fit avec toute la chaleur de l'amitié, et toute la véhémence que lui inspiroit le désir de faire triompher le bon droit. Ayant terminé son discours, il repose sa tête sur le sein de son petit-fils, pendant que sa partie adverse exposoit ses raisons. Les juges prononcent en faveur du sage ; l'assemblée se lève ; Bias reste sans mouvement : il avoit rendu l'esprit dans cette attitude. La ville lui fit de magnifiques obsèques ; et l'on grava cette inscription sur son tombeau : « Ce marbre couvre Bias, de Priène, l'ornement de l'Ionie, et l'honneur de sa patrie ».

Sa mémoire fut dans une si grande vénération, qu'on lui dédia un temple où ceux de Priène lui rendoient un culte solennel.

Nous nous sommes assez étendus ailleurs

sur Solon (1), pour qu'il ne nous reste ici rien de plus à dire à son sujet.

Cléobule (2), qui vivoit de son temps, et qui paroît avoir été lié étroitement avec lui, joignoit tous les avantages du corps à toutes les qualités les plus essentielles de l'ame. Il voyagea en Egypte, selon la coutume de ce temps-là, pour y puiser les principes de la philosophie. Il avoit emprunté des Egyptiens l'usage de proposer et d'expliquer des énigmes, et il composa, dit-on, aux environs de trois mille vers, qui renfermoient une quantité de sentences énigmatiques.

Une de ses énigmes est celle-ci : « Je suis » père de douze fils, dont chacun a trente » filles, mais bien différentes en beauté : » les unes ont le visage blanc, les autres noir. » Elles sont toutes immortelles ; et elles » meurent tous les jours ». Ce qui signifioit l'année, les mois et les jours ; mais ce qui se trouve peu exact dans notre langue par la différence des genres, et ce qui ne convient

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 53 et la suite.

(2) Diog. Laert. in Cleob.

pas non plus à notre manière de compter les jours dont chaque mois est composé.

Le sage de Linde avoit une fille, nommée Cléobuline, quelquefois aussi Eumétis (1), célèbre par son esprit, et qui se plaisoit à proposer des énigmes, à l'exemple de son père. Elle faisoit les délices de Cléobule, tempéroit par sa douceur ce que le caractère de celui-ci avoit de trop ardent, et se distinguoit surtout par son ton de modestie et de décence, par ses soins prévenans envers les étrangers, et à l'égard de tous par son affabilité et sa bienfaisance.

Cléobule fut heureux père, heureux époux, heureux citoyen, heureux en lui-même par sa sagesse. Ses maximes pour la plupart renfermoient un grand sens.

« Le peuple le plus sage, disoit-il (2), est celui qui craint le blâme, encore plus que la loi : la maison la mieux réglée, celle dont le maître est plus aimé encore qu'il n'est craint ».

Il vouloit qu'un roi connût assez les

(1) Plut. in Conviv. Athen. l. X.
(2) Plut. in Conviv.

hommes, pour savoir se défier de tous ceux qui l'approchent.

Il vouloit encore que, pour bannir l'extrême folie qui règne dans tous les états de la société civile, on obligeât chaque citoyen à vivre selon sa condition.

Il n'y avoit rien, selon lui (1), de si commun dans le monde, que l'ignorance et les grands parleurs.

« Parlez peu, disoit Cléobule, et écoutez beaucoup. Ne dites jamais de mal de personne. Conseillez toujours ce que vous croirez le plus raisonnable. Donnez à votre corps tout l'exercice dont il a besoin. Ne vous abandonnez point à la volupté. Ne faites rien par violence. Elevez avec soin vos enfans. Faites cesser les inimitiés.

» Appliquez-vous à avoir toujours des sentimens nobles et élevés. Ne soyez ni ingrat, ni infidèle. Faites du bien à vos amis et à vos ennemis : vous vous attacherez plus étroitement les uns, et peut-être gagnerez-vous les autres.

» Soutenez avec courage les vicissitudes

(1) Diog. Laert. in Cleob.

de la fortune. Si elle vous rit, ne vous en orgueillissez pas; ne vous laissez point abattre, si elle vous devient contraire ». Ces deux grands principes de modération sont d'une utilité constante pour la plupart des hommes; et Sophocle devoit en faire naître un jour ce que la tragédie a de plus propre à émouvoir.

« Mariez-vous selon votre condition; car si vous épousez une femme d'une condition plus relevée que ne l'est la vôtre, vous aurez autant de maîtres qu'elle aura de parens.

» Ne flattez, ni ne grondez votre femme devant les étrangers, l'un étant une petitesse, et l'autre une indiscrétion.

» Avant que de sortir de votre maison, songez toujours à ce que vous allez faire; et dès que vous serez rentré, examinez-vous, et repassez devant votre esprit ce que vous aurez fait ».

On devoit avoir, selon ce philosophe, un soin tout particulier des filles, et ne les marier, quoique filles encore par la jeunesse, que lorsqu'elles étoient femmes par la conduite et par la raison.

Cléobule mourut à l'âge de soixante-qua-

torze ans, fut regretté des Lindiens, qui exprimèrent la douleur qu'ils ressentoient de sa perte, par l'inscription qu'ils firent graver sur son tombeau.

Myson (1), autre sage du même temps, né dans la Laconie, paroît avoir renoncé de bonne heure aux distinctions flatteuses que son père, qui étoit tyran de Chen, auroit pu lui procurer. La retraite avoit pour lui les attraits qu'elle aura toujours pour le vrai sage. Le goût de l'agriculture, les amusemens champêtres s'y mêloient aux douceurs de la liberté, aux plaisirs de la réflexion, et aux charmes de l'étude. Anacharsis, à qui la Pythie avoit donné la plus haute idée de la sagesse de Myson, fut le visiter dans le village qu'il avoit choisi pour sa demeure. Il y trouva le philosophe raccommodant, au milieu de l'été, une charrue de ses propres mains. O Myson, lui dit Anacharsis; est-ce donc ici la saison du labourage? « Non, répondit le sage; mais bien celle de s'y préparer ». La douceur qu'on trouve à converser avec soi-même, doit, comme

(1) Diog. Laert. in Mys.

tout autre plaisir, avoir ses bornes. Peut-être avoit-elle trop entraîné Myson, auquel on reprochoit un peu de misanthropie, défaut réel dans un sage qui ne fait cas de la philosophie qu'autant qu'elle lui fait chérir davantage ses semblables, et qu'elle lui sert à se rendre plus utile aux autres hommes.

On l'entendit un jour rire seul dans un lieu écarté. Celui qui le surprit dans cet accès de gaieté, lui ayant demandé pourquoi il rioit, n'ayant personne auprès de lui? C'est précisément pour cela, répondit-il.

Myson avoit pour maxime, que ce n'est point par les mots qu'on doit juger des choses; mais que c'est par les choses qu'on doit apprécier la valeur des mots : maxime qui, bien appliquée, nous éclaireroit sur une foule de fausses opinions, et nous guériroit de bien des préjugés dangereux, à commencer par ceux de nos philosophes modernes, puisque, comme l'a si bien dit celui de Genève : « Je ne sache aucun état où l'on en ait tant».

Des sept Sages de la Grèce, la Laconie en renfermoit deux, Myson, dont nous ve-

nons de faire mention, et Chilon (1), qui étoit de Sparte même, et dont il nous reste à parler. Quelque mérite qu'il pût avoir aux yeux de ses concitoyens, quoiqu'il eût été de plus l'hôte et l'ami de Solon, ce qui devenoit une sorte de mérite, et ce qui réellement en supposoit, il ne fut mis au nombre des éphores que dans un âge très-avancé, environ vers la cinquante-cinquième olympiade, n'ayant eu, sans doute, d'autre recommandation que sa vertu.

560 ans avant J. C.

Chilon étoit court et fort serré dans ses discours. Sa manière de s'énoncer passa en proverbe, et l'on appela par la suite les réponses courtes et précises, *des réponses chiloniennes*. Il disoit qu'il n'appartient qu'aux femmes d'user de menaces; qu'on ne doit pas se permettre de parler avant d'avoir réfléchi; qu'en tout temps il faut savoir retenir sa langue, et principalement dans un festin; qu'on ne doit parler mal de qui que ce soit, pas même de ceux qui sont morts.

C'est à lui qu'on est redevable de cette

(1) Diog. Laert. in Chilone.

maxime : « Dans la plupart des affaires de la vie, il faut se hâter lentement ».

Il disoit aussi qu'il ne falloit pas souhaiter ce qui est trop au-dessus de nous ; que celui qui répondoit pour un autre ne manquoit jamais de perdre.

Chilon vouloit qu'on respectât la vieillesse ; qu'on surmontât avec soin la colère ; qu'on se défiât toujours de soi-même, et qu'on veillât continuellement sur soi ; que l'on apprît à bien gouverner sa maison ; qu'on courût bien plus promptement vers ses amis dans la mauvaise fortune que dans la bonne ; que l'on choisît plutôt de souffrir un dommage que de faire un gain illégitime, l'un ne devant nous causer qu'un regret d'un moment, et l'autre un éternel repentir.

Il mettoit au nombre des choses difficiles, quoiqu'elles soient d'ailleurs de la plus grande importance, de garder un secret, de savoir supporter les injures, et de bien employer son temps.

« On éprouve l'or avec une pierre de touche, disoit-il ; et c'est l'or qui éprouve le cœur des hommes ».

« Esope lui demanda un jour à quoi s'occu-

poit Jupiter? « A abaisser, répondit Chilon, ceux qui s'élèvent, et à élever ceux qui s'abaissent (1) ».

« Pour être un grand prince et aspirer à la véritable gloire, il falloit, selon lui, avoir pour objet, non ce qui est périssable, mais ce qui est immortel (2) ».

» La meilleure démocratie, disoit-il, est celle où l'on écoute beaucoup les lois, et fort peu les orateurs ». Encore faudroit-il, pour que cette démocratie fût la meilleure, que les lois y fussent vraiment sages; et ce sont trop souvent les orateurs les plus emportés et les moins sages qui les dictent.

» La maison la mieux réglée, disoit encore Chilon, est celle qui ressemble le plus

---

(1) La plupart des écrivains prêtent la question à Chilon et la réponse à Esope. Le passage de Diogène Laërce (in Chil.) paroît susceptible de ces deux interprétations. On préfère ici de mettre la réponse dans la bouche de Chilon, parce que Diogène ne fait que recueillir au même endroit les sentences du Sage de Lacédémone.

(2) Plut. in Conviv.

à une ville gouvernée par un roi ». Il rappeloit, à ce sujet, le mot de Lycurgue adressé à un citoyen qui lui conseilloit d'établir la démocratie à Lacédémone : « Commence par l'établir dans ta maison ».

Mais si le sage Chilon prisoit beaucoup, pour le bonheur des peuples, la royauté appuyée sur de justes fondemens, il détestoit tout pouvoir usurpé.

Périandre ayant désiré de l'attirer à Corinthe, et de profiter de ses conseils pour se maintenir dans la souveraineté dont son père s'étoit emparé, Chilon lui fit cette réponse (1) : « Vous voulez m'engager dans des troubles de guerre et m'exiler loin de mon pays, comme si cela devoit vous faire vivre en sûreté. Quant à moi, je ne vois rien de moins assuré que la grandeur des rois; et je regarde comme très-fortuné un tyran qui a le bonheur de mourir dans son lit ».

Etant invité au banquet de Périandre avec les autres sages, et le repas devant être plus nombreux encore, il ne voulut accepter, qu'après qu'on lui eut nommé tous les con-

(1) Diog. Laert. in Chilone.

vives. Il disoit que quand on est sur mer, ou dans un camp, il faut nécessairement supporter la compagnie de ceux qui s'y trouvent avec nous, quelque fâcheuse qu'elle soit; mais que, dans un festin, il n'est pas d'un homme sensé de se mêler indifféremment avec toutes sortes de personnes (1).

Chilon attachoit quelque importance à la divination, et se mêloit lui-même de cet art si trompeur. On raconte à ce sujet un trait qui, si l'on devoit y ajouter foi, suffiroit pour décréditer sa sagesse (2). Hippocrate, père de Pisistrate, offrant, aux jeux olympiques, un sacrifice; l'eau qui étoit dans les chaudières où l'on avoit mis la chair des victimes, commençant tout à coup à bouillir sans le secours du feu, Chilon, frappé de ce prodige, lui conseilla, ou de ne se marier jamais, ou si déjà il avoit une femme, de la répudier à l'instant, et de tuer tous les enfans qu'il avoit d'elle (3).

---

(1) Plut. ubi supr.

(2) Diog. Laert. in Chil.

(3) Ou du moins, comme le dit Hérodote, avec un peu plus de vraisemblance (l. I,

On cite encore de lui un autre trait peu propre à honorer sa mémoire, et qui prouveroit au moins qu'il ne s'étoit pas fait pendant sa vie une idée bien juste de tous les sacrifices qu'exige le devoir. Se sentant près de sa fin, et ses amis étant rassemblés autour de lui, il leur dit, avec cet air de confiance, qui tient plus de la présomption que d'une entière connoissance de soi-même : « Peut-être n'ignorez-vous pas que, ni mes » discours, ni mes actions, pendant une si » longue vie, n'offrent rien dont je puisse » avoir sujet de me repentir? O mes amis, » dans un pareil moment, je ne me trompe » point. Il n'y a rien, en effet, dont le sou- » venir soit capable de me causer quelque » chagrin, si ce n'est un seul article, sur le » blâme ou la louange duquel je n'ose pro- » noncer.

» Je fus établi avec deux autres juges pour » décider de la vie ou de la mort d'un ami. » La loi étoit précise, et le condamnoit évi- » demment. Il falloit donc, ou faire périr cet

---

c. 59), s'il lui étoit né un fils, de ne pas le reconnoître.

» homme qui m'étoit cher, ou user de quelque » artifice pour le soustraire à la loi. Après y » avoir bien réfléchi, je ne vis, dans une » circonstance si critique, d'autre tempéra- » ment plus supportable à prendre que celui- » ci : Je condamnai intérieurement mon ami » à perdre la tête, et je persuadai à mes col- » lègues de l'absoudre. Je remplis ainsi, dans » une affaire d'une si haute importance, le » devoir d'un juge, sans nuire à ce que je » devois à l'amitié. Mais ce qui m'inquiète » en ce moment, c'est la crainte où je suis » qu'il n'y ait eu un manque de droiture et » de probité à prendre intérieurement le » parti le plus conforme à l'équité, et dans » le même temps, dans le même jugement, » à persuader aux autres de prononcer d'une » manière tout opposée (1) ».

Ce qui doit le plus nous surprendre, mon fils, et ce qui prouve combien sont courtes les vues de la sagesse humaine, c'est de voir Cicéron établir dans un endroit (2), que la

---

(1) Aul. Gell. l. I, c. 3. Diog. Laert. in Chil.

(2) Cic. de Amicit. n. 40.

première règle de l'amitié est qu'il n'est jamais permis ni d'accorder, ni de demander à un ami des choses injustes, et de le voir un peu plus loin (1), autoriser en quelque sorte, dans de pareilles circonstances, une conduite semblable à celle de Chilon. « Si, pour se soustraire, dit l'orateur romain, au fer du licteur ou à un opprobre public, un ami exige de moi des complaisances que l'équité condamne, je dois me rendre à ses sollicitations, à moins qu'elles ne me portent au comble de l'infamie; car il est des occasions où il faut excuser les démarches de l'amitié ».

La meilleure réponse à une si fausse maxime, dès qu'il y est question de la justice et de la probité, c'est celle de Périclès à un homme avec lequel il étoit étroitement lié, et qui le pressoit d'appuyer sa cause par un faux serment : je suis votre ami, mais jusqu'aux autels (2).

Il paroît qu'il y eut un intervalle entre l'entretien de Chilon avec ses amis, et sa

(1) Cic. de Amicit. n. 61.

(2) Aul. Gell. l. I, c. 3.

mort. Accablé de vieillesse, il mourut à Pise d'un excès de joie, en embrassant son fils, qui venoit de remporter le prix aux jeux olympiques (1).

La Grèce assemblée lui rendit les devoirs funèbres; et l'on mit cette inscription au bas de sa statue: « La courageuse Sparte a vu naître Chilon, le plus grand des sept Sages ».

Rien de trop, étoit sa devise (2); l'une de celles que l'on grava sur la porte du temple de Delphes.

A la suite des sept Sages de la Grèce, on en place ordinairement quelques autres qui ont vécu de leur temps, tels qu'Epiménides, Anacharsis, Esope, Phérécydes, auxquels nous ajouterons les philosophes qui ont fleuri peu de temps après, et qui ont précédé le règne de Cyrus.

Nous avons déjà fait connoître Epiménides en parlant de Solon (3). Tous les Grecs le regardoient comme un homme inspiré par quelque esprit céleste, et lui attribuoient

(1) Diog. Laert. in Chil.
(2) Plut. in Conviv.
(3) Ci-dessus, t. IV, p. 61.

des révélations divines, à la faveur desquelles il prédisoit l'avenir (1). Il tâchoit de persuader au peuple qu'il étoit Eaque (2), et qu'il ressuscitoit souvent. On raconte à son sujet bien des fables; car ce temps-là étoit, à peu près, le siècle fabuleux de la philosophie. Le premier trait que nous allons rapporter, en ce genre, nous apprendra quel est le fond qu'on doit faire sur tout le merveilleux qu'on prêtoit à Epiménides. Son père l'envoya un jour à la campagne chercher une brebis égarée. S'étant reposé vers le midi dans une caverne, il y demeura endormi pendant 57 ans. A son réveil, ne croyant pas avoir dormi si long-temps, il chercha de nouveau sa brebis, et ne la trouvant pas, surpris d'ailleurs de tout le changement qui s'étoit opéré autour de lui, il

(1) Diog. Laert. in Epim.

(2) Eaque, fils de Jupiter et d'Egine, régna avec tant de justice sur l'île d'Œnone ou Œnopie, appelée ensuite par lui-même Egine, du nom de sa mère, que Pluton l'associa, selon la fable, à Minos et à Rhadamante, pour juger les ames dans les enfers.

revint à la ville, et courut à la maison de son père, où il eut beaucoup de peine à se faire reconnoître de son plus jeune frère, qui, déjà vieilli alors, lui donna lieu par ses discours, de comprendre enfin ce qui lui étoit arrivé. Cette aventure s'étant répandue dans tout le pays, on y considéra Epiménides comme le favori des dieux.

On prétendoit aussi que les nymphes avoient coutume de lui donner un aliment qu'il conservoit dans la corne d'un bœuf, et dont une très-petite quantité suffisoit pour le nourrir, sans qu'il se fît aucune sécrétion dans son corps (1). D'autres, sans recourir au prodige, assuroient qu'Epiménides avoit trouvé le secret de faire une pâte, dont il ne falloit que peu de bouchées pour se préserver de la faim et de la soif pendant toute une journée. Plutarque (2) parle de cette pâte nutritive, dans laquelle entroient uniquement, selon quelques-uns, de l'ache et de la mauve; mais qui, selon d'autres, exi-

(1) Diog. Laert. in Epim.
(2) Plut. in Conviv.

geoit

geoit de plus du miel, quelques graines assez rares, et d'autres ingrédiens.

Après qu'il eut purifié Athènes du temps de Solon (1), qu'il y eut fondé des temples, des chapelles, et que, par diverses pratiques de religion, il eut disposé le peuple à vivre selon les règles de l'équité, et à se montrer plus docile à la voix des magistrats, les Athéniens, pleins de reconnoissance, voulurent le combler d'honneurs et de présens; mais il refusa toutes leurs offres, ne leur demandant d'autre grace que celle d'être liés étroitement avec les Gnossiens (2), et n'emportant dans son pays qu'une branche de l'olivier sacré (3). Il fut, dit-on, le premier, dans l'antiquité profane, qui purifia les champs et les maisons.

S'il rendit de grands services à Solon, en l'aidant, par le secours de la religion, à rétablir l'ordre et la subordination parmi

---

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 61, et Plut. in Solon.

(2) Gnosse étoit une ville célèbre de l'île de Crète, et la capitale du royaume de Minos.

(3) Plut. et Diog Laert. ubi supr.

les Athéniens, il faut avouer en même temps qu'il ne flatta que trop le penchant de ce peuple à la superstition, puisqu'au rapport de Cicéron, il lui persuada d'élever un temple à l'ignominie et à l'impudence, lui apprenant ainsi à diviniser jusqu'au vice même (1).

Epiménides composa une foule de vers, les uns sur la génération des Curètes et des Corybantes, d'autres sur l'expédition de Jason dans la Colchide, d'autres encore sur Minos et Rhadamante. Il écrivit aussi en prose, sur les sacrifices, et sur le gouvernement de Crète (2).

On lui donnoit 157 ans de vie, et les Crétois lui en prêtoient même jusqu'à 299. Son sommeil pendant 57 ans étoit cependant réduit par quelques-uns à six années seulement. D'autres expliquoient cette fable, en disant que le temps de ce prétendu sommeil avoit été employé à des voyages, pendant lesquels Epiménides s'étoit occupé principalement de l'étude des simples, et de

(1) Cic. de Legib. l. II.

(2) Diog. Laert. in Epim.

la recherche des choses naturelles. A toutes les fictions que le plus grand nombre, au contraire, débitoient sur son compte, on ajoutoit qu'il avoit vieilli autant de jours qu'il avoit dormi d'années. Les Lacédémoniens, avertis par un oracle, gardèrent chez eux précieusement son corps (1).

Anacharsis (2), Scythe de nation, l'hôte et l'ami de Solon, ainsi qu'Epiménides, étoit frère de Caduidas, roi de Scythie, aux environs du Pont-Euxin, et fils de Gnurus et d'une femme grecque; ce qui lui avoit procuré la facilité de bien apprendre la langue que parloit sa mère. Il quitta son pays pour venir demeurer à Athènes. Nous avons rapporté les sages réflexions qu'en diverses rencontres il fit à Solon (3).

« La plus grande gloire et le plus grand bonheur pour un prince, consistoient, selon lui, à être le plus sage de son royaume ».

« La meilleure démocratie étoit celle où tout le reste étant égal, le vice et la vertu

(1) Diog. Laert. ubi supr.

(2) Idem. in Anach.

(3) Ci-dessus, t. IV, p. 83, 121.

déterminoient seuls les rangs ». Ce qui, bien examiné, et d'après l'expérience générale, est la chose impossible (1).

Il disoit ordinairement que la vigne porte trois sortes de raisins, le plaisir, l'ivrognerie et le repentir (2).

Il avoit pour maxime favorite, qu'il faut être sobre dans ses paroles, dans sa nourriture et dans ses plaisirs.

On lui demanda un jour comment on pourroit parvenir à s'abstenir du vin? « En se mettant bien devant les yeux, répondit-il, les honteux effets qu'il produit dans ceux qui sont ivres ». Il paroît qu'Anacharsis ne fit pas toujours assez d'usage de ce secret pour lui-même; on raconte qu'au festin donné par Périandre, dans un défi de boisson, Anacharsis demanda le prix, parce qu'il s'étoit enivré le premier (3). Aussi Athénée ne l'a-t-il pas oublié parmi les buveurs célèbres dont il fait mention (4).

---

(1) Plut. in Conviv.
(2) Diog. Laert. in Anach.
(3) Plut. in Conviv.
(4) Athen. l. X, c. 10.

Le sage de Scythie appeloit l'huile dont se frottoient les athlètes avant que d'en venir au combat, la préparation à une folie enragée (1).

S'étant informé quelle étoit l'épaisseur des planches d'un vaisseau, « ceux qui voyagent sur mer, s'écria-t-il, ne sont donc éloignés de la mort que de quatre doigts ».

Quel est le navire le plus sûr, lui demandoit quelqu'un ? — « Celui qui est arrivé au port ».

Un Athénien lui faisoit des reproches de ce qu'il étoit Scythe. « Mon pays me déshonore, répondit-il; mais toi, tu déshonores le tien ».

Ayant reçu dans un repas quelque outrage d'un jeune étourdi : « Jeune homme, lui dit-il, si tu ne sais pas porter le vin dans ta jeunesse, tu auras tout le temps de bien porter l'eau quand tu seras vieux ».

Sa manière de parler ferme et hardie, son style serré et pressant, avoient passé en proverbe. Quand quelqu'un l'imitoit, on

(1) Diog. ubi supr., et voyez Ælian. Var. Hist. l. II, c. 41.

disoit de lui qu'il faisoit des discours à la Scythe. Anacharsis cultivoit la poésie. Il avoit écrit en vers de l'art militaire, et fait un traité des lois des Scythes.

Quoique d'un aspect un peu sauvage, il étoit, au jugement de Thalès, le plus doux des hommes (1). Accoutumé à la vie dure et pauvre qu'on menoit dans la Scythie, il faisoit peu de cas des richesses. Crésus l'ayant invité à venir le voir, et lui ayant sans doute fait valoir les trésors qu'il possédoit, pour l'attirer à sa cour, Anacharsis lui fit cette réponse : « Je suis venu en Grèce, ô roi » des Lydiens, afin d'y étudier les mœurs » et les lois du pays; je n'ai pas besoin de » votre or, et je serai trop heureux, si je » m'en retourne dans ma patrie meilleur et » plus savant que je ne l'étois avant que d'en » sortir. J'irai cependant vous voir à Sardes; » car j'ai fort envie d'être de vos amis (2) ».

A son retour parmi les Scythes, ayant voulu changer les lois et les anciennes coutumes, pour y substituer celles des Grecs,

(1) Plut. in Conviv.
(2) Diog. Laert. in Anach.

il fut percé d'une flèche par son propre frère. D'autres racontent (1) qu'après avoir vu les habitans de Cysique célébrer avec beaucoup de solennité la fête de la mère des dieux, il fit vœu d'offrir à Cybèle des sacrifices avec les mêmes cérémonies, lorsqu'il seroit de retour dans son pays, et que tandis qu'il acquittoit sa promesse, on en avertit Saulius, son frère, et roi des Scythes, qui s'étant aussitôt transporté sur les lieux, le tua d'un coup de flèche. Anacharsis s'écria, en mourant, « on m'avoit laissé en repos dans la Grèce, où j'étois allé pour m'instruire; et l'envie me fait périr dans le lieu même de ma naissance ».

Un sage plus renommé encore qu'Anacharsis, et plus utile que tous les autres sages au commun des hommes, par sa philosophie douce, enjouée, à la portée de tous les esprits, ce fut Esope le Phrygien. On lui attribue, pour l'ordinaire, l'invention de l'apologue, quoique l'honneur en soit dû à Hésiode, au jugement de Quinti-

(1) Diog. ibid. Herodot. l. IV, c. 76.

lien (1). Esope fit parler les animaux. Il donna du sentiment aux arbres, aux plantes, à toutes les choses inanimées; et sous le voile de la fiction, il parvint à faire goûter ses leçons aux enfans mêmes, que la vérité sans ornement et sans art auroit éloignés.

Il croyoit, avec assez de raison, qu'on devoit traiter la plupart des hommes comme des enfans, quoique d'un âge plus mûr. Nous avons vu ce qu'il dit à Solon, lorsqu'ils se rencontrèrent ensemble à la cour du roi de Lydie (2): « Il faut ne point approcher des rois, ou ne leur dire que des choses qui leur soient agréables ». Sans doute Esope étoit trop ami de la vérité, pour vouloir qu'on se fît auprès d'eux un art de la dissimulation et du mensonge; et il prétendoit seulement, que, pour les éclairer avec plus de succès, on ne leur fît entendre, autant qu'il se peut, les choses qui leur sont utiles, qu'à la faveur de celles qui leur sont agréables.

---

(1) Quintil. l. V, c. XI.

(2) Ci-dessus, t. IV, p. 297.

Un certain Planudes, moine grec, qui a composé une vie d'Esope, pleine de contes de son invention et d'absurdités, le peint sous la forme la plus burlesque, pour donner vraisemblablement plus de relief à son esprit. Méziriac (1) a assez bien prouvé que ce portrait n'étoit pas celui que les anciens avoient fait de notre fabuliste. Il ne resteroit, après tout, qu'à lui appliquer ce mot, qui est de lui : « Il ne faut pas considérer la forme du vase, mais la liqueur qu'il renferme ».

De savans critiques ont pensé que la plupart des fables que nous avons aujourd'hui sous son nom, viennent de lui quant au fond, mais non quant aux paroles, qu'ils attribuent à Planudes même. Il paroît d'ailleurs que celui-ci a mêlé dans son recueil des apologues plus anciens, et d'autres aussi plus modernes que ceux d'Esope.

A l'égard des traits de sa vie que le moine grec nous a transmis, ou des faits qu'il a inventés, contre la foi de l'histoire, et en

(1) Vie d'Esope, tirée des auteurs anciens, par M. de Méziriac, 1666, in-12.

dépit de la chronologie, on en retrouvera la plus grande partie dans la vie d'Esope, par La Fontaine (1).

Esope passa bien des années dans l'esclavage; mais toujours maître de lui, il ne perdit rien de cette égalité d'âme et de cette vraie liberté, qu'aucune contrainte extérieure ne peut ravir au sage. On prétend que le premier maître qu'il servit (2) fut un citoyen d'Athènes, appelé Zémarchus ou Démarchus, et que c'est dans cette ville, qu'après avoir appris la langue grecque dans toute sa pureté, il acquit une connoissance profonde de la philosophie morale qui étoit alors en très-grande estime. Il fut vendu par la suite à un philosophe lydien, nommé Xanthus, chez lequel, si l'on en croit Planudes, il eut tant d'occasions de faire admirer son bon sens et la vivacité de son esprit. Son dernier maître fut Jadmon, de l'île de Samos. Il y eut pour compagne d'esclavage (3) la fameuse Rhodope de Thrace,

(1) A la tête de ses Fables choisies.
(2) Vie d'Esope, par Méziriac.
(3) Herodot. l. II, c. 134.

qui exerça depuis le métier de courtisane en Egypte, où sa beauté lui procura de si grandes richesses, et qui finit par épouser Charaxus, frère de Sapho. Esope ayant été affranchi par Jadmon, se fit, en peu de temps, beaucoup de réputation parmi les Grecs. Crésus voulut l'avoir à sa cour, et se servit de lui en plusieurs rencontres. Il parcourut la Grèce et d'autres pays; Périandre l'eut pour convive au banquet des sept Sages (1); et partout il semoit les préceptes de son ingénieuse morale. Se trouvant à Athènes peu de temps après que Pisistrate eut usurpé la souveraineté, et voyant que les Athéniens portoient impatiemment le joug qu'il leur avoit imposé, Esope leur raconta la fable des grenouilles qui demandoient un autre roi à Jupiter; il leur donna une hydre qui les dévora l'une après l'autre. Nouvelles plaintes de leur part, auxquelles Jupiter fit la réponse, si bien rendue par La Fontaine (2). Aristote nous a conservé

(1) Plut. in Conviv.

(2) C'est ainsi que Phèdre l'a énoncée dans ses Fables, qu'il a appelées lui-même

une autre fable d'Esope, dont la morale nous offre une leçon dans le même genre. Esope étant à Samos, où il s'étoit chargé de défendre un des premiers magistrats de l'île, qu'on étoit près de condamner à mort pour ses concussions, eut recours à cet apologue:

« Un renard voulant traverser une rivière,

Esopiennes, parce qu'il regardoit Esope comme l'inventeur de l'apologue, et qu'il l'a pris pour modèle.

Tunc contrà Deus :
Quia noluistis vestrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. Vos quoque, ô cives, ait, (Æsopus)
Hoc sustinete, ne majus veniat malum.

PHÆDR. l. I, fab. 2.

et c'est ainsi que La Fontaine l'a exprimée :

Vous avez dû, premièrement,
Garder votre gouvernement.
Mais ne l'ayant pas fait, il vous devoit suffire
Que votre premier roi fût débonnaire et doux.
De celui-ci contentez-vous,
De peur d'en rencontrer un pire.

LA FONTAINE, fable 4, l. III.

» tomba dans une fosse bourbeuse. Il y fut » assailli à l'instant par une quantité de » grosses mouches, qui le tourmentèrent » long-temps. Un hérisson passa par là, et » touché de le voir dans cet état, voulez-» vous, lui dit-il, que je vous délivre de » ces mouches cruelles qui vous dévorent? » Gardez-vous-en bien, répondit le renard. » Celles-ci se sont déjà rassasiées de mon » sang, et ne me piquent presque plus. Si » vous les chassiez, il en reviendroit d'au-» tres plus affamées qui suceroient ce qui » m'en reste.

» Samiens, ajouta Esope, il en seroit de » même par rapport à vous. Cet homme, » qui s'est enrichi à vos dépens, n'est plus » dans le cas de vous faire un grand tort; » sa fortune est faite. Si vous voulez qu'il » meure, il en viendra d'autres à sa place » qui seront pauvres, et qui, pour s'enrichir » à leur tour, acheveront par leurs larcins » d'épuiser votre épargne ».

Plutarque (1) nous apprend la manière

(1) Plut. *De his qui serò à Numine puniuntur.*

dont Esope mourut. Crésus l'avoit envoyé à Delphes avec beaucoup d'or et d'argent, pour y offrir, en son nom, un sacrifice à Apollon, et y distribuer à chaque habitant une somme considérable. Une querelle qui s'éleva entre lui et les Delphiens, fut cause qu'après avoir fait le sacrifice, il renvoya à Crésus l'argent qu'il avoit reçu de lui, prétendant que ceux à qui ce prince l'avoit destiné s'en étoient rendus indignes. Les Delphiens irrités le firent condamner comme coupable de sacrilége, et le précipitèrent du haut d'un rocher.

Les Athéniens érigèrent une magnifique statue à ce sage et ingénieux esclave, pour nous apprendre, dit Phèdre (1), que la carrière de l'honneur est ouverte à tous les hommes, et que c'étoit, non à la naissance, mais au mérite, qu'ils rendoient un si glo-

---

(1) *Æsopo ingentem statuam posuére Attici;*
Servumque collocarunt æternâ in basi,
Patere honores scirent ut cunctis viam,
Nec generi tribui, sed virtuti, gloriam.

PHÆDR. fab. l. II, Epilog.

rieux hommage. Cette statue étoit l'ouvrage du célèbre Lysippe. On l'avoit placée en face de celles des sept Sages.

Socrate ne fit pas moins d'honneur à la mémoire d'Esope. Il estimoit tellement ses fables, que se croyant averti en songe de s'appliquer aux exercices des Muses, il mit en vers, dans sa prison, et presque à la veille de sa mort, ceux des apologues de ce fabuliste qu'il put se rappeler, afin de concilier tout à la fois le caractère de philosophe et celui de poëte, en choisissant des sujets fabuleux et poétiques, mais qui contenoient des vérités très-utiles, et une excellente règle des mœurs (1).

Phérécydes, de Scyros, l'une des Cyclades dans la mer Egée, contemporain de Thalès, disciple de Pittacus, et maître de Pythagore, étoit considéré comme le dernier de ceux qu'on appeloit du nom de Sages (2), quoiqu'il ne fût pas du nombre des sept, ainsi nommés par excellence. On lui prête,

(1) Plat. in Phædone. Plut. de audiendis poetis.

(2) Diog. Laert. in Pherecyde.

ainsi qu'à Epiménides, bien des choses assez peu croyables, et qu'on peut, avec M. Fréret, prendre tout simplement pour des fables inventées après coup; mais il paroît qu'à cet égard, on l'a confondu avec un autre Phérécydes, astronome, ou, selon l'usage assez commun de ces temps-là, astrologue, qui lui étoit antérieur (1). Quoi qu'il en soit, on supposoit à celui dont nous parlons l'art de deviner. Voyant sur mer un vaisseau qui voguoit à pleines voiles, il prédit que ce vaisseau ne tarderoit pas à faire naufrage; et il fut presque aussitôt enseveli dans les flots. Notre philosophe avoit sans doute observé un peu plus attentivement que ceux qui l'environnoient, le tangage ou le roulis violent qui menaçoit le bâtiment d'une fin prochaine. Après avoir bu de l'eau d'un puits, il assura qu'il y auroit dans peu de jours un tremblement de terre, et la prédic-

(1) Voyez, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XV, in-4°., et t. XXII, in-12, la dissertation qui a pour titre : Recherches sur le temps où Pythagore a vécu, par M. Fréret.

tion se vérifia. Cicéron pense que le goût de l'eau altéré par la fermentation qui avoit lieu actuellement dans les entrailles de la terre, pouvoit bien lui avoir fait soupçonner cet événement; et en supposant la vérité de ces faits, il ne regardoit en cela Phérécydes que comme un physicien, et ces espèces d'oracles qu'on lui attribuoit, que comme une suite des connoissances qu'il avoit acquises sur les choses naturelles (1).

Il écrivit sur la nature et sur les dieux, et l'on conservoit encore, du temps de Diogène Laërce, un ouvrage de lui, concernant *Le Principe des choses*, livre très-obscur, selon saint Clément d'Alexandrie, qui l'appelle la *Théologie de Phérécydes* (2).

On en a traduit ainsi le commencement très-obscur lui-même, et tel que Diogène nous l'a conservé en grec : *Jupiter quidem, atque tempus idem semper, et Tellus erat. Terrenæ autem fuit nomen Telluri, postquam ipsi Jupiter præmium dedit.*

Tout ce que ce passage peut nous laisser

(1) Cic. de Divin. l. I.

(2) Clem. Alex. Strom. l. V.

entrevoir, c'est que Jupiter étoit le temps; que la matière terrestre subsistoit avec lui, et comme émanée de lui, mais sans doute telle qu'un monceau de boue, sans mouvement et absolument passive; et qu'elle prit le nom de terre, lorsque Jupiter l'eut organisée, et en eut fécondé les élémens.

Il paroît en effet qu'instruit, non-seulement par les sages qui vivoient de son temps, mais aussi à l'école des Phéniciens, Phérécydes répandit dans la Grèce la doctrine par laquelle ils enseignoient d'une manière allégorique, ainsi que les philosophes de Thèbes en Egypte, que la matière étoit une émanation du premier être. Cette allégorie consistoit à représenter le monde sous le symbole d'un œuf sorti de la bouche de Cneph, appelé de ce nom par les Egyptiens, et qu'ils regardoient comme l'Etre souverain et l'Intelligence qui avoit formé ce monde (1). On a prétendu que ce symbole avoit

(1) Voyez Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXXI, in-4°., et t. LV, in-12, 4e. Mém. de M. l'abbé Mignot sur les Philosophes de l'Inde.

été reproduit anciennement par Orphée parmi les Grecs, qui le nommoient, par cette raison, l'Œuf d'Orphée. Ce poëte, dans des vers publiés sous son nom, disoit (1) : « Que Dieu avoit produit un œuf d'une grandeur immense, et qui étoit plein, et que cet œuf ayant été cassé en deux par celui qui l'avoit produit, le ciel et la terre en étoient sortis ».

Quelques écrivains ont avancé que Phérécydes avoit enseigné le premier, l'immortalité de l'ame, quoiqu'on l'eût dit aussi de Thalès; mais, sans parler ni de l'ancienne croyance des Egyptiens à cet égard (2), ni de la même tradition reçue parmi les différens peuples (3), ce dogme étoit bien plus ancien que Thalès et Phérécydes chez les Grecs. Les poésies d'Homère le supposent manifestement.

Pline semble avoir dit que Phérécydes étoit l'inventeur de la prose (4); mais,

(1) Apud Athenag. Legat. pro Christ.

(2) Herodot. l. II, c. 123.

(3) Pausan. l. IV, c. 36.

(4) *Prosam orationem condere instituit.* Plin. l. VII, c. 56.

comme le remarque M. Fréret (1), il a voulu dire seulement que ce philosophe fut le premier qui s'appliqua à donner à la prose cette espèce de cadence qui lui est propre dans les langues dont les syllabes reçoivent des accens ou ports de voix sensiblement variés (2), et dans lesquelles la prononciation

---

(1) Voyez Mém. de l'Acad. t. VI, in-4°., et t. VIII, in-12. Réflexions sur l'étude des anciennes histoires.

(2) La différence de l'aigu au grave étoit d'une octave entière dans la langue grecque, et lorsqu'il se trouvoit un accent circonflexe, la voix parcouroit deux fois la même octave sur deux syllabes, ce qui faisoit un port de voix ou un chant très-sensible, comme Denys d'Halicarnasse nous l'apprend formellement (Edit. Oxon. t. II, p. 17). D'un autre côté, la durée d'une voyelle longue étoit double d'une syllabe brève. Nous n'avons rien dans la prononciation française, même dans celle des provinces dont l'accent est le plus marqué, qui approche de ce chant et de cette cadence de la prononciation grecque ; ainsi il n'est pas étonnant que nous ne puissions nous former une idée nette de l'harmonie dont étoit sus-

est mesurée par des temps dont l'inégalité est considérable, principalement lorsque les langues sont susceptibles de divers arrangemens ou constructions de mots.

Phérécydes ayant d'ailleurs écrit un ouvrage de philosophie, c'étoit probablement le premier ouvrage en prose qu'on eût vu parmi les Grecs sur cette matière; et peut-être est-ce là tout ce que Pline a voulu dire. En parlant de Cadmus, de Milet, qui vivoit dans un temps peu éloigné de celui de Phérécydes, et qui avoit composé une Histoire d'Ionie en quatre livres, la plus ancienne histoire écrite en prose avec art et avec méthode que les Grecs eussent connue, Pline lui fait le même honneur qu'au philosophe de Scyros, pour l'invention de la prose (1); ce qui doit par conséquent s'en-

---

ceptible même la prose dans la langue des Grecs. Nous avons quelque chose dans l'accent normand, qui tient du circonflexe des Grecs; mais le port de voix est bien moins considérable. Fréret, Mém. de l'Acad. ubi supr.

(1) *Qui, primus, prosam condere instituit.* Plin. l. V, c. 29.

tendre aussi avec restriction, et dans le même sens, sur une autre matière. L'usage des ouvrages en prose commençoit, après tout, à devenir commun dans la Grèce, puisqu'Epiménides composa, comme nous l'avons vu, deux traités en prose, l'un et l'autre dans l'ancien dialecte des Crétois; car ce dialecte étoit une des marques auxquelles on distinguoit les véritables écrits d'Epiménides, de ceux qui étoient supposés (1).

Quoique presque tout eût été poëme avant cette époque, jusqu'aux lois, jusqu'aux traités de philosophie, on doit admettre néanmoins que les Grecs se servoient habituellement de la manière de parler la plus naturelle, de celle qui n'a besoin ni d'art, ni de préceptes, et qui, dans l'usage ordinaire de la vie, peut seule convenir à tous les hommes.

Pour en revenir à Phérécydes, l'opinion la plus commune sur sa mort, est qu'elle fut causée par la maladie pédiculaire. Rongé par la vermine, et forcé de se séparer de la société de ses amis, quand Pythagore ou quel-

(1) Diog. Laert. in Epimenid.

que autre d'entre eux venoit lui demander de ses nouvelles, il passoit un doigt décharné à travers un trou de sa porte; voilà, leur disoit-il, en quel état est tout mon corps (1). Les Déliens prétendirent que sa maladie et le genre de sa mort étoient un châtiment d'Apollon. Phérécydes, selon leur rapport, étant à Délos avec ses disciples, leur citoit différens traits qu'il jugeoit propres à faire briller sa sagesse, entre autres qu'il n'avoit jamais sacrifié aux dieux; et qu'il n'en avoit pas mené une vie moins douce ni moins agréable. Mais il y a tout lieu de penser qu'on lui prêtoit sans fondement un pareil propos. Croyant vraisemblablement à la métempsycose, ainsi que Pythagore, son disciple, il réprouvoit les sacrifices sanglans, et vouloit qu'on n'offrît aux dieux que de l'encens, des gâteaux, et autres choses de cette espèce.

La plupart des sages que nous venons de faire connoître, s'étoient plus distingués par la pratique de la sagesse que par une phi-

(1) Diog. in Pherecyd. Ælian. Var. Hist. l. IV, c. 28, et l. V, c. 2.

losophie spéculative. Thalès étoit le seul qui, dans ce dernier genre, eût, à proprement parler, fondé une école. Anaximandre, son disciple et son compatriote, fut, après lui, le chef de cette école, appelée ionienne. Sa théorie sur la terre et sur l'état du ciel, si l'on s'en tenoit à ce qu'en ont dit Eusèbe (1) et Plutarque (2), supposeroit, de sa part, une physique bien peu exacte et bien grossière. « Nous ne croirons pas, dit l'auteur de l'Astronomie ancienne, qu'il ait pensé que la terre avoit la forme d'une colonne, ni que, pour expliquer les éclipses, il ait comparé le soleil et la lune à des roues remplies d'un feu qui s'échappe par un trou, disant qu'il y avoit éclipse lorsque cette bouche se trouve embarrassée et fermée. Thalès a connu la cause des éclipses; son disciple devoit la connoître comme lui (3)».

Il naquit à Milet, vers l'an 610 avant J. C., et mourut âgé d'environ 64 ans.

On lui attribue au reste plusieurs inventions, dont l'honneur seroit dû tout entier

(1) Euseb. Præcep. Evang. l. I, c. 8.

(2) Plut. de Placit. philos. l. II, c. 20, 21, 25; l. III, c. 10.

(3) Hist. de l'Astron. anc. l. VII, § 12.

à

à Thalès, si l'un des deux n'en eût rien emprunté des Egyptiens. En général on ne sauroit trop remarquer que les anciens étoient si incertains de la véritable époque des découvertes qu'ils prétendoient avoir été faites chez eux, qu'ils les attribuoient, ainsi que les sentences de leurs sages, à différens auteurs. On prêtoit à Anaximandre l'invention de la sphère, et la première connoissance du zodiaque. Mais, comme l'observe encore M. Bailly, « on ne sait ce que les anciens auteurs veulent dire, en s'exprimant ainsi ; car la sphère et le zodiaque étoient connus de Thalès : les constellations l'étoient bien avant ce philosophe. Ainsi il ne reste à Anaximandre que l'honneur d'avoir transporté peut-être ces connoissances à Lacédémone, où elles n'avoient pas encore pénétré (1) ». Il érigea le premier dans cette ville un gnomon, dont le style marquoit les équinoxes et les solstices.

On a pensé, d'après un passage de Diogène Laërce (2), qu'Anaximandre avoit entre-

(1) Hist. de l'Astron. anc. l. VII, §. 12.
(2) Diog. Laert. in Anaximand.

pris et exécuté la mesure de la terre ; mais nous avons vu (1) qu'il avoit dressé la première carte géographique, et l'on a confondu la représentation de la terre sur les cartes avec sa mesure. Cette entreprise eût été célébrée par la nation entière, comme elle l'a été dans tous les pays où il s'en est fait une semblable, et la mesure grecque de la terre seroit attestée par les poëmes, par l'histoire, et par les inscriptions (2).

Quant aux opinions philosophiques d'Anaximandre sur le principe des choses, ce philosophe ne se laissa pas persuader par Thalès, quoique son ami, son compatriote, et son maître, que l'eau fût le principe de tous les êtres ; il enseigna que c'étoit l'infinité de la nature (3). Thalès avoit resserré l'origine commune de tous les élémens dans les bornes étroites d'un élément particulier. Anaximandre crut devoir y substituer un principe universel, celui de l'infini ; il prétendit que tout en venoit, et que tout devoit s'y

(1) Ci-dessus, p. 14.
(2) Hist. de l'Astron. anc. ubi supr.
(3) Cic. Quæst. Acad. l. II.

replonger ; qu'ainsi il produisoit une infinité de mondes, qui se dissolvoient ensuite dans le principe d'où ils étoient sortis. Et pourquoi un infini ? C'est, disoit-il, afin que ce qui donne l'origine à toutes choses, et qui doit les réparer toutes, ne manque jamais (1).

Plutarque fait ici un reproche fondé à Anaximandre, en ce qu'il ne suppose que la matière, sans reconnoître l'opération d'un agent distingué d'elle ; car l'infini dont il parle, n'est autre chose que la matière elle-même. Or la matière, dit Plutarque, ne peut avoir d'efficacité que par une cause qui la fasse agir (2).

Qu'est-ce d'ailleurs, pourroit-on dire encore, qu'un infini matériel et composé de parties finies ? Mais la précision métaphysique et la justesse de raisonnement, dans les anciens philosophes, n'alloit pas jusque-là.

En établissant que l'infini étoit la cause de la génération et de la corruption de toutes choses, que les cieux et une infinité de mon-

(1) Plut. de Placit. philos. l. I, c. 3.
(2) Ibid.

des étant formés du même principe, toutes ces choses, par une espèce de circulation, se succédoient les unes aux autres (1), Anaximandre prétendoit aussi que les parties changeoient continuellement, et que le tout étoit immuable (2). Mais qu'est-ce encore, pour parler exactement, que des parties qui changent toujours, et un tout qui ne change jamais? car ce ne seroit rien dire que de se contenter de répondre qu'en grandeur, il restoit toujours également infini.

Ce philosophe disoit enfin que les astres sont les dieux célestes (3). Anaximandre, dit Cicéron par la bouche de Velléius (4), croit que les dieux reçoivent l'être, qu'ils naissent et meurent de loin à loin, et que ce sont des mondes innombrables : mais, ajoute-t-il, peut-on admettre un dieu qui ne soit pas éternel ?

Anaximandre disoit aussi que les premiers animaux étoient nés de la substance humide,

---

(1) Euseb. Præp. Evang. c. 8.
(2) Diog. Laert. in Anaximand.
(3) Plut. ubi supr. c. 7.
(4) Cic. de Nat. Deor. l. I, n. 10.

et tout enveloppés d'écorces ; qu'avec le temps ces écorces s'étant rompues par la sécheresse, ils sortirent de leurs enveloppes, et moururent bientôt après (1).

A l'égard des hommes, il ne disoit pas seulement qu'ils étoient nés dans le même élément que les poissons ; mais qu'ils avoient été produits dans les poissons mêmes, et qu'après y avoir d'abord été nourris, jusqu'à ce qu'ils aient eu la force de pourvoir à leurs besoins, ils avoient été jetés hors de cet élément, et s'étoient établis sur la terre (2).

---

(1) Plut. ubi supr. l. V, c. 19.

(2) Plut. in Sympos. l. VIII, quæst. 8.

Censorius (de Die Natal. c. 4.), expose à peu près de la même manière, la doctrine d'Anaximandre sur la génération des hommes. Il dit que ce philosophe croyoit que de l'eau et de la terre échauffée, il étoit sorti des poissons et des animaux fort semblables ; que dans ces poissons il s'étoit formé des hommes, qui y étoient restés jusqu'à l'âge de puberté ; que rompant alors les barrières qui les retenoient, hommes et femmes en

Anaximène, né à Milet, comme Thalès et comme Anaximandre, dont il fut le disciple, florissoit vers la cinquante-huitième olympiade, et devint, après son maître, le chef de la secte ionienne. Il retint d'Anaximandre l'idée d'une substance unique et infiniment étendue; mais il la modifia à sa manière, en déterminant que cette substance étoit l'air, comme Thalès avoit supposé que c'étoit l'eau (1).

L'an 548 avant J. C.

Anaximène prétend, dit Cicéron, en faisant parler Velléius, que l'air est dieu,

---

étoient sortis en état de se nourrir eux-mêmes.

Cette philosophie, il faut en convenir, est bien digne de la plupart de nos philosophes du dix-huitième siècle. On trouve tout autant d'invention que cela dans le *Système de la Nature*, qu'on peut rapprocher de la réfutation qu'en a si bien fait Holland; dans l'*Interprétation de la Nature*; dans le *Livre de l'Esprit*, et dans d'autres ouvrages du même genre.

(1) Diog. Laert. in Anaximand. Plut. de Placit. philos. l. I, c. 3.

qu'il est produit, qu'il est immense et infini, qu'il est toujours en mouvement : mais dire qu'il a été produit, n'est-ce pas dire qu'il est périssable, et comment pourroit-il être dieu (1)? Disons plus : s'il est produit, quelle

---

(1) Cic. de Nat. Deor. l. I, n. 10.

« La grande et prodigieuse absurdité de » ces hypothèses, selon la remarque d'un fa- » meux critique du dernier siècle, est de dire » que les dieux, ornés d'une grande science, » aient été formés d'un principe qui ne con- » noît rien ; car ni le chaos, ni l'air, ni la » mer, ne sont des êtres pensans. Comment » donc peuvent-ils avoir été la cause totale » de ces natures divines, qui, dans le sys- » tème des poëtes et des plus anciens physi- » ciens, savoient tant de choses ? Mais quel- » que fausses et insensées que puissent être » ces hypothèses, je ne m'étonne plus, comme » je le faisois, qu'elles aient pu être admi- » ses par des philosophes. La plupart d'entre » eux supposoient que l'ame de l'homme est » corporelle. (Plut. de Placit. philos. l. IV, » cap. 3. Aristot. lib. I, de Animâ). Ils » croyoient donc qu'elle se formoit des par-

est la cause de sa production, puisqu'il n'y a point d'effet sans cause?

Nous verrons par la suite Anaxagore, élève d'Anaximène, corriger en partie les erreurs de son maître, en admettant une cause intelligente, un esprit infini, dont la

---

» ties les plus subtiles du sang..... Or, » dès qu'on a fait ce pas, on va bien loin en » peu de temps.... Recueillons de tout ceci » qu'il n'y a rien de plus contagieux que » d'établir quelque faux principe. C'est un » mauvais levain, qui, lors même qu'il est » petit, peut gâter toute la pâte. Une ab- » surdité une fois posée, en amène plusieurs » autres. Errez seulement sur la nature de » l'ame humaine; imaginez-vous faussement » qu'elle n'est pas une substance distincte de » l'étendue, cette fausseté sera capable de » vous faire croire qu'il y a des dieux, qui » d'abord sont nés de la fermentation, et » qui se sont multipliés ensuite par le ma- » riage. Rien ne me paroît fondé sur des » idées plus claires et plus distinctes que l'im- » matérialité de tout ce qui pense ». Bayle, Diction. au mot Jupiter, remarque G.

puissance et la sagesse avoient donné l'arrangement et le mouvement à l'Univers.

On attribue à Anaximène (1), ainsi qu'on l'a attribuée à Anaximandre, l'invention du cadran solaire, déjà connu depuis plus de deux siècles chez les Juifs, à en juger par l'horloge d'Achaz, roi de Juda, sur laquelle, en faveur d'Ezéchias, Isaïe fit retourner l'ombre en arrière, par les dix degrés par lesquels elle étoit déjà descendue (2). Les Juifs avoient pu en recevoir l'invention des Phéniciens ou des Babyloniens, à qui Anaximène en fut peut-être redevable à son tour. Hérodote, qui écrivoit environ un siècle après lui, dit au moins qu'à l'égard des pôles du gnomon, dont l'invention du cadran solaire étoit une suite assez naturelle, et de la division des jours en douze parties, les Grecs les tenoient des Babyloniens (3).

Dès le temps de Thalès, fondateur de la secte ionienne, il s'étoit élevé une nouvelle école, dont Pythagore fut le chef; elle prit

(1) Plin. l. II, c. 76.
(2) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 447.
(3) Herodot. l. II, c. 109.

de lui le nom de Pythagoricienne, et fut aussi appelée Italique. Pythagore étoit né à Samos, vers la fin de la cinquante-troisième olympiade (1). Fils d'un sculpteur,

Vers l'an 565 avant J. C.

(1) Voyez Mém. de l'Acad. des Inscript. t. XIV, in-4°., et XXII, in-12. Recherches sur le temps auquel Pythagore peut avoir vécu, par M. Fréret.

Il y a sur ce point bien des difficultés de chronologie, et une grande diversité d'opinions. Fréret paroît très-fondé à vouloir que Pythagore soit né au plutôt dans la 45e. olympiade : cependant, selon Eratosthène (apud Diog. Laert. in Pythag.), Pythagore ayant voulu combattre avec les enfans au pugilat, en la 48e. olympiade, vers l'an 588 avant J. C., il fut rejeté de cette classe, et étant entré en lice avec les hommes, il vainquit tous ses concurrens. Or, il falloit avoir vingt ans, selon Harpocration, pour être admis dans la classe des hommes ; ce qui prouveroit qu'il étoit alors au moins dans sa vingtième année. Mais que deviennent, en ce cas, ses relations, dans un âge peu avancé, avec Polycrate, qui le recommanda, dit-on, à Amasis, lors de son passage en Egypte ?

et instruit dans son art, puisqu'il avoit sculpté de ses propres mains trois coupes d'argent dont il fit présent à trois prêtres Egyptiens, il s'adonna néanmoins dans sa jeunesse au métier d'athlète; mais ayant assisté aux leçons de Phérécydes, sur l'immortalité de l'ame, il se consacra tout entier à la philosophie, et fut le premier qui, refusant par modestie le titre de sage, prit celui de philosophe, ou amateur de la sagesse. Diogène Laërce, Porphyre, et Iamblique, qui ont écrit sa vie, parlent de ses voyages en Chaldée, en Egypte, en Grèce, et en Italie; d'autres écrivains, tels qu'Alexandre Polyhistor (1), Apulée (2), Eusèbe (3), l'ont fait voyager aussi dans les Indes, pour s'instruire à l'école des Brahmes. Il fut, dit encore Eusèbe, se former dans la Perse à celle des Mages. Selon Hermippe, cité par Josè-

---

Elles ne se concilient pas même avec l'opinion qui fixeroit la naissance de Pythagore à la 45e. olympiade, 600 ans avant J. C.

(1) Apud Clem. Alex. Strom. l. I.

(2) Apul. Florid. 1.

(3) Euseb. Præp. Evang. l. X, c. 4.

phe, il puisa jusque dans les lois des Juifs une partie de sa philosophie (1). Quelques pays qu'il ait parcourus, il paroît qu'un de ses premiers voyages, et son plus long séjour furent en Egypte, où il avoit été recommandé à Amasis par Polycrate, tyran de Samos. Il s'y soumit aux plus grandes épreuves, et même à la circoncision (2), pour mériter que les prêtres lui fissent part de ce que leurs sciences avoient de plus secret et de plus mystérieux. De retour dans sa patrie, qu'il trouva opprimée par la tyrannie de Polycrate (3), il alla s'établir dans cette partie de l'Italie, appelée la Grande-Grèce; et c'est ce qui fit donner le nom d'Italique à la secte dont il fut l'auteur. Sa de-

---

(1) Hermipp. apud Joseph. contr. App. l. II. Voyez aussi les preuves détaillées de cette assertion dans Huet, Demonst. Evang. Prop. 4, c. 2, n. 8. Voyez de plus les Mém. de l'Acad. des Inscr. 1re. Dissertation sur Pythagore, par M. de la Nauze, t. XIV, in-4°., et t. XXII, in-12, p. 33.

(2) Clem. Alex. Strom. l. I.

(3) Strab. l. XIV.

meure la plus ordinaire étoit à Crotone, où, par ses discours et par ses exemples, il opéra de merveilleux changemens (1). Ne cessant de faire aux Crotoniates l'éloge de la vertu, leur peignant avec force les désordres de l'intempérance, calculant, sous leurs yeux, le nombre des villes dont cette peste avoit causé la ruine, il sut ramener à la frugalité, qu'il appeloit la mère de toutes les vertus, ce même peuple qui s'abandonnoit auparavant à toutes sortes d'excès (2), et lui rendit l'énergie qu'il avoit perdue au sein de l'abondance, de la mollesse, et des plaisirs.

A sa sollicitation, les Crotoniates donnèrent des preuves de magnanimité et de courage dans une circonstance critique, où il s'agissoit de choisir entre leur devoir et leur intérêt. Thélys, un des principaux magistrats de Sybaris, dont les habitans ne sont sortis de l'obscurité qu'ils méritoient que par le genre de réputation que leur avoient attiré leur luxe, et leur vie molle et efféminée, avoit obligé sa ville, qui avant cet état

(1) Diod. Sic. Excerpt. Vales.

(2) Justin. l. XX, c. 4.

de luxe et de foiblesse, s'étoit élevée à un tel point de grandeur, qu'elle commandoit, dit Strabon (1), à quatre nations voisines, et qu'elle avoit l'empire sur vingt-cinq villes, de bannir cinq cents des plus riches citoyens, et de vendre leurs biens pour être distribués au peuple. Ils se retirèrent à Crotone, et s'y réfugièrent aux pieds des autels. Thélys les envoya redemander, avec menaces de déclarer la guerre en cas de refus. Le peuple, assemblé par le sénat, penchoit à rendre les bannis, dans la crainte d'un ennemi trop puissant. Pythagore remontra aux Crotoniates l'infamie et l'impiété de cette action. Ils changèrent à l'instant d'avis, et allèrent avec cent mille hommes, commandés par le fameux athlète Milon, à la rencontre des Sybarites, qui en avoient trois cent mille. La valeur triompha du nombre. Les Sybarites furent défaits, et leur ville saccagée et détruite (2).

Le zèle de Pythagore pour le bien public le portoit à élever la voix jusque dans les pa-

(1) Strab. t. VI, p. 182.

(2) Diod. Sic. t. II, l. XII, p. 76, 77.

lais des grands (1) : un tyran de Centorupine en Sicile, frappé de ses discours, descendit du trône, et se réduisit à l'état de simple particulier. Le seul Phalaris, ce cruel tyran d'Agrigente, fut sourd à ses remontrances; mais les Agrigentins révoltés lui arrachèrent la vie, le jour même, dit-on, qu'il avoit désigné pour le supplice de Pythagore et du Scythe Abaris, dont il étoit accompagné (2).

---

(1) Plut. *Maximè cum princip. viris Phil. esse disput.*

(2) Abaris, Scythe fameux, du pays des Hyperboréens, et l'un de ces barbares dont la Grèce admira la sagesse et la vertu. Porphyre et Iamblique, philosophes des 3e. et 4e. siècles de l'ère chrétienne, ont raconté à son sujet bien des fables. Selon eux, il avoit reçu d'Apollon une flèche volante, qui lui servoit à traverser les airs. On raconte aussi que pour témoigner sa reconnoissance à Pythagore, qui l'avoit initié à sa philosophie, il lui avoit fait présent d'un javelot, à la faveur duquel notre philosophe traversoit en un moment les plus grandes rivières, et les montagnes les plus inaccessibles, calmoit les

Il réforma la législation de la plupart des villes d'Italie, appaisa leurs séditions et leurs guerres intestines, et eut beaucoup de part au gouvernement de Crotone, dont on le pria de diriger le sénat par ses conseils (1).

---

tempêtes, dissipoit la peste, et faisoit cesser tous les fléaux. On dit que par le moyen de ce javelot, il fut vu le même jour à Métaponte en Italie et à Tauroménium en Sicile. Un auteur moderne de la vie de Pythagore observe, au reste, que la plupart des philosophes païens, et principalement dans les premiers siècles du christianisme, s'adonnoient à la magie, pour avoir de prétendus miracles à opposer aux chrétiens; étant donc magiciens, ou se donnant pour tels, ils vouloient que les premiers philosophes l'eussent été, afin que, dans tous les temps, la vanité de la philosophie païenne eût de quoi se soutenir contre la vérité de la religion. C'est, ajoute le même auteur, à cette folle envie qu'il faut rapporter tout ce que les anciens, surtout Porphyre et Iamblique, ont dit de la magie de Pythagore, et des prétendus miracles qu'ils lui ont attribués si long-temps après lui.

(1) Val. Max. l. VIII, c. 15.

La réputation extraordinaire qu'il s'étoit acquise lui attira une foule de disciples. Avant que de les admettre à son école, il s'étudioit à démêler leurs dispositions naturelles et leurs mœurs par quelques indices pris de l'air de leur visage, de leur figure, de leur maintien, et de tout leur extérieur (1). Ils étoient ensuite éprouvés par un noviciat sévère, par une abstinence rigoureuse, devenue célèbre sous le nom de régime de Pythagore, et surtout par un long silence, de deux ans pour les uns, et de cinq pour les autres, selon leur plus ou moins de capacité reconnue, et selon qu'ils faisoient paroître plus ou moins de démangeaison de parler (2). Quelques écrivains fixent néanmoins indistinctement la durée de leur noviciat à cinq ans (3).

Ces disciples formoient tous ensemble une société indissoluble, à moins que quelques-

(1) Aul. Gell. Noct. Attic. l. I, c. 9.

(2) Id. ibid. Apul. Florid. 1. Clem. Alex. Strom. l. V.

(3) Diog. Laert. in Pythag. Lucian. in Vit. Auct. t. I, p. 361.

uns d'entre eux ne méritassent par la suite d'en être exclus. Ils mettoient en commun leurs possessions et leurs revenus (1). Distribués en plusieurs classes, assujettis à des exercices réglés, leur journée étoit partagée en bien des occupations diverses.

Tel est, au rapport d'Iamblique (2), l'ordre qu'ils y observoient, et qui, si l'on ajoute une foi entière à son récit, faisoit partie de l'institut de Pythagore, auquel on trouve, après tout, beaucoup de traits de ressemblance avec les écoles, ou les communautés des

---

(1) Diog. ubi sup.

(2) Il y avoit deux célèbres philosophes platoniciens de ce nom, dont l'un, disciple d'Anatolius et de Porphyre, étoit de Chalcide, et l'autre d'Apamée en Syrie. Tous deux ont vécu dans le 4e. siècle. On ne sait au juste auquel des deux on doit attribuer les ouvrages que nous avons en grec, sous le nom d'Iamblique, tels qu'une *Histoire de la Vie et de la Secte de Pythagore*, et un écrit contre la *Lettre de Porphyre sur les Mystères des Egyptiens*. Ce dernier ouvrage est un traité de théologie, dans lequel le platonisme est ajusté sur le christianisme.

anciens prophètes chez les Juifs, avec l'institut des Réchabites, plus encore avec celui des Esséniens, établis chez ce même peuple dans des temps bien postérieurs à Pythagore, et pour tout dire enfin avec plusieurs de ceux qui, dans la suite, se sont formés parmi les chrétiens (1).

Réunis dans un même lieu, les disciples de Pythagore se levoient de grand matin, se revêtoient d'une robe blanche, faisoient leur

---

(1) De même que Pythagore paroît avoir emprunté des Juifs plusieurs de ses dogmes et de ses institutions, il ne seroit pas surprenant que Porphyre, Iamblique, et tous ceux qui ont écrit la vie de ce philosophe, ou qui ont parlé, vers la même époque, des usages et des mœurs de ses disciples, eussent aussi adopté bien des choses prises, soit des Esséniens, espèce de religieux qui vivoient en communauté parmi les Juifs, et dont Joseph. (de Bell. Jud. l. II), a fait une si belle peinture, dont Pline a fait de son côté le plus grand éloge (*Gens*, ... *in toto orbe præter cæteras mira*. L. V, c. 17), soit de la morale du christianisme, et des mœurs des premiers chrétiens.

examen, prenoient leur lyre, et entonnoient en s'accompagnant eux-mêmes des cantiques sacrés, jusqu'au moment où le soleil se montroit sur l'horizon. Dès qu'il paroissoit, ils se prosternoient devant lui, et alloient ensuite se promener dans des bosquets rians, dans des lieux écartés, partout où régnoient le silence et la solitude, si propres à élever l'ame et à lui inspirer les plus hautes pensées. L'heure de l'étude étant arrivée, ils se rassembloient pour s'instruire en commun, et pour conférer sur les sciences exactes, et sur la morale. Ils s'exerçoient, après leur travail, à la lutte et à la course. On leur servoit un dîner frugal. En sortant de table, ils s'occupoient des affaires qu'on soumettoit à leur arbitrage. Ils se dispersoient, au temps prescrit, pour s'entretenir séparément des leçons qui leur avoient été faites dans la matinée. De retour à la maison, ils prenoient le bain, à la suite duquel ils se rangeoient à des tables de dix couverts chacune, dressées dans différentes pièces. Le souper, qui devoit finir avant le coucher du soleil, se terminoit par des libations. On faisoit la lecture; on se retiroit en silence, et l'ins-

tant du coucher étoit précédé par un nouvel examen (1).

Les disciples avoient une si grande confiance dans ce que Pythagore leur enseignoit, que, lorsqu'on leur en demandoit les raisons, ils se contentoient de répondre : *Le maître l'a dit* (2). La nature l'avoit doué d'une figure si heureuse, qu'ils le prenoient pour Apollon, venu des pays Hyperboréens (3). Il étoit toujours vêtu, comme eux, d'une robe blanche, et d'une extrême propreté (4).

---

(1) Iambl. Vit. Pythag. c. 20, 21, 25, 35.

(2) Valer. Maxim. l. VIII, c. 15. Cic. de Nat. Deor. l. I, n. 5.

(3) Pays qui paroissent n'avoir existé que dans l'imagination des poëtes. Les uns en ont placé les peuples au milieu des monts Riphées, et les autres dans des montagnes situées au fond des contrées septentrionales, au delà du vent Borée. Pline, et quelques autres avec lui, les ont fait habiter sous le pôle arctique.

(4) Diog. Laërce (in Pythag.) dit qu'il avoit un vêtement de laine blanche. Mais Apulée prétend que les Pythagoriciens ne portoient point de laine, ces vêtemens étant

Il menoit une vie très-austère, ne buvoit presque jamais que de l'eau, ne se nourrissoit en tout temps, ainsi que ses disciples, que de pain, de miel, de fruits, et de légumes, excepté les fèves, soit qu'il eût pris ce régime des prêtres d'Egypte, qui tenoient ce légume pour immonde (1), soit que cette interdiction fût fondée, comme on l'a prétendu, sur ce qu'il échauffe, qu'il remplit de vents, et qu'il ôte à l'esprit la tranquillité nécessaire pour découvrir la vérité (2). Il défendoit aussi à ses disciples, et s'interdisoit à lui-même la chair des animaux.

Convenons cependant que tout ceci, malgré l'opinion générale, est combattu par de fortes autorités. Aristoxène, très-versé dans l'ancienne littérature, assuroit que les fèves étoient la nourriture ordinaire de ce philosophe, et que souvent aussi il se faisoit servir des cochons de lait et de jeunes

---

regardés comme profanes par Orphée et par Pythagore. (Apul. Apolog.).

(1) Herodot. l. II, c. 3.

(2) Cic. de Divin. l. I.

chevreaux (1). Le même écrivain donnoit pour constant qu'il permettoit de manger de tous les animaux, excepté le bœuf, qui nous sert pour le labourage, et le belier (2). Il paroît, dit Aulu-Gelle, qu'Aristoxène étoit redevable de ces détails à Xénophile, ami de Pythagore, et à quelques autres personnes âgées, qui avoient pu voir le siècle où il vivoit. Au rapport d'Iamblique (3), on servoit quelquefois à ses disciples une portion des victimes offertes en sacrifices, et il leur étoit permis de manger de toutes sortes d'animaux. On lit plus loin dans cet auteur (4), que l'abstinence absolue de la viande, à laquelle toutefois Pythagore ne refusoit pas de goûter (5), ne concernoit que ceux d'entre eux qui aspiroient à une plus grande perfection.

---

(1) Aristox. Apud. Aul. Gell. l. IV, c. 11.

(2) Id. apud Diog. Laert. in Pythag.

(3) Iambl. Vit. Pythag. c. 21.

(4) Ibid. c. 24.

(5) Porphyr. de Vit. Pythag. Aristox. apud Athen. l. X.

Ce qui paroît certain, c'est que leur maître préféroit en général le régime végétal à tous les autres, comme plus sain et plus facile à préparer (1). A l'égard du vin, il n'en condamnoit que l'excès, sans en interdire entièrement l'usage. S'il permettoit, au reste, à ses disciples d'en boire à souper, ce n'étoit qu'en petite quantité (2). Il les exerçoit à la tempérance par une épreuve singulière. En certains jours de l'année, on servoit devant eux un repas somptueux, où se trouvoient réunis les mets les plus propres à flatter le goût. Ils en repaissoient quelque temps leurs yeux, et lorsque les sens étoient le plus irrités par ces objets, ils les envoyoient aux esclaves, et sortant de table, ils se privoient même de toute nourriture (3). Dans leurs repas ordinaires, ceux qui tendoient à se rendre plus parfaits, ne prenoient souvent que du pain et de l'eau (4).

(1) Diog. Laert. in Pythag.

(2) Iambl. Vit. Pythag. c. 21.

(3) Diod. Sic. Excerpt. Vales. Iambl. c. 31.

(4) Alexis, in Tarent. apud Athen. l. IV, c. 17.

Nous

Nous avons parlé plus haut (1) des découvertes mathématiques de Pythagore, et de ses connoissances astronomiques; nous allons parler maintenant de sa doctrine. Selon lui, la monade, l'unité, est le principe de toutes choses (2). Cette unité est Dieu, le bien, l'entendement, l'esprit (3). Ecoutons Pythagore, dit saint Justin (4), auquel on peut joindre saint Clément d'Alexandrie (5): « Voici comme il parle: » Dieu est un; il n'est point comme quel- » ques-uns le croient, hors du monde; » mais dans le monde même, et tout en- » tier dans la sphère entière. Il a l'œil ou- » vert sur tout ce qui naît et qui se pro- » duit. C'est lui qui forme tous les êtres » immortels, qui est l'auteur de leurs puis- » sances et de leurs œuvres, l'origine de » toutes choses, le flambeau du ciel, le » père, l'esprit, l'ame de tous les êtres, le

(1) Ci-dessus, p. 15 et suiv.
(2) Diog. Laert. in Pythag.
(3) Plut. de Placit. philos. l. I, c. 7.
(4) Just. ad Græc. Cohort.
(5) Clem. Alex. Admonit. ad Gent.

» moteur de toutes les sphères : c'est ainsi » que s'exprime Pythagore ».

Mais parmi toutes ces expressions magnifiques, on croit entrevoir ce que Cicéron fait dire à Velléius (1), et qui paroît être en effet la véritable opinion du fondateur de la secte italique, puisque Diogène Laërce nous apprend qu'il faisoit le monde animé et intelligent (2) : « Pythagore disoit que » Dieu est une ame répandue dans tous les » êtres de la nature, et dont les ames hu- » maines sont tirées » : Système auquel on fait au même endroit, une objection insoluble. « Si cela étoit, dit Velléius, Dieu seroit déchiré et tout en pièces, quand ces ames s'en détachent. Il souffriroit dans une partie de lui-même, quand elles souffrent. Pourquoi d'ailleurs l'esprit de l'homme ignoreroit-il quelque chose, s'il étoit Dieu » ?

Pythagore avoit revêtu sa doctrine de nouvelles formules par un langage arithmétique. Chaque nombre avoit des propriétés singulières ; tels étoient, entre tous les au-

(1) Cic. de Nat. Deor. l. I, n. 11.

(2) Diog. Laert. in Pythag.

tres, la monade ou *le un*, toujours invariable, toujours semblable à lui-même comme la Divinité, et qui, indivisible et sans parties, doit moins passer pour un nombre que pour le principe génératif des nombres; 2t. la dyade, le nombre binaire, *le non un*, sujet à toutes sortes de variations et de changemens d'être, et qui par là, selon la plupart des Pythagoriciens, convenoit à la matière; la dyade désignoit même, selon quelques-uns, le mauvais principe (1); 3t. la triade, dont ils faisoient l'emblême du monde, parce qu'ils le considéroient comme le résultat du principe actif, qui étoit l'intelligence, et du principe passif, qui étoit la matière. Ils trouvoient de plus, dans la triade, de sublimes mystères, et l'appeloient harmonie parfaite. La ligne n'ayant qu'une seule dimension, représentoit, dans leur système, l'unité, la superficie représentoit le deux, et le corps représentoit le trois; ce qui, au rapport d'Aristote (2), faisoit dire à Pythagore, que tout

(1) Porphyr. de Vit. Pythag.

(2) Aristot. de Cœlo et Mundo, l. I.

et chaque chose sont composés de trois. Ajoutons enfin le nombre quatre, par lequel ils juroient, et qui joint aux nombres qui le précèdent, un, deux, et trois, forme dix, le plus parfait de tous les nombres, l'emblème de la perfection, parce qu'il est la somme des quatre premiers, et que quand on est arrivé à dix, on recommence une autre dixaine (1). C'est ainsi, pour ne rien dire des autres nombres, que chacun d'eux avoit ses propriétés mystiques.

Une des choses qui contribuèrent le plus à rendre Pythagore célèbre parmi les Grecs, ce fut l'invention de la théorie musicale, fondée sur les nombres et les proportions. Il entendit un jour des marteaux de forgeron (2), qui, tombant sur une enclume, offroient un mélange assorti de sons divers. Il s'assura que la différence de ces sons provenoit uniquement des différentes pesanteurs de ces marteaux. Il attacha, en conséquence, des cordes d'un endroit de sa

(1) Hierocl. ad Aur. Carm. Voy. Meurs. de Denar. Pythag.

(2) Macrob. in Somn. Scip. l. II, c. 1.

chambre à l'autre, et eut soin qu'elles fussent tendues ou tirées par des poids. En frappant plusieurs de ces cordes ensemble, il en forma les mêmes accords qu'il avoit remarqués dans la forge, et s'instruisit par là des raisons de cette harmonie, et des intervalles qui la produisoient (1).

Ce philosophe rejetoit en musique le témoignage du sentiment, et prétendoit que les principes de cette science ne donnoient de prise qu'au pur esprit (2). Il vouloit donc qu'on en jugeât par l'entendement, et par l'harmonie analogique et proportionnelle.

Pythagore, ou du moins ses disciples, étendirent leur système d'harmonie musicale jusqu'au système de l'Univers (3). Ils

(1) Voyez le développement de la théorie musicale de Pythagore, dans la traduction de Timée de Locres, par M. Batteux, à la suite de celle d'Ocellus Lucanus, remarque 18, sur le chap. 1, de Timée de Locres.

(2) Plut. de Music.

(3) Consultez à ce sujet la remarque de

l'étendirent en particulier aux astres, qui formoient entre eux, disoient-ils, un concert céleste, dont les sons, néanmoins, par leur continuité, ne faisoient aucune impression sur nos organes; raison futile que combat Aristote (1). Ils alloient même jusqu'à assigner les tons de musique qui résultoient de leurs distances (2). Tout dans l'école de Pythagore, devint proportion et harmonie; le temps, la vertu, l'amitié, l'intelligence, toute espèce de bien, ne furent, aux yeux des Pythagoriciens, que des rapports de nombres (3).

M. Batteux, citée dans l'avant-dernière note ci-dessus. Voyez aussi, par rapport aux astres, sa première remarque sur le chap. 2.

(1) Aristot. de Cœl. l. II, c. 9.

Pythagore lui-même rendoit une autre raison plus spécieuse de ce que les hommes n'entendoient pas l'harmonie de l'Univers; c'étoit à cause de la foiblesse et de l'imbécillité de leurs organes qu'ils avoient laissé se détériorer.

(2) Censor. de Die Nat.

(3) Aristot. Metaph. lib. I, cap. 5. Diog. Laert. in Pythag.

Notre philosophe guérissoit par la musique les maux qui avoient leur siége dans l'imagination (1). Ses disciples ont aussi prétendu qu'il avoit recours aux enchantemens (2). On sait que les enchanteurs, dans certains pays, et en particulier parmi les Egyptiens, usoient de quelques formules, et surtout de menaces, pour éloigner les mauvais génies, que l'on croyoit contraindre, par ce moyen, à se retirer des malades qu'ils tourmentoient (3). Peut-être Pythagore ne faisoit-il autre chose que de se servir de plantes salutaires, et peut-être aussi, pour donner plus de confiance dans ses remèdes, y ajoutoit-il des mots auxquels on ne comprenoit rien ; ce qui suffisoit pour donner un air de magie à ce qu'il opéroit. Il étoit au reste très-versé dans la médecine, et la pratiquoit avec succès.

Au rapport de presque tous les anciens, un des dogmes favoris de Pythagore étoit

---

(1) Porphyr. de Vit. Pythag.

(2) Iambl. Vit. Pythag.

(3) Id. de Myst. sect. 6, c. 4. Porphyr. Ep. ad Aneb.

la métempsycose. Il paroît, selon Hérodote, qui ne fait que le désigner en termes généraux, lui et quelques autres, qu'il tenoit ce dogme des Egyptiens, dans le système desquels l'ame humaine, au sortir du corps qu'elle habitoit, passoit dans celui de quelque animal; et après avoir circulé ainsi dans toutes les espèces d'animaux terrestres, aquatiques, volatiles, rentroit dans un corps d'homme; en sorte que ces différentes transmigrations étoient renfermées dans l'espace de trois mille ans (1). Ceux d'entre les Grecs qui adoptoient un pareil système, faisoient durer cette circulation, tantôt dix mille ans, tantôt trois mille, et quelquefois mille seulement (2). C'est sur cela d'ailleurs qu'étoit appuyée la défense réelle ou supposée que faisoit Pythagore à ses disciples, de manger de la chair des animaux. On ne devoit pas en effet regarder, dans ce système, comme un moindre crime de tuer une mouche, un ciron, que de tuer un homme, puisque c'é-

(1) Herodot. l. II, c. 23.

(2) Plat. in Phædr.

toient les mêmes ames pour toutes les choses vivantes.

Pour mieux convaincre les esprits rebelles de la doctrine de la métempsycose, on fait dire à Pythagore (1) qu'il avoit été Æthalide, et réputé fils de Mercure, de qui il avoit obtenu le don de se souvenir de toutes les choses qui se passeroient dans le monde, pendant sa vie et après sa mort. Il ajoutoit qu'au bout d'un certain temps il étoit devenu Euphorbe, et s'étoit trouvé au siége de Troie, où il avoit été dangereusement blessé par Ménélas. Son ame étoit entrée ensuite dans Hermotime; et pour donner alors une preuve sans réplique du don qu'il tenoit de Mercure, s'étant rendu dans le pays des Branchides, il y avoit fait voir, dans le temple d'Apollon, son bouclier tout pourri, que Ménélas, en revenant de Troie, avoit consacré à ce dieu pour marque de sa victoire. Après avoir été Hermotime, il étoit devenu le pêcheur Pyrrhus, et enfin le philosophe Pythagore. Cléarque et Dicæarque,

(1) Diog. Laert. in Pythag.

cités par Aulu-Gelle (1), lui supposoient d'autres transmigrations, qui se terminoient par faire de lui une courtisane charmante, nommée Alcé. D'autres encore lui prêtoient d'avoir été le coq de Mycile, et le paon de je ne sais qui.

Toutes ces historiettes, ainsi que beaucoup d'autres, peuvent très-bien avoir été inventées par des pythagoriciens : elles n'ont été rapportées que par des historiens postérieurs à Aristote, et avec tant de variété, qu'à peine peut-on trouver deux de ces écrivains qui s'accordent exactement entre eux. On doute même que Pythagore ait réellement admis le système de la métempsycose. Il y a tout lieu de penser, d'après Timée de Locres, son disciple et son ami, que ni ce philosophe, ni ses premiers disciples, ne donnoient à cette doctrine une véritable croyance. « Comme il arrive quelquefois, dit Timée en paroissant approuver ce que la vraie philosophie n'eût jamais osé se permettre, que l'on guérit le corps par des poisons, quand le mal ne cède pas à des

(1) Aul. Gell. l. IV, c. 11.

remèdes plus sains; on retient aussi les esprits par des mensonges, lorsqu'on ne peut pas les retenir par la vérité : qu'on y joigne de plus, s'il est nécessaire, la terreur de ces dogmes étrangers, qui font passer les ames des hommes mous et timides dans des corps de femmes que leur foiblesse expose à l'injure, celles des meurtriers dans des corps de bêtes féroces, celles des hommes lubriques dans ceux des sangliers et des pourceaux (1) ».

Si Pythagore ne croyoit pas au dogme de la métempsycose, il paroît du moins assez constant qu'il l'a enseigné; et ce seroit toujours un reproche à lui faire, que d'avoir donné pour vraies de pures fictions. Cela même pourroit faire soupçonner que ce n'est pas sans fondement que la tradition lui at-

---

(1) Tim. Locr. *de Nat. et Anim. Mundi.* c. 6, n. 12.

Ce petit traité *de la Nature et de l'Ame du Monde*, commenté par Platon, a été imprimé dans presque toutes les éditions des œuvres de ce philosophe, à qui il a fourni l'idée de son Timée.

tribue la fable que nous venons de raconter de ses propres transmigrations; fable plus pardonnable néanmoins que celles d'Hésiode et d'Homère, dont il assuroit, dit-on, avoir vu les ames dans ses voyages aux enfers, l'une attachée avec des chaînes à une colonne d'airain, où elle se tourmentoit fort; l'autre, qui étoit celle d'Homère, pendue à un arbre, où elle étoit environnée de serpens, à cause de toutes les faussetés que ce poëte avoit inventées sur les dieux (1).

On raconte d'autres traits de Pythagore, qui, si l'on doit y ajouter foi, prouveroient encore plus, que sa philosophie n'étoit pas, à beaucoup près, exempte de charlatanerie. Etant en Italie (2), il se fit faire dans sa maison une demeure souterraine, où il se renferma, après avoir prié sa mère d'écrire sur des tablettes ce qui se passeroit pendant son absence, avec la date des événemens. Au bout d'un an, il sortit de sa retraite, pâle, maigre, sale, et presque en tout méconnoissable, lui qui étoit naturellement si

(1) Diog. Laert. in Pythag.
(2) Ibid.

propre sur lui-même, et d'une figure si intéressante. Ayant fait assembler le peuple, il dit qu'il revenoit des enfers; et pour ne laisser aucun doute à ce sujet, il exposa tout ce qui étoit arrivé dans la ville d'un peu important pendant le cours de l'année. Les Crotoniates en furent si touchés, que chacun se mit à pleurer ou à jeter de grands cris. On s'imagina qu'il y avoit en lui quelque chose de divin. Les hommes le prièrent de vouloir bien instruire leurs femmes; et c'est de là que les femmes de Crotone ont été appelées Pythagoriciennes. Assistant un jour aux jeux olympiques, il fit venir à lui, par de certains cris, un aigle blanc, qu'il avoit apprivoisé sans qu'on en sût rien, et qui se laissa caresser de sa main. Pour augmenter l'étonnement du peuple, il fit voir à toute l'assemblée une cuisse d'or à laquelle sa jambe étoit attachée. On lui attribue une foule d'autres prodiges; mais les écrivains qui lui en font honneur, sont venus bien des siècles après lui (1). On s'accorde assez à

(1) Voyez Diog. Laert. in Pythag. Ælian. l. II, c. 26; et l. IV, c. 17. Iambl. Vit. Pythag.

reconnoître que Pythagore croyoit à la divination (1), comme y croyoient les sages de son temps, et plusieurs encore de ceux qui sont venus depuis. C'est lui, selon toutes les apparences, qui avoit répandu le bruit qu'il tenoit ses dogmes de la prêtresse de Delphes (2).

Pythagore (3) recommandoit la piété et la pudeur. Cicéron (4) rapporte de lui ce mot si vrai, et qui marque si bien le penchant naturel de l'homme : « La piété et la religion ne font jamais tant d'impression sur notre esprit, que lorsque nous sommes occupés du service divin ». Il défendoit de jurer par les dieux, voulant qu'on s'étudiât soigneusement à se rendre digne par toute sa conduite d'en être cru sur sa parole. Il prescrivoit d'honorer les dieux, et de leur adresser des louanges avec un corps chaste et des vêtemens blancs, pour exprimer la

---

(1) Porphyr. de Vit. Pythag. et Diog. Laert. in Pythag.

(2) Diog. Laert. ibid.

(3) Ibid.

(4) Cic. de Legib. l. II, n. 26.

pureté du cœur. Il mettoit au nombre des dieux le soleil, la lune et tous les astres.

L'air étoit rempli, selon lui (1), d'esprits qu'il appeloit des démons ou des héros, et qui envoyoient aux hommes les songes, les prodiges, les maladies, et non-seulement aux hommes, mais aux bêtes. C'étoit aux esprits que devoient se rapporter les purifications, les expiations, la divination, et toutes les autres choses de ce genre.

Par rapport aux êtres animés sur la terre, il paroît qu'il distinguoit trois parties dans l'ame, la partie irascible, la partie concupiscible, et la partie intelligente. Celle-ci ne convenoit qu'à l'homme. Il plaçoit le principe de l'ame depuis le cœur jusqu'au cerveau, et la partie qui résidoit dans le cœur étoit celle qu'il appeloit concupiscible. Quant à la partie intellectuelle, ou l'ame proprement dite, elle avoit son siége dans le cerveau; et cette dernière étoit seule immortelle (2).

A s'en tenir aux leçons qu'on lui prête,

(1) Diog. ubi supr.
(2) Diog. ibid.

sa morale étoit pure. Il enseignoit aux femmes (1) la chasteté, et l'obéissance envers leurs maris. A force de remontrer à celles de Crotone, que le plus bel ornement de leur sexe étoit une vertu sans tache, il détermina les plus qualifiées d'entre elles à renoncer aux étoffes précieuses et à tous les vains ornemens, qu'il leur fit considérer, non plus comme une affaire de bienséances nécessaires à leur rang, mais comme les alimens du luxe et de la corruption. Il exhortoit les hommes à user du mariage selon toutes les règles de la sagesse, et vouloit que non-seulement ils renonçassent à toute liaison étrangère, à tout engagement irrégulier, mais qu'ils observassent avec leurs épouses les lois de la pudeur (2). Rien, à ses yeux, n'étoit plus injuste ni plus capable d'attirer de grands malheurs, que de mêler et de confondre les familles par l'adultère, en y insérant des étrangers. Il avoit, sous tous les rapports, le plus grand respect pour le mariage, qu'il regardoit, non-seulement

(1) Just. l. XX, c. 4.
(2) Iambl. Vit. Pythag. c. 31.

comme nécessaire au maintien de la société civile, mais comme un acte de religion, par lequel on laisse après soi des successeurs pour honorer les dieux, afin que leur culte soit continué d'âge en âge. Il portoit les jeunes gens à la modestie, à l'amour de l'étude et des lettres, et les formoit à part, ainsi qu'il instruisoit les femmes séparément des hommes (1). Il enjoignoit à ses disciples (2) de protéger les lois, de faire la guerre au vice, d'honorer les vieillards, d'avoir une affection toute particulière pour leurs parens; d'éviter, par les exercices du corps, le trop d'embonpoint; d'exercer avec le même soin leur mémoire; d'observer une juste modération dans le travail, ainsi qu'une sage tempérance dans la nourriture; de ne pas consumer tout leur temps dans les voyages; de se considérer comme ne possédant rien en propre; de ne se laisser trop aller, ni à la joie, ni à la tristesse; de ne rien dire, de ne rien faire dans la colère. Lui-même leur en donnoit l'exemple; il ne châtioit

(1) Justin. ubi supr.

(2) Diog. Laert. in Pythag.

personne lorsqu'il se sentoit irrité, et n'auroit pas donné alors le moindre coup, même à un esclave. S'il s'élevoit quelque trouble dans son ame, il y rétablissoit le calme en touchant de la lyre (1); et quelquefois, comme il le prescrivoit aux autres, il s'accompagnoit de la voix. On va jusqu'à prétendre que jamais on ne l'a vu rire (2), ni pleurer (3). A plus forte raison s'abstenoit-il de toutes espèces de facéties, de plaisanteries peu honnêtes, et de récits critiques et mordans. Ses disciples les bannissoient également de leurs entretiens (4). Gardez-vous, leur disoit-il, pour jeter en eux des semences de justice et de bonté, d'arracher l'arbre ou la plante dont l'homme retire de l'utilité, et de tuer l'animal dont il n'a point à se plaindre (5).

Il ne cessoit de les exhorter à se rendre compte à eux-mêmes de leurs actions, et à

---

(1) Senec. de Irâ.
(2) Diog. Laert. in Pythag.
(3) Malchus. in Vit. Pythag.
(4) Iambl. Vit. Pythag. c. 30.
(5) Diog. Laert. ubi supr. Iambl. c. 21.

se demander, lorsqu'ils rentroient à la maison, où as-tu été? qu'as-tu fait à propos? qu'as-tu fait à contre-temps (1)? Ils étoient, en effet, dans l'usage habituel de se citer ainsi à leur propre tribunal. Nous avons déjà dit un mot de leurs examens journaliers : le soir, avant de se coucher, ils repassoient en détail, et se reprochoient leurs fautes, tant celles de commission que celles d'omission. A leur réveil, il leur étoit également prescrit d'examiner ce qu'ils devoient faire ou éviter dans la journée (2); pratiques salutaires, bien propres à prévenir de grandes fautes, et à nous corriger de nos moindres défauts.

Nous pourrions nous étendre bien davantage sur toutes les belles choses que Porphyre et Iamblique ont prêtées à Pythagore et à ses disciples, si l'on ne s'apercevoit, dans les détails, que ces écrivains en ont emprunté une partie de la doctrine de Platon, et, comme nous l'avons insinué,

(1) Diog. Laert. in Pythag.

(2) Diod. Sic. in Excerpt. Vales. Iambl. c. 29, 35. Porphyr. de Vit. Pythag.

ont calqué presque tout le reste sur l'esprit et les mœurs des premiers chrétiens (1).

Le plus grand éloge qu'ils aient pu faire de la doctrine de Pythagore, est de prétendre, comme l'a dit après eux Hiéroclès, qu'elle tendoit aussi constamment à rapprocher les hommes de la Divinité, par une application continuelle à lui devenir semblable (2), qu'elle paroissoit tendre en effet à unir tous les disciples de Pythagore entre eux par les liens de l'amitié et d'une confiance réciproque.

Au sujet de cette union et de cette confiance mutuelle, Iamblique (3) rapporte un trait si noble et si beau, qu'on se sentiroit disposé à le croire vrai, quand il ne seroit que vraisemblable. Un Pythagoricien, épuisé par les fatigues d'un long voyage, arrive dans une hôtellerie où il tombe malade. Hors d'état de reconnoître les soins que son hôte a pris de lui, il trace sur une tablette

(1) Voyez ci-dessus, p. 210, n. 2, et p. 211, n. 1.

(2) Hierocl. in Præf. ad Aurea Carmina.

(3) Iambl. c. 33.

son histoire, au bas de laquelle il met un symbole de Pythagore, et recommande expressément de l'exposer sur le grand chemin. Quelques mois s'écoulent; un disciple du même maître passe enfin par cet endroit, lit l'écrit, reconnoît au symbole qu'il est d'un confrère, vole chez l'hôte, le rembourse de tous ses frais avec usure, et continue sa route.

Pythagore exigeoit que, non-seulement ses disciples, mais tous les hommes fussent unis par un sentiment commun qu'il appeloit humanité, bienfaisance, l'un des sentimens les plus propres à nous rapprocher de la Divinité. Quant à l'amitié, ce sentiment pur, cette douce sympathie qui lie deux cœurs faits l'un pour l'autre, qui leur adoucit les maux de la vie, et leur fait mettre en commun leurs peines et leurs plaisirs, il vouloit qu'on n'en formât les nœuds qu'avec des hommes sages et vertueux.

Qu'est-ce après tout, que l'amitié, disoit Pythagore? L'égalité (1). Toutes choses, ajoutoit-il, doivent être communes entre

(1) Iambl. c. 29. Diog. Laert. ubi supr.

deux amis (1). Il proféra le premier ce mot si touchant et si vrai : Mon ami est un autre moi-même (2); et ce dernier mot a fourni à Aristote sa belle définition de ce qu'est un ami : C'est une ame qui vit dans deux corps (3).

Un des préceptes de Pythagore étoit que, bien loin de se faire de ses amis des ennemis, on parvînt à se faire des amis de ses ennemis mêmes (4).

Selon une de ses maximes les plus ordinaires, il y a cinq choses qu'on doit s'attacher à extirper par toutes sortes de moyens, par le fer, par le feu, s'il le faut ; ce sont les maladies du corps ; l'ignorance ; la luxure, qui égare les sens et corrompt le cœur ; les séditions des villes, et la discorde au sein des familles (5).

Voici quelques autres sentences attribuées

---

(1) Diog. ibid.

(2) Porphyr. Vit. Pythag.

(3) Voyez tout ce que dit Aristote sur l'amitié, de Moribus, l. VIII.

(4) Diog. Laert. ubi supr.

(5) Porphyr. Vit. Pythag.

à ce philosophe, et qu'on trouve éparses dans Stobée (1).

Celui-là ne peut être libre, qui se laisse gouverner par ses passions, et qui ne sait pas se commander à lui-même.

De toutes les tyrannies, celle des passions est la plus dure. Pour l'homme injuste, le plus cruel de tous les tourmens est celui de sa conscience.

Ne comptez pas au nombre des biens qui vous sont propres, ceux que vous ne portez pas en vous-même.

On ne parvient à rien de grand, qui n'ait

---

(1) Stobée, écrivain grec de la fin du 4e. siècle et du commencement du 5e., avoit composé différens ouvrages dont parle Photius dans sa Bibliothèque. Les plus importans sont ses Recueils, qui contiennent des sentences et des passages importans sur la morale, tirés des poëtes et des philosophes anciens. Voyez pour les maximes de Pythagore que nous citons, *Serm. de Temperantiâ, de Intemperantiâ, de Virtute, de Continentiâ, de Adulatione, de Loquacitate*, etc.

été précédé d'un grand travail, celui de la continence.

Au milieu des orages de la vie humaine, ne regardez comme une ancre ferme et stable, ni les richesses, ni la gloire, ni les dignités et les honneurs. De toutes les ancres, les seules vraiment sûres, et qu'aucune tempête ne peut ébranler, ce sont la prudence, la grandeur d'ame, et le courage. Telle est la loi suprême, qu'il n'y a que la seule vertu qui ait un pouvoir constant, et qui nous procure un bonheur solide. Tout le reste n'est que bagatelles et inepties.

Faites de grandes choses, sans les promettre. Désirez la santé de l'ame préférablement à celle du corps.

La tempérance est la force de l'ame.

Les plus beaux présens que le ciel nous ait faits, sont d'être utiles aux hommes, et de leur apprendre la vérité.

Ne permettez pas qu'on vous soupçonne d'une chose que vous ne devez pas faire.

Sachez plus de gré à ceux qui vous reprennent qu'à ceux qui vous flattent. Ces derniers sont plus à craindre pour vous, que l'ennemi le plus dangereux ne pourroit l'être.

Les

Les plaies que fait la langue, sont plus terribles que celles que fait le glaive. L'une blesse l'ame; l'autre ne blesse que le corps.

Pythagore enveloppoit souvent ses maximes sous des expressions symboliques (1). Il disoit, par exemple, à ses disciples, qu'il ne falloit pas attiser le feu avec une épée; c'est-à-dire, qu'ils devoient prendre garde d'aigrir un homme en colère : qu'il ne falloit pas sauter par-dessus une balance; pour leur faire entendre qu'ils ne devoient jamais s'écarter de la justice : qu'il ne falloit pas s'asseoir sur un boisseau, ou, en d'autres termes, sur la provision du jour; pour leur marquer qu'ils ne devoient pas tellement s'arrêter sur le présent, qu'ils n'eussent aussi quelque soin de l'avenir : qu'il ne falloit pas manger son cœur; ce qui signifioit, qu'ils ne devoient pas se laisser dévorer par les chagrins et les peines intérieures : qu'il ne falloit pas marcher par la voie publi-

(1) Diog. Laert. in Pythag.
Clem. Alex. Strom. l. V, p. 558 et seq. Athen. l. X, c. 19.

que (1); ou en d'autres termes, qu'ils ne devoient pas suivre le jugement de la multitude : qu'il falloit tirer une ligne droite; c'est-à-dire encore, qu'ils devoient se conduire en toutes choses par la droite raison.

Par cette manière mystérieuse d'énoncer des vérités importantes, Pythagore avoit pour objet, non-seulement d'exercer l'esprit de ses disciples, de les rendre plus attentifs à ses préceptes, et de les graver plus profondément dans leur mémoire, mais même de couvrir sa doctrine d'un voile, et de ne la présenter que d'une manière obscure au commun des hommes. Il ne s'exprimoit que par symboles devant le vulgaire, et ne vouloit pas que ses disciples communiquassent au peuple ce qu'il leur expliquoit en particulier (2). Ceux qui violoient le secret,

---

(1) Diogène Laërce exprime ici une maxime contraire, mais il paroît qu'on doit s'en tenir à la manière dont la rapporte Athénée.

(2) Porphyre, ainsi que le remarque M. Fréret, reconnoît dans la vie de Pythagore, que l'on ne peut s'assurer de la doctrine que ce philosophe enseignoit à ses

étoient chassés ignominieusement de son école, et on n'avoit plus aucun commerce avec eux (1) : c'est ainsi qu'on en agit avec un certain Hipparque, accusé d'avoir manifesté par écrit les dogmes qui lui avoient été enseignés. On fit plus ; on lui éleva une sorte de monument funèbre comme à un homme retranché du corps, et déclaré mort philosophiquement. On a vu même un des premiers disciples de Pythagore encourir l'indignation de tous les autres, uniquement pour avoir publié la solution d'un problême de géométrie (2). L'espèce d'excommunication qu'on lançoit contre eux dans de pareilles circonstances, les rendoit en général si réservés, que tourmentés par des tyrans, qui

---

disciples, à cause du secret inviolable qu'ils gardoient là-dessus avec tous les étrangers. Il en apporte encore d'autres raisons. Voy. Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XIV, in-4°., et t. XXII, in-12. Observ. sur la généalogie de Pythagore.

(1) Clem. Alex. Strom. l. V, p. 574. Vid. Origen. l. III, contr. Cels.

(2) Iambl. Vit. Pythag. c. 34.

vouloient connoître les mystères de leur philosophie, quelques-uns, et jusqu'à des femmes pythagoriciennes, se sont coupé la langue avec les dents, par la crainte où ils étoient que la violence de la douleur ne leur arrachât malgré eux leur secret (1).

Pythagore usoit, de son côté, de la plus grande circonspection dans le discernement de ceux qu'il devoit admettre à la connoissance de sa doctrine intérieure. Il avoit deux principales classes de disciples, l'une à laquelle on donnoit le nom d'*Auditeurs*, et l'autre qui portoit celui de *Mathématiciens* (2). Aux premiers dont le noviciat de silence duroit si long-temps, on ne faisoit part que de la doctrine extérieure. Il leur étoit défendu de faire aucune question, pas même sur les endroits qu'ils ne comprenoient pas, et à plus forte raison de disserter sur ce qu'on leur avoit dit. Ce n'étoit que par intervalles qu'ils entendoient la voix de

(1) Clem. Alex. Strom. l. IV, p. 496. Iambl. Vit. Pythag. c. 31.

(2) Clem. Alex. Strom. l. V, p. 575. Aul. Gell. l. I, c. 9.

Pythagore, qu'un voile épais déroboit à leurs regards (1). Aux seconds, qui avoient toute liberté de parler, d'interroger, d'écrire ce qu'ils avoient entendu, et de manifester leurs opinions, on communiquoit le fond du dogme ou la doctrine sacrée. Aulu-Gelle ajoute à la classe des mathématiciens ou disciples proprement dits, celle des *Physiciens*, qui, l'esprit orné de toutes les hautes connoissances, comme la géométrie, la gnomonique, la musique, passoient à l'étude des merveilles de la nature, et des principes de ses opérations (2).

Il n'est pas hors de propos d'observer que l'œuf mystique entroit pour beaucoup dans les symboles de la doctrine intérieure de Pythagore. Il avoit admis cette allégorie, à l'exemple de Phérécydes (3), son premier maître, soit qu'il la dût à ses leçons, soit qu'il l'eût empruntée comme lui, des Phéniciens ou des philosophes de Thèbes en

---

(1) Iambl. Vit. Pythag. c. 17. Diog. Laert. in Pythag.

(2) Aul. Gell. ubi supr.

(3) Voyez ci-dessus, p. 186, 187.

Egypte. De là provenoit l'horreur de ses disciples pour les œufs (1). C'est pour cela aussi que les Orphiques, qui se vantoient d'avoir conservé tous les dogmes de Pythagore, et de se conformer à la manière de vivre qu'il avoit prescrite, s'abstenoient des œufs avec autant de scrupule qu'ils en mettoient à s'interdire l'usage des animaux, considérant les œufs comme le principe et l'origine de la vie (2).

On varie beaucoup sur la mort de Pythagore (3). Les uns disent qu'ayant refusé d'admettre au nombre de ses disciples quelques-uns de ceux qui désiroient de l'avoir pour maître, et particulièrement un nommé Cylon, distingué par ses richesses et son

---

(1) Plut. Symp. l. II, Quæst. 3.

(2) Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXXI, in-4°., et t. LV, in-12. 4e. Mém. de M. l'abbé Mignot, sur les anciens philosophes de l'Inde. Voyez sur ces Orphiques, et sur l'école de Pythagore, le tom. XXIII, in-4°., et le XXXVIIe., in-12. Recherches sur le culte de Bacchus parmi les Grecs, par M. Fréret.

(3) Diog. Laert. Vit. Pythag.

crédit, ils en furent si indignés, qu'ils mirent le feu à la maison de Milon, de Crotone, où étoit notre philosophe (1). Selon d'autres, ce furent les Crotoniates eux-mêmes qui en agirent ainsi, l'ayant soupçonné de vouloir se rendre souverain dans leur pays; Pythagore sut échapper à l'incendie, et au rapport de quelques écrivains, il se sauva à Métaponte. D'autres avancent comme un fait certain, qu'il rencontra dans sa fuite un champ de fèves qu'il ne put se résoudre à traverser. Il vaut mieux être pris et mourir ici, dit-il, que de faire périr ces fèves. Il tendit en conséquence la gorge à ses persécuteurs, qui le massacrèrent, lui, et environ quarante de ses disciples. D'autres encore, au lieu d'attribuer sa mort aux Crotoniates, rapportent que la guerre ayant été déclarée entre les Agrigentins et les Syracusains, Pythagore alla au secours des Agrigentins ses alliés; que ceux-ci ayant été mis en fuite, il trouva effectivement en se retirant un champ de

(1) Voyez à ce sujet les Observations de Ménage, in Diog. Laert. l. VIII, Segm. 39 et 49.

fèves, où il se laissa égorger par les Syracusains, plutôt que d'y entrer. Trente-cinq de ses disciples s'étant retirés à Tarente, y furent brûlés, parce qu'ils vouloient s'opposer aux magistrats dans l'administration des affaires publiques.

Dicæarque, cité par Porphyre (1), nous a laissé sur les dernières années de Pythagore, des détails un peu différens et plus vraisemblables. Ce philosophe, après l'entreprise de Cylon contre lui et contre son école, se retira d'abord à Caulonie (2), et ayant voulu ensuite s'établir dans la ville de Locres, il trouva sur les frontières des Locriens, des députés qui lui défendirent l'entrée de leur pays: « Nous avons appris, lui dirent-ils, que » vous êtes un homme sage et vertueux, et » par cette raison, nous venons vous offrir » tous les secours dont vous pouvez avoir » besoin pour aller chercher une retraite

(1) Porphyr. de Vit. Pythag.

(2) Caulon ou Caulonie, ville et cap du pays des Bruttiens, près de Locres, à l'extrémité de l'Italie, sur la mer de Sicile. Strab. l. VI, p. 180.

» chez ceux qui voudront bien vous rece-
» voir; mais nous vous défendons de venir
» dans notre ville; nous sommes contens de
» nos lois, et nous ne voulons y faire aucun
» changement ».

Porphyre ajoute que Pythagore essuya les mêmes refus dans toutes les autres villes où il se présenta. « La conspiration, dit M. Fréret, en rapportant ces passages (1), étoit générale dans toutes les villes contre Pythagore et contre ses disciples; on les regardoit comme des hommes dont les maximes et dont la sagesse alloient à la destruction des principes de la société civile, et cela d'une manière d'autant plus dangereuse, que c'étoit en inspirant aux hommes les maximes d'une vertu outrée, et impraticable au plus grand nombre, qu'elles les accoutumoient à regarder les lois comme insuffisantes et comme imparfaites; disposition d'esprit qui doit bientôt conduire la multi-

(1) Fréret, Recherches sur le temps auquel Pythagore peut avoir vécu. Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XIV, in-4°., et t. XXII, in-12.

tude au mépris et à l'inobservation de ces mêmes lois. La mémoire des séditions et des troubles excités dans cette partie de l'Italie, à l'occasion des Pythagoriciens, subsista long-temps dans ce pays. On en parloit encore au temps de Porphyre ».

Des troubles s'étant élevés au sujet de Pythagore, dans la ville de Métaponte, où il étoit entré, il se réfugia, selon Dicæarque (1), dans le temple des Muses, et il y mourut d'inanition.

Après tout, les traditions varient tellement sur les derniers temps de sa vie, qu'il a plu à Justin (2) de le faire mourir tranquillement dans cette même ville, après l'avoir fait demeurer vingt ans à Crotone. Il fut, si l'on en croit cet historien, dans une telle vénération à Métaponte, que l'on fit un temple de sa maison, et qu'on le révéra comme un dieu. Il vécut, dit-on, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, selon quelques-uns de quatre-vingt-dix, et selon d'autres encore, quoique

---

(1) In Porphyr. Vit. Pythag.

(2) Justin, l. XX, c. 4.

avec moins de vraisemblance, de cent ans et au delà (1).

On lui donne pour épouse Théano, fille de Brontin, habitant de Crotone, et pour fils Arimneste, et Télaugès qui succéda à l'école de son père. Pythagore eut aussi une fille appelée Damo (2), et deux autres, selon Iamblique.

Théano et Damo se distinguèrent également par leurs ouvrages, par leur piété, et par leur vertu. Dans les cérémonies religieuses on les choisissoit toujours, l'une pour mener le chœur des femmes, l'autre pour conduire celui des jeunes filles. On rapporte de la première un mot qui mérite d'être conservé (3). On lui demandoit combien il falloit de jours à une femme pour être pure après avoir eu commerce avec un homme? Elle répondit, si c'est avec son mari, elle l'est sur l'heure même, et si c'est avec un

---

(1) Diog. Laert. Vit. Pythag. et Ménage, Observ. in Diog. Laert. l. VIII, Segm. 44.

(2) Diog. Laert. ubi supr., et Ménage, ibid. in Segm. 42.

(3) Diog. Laert. ibid.

autre, elle ne l'est jamais. Damo se rendit célèbre par quelques ouvrages, mais plus encore par le respect qu'elle fit paroître pour les derniers ordres de son père. Pythagore lui avoit donné, dit-on, quelques-uns de ses écrits, en lui défendant expressément de les communiquer à qui que ce fût, hors de sa famille. Damo, quoique réduite à une extrême pauvreté, refusa une grosse somme qu'on lui en offroit, aimant mieux être pauvre, en suivant les volontés de son père, que riche en lui désobéissant.

Nous avons sous le nom de Pythagore un ouvrage en grec, commenté par Hiéroclès (1), et qui a pour titre : *Les Vers dorés* (2) ; mais il est constant que cet ou-

---

(1) Hiéroclès, célèbre philosophe platonicien, florissoit dans le 5e. siècle.

(2) Parmi tous les préceptes que renferment les vers dorés attribués à Pythagore, nous citerons ceux-ci :

« Accoutumez-vous à surmonter l'intempérance, l'excès du sommeil, la luxure, et la colère. Ne commettez jamais rien de honteux, ni seul, ni avec les autres, et avant

vrage n'est pas de lui (1). Quelques-uns l'attribuent à Lysis, l'un de ses disciples sur lequel on raconte un fait que nous donnons pour ce qu'il vaut, ainsi que presque tout ce qui est rapporté par Porphyre et par Iamblique (2). L'objet de cette petite histoire, faite à plaisir, est de prouver qu'une

---

tout, respectez-vous vous-même. Faites régner la justice dans vos paroles et dans vos actions. Formez-vous de bonne heure à ne rien faire qui ne soit dicté par la raison; et souvenez-vous qu'un décret irrévocable nous a imposé à tous la nécessité de mourir ». V. 9–15.

(1) Voyez Ménage, Observ. in Diog. Laert. l. VIII, Segm. 7.

(2) Porphyre et Iamblique, dit M. Fréret, écrivoient dans un siècle où les règles de la critique étoient peu connues, et encore moins observées, et où tout ce qui avoit l'air merveilleux, étoit sûr d'être bien reçu. Pythagore étoit même regardé alors comme une espèce de prophète, que le paganisme expirant croyoit pouvoir opposer à ceux qui le combattoient. Mém. de l'Acad. des Ins-

simple parole donnée avoit pour les Pythagoriciens toute la force d'un serment. Lysis rencontra un jour, sous le portique du temple de Junon, Euryphème, de Syracuse, qui l'ayant prié de l'attendre un moment, alla se prosterner devant la statue de la déesse. Lysis avoit promis de rester jusqu'à ce qu'Euryphème fût de retour, et s'assit sur un banc de pierre qui étoit à la porte. Celui-ci, s'étant plongé dans une profonde méditation, oublia son ami, et sortit par une autre porte. Le lendemain, lorsque le jour étoit déjà avancé, il se rendit à l'assemblée des disciples, qui témoignèrent leur inquiétude sur l'absence de Lysis. Ce nom rappelle à Euryphème ce qui s'étoit passé entre eux. Il court au temple, et le trouve sous le vestibule, tranquillement assis au même endroit où il l'avoit laissé la veille (1).

Les orages qui s'étoient élevés contre Pythagore et ses disciples, dans les dernières

---

cript. t. XIV, in-4°., et t. XXII, in-12. Observ. sur la Généal. de Pythagore. Voyez ci-dessus, p. 210, n. 2.

(1) Iambl. c. 32.

années de sa vie, firent craindre à son école une entière destruction. Nous verrons néanmoins, par la suite, comment ses sectateurs, en empruntant une forme religieuse, et en se donnant pour bachiques (1), c'est-à-dire, pour zélateurs du culte de Bacchus, qu'ils crurent devoir préférer à celui de Cérès, ils subsistèrent encore quelque temps sous des chefs (2).

L'un des derniers de ces chefs de la secte des Pythagoriciens, est, au rapport d'Athénée (3), un certain Diodore, qui affecta un extérieur inusité jusqu'alors parmi eux, jaloux, comme ils l'étoient, d'une extrême propreté. Il prit un air beaucoup plus négligé, des manières et des mœurs cyniques, avec un appareil d'austérité; ce qui fit distinguer les partisans de l'ancien régime et ceux

---

(1) Herodot. l. II, c. 81. Euripid. Hyppolit. v. 963.

(2) Voyez Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXIII, in-4°., et t. XXXVIII, in-12. Recherches sur le Culte de Bacchus, parmi les Grecs, par M. Fréret.

(3) Athen. l. IV, c. 17 et 18.

du nouveau. La secte, après s'être étendue avec rapidité dès les commencemens, sur Locres, sur Rhégium, sur toute cette partie de l'Italie appelée la grande Grèce, sur Catane et d'autres villes de la Sicile, et dans les îles de la mer Egée, se trouva enfin réduite à un petit nombre de disciples, pratiquant en secret leur institut, et presque isolés.

Il est sorti de l'école de Pythagore des hommes célèbres dans tous les genres. Mais pour lui faire plus d'honneur encore, on lui a donné pour disciples des législateurs, dont quelques-uns mêmes n'ont pas vécu de son temps. Numa, qu'une opinion populaire, établie parmi les Romains dans des temps d'ignorance, comptoit au nombre de ceux qu'il avoit instruits, n'est venu, comme le dit Cicéron (1), que bien des années après lui. Tite-Live met entre eux plus de cent ans d'intervalle (2); et Denys d'Halicarnasse en compte plus de cent trente-six (3).

---

(1) Cic. de Oratore, l. II.

(2) Tit. Liv. l. I; c. 18.

(3) Dyon. Halic. Antiq. Rom. l. II.

Zamolxis ou Zalmoxis, le législateur des Gètes, et l'esclave prétendu de Pythagore, lui étoit antérieur de bien des années, au jugement d'Hérodote, qui touchoit de si près au temps de la mort de ce philosophe, l'historien grec étant âgé de cinquante-trois ans, selon Aulu-Gelle (1), au commencement de la guerre du Péloponnèse, l'an 431 avant J. C. On peut consulter ce que dit cet historien (2) sur Zamolxis, auquel les Gètes, ce peuple le plus brave et le plus juste d'entre les Thraces, rendoient, à leur manière, des honneurs divins. Pour civiliser sa nation, et s'en faire honorer comme un Dieu, Zalmoxis usa, dit-on, d'un stratagême à peu près semblable à celui de Pythagore, en se renfermant dans une demeure souterraine, d'où il ne sortit que la quatrième année, après avoir été regretté et pleuré comme mort par ses concitoyens. Ses leçons n'allèrent pas jusqu'à guérir les Gètes de leurs superstitions barbares; puisque ce n'étoit

(1) Aul. Gell. Noct. Attic. l. XV, c. 23.

(2) Herod. l. IV, c. 94, 95 et 96, et Suid. Ζάμολξις.

que par des rites cruels qu'ils imploroient le secours du Dieu qu'ils s'étoient fait (1).

---

(1) Les Gètes pensoient que celui qui meurt va trouver leur dieu Zalmoxis. Tous les cinq ans (ou tous les ans, selon saint Clément d'Alexandrie, Strom. l. IV), ils tirent au sort, dit Hérodote, quelqu'un de leur nation, et l'envoient porter de leurs nouvelles à Zalmoxis, avec ordre de lui représenter leurs besoins. Voici comment se fait la députation : trois d'entre eux sont chargés de tenir chacun une javeline la pointe en haut, tandis que d'autres prennent par les pieds et par les mains, celui qu'on envoie à Zalmoxis. Ils le mettent en branle, et le lancent en l'air, de façon qu'il retombe sur la pointe des javelines. S'il meurt de ses blessures, ils croient que le Dieu leur est propice ; s'il n'en meurt pas, ils l'accusent d'être un méchant : quand ils ont cessé de le maltraiter, ils en députent un autre, en lui donnant aussi leurs ordres, quand il est encore vivant. Ces mêmes Thraces tirent aussi des flèches contre le ciel, quand il tonne et qu'il éclaire, pour menacer le Dieu qui lance la foudre, persuadés qu'il n'y a point d'autre

Zaleucus, qu'on donne encore pour disciple au sage de Crotone, et qui, d'après le témoignage de toute l'antiquité, dicta des lois aux Locriens, paroît, comme Zamolxis, avoir précédé de beaucoup Pythagore, à qui les habitans de Locres (1) eussent difficilement refusé l'entrée de leur ville, si leurs lois eussent été toutes récentes, et qu'ils eussent cru que leur législateur en étoit redevable à ses lumières (2).

Aristote, cité par le scholiaste de Pindare (3), raconte, ce qui a bien l'air d'une fable, que les Locriens, qui ne formoient dans l'origine qu'une société de bandits ou de malfaiteurs, ne sachant à qui s'adresser

---

Dieu que celui qu'ils adorent. Herodot. l. IV, c. 94.

(1) Ville maritime, située à l'extrémité de l'Italie, au-dessus du promontoire Zéphyrium.

(2) Voy. Fréret, Recherches sur le temps auquel Pythagore peut avoir vécu. Mém. de l'Acad. des Inscript. t. XIV, in-4°., et t. XXII, in-12.

(3) Schol. Pind. Olymp. X, v. 17.

pour trouver les bonnes lois que l'oracle d'Apollon leur avoit dit d'établir parmi eux, un pâtre, nommé Zaleucus, vint se présenter à eux au milieu de leur embarras, et s'offrit de les leur donner telles que Minerve les lui avoit révélées. On accepta son offre, et on le choisit pour législateur; mais il fallut commencer par l'affranchir, parce qu'il étoit esclave. Tout ceci ne s'accorde guère avec l'opinion de ceux qui lui donnent pour maître Pythagore, ni avec ce que dit Ephorus dans Strabon (1), que ces lois citées sous le nom de Zaleucus, n'étoient qu'un ramas des usages de Crète et de Sparte, et des décisions de l'Aréopage. Il paroît, au reste, qu'elles étoient les premières dans lesquelles on eût ôté aux juges le pouvoir d'arbitrer à leur gré les peines encourues par les infractions des lois; ce qui n'avoit que trop lieu dans les autres Etats de la Grèce (2).

Diodore de Sicile (3), qui fait de Zaleucus un disciple de Pythagore, ainsi que

(1) Strab. l. VI, p. 179.
(2) Strab. ibid.
(3) Diod. l. XII, t. II, p. 84.

Strabon en a fait un de Zamolxis (1), parle du législateur des Locriens comme d'un homme illustre par sa naissance, et fort considéré dans sa patrie.

Ce qui, au rapport de cet historien et de Stobée (2), servoit de préambule à ses lois, nous en donne la plus grande idée. « Tout habitant de la ville ou de la cam-» pagne, dit Zaleucus, doit avant toutes » choses être fermement persuadé qu'il y a » des dieux; et il ne peut en douter, s'il con-» temple les cieux, s'il envisage le monde, » s'il considère la disposition, l'ordre et l'har-» monie de cet Univers, qui ne sauroit être » l'ouvrage de l'homme, ni l'effet du hasard » aveugle. Nous devons adorer les dieux, » comme auteurs de tous les biens réels dont » nous jouissons. Il faut en conséquence » préparer et disposer son cœur de manière » qu'il soit exempt de toutes sortes de souil-» lures, parce que la Divinité ne sauroit » agréer l'hommage des méchans, qu'elle

(1) Strab. l. XVI, p. 524.

(2) Diod. ubi supr. Stob. Serm. *de Legibus et Consuetud.* Cic. de Legib. l. II.

» ne se tient honorée, ni de leurs sacrifices » pompeux, ni de leurs riches offrandes, et » qu'elle ne se plaît qu'aux actions justes et » bienfaisantes des hommes vertueux.

» Que chacun en particulier travaille donc » de toutes ses forces à devenir vraiment » bon, par les affections de son ame » comme par ses actions, ce qui le rendra » cher à Dieu; qu'il craigne moins la perte » de ses biens, que ce qui peut ternir son » honneur ou dégrader sa sagesse; et qu'il » estime comme le meilleur citoyen, celui » qui sacrifie tout ce qu'il possède, plutôt » que de renoncer à l'honnêteté et à l'amour » de la justice.

» S'il s'en trouve, au reste, parmi les habi- » tans de cette ville, hommes, femmes, » citoyens, étrangers, qui aient peine à » goûter ces vérités, et qui se sentent portés » au mal, je ne peux trop les avertir de se » souvenir des dieux, de leur justice inalté- » rable, et des châtimens qu'elle réserve aux » méchans. Qu'ils se remettent sans cesse » devant les yeux le moment qui doit être » pour tous le terme de la vie : moment ter- » rible, où l'on se rappellera avec tant de

» remords le mal qu'on aura fait, et où l'on » éprouvera le plus vif regret de ne pas avoir » toujours mené une vie pure et sans tache!

» Que chaque homme se familiarise ainsi » avec la pensée de la mort, que, dans tou- » tes ses actions, il en considère l'instant » comme toujours présent, et il n'aura d'au- » tre soin que celui de chercher en toutes » choses ce qui est juste et honnête. S'il » arrive néanmoins qu'un génie malfaisant » entraîne quelqu'un vers le crime, qu'il se » réfugie dans les temples, aux pieds des » autels, dans tous les lieux sacrés, pour » prier les dieux de venir à son secours, de » l'arracher au vice, ce maître impie et » cruel, le plus grand ennemi de notre bon- » heur. Qu'il se sauve encore auprès des » gens de bien, les plus distingués par leur » probité et leurs lumières, afin qu'ils sou- » tiennent sa foiblesse, et qu'en les enten- » dant parler des charmes de la vertu, des » maux attachés à l'injustice, des peines » auxquelles elle doit s'attendre, il apprenne » à chérir l'une, et à s'éloigner constamment » de l'autre ».

Ayant ainsi fondé sur la base essentielle

de la religion et de la justice la prospérité des Etats et le bonheur des citoyens, Zaleucus entre dans le détail des devoirs que les hommes ont à remplir les uns à l'égard des autres.

Après le culte des dieux, des génies, et des héros (1), il veut qu'on respecte, par-dessus tout, ses parens, les lois, et les magistrats; qu'on n'ait rien de plus cher que sa patrie; la nature nous ayant fait contracter avec elle le lien le plus sacré, et que l'on ne peut rompre sans encourir l'indignation des dieux qui président sur elle; qu'on ne désire point d'en changer: ce désir seroit un commencement de trahison. Il défend à tout citoyen de conserver contre qui que ce soit une haine implacable; puisqu'on est, tous ensemble, membres d'une même république: il lui fait au contraire un précepte (2) de traiter son ennemi, comme s'il devoit bientôt redevenir son ami. Que celui, ajoute-t-il, qui se conduira autrement, passe aux yeux de tous les citoyens pour un caractère

(1) Stob. ubi supr.

(2) Diod. l. XII, p. 85.

féroce

féroce et indomptable. Il recommande aux chefs de ne gouverner ni avec hauteur, ni avec orgueil, et aux magistrats de ne se laisser guider dans leurs jugemens ni par la haine, ni par l'amitié.

Diodore (1) assure que toutes les autres lois qu'il établit en particulier, portoient également l'empreinte de la prudence et de la sagacité. Les autres législateurs ne prévenoient ou ne punissoient les prévarications dans lesquelles les femmes peuvent tomber, qu'en y attachant des amendes pécuniaires; Zaleucus les retint dans la règle par l'intérêt de leur honneur: qu'aucune femme libre, ordonne-t-il, ne se fasse accompagner par plus d'une suivante, à moins qu'elle ne soit ivre. Qu'elle ne sorte point de la ville pendant la nuit, si ce n'est pour un rendez-vous de galanterie. Que les courtisanes aient seules le droit de porter des ornemens d'or et des habits qui en soient chamarrés. Que, par une loi semblable, aucun homme ne porte un anneau d'or, ou des étoffes de Milet, à moins qu'il ne soit engagé dans quelque commerce

(1) Diod. ibid.

impudique, ou même adultère. C'est ainsi que, par des exceptions honteuses, il détournoit efficacement les citoyens du luxe, et de toute espèce d'excès, lors même qu'il sembloit les leur permettre. Personne, en effet, ne vouloit s'exposer à la risée publique, en usant d'un privilége qui n'étoit accordé qu'à des professions ou à des pratiques diffamantes. Il fit de plus des règlemens très-sages sur les contrats, et sur toutes les matières susceptibles de difficultés et de contestations.

Ce législateur avoit si bien compris de quelle importance il étoit de ne toucher aux lois qu'avec une très-grande circonspection, et dans une extrême nécessité, que, parmi les Locriens, celui qui proposoit d'en établir une nouvelle, devoit se présenter avec une corde au cou, afin d'être étranglé sur-le-champ, si l'on n'approuvoit pas sa proposition (1). Aussi Démosthènes (2) nous est-il garant que, pendant deux siècles, on ne fit qu'un seul changement aux lois de ce

(1) Stob. ubi supr.

(2) Demosth. Orat. advers. Timocr.

peuple. Suivant une de ces lois, celui qui avoit crevé l'œil à un autre devoit perdre l'un des siens, et cette peine ne pouvoit être rachetée par aucune somme d'argent. Un Locrien, ayant menacé un borgne de lui crever l'œil, et celui-ci craignant la cécité plus que la mort, osa proposer comme une loi plus conforme à celle même du talion, que si quelqu'un privoit un borgne de l'œil qui lui restoit, il perdît les deux, afin d'être réduit au même état qu'il auroit fait éprouver à son ennemi; ce qui fut trouvé juste, et ce que l'on s'empressa de ratifier.

Zaleucus donna lui-même l'exemple de la soumission aux lois qu'il avoit établies. Celui qui avoit commis un adultère devoit perdre les deux yeux. Quelque temps après que le décret eut été porté, son fils fut convaincu de ce crime. Les Locriens vouloient lui faire grâce; Zaleucus, vaincu en partie par leur résistance, et aussi tendre père que législateur équitable, pour épargner la moitié du supplice au coupable, et conserver aux lois toute leur force, se fit arracher un œil, et ordonna qu'on arrachât l'autre à son

fils (1). Il mourut en combattant pour sa patrie (2).

Porphyre et Iamblique ont joint Charondas, législateur de plusieurs villes grecques d'Italie et de Sicile, à Zaleucus, et l'ont fait comme lui, disciple de Pythagore. Mais Diodore de Sicile (3), qui entre dans un détail très-circonstancié de ses lois, nous assure qu'il les rédigea en faveur de la nouvelle colonie de Thurium (4), fondée seulement la troisième année de la 83e. olympiade, bien postérieurement à Pythagore. D'autres, selon Aristote (5), qui n'est cependant pas de ce sentiment, le donnent pour disciple à Zaleucus, comme ils donnent celui-ci pour disciple à Thalès. Nous

(1) Valer. Max. l. VI, c. 5.

(2) Suid. Zaleuc.

(3) Diod. l. XII, t. II, p. 79 et seq. Fréret, Recherch. sur le temps où peut avoir vécu Pythagore. Mémoires de l'Acad. t. XIV, in-4°., et t. XXII, in-12.

(4) Ville de la grande Grèce, dans l'Italie, sur la côte du golfe de Tarente.

(5) Arist. de Republ. l. II, c. 12.

penchons, avec la plupart des anciens, pour le témoignage de Diodore. Mais après tout, quelle que soit l'époque où l'on doive placer Charondas; quelles que soient les villes pour lesquelles ait été faite sa législation, puisqu'Héraclide, de Pont (1), lui attribue les lois de Rhège, et qu'Aristote (2), qui le fait citoyen de Catane, ne désigne en particulier, au sujet de ces mêmes lois, que la ville où il le fait naître, et les autres villes d'origine chalcidique, ce qui peut convenir à Rhège, et non pas à Thurium; nous nous permettrons de ne pas séparer ici ce législateur célèbre de ceux dont nous venons de parler.

Charondas, après avoir examiné à fond les lois de tous les pays, choisit, pour sa patrie, les plus sages et les plus convenables, et y en ajouta d'autres tirées de ses propres méditations (3). Il y mit, comme Zaleucus, un préambule, afin de donner quelque chose à la persuasion, et de ne pas s'en tenir uni-

(1) Heracl. de Pol.
(2) Arist. ubi supr.
(3) Diod. l. XII, ubi supr.

quement à la contrainte et aux menaces du châtiment (1).

« Dans vos projets, dit-il, et dans vos actions (2), commencez par implorer le secours des dieux, comme étant les auteurs de toutes choses. Pour l'obtenir, abstenez-vous du mal; car il n'y a point de société entre eux et les méchans ». Charondas veut ensuite que chacun s'aide lui-même, et se porte à ce qui est juste, en proportionnant ses efforts à la dignité et à l'importance des devoirs qui lui sont imposés, et des vertus qu'il doit se proposer d'acquérir.

Stobée, qui nous a conservé ce préambule, nous a transmis aussi plusieurs de ses préceptes, parmi lesquels nous allons extraire en substance les plus remarquables, avant que de passer à ses lois telles que Diodore nous les a exposées.

Qu'on s'empresse de voler au secours de celui qui est opprimé, soit citoyen, soit étranger; qu'on accueille celui-ci avec bonté, en se souvenant de Jupiter hospitalier, ce

(1) Cic. de Leg. l. II.

(2) Stob. ubi supr.

dieu qui est commun à toutes les cités, et qui a les yeux ouverts sur ceux qui exercent l'hospitalité, et sur ceux qui la négligent.

Que les vieillards président et veillent sur les jeunes gens, qu'ils les guident par leurs conseils, et s'en fassent respecter, en leur inspirant l'horreur du mal par leur propre exemple. Si des hommes avancés en âge se dépouilloient de la pudeur, ils la feroient perdre à leurs enfans, à leur postérité, et ils introduiroient dans l'Etat le mépris de la honte, mépris qui est la source de tous les vices, et la cause la plus ordinaire d'une ruine prochaine. Ce n'est que par la tempérance, par la sagesse, qu'on peut se rendre la Divinité propice, et s'assurer la jouissance des véritables biens, ne pouvant être cher à Dieu, si l'on est méchant.

Aimez la vérité; détestez la turpitude et le mensonge. C'est à ces premiers traits qu'on discerne la vertu. Que l'on prenne donc le plus grand soin de corriger dans les enfans la disposition à mentir, et de leur rendre comme naturel l'amour du vrai, qui est le germe fécond de tout bien. Que personne n'affecte les qualités qu'il n'a pas, mais qu'il

s'efforce de les acquérir, et que bannissant toute hypocrisie, qui est le caractère d'une ame fausse et vile, il se montre tel qu'il doit être en effet.

Qu'il règne, entre ceux qui sont à la tête du gouvernement et les simples citoyens, la même tendresse que celle qui doit régner entre les pères et les enfans. Qu'on rende aux premiers l'obéissance et le respect qui leur sont dus. Ce que sont à la cité les génies protecteurs, les magistrats le sont à la république.

On doit mettre au nombre des plus grands crimes, le mépris des dieux, celui des magistrats et des lois, les chagrins causés volontairement à ceux dont on tient le jour.

Sacrifiez votre vie, s'il le faut, pour être fidèles à la patrie. Il vaut mieux mourir avec honneur, que de vivre dans l'opprobre.

Que celui qui a souffert injustement quelque dommage, ne se répande point en imprécations. Bénir, nous rapproche de la Divinité, et la malédiction nous en éloigne (1).

(1) Le texte porte : la bénédiction est bien plus divine que la malédiction.

Accordez toute votre estime à celui qui sait vaincre sa colère, au lieu de se laisser vaincre par elle.

Soulagez la misère du pauvre, pourvu qu'elle ne soit pas le fruit de l'intempérance et de l'oisiveté. La fortune doit être commune à tous; mais l'oisiveté et l'intempérance sont le partage du méchant.

Méprisez celui qui est l'esclave de ses richesses, et regardez comme infâme celui qui se construit une maison plus magnifique que les édifices publics.

Honorez les morts, non par des pleurs et une douleur immodérée, mais par le souvenir de leurs vertus, et par l'offrande des fruits que vous porterez tous les ans sur leurs tombeaux. Ce seroit envers leurs mânes une sorte d'ingratitude, que de s'affliger à l'excès *de ce qui fait leur bonheur* (1).

Que qui que ce soit ne se laisse aller à des paroles obscènes. Ses actions le seroient bientôt elles-mêmes; et ne sachant plus rougir de rien, son ame se trouveroit remplie de

(1) On a ajouté ces mots pour éclaircir la pensée, et la rendre plus complète.

vices et d'impudence. Il est honteux de parler de choses honteuses.

Chérissez votre épouse, et étendez par elle votre postérité. Ne vous permettez avec elle, dans votre union, aucun autre usage de vos forces. L'abus criminel que vous en pourriez faire vous est également interdit par la nature et par la loi. Ces forces qui sont en vous (1), la nature ne vous les a données que pour une fin légitime, et non pour le libertinage et la volupté.

Que l'épouse soit chaste, et qu'elle garde la foi qu'elle doit à son époux. Malheur à la femme adultère! qu'elle redoute la colère de ces génies vengeurs du crime, et qui font subir aux coupables les plus terribles châtimens.

Qu'on ait en horreur ceux qui ne se conforment pas à ces préceptes. Que tous les citoyens les aient toujours devant les yeux, et qu'aux jours de fêtes, on les récite à

---

(1) Les choses sont énoncées plus crûment dans le précepte de Charondas. Nous avons rendu en d'autres termes le sens des expressions dont il se sert.

haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits.

Excellente méthode, qu'il seroit à souhaiter qu'on fît revivre parmi nous, surtout en faveur de la jeunesse; pourvu toutefois que les principes établis fussent partout les mêmes; que proposés par une autorité digne de toute notre confiance, énoncés d'une manière simple, précise, autant que persuasive, ils ne fussent que l'expression de la plus pure sagesse, qu'ils n'eussent rien de faussement philosophique ni d'arbitraire; et que comme ceux de Charondas et de Zaleucus, ils eussent pour fondement la religion; mais une religion vraiment divine, comme étant la seule qui mérite de fixer notre croyance, et la plus propre, par là même, à assurer la prospérité des empires, et à faire le bonheur de chaque homme en particulier!

Pour en venir aux lois de Charondas, rapportées par Diodore (1), il commença par exclure du sénat et de tout conseil public, quiconque donneroit une belle-mère

(1) Diod. l. XII, p. 79 et seq.

à ses enfans, jugeant que celui qui consultoit si peu les intérêts de sa famille, ne consulteroit pas mieux les vrais intérêts de sa patrie.

2°. Il condamna les calomniateurs à être conduits par toute la ville couronnés de tamarin, dont le bois étoit regardé comme sinistre par les anciens, afin d'apprendre par là aux citoyens que de tels hommes étoient parvenus au plus haut degré de méchanceté; genre de triomphe si honteux, que plusieurs de ceux qui en avoient encouru le châtiment, se donnèrent la mort pour en prévenir l'ignominie. La calomnie, cette peste des Etats, comme l'appelle Diodore, cette arme la plus redoutable que puissent employer les méchans (1), et qui est toujours venue à l'appui des plus terribles révolutions, ayant été bannie de la république, les citoyens menèrent dès lors une vie heureuse, et recouvrèrent le repos qu'elle leur avoit fait perdre.

---

(1) *Delatores genus hominum publico exitio repertum, et pœnis quidem nunquam satis coercitum.* Tacit. Annal. l. IV, c. 30.

3°. Etant persuadé que la pente que nous avons au mal est très-grande, que la chute, pour peu qu'on se laisse aller, est prompte et rapide, que la société qui se forme entre des hommes vertueux et ceux qui ont des mœurs dépravées, suffit pour corrompre les meilleurs naturels, et pour les entraîner, par l'appât des séductions secrètes, à tous les vices, Charondas fit une loi, trop oubliée jusque-là par les autres législateurs, qui défendoit, de la manière la plus expresse, toute société avec les méchans; il dressa des règlemens particuliers à ce sujet, et imposa de très-fortes amendes à ceux qui en transgresseroient quelques articles.

4°. Il ordonna que tous les fils de famille seroient instruits dans les lettres sous des maîtres gagés par la nation; en quoi, dit l'historien, il a autant surpassé les législateurs qui ont voulu que les médecins fussent payés par le public, que la guérison des maladies de l'ame par l'instruction, l'emporte sur celle des maladies du corps par les remèdes.

5°. Il confia l'administration du bien des orphelins aux parens paternels les plus proches, comme étant le plus intéressés à le

faire valoir, parce qu'ils pouvoient seuls en hériter, et l'éducation du pupille aux parens du côté maternel, qui n'ayant rien à espérer de la succession des enfans, n'avoient aucun intérêt d'attenter à leurs jours.

6t. Au lieu de décerner la peine de mort contre ceux qui quitteroient leur rang à l'armée, ou qui refuseroient de prendre les armes pour le service de la patrie, il condamna les coupables à être exposés, trois jours de suite, dans la place publique, en habit de femme. Il présumoit, avec raison, que ceux qui pourroient être tentés de s'abandonner à la lâcheté, seroient plus retenus par l'idée d'une telle ignominie, que par la crainte de la mort même, et il souhaitoit d'ailleurs conserver des citoyens, qui pourroient encore être utiles, même pour la guerre, par l'empressement qu'ils auroient, s'ils avoient encouru ce châtiment, à réparer leur honte par des actions extraordinaires.

7t. Partant de ce principe, qu'il est aussi avantageux de céder à l'autorité du législateur et à celle de la loi, qu'il est dangereux de soumettre la loi elle-même aux raison-

nemens des particuliers, quoique sous prétexte d'un plus grand bien, il voulut, comme Zaleucus, qu'on n'en proposât la réforme qu'à la même condition, et en courant le même danger que celui-ci avoit attaché à une pareille demande (1). Diodore nous apprend aussi que, depuis ce temps-là, il n'y eut que trois exemples de lois changées parmi les Thuriens, pour lesquels, selon lui, elles avoient été établies. Le premier de ces exemples est parfaitement conforme à celui du Locrien qui étoit privé d'un œil, et que son ennemi menaçoit de lui faire perdre l'autre.

Charondas ne survécut pas long-temps à sa législation. Il étoit allé à la campagne avec une épée, pour se défendre contre les brigands qui infestoient la route. A son retour, il trouva toute la ville dans le trouble et la confusion. Prompt à s'informer de la cause du tumulte, il entre tout armé dans l'assemblée du peuple, oubliant la défense expresse qu'il en avoit faite par un de ses statuts. Un citoyen malintentionné saisit

(1) Ci-dessus, p. 266.

cette occasion, en lui disant qu'il a violé sa propre loi. Au contraire, répond Charondas, je prétends la confirmer; et tirant son épée, il s'en perce le sein (1); sauvant toutefois à ses concitoyens une infraction, par l'exemple d'un crime, tel que le suicide.

Nous venons de parler des législateurs qu'on a mis au nombre des disciples de Pythagore. Il en est un qu'on lui a donné pour maître (2); c'est Zerdusht, ainsi que le nommoient les Orientaux, Zaratus, ou Zoroastre, comme l'appeloient communément les Grecs. Quelques écrivains ont prétendu que Pythagore étant allé en Egypte, fut emmené à Babylone avec les Egyptiens que Cambyse, fils de Cyrus, fit prisonniers, et qu'il trouva dans cette ville un homme célèbre par ses connoissances, nommé Zaratus, auquel il s'attacha. On révoque en doute cette captivité de Pythagore, qui souffre bien des difficultés, ne fût-ce que pour

(1) Diod. l. XII, t. II, p. 84. Val. Max. l. VI, c. 5.

(2) Apul. Florid. 1. Diog. Laert. Iambl. Porphyr. Vit. Pythag. Clem. Alex. Strom. 1, p. 304.

les époques; mais il seroit possible que, dans ses voyages, il eût conféré avec Zoroastre, et qu'il eût pris de lui et des Mages quelques-uns des principes qui ont fait partie de sa doctrine.

On a beaucoup disputé sur le temps où a paru ce législateur, qu'il ne faut pas confondre avec un autre Zoroastre dont parle Plutarque, et qu'on disoit avoir vécu plus de cinq cents ans avant la guerre de Troie (1). Plusieurs écrivains, que cite Pline l'ancien (2), faisoient remonter celui-ci à des milliers d'années, sans aucune sorte de fondement, ni de vraisemblance. Xanthus, de Lydie, cité par Diogène Laërce, ne le plaçoit que six cents ans avant l'expédition de Xerxès dans la Grèce (3). On seroit même fondé à croire, d'après le témoignage unanime des historiens orientaux, qu'il n'y a eu qu'un Zoroastre (4).

(1) Plut. de Isid. et Osirid.

(2) Plin. Hist. Nat. l. XXX, c. 1.

(3) Diog. Laert. in Prœm.

(4) Voyez Zoroastre, Confucius et Mahomet, comparés, etc. par M. Pastoret, p. 7.

Celui au reste dont il est ici question, n'a fleuri, selon l'opinion commune (1), que sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. M. Anquetil, qui a fait une étude particulière de sa vie et de ses ouvrages, et qui a traduit le Zend-Avesta de la langue même dans laquelle il a été écrit, fait naître ce législateur l'an 589 avant J. C. (2).

On dispute également sur le lieu de sa naissance. Hyde (3), Prideaux (4), et d'autres savans le croient Juif d'extraction. Prideaux le croit aussi de leur religion, avant qu'il entreprît de devenir le prophète de la secte des mages, et il pense qu'il eut pour maître Daniel, sous lequel il acquit, dans le sacré comme dans le profane, de vastes connois-

---

(1) Hyd. Hist. Relig. vet. Pers. c. 24. Prideaux, Hist. des Juifs, l. IV. Mém. de l'Acad. des Inscript. t. XXVII, in-4°., et t. XLVI, in-12. Suite du Traité Hist. de la Relig. des Perses, par M. l'abbé Foucher; 1er. Mém. sur Zoroastre.

(2) Voyez ci-dessus, t. I, p. 291 et suiv.

(3) Hyd. ubi supr.

(4) Prid. ubi supr.

sances. Le docteur Hyde croit, avec Abu-Mohammed, que son maître fut Esdras. Quelque jugement qu'on porte de cette opinion, fondée sur le témoignage des Orientaux, il est très-possible que Zoroastre ait été aussi instruit qu'il l'a été de la doctrine des Juifs, par les rapports intimes, que les peuples qu'il a fréquentés, et en particulier les Babyloniens, avoient avec eux.

M. Anquetil (1) prouve qu'il naquit à Urmi, qui, en sortant de l'Assyrie, étoit une des premières villes de la Médie septentrionale, appelée depuis l'Aderbedjan, pays limitrophe de la Géorgie et de l'Iran, et faisant même partie de l'Iran pur, comme Zoroastre le nommoit, ou Iran-Védi, situé entre l'Araxe et le Cyrus. Le lieu où il est né, explique les surnoms de Mède, de Perse, de Perso-Mède, que différens auteurs lui ont donnés. Il comptoit, dit-on, les

(1) Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXXI, in-4°., et t. LVI, in-12. Recherches sur les anciennes langues de la Perse, par M. Anquetil; premier Mém. sur le Zend, seconde partie.

anciens rois de Perse au nombre de ses aïeux (1). D'autres, tels que Hyde et Prideaux, donnent à Zoroastre des parens pauvres et une naissance obscure, ce qui le força à chercher des ressources pour subsister, et le réduisit, dans sa première jeunesse, à la condition d'esclave d'un prophète israélite (2).

Je passe sous silence les fables qu'on a débitées sur sa naissance, et sur les premières années de sa vie (3). Vers l'âge de trente ans, Zoroastre ayant l'esprit orné de toutes les connoissances qu'il avoit acquises, soit par son commerce avec les Juifs, ou avec les sages de la Chaldée, soit par ses propres réflexions, se retira sur l'Albordi, montagne de Géorgie, pour y méditer à loisir le plan de doctrine qu'il alloit établir. Cette retraite, dit M. Anquetil, est considérée par les écrivains perses comme un voyage qu'il fit vers

---

(1) Zend-Avesta, 2e. vol. Vie de Zoroastre, p. 5, 8.

(2) Voyez Zoroastre, etc., par M. Pastoret, p. 5 et 8.

(3) Ibid. p. 10 et suiv.

le trône d'Ormusd. Vraisemblablement ce législateur, qui se donnoit pour son ministre immédiat, est l'auteur de cette fiction (1).

L'Iran, auquel il vouloit faire adopter sa loi, étoit partagé en plusieurs sectes. Les uns, en assez grand nombre, se bornoient au culte des idoles, et à celui des Dews ou mauvais génies; les autres, livrés au Sabéisme, qui avoit infecté presque tout l'Orient, adoroient les astres et les élémens; et il s'en trouvoit, parmi ceux-ci, qui reconnoissant un Dieu suprême, adoroient en même temps Dieu et les étoiles; d'autres enfin restoient attachés au magisme ou à la doctrine des mages, qui, pendant plusieurs siècles, avoit été la religion dominante des Mèdes et des Perses.

C'est ainsi que Plutarque (2) nous retrace cette ancienne doctrine : « Les uns estiment qu'il y a deux dieux opposés entre eux; le premier, principe de tous biens, le second, auteur de tous les maux. Les autres appel-

(1) Voyez Zoroastre, etc. par M. Pastoret, p. 22.

(2) Plut. de Isid. et Osirid.

lent celui-là Dieu, et le dernier Dæmon, comme fait Zoroastre le Mage (1), qu'on dit avoir existé cinq cents ans avant la guerre de Troie. Il appeloit Oromazes le Dieu du bien, et Arimanius, l'auteur du mal. Il disoit de plus que l'un ressembloit à la lumière, plus qu'à toute autre chose sensible, et l'autre aux ténèbres et à l'ignorance, et qu'il y en avoit un entre les deux, qui s'appeloit Mithres; c'est pourquoi les Perses appellent encore Mithres celui qui intercède. Zoroastre enseigna de sacrifier à Oromazes, pour lui demander tout ce qui étoit bon, et l'en remercier, et à Arimanius, pour détourner toutes les choses mauvaises et sinistres..... Oromazes et Arimanius se font une guerre continuelle....; mais il viendra un temps où ce dernier sera exterminé ».

Oromazes est en langue persane Ormusd, et Arimanius est Ahriman; Mithres ou Mithrès est le Mithra des Perses. C'est, dit M. Anquetil (2), le génie qui préside à la

(1) Le premier Zoroastre; en supposant qu'il y en ait eu deux de ce même nom.

(2) Zend-Avesta, troisième volume, pag.

fertilité de la terre, l'Ized (1) de la bienveillance, l'ennemi de la couleuvre, qui sème l'envie et la mort. C'est lui qui est chargé de faire naître et d'entretenir l'harmonie entre les différentes parties du genre humain.

Au jugement de ce savant, fondé sur les témoignages comparés des Grecs, des Latins et des Perses, Mithra, dans la religion de ce dernier peuple, est un génie subordonné à Ormusd, et distingué du soleil (2). Il paroît cependant, par le rapport de plusieurs écrivains, que les Perses n'ont pas laissé d'appeler aussi le soleil Mithra (3).

Le feu, selon le second Zoroastre, étoit le véritable *Shekinah*, ou symbole de la présence divine. Il enseignoit à ses secta-

---

609, dans le Précis raisonné du système théologique de Zoroastre.

(1) Ized, nom des génies du second ordre. Mithra est le premier des Izeds; ils sont les ministres d'Ormusd.

(2) Zend-Avesta, Disc. prélim. p. 483.

(3) Strab. l. XV, p. 533.

teurs (1); que le soleil étant le feu le plus parfait, Dieu y avoit établi son trône, et y résidoit d'une manière plus glorieuse que partout ailleurs, et qu'après le soleil, on devoit regarder le feu élémentaire comme la plus vive représentation de la Divinité. C'est pour cette raison qu'il leur ordonna d'adorer Dieu le visage tourné premièrement vers le soleil, et puis vers les feux sacrés; ce qui étoit d'ailleurs un ancien usage des mages, et la forme ordinaire de leur culte.

Le nouveau Zoroastre, en retenant cet usage, se proposa néanmoins de réformer leur religion, et d'élever un système raisonnable sur cet antique fondement. Choqué de la doctrine des deux principes, telle que nous l'avons vue exposée par Plutarque, en parlant de l'ancien Zoroastre, il entreprit, sur toutes choses, de modifier ce dogme absurde de leur théologie. Il voulut montrer, dit M. Anquetil (2), que la nature entière,

(1) Hyd. Hist. Relig. vet. Pers. c. 4. Prid. Hist. des Juifs, l. IV.

(2) Zend-Avesta, second volume, Vie de Zoroastre, p. 68.

qu'Ormusd,

qu'Ormusd, chef des bons génies, et Ahriman, chef des mauvais, dépendent du premier être, qui les a produits : le premier être, c'est *le Temps sans bornes*, ou l'Éternel. Après avoir établi qu'Ormusd et Ahriman sont de pures créatures, pour prévenir les difficultés que pouvoit faire naître la vue d'un seul premier agent, Zoroastre rappelle souvent les deux principes secondaires. Il s'étend sur leur nature et sur leurs actions réciproques, qui doivent se terminer au triomphe du bien.

Il faut avouer néanmoins qu'à cet égard Zoroastre paroît s'être prêté beaucoup trop aux idées reçues. La manière dont il rappelle ces deux principes secondaires, dans bien des endroits du Zend-Avesta, surtout lorsqu'il parle d'Ormusd, n'étoit guère propre à effacer de l'esprit de la multitude les impressions qu'avoit faites sur elle la doctrine erronée des Mages, et à l'empêcher de confondre ces principes, et surtout Ormusd, avec la Divinité même. Par exemple, dans le treizième des Ieschts-Sadès (1), faisant

(1) Zend-Avesta, 3e. vol. p. 25.

partie des livres Zends, que les Perses, dans l'Inde, comme dans la Perse, attribuent unanimement à Zoroastre, leur législateur, et pour lesquels ils ont la même vénération que les Juifs pour le texte hébreu (1), on dit, en adressant sa prière à Ormusd, et en lui rendant hommage : « Je fais Setaesch à Ormusd, qui a toujours été, qui est continuellement, et qui sera toujours.

» Le nom de Dieu est *absorbé dans l'excellence, le céleste des célestes :* voilà un des noms d'Ormusd, qui est un roi très-grand, savant, juste, qui nourrit, conserve et protége, créateur, qui fait du bien, qui donne l'abondance; pur et excellent dans ses instructions.....

» Je le remercie, lui qui est grand, qui a fait ce qui existe, qui veille sur les temps qui lui appartiennent, qui est fort et savant au-dessus des six Amschaspands, ce dieu, principe de l'abondance, (qui a fait) la lumière..... le tour du ciel (c'est-à-dire, la voûte du ciel avec tout ce qu'elle renferme), le soleil qui échauffe, la lune élevée

(1) Zend-Avesta, 1er. vol. p. 479.

(dans son plein), les astres germes d'abondance, le vent, les nuées, l'eau, le feu, la terre, les arbres, les animaux, les météores, l'homme ».

Après tout cela, que reste-t-il à l'Être suprême? Il est bien vrai que, pour la première fois, dans le dix-neuvième fargard du Vendidad-sadé (1), il est question de ce grand Être en ces termes : « C'est en regardant cette parole (d'Ormusd) avec respect, en faisant des vœux avec cette parole, que tu auras la vie et le bonheur, Ahriman, maître de la mauvaise loi! L'être absorbé dans l'excellence t'a donné; le temps sans bornes t'a donné : il a aussi donné avec grandeur les Amschaspands (les sept premiers esprits célestes, dont Ormusd est le premier), qui sont de pures productions et de saints rois ». Mais dans l'endroit des Ieschts que nous avons cité, nous venons de voir aussi qu'*absorbé dans l'excellence* est un des noms d'Ormusd, qu'il est considéré comme créateur, comme ayant fait ce qui existe, la lumière, le ciel, le soleil, la lune, les astres,

(1) Zend-Avesta, 2e. vol. p. 414.

l'eau, le feu, la terre, l'homme; que, dans ce même endroit il est appelé Dieu (1); et c'est, presque partout, sous ce nom qu'on parle d'Ormusd.

Le premier Être, ou le Temps sans bornes, l'Éternel, n'est rappelé de nouveau qu'une seule fois dans les livres Zends (2), où au milieu des Izeschné (3), adressés en forme de litanies, au soleil, à Mithra, aux astres, au temps long, au vent, il est dit en deux mots: « Je fais Izescluné au Temps sans bornes ».

Zoroastre n'insiste, ne s'arrête que sur Ormusd et Ahriman; et le premier Être est voilé dans tout le reste, comme à dessein.

---

(1) Voyez aussi le 1er. des Ieschts-Sadès, le 4e., le 5e., où il est dit, ainsi que dans plusieurs autres, *ô vous, Ormusd, qui êtes mon Dieu.* Zend-Avesta, 3e. vol. p. 1 et suivantes.

(2) Voyez le Néaesch du soleil, le 7e. des Ieschts-Sadès. Zend-Avesta, 3e. vol. p. 10.

(3) Prière dans laquelle on relève la grandeur de celui à qui on parle.

C'est ainsi que dans le trente-sixième Ha de l'Izeschné, Zoroastre dit : « O vous, feu agissant dès le commencement, je m'approche de vous, vous principe d'union entre Ormusd et l'Être absorbé dans l'excellence ; ce que j'ai la discrétion de ne pas expliquer ». Singulière discrétion ; ménagement bien étrange, qui le porte à envelopper la vérité qu'il étoit le plus essentiel de révéler et de développer !

Aussi, en parlant du système théologique et moral de Zoroastre, dont peu de Destours, dit M. Anquetil (1), conçoivent bien l'ensemble, et sur lequel pose la religion des Perses, l'illustre académicien prend-il soin d'observer que tout ce système se réduit proprement à deux points.

« Le premier point est de reconnoître d'abord et d'adorer le maître de tout ce qui est bon, le principe de toute justice, Ormusd, selon le culte religieux qu'il a prescrit, et avec pureté de pensée, de parole

(1) Zend-Avesta, Précis raisonné du système théologique, cérémonial, et moral de Zoroastre, 3e. vol. p. 594.

et d'action ; pureté qui est désignée et entretenue par celle du corps, qui doit toujours l'accompagner, et qui ne se trouve que dans la soumission entière à la loi de Zoroastre ; d'avoir ensuite un respect accompagné de reconnoissance pour les intelligences qu'Ormusd a chargées du soin de la nature ; de prendre dans ses actions leurs attributs pour modèles ; de retracer dans sa conduite l'harmonie qui règne dans les différentes parties de l'Univers ; et généralement d'honorer Ormusd dans tout ce qu'il à produit.

Le second point de la religion des Perses consiste à détester l'auteur de tout mal moral et physique, Ahriman, ses productions, ses œuvres, et à contribuer autant que l'on peut à relever la gloire d'Ormusd, en affoiblissant la tyrannie que le mauvais principe exerce sur le monde que le bon principe à créé. C'est à ces deux points que se rapportent les prières, les pratiques religieuses, les usages civils, et les préceptes de morale que présentent les livres Zends et Pehlvis ».

Avant que d'en revenir aux détails qui concernent la vie et la mission de Zoroastre, dont nous ne donnerons qu'un précis très-

succinct, nous prévenons ici que ce qu'en rapporte le traducteur du *Zend-Avesta*, qui signifie, selon lui, *parole vivante* (1), est pris, pour la plus grande partie, du *Zerdust-Namah*, et du *Tcheûgréghatch-Namah*, poëmes persans, dont on ne fait guère remonter l'époque qu'à deux cents ans, mais qui sont annoncés par les auteurs perses, comme faits sur des originaux dont on ignore l'ancienneté (2).

Zoroastre, ayant composé les ouvrages qui renfermoient sa doctrine, et se donnant pour le ministre de la Divinité, les présente comme la parole d'Ormusd, qui lui a montré les événemens depuis le premier homme jusqu'à la résurrection, qui lui a fait voir tout ce qui doit arriver dans le dernier mille du monde, et qui lui a enseigné le Zend-Avesta (3). Pour donner le plus grand éclat

(1) Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXXVI, in-4°. Recherches sur les anciennes langues de la Perse. Ier. Mém. sur le Zend, seconde partie.

(2) Zend-Avesta, 2e. vol. Vie de Zor. p. 6.

(3) Ibid. p. 23, 25, 33.

à sa mission, il prend la route de Balkh, et y explique sa loi (1). Trouvant à la cour de Gustasp, roi de l'Iran, des esprits plus avides de prodiges que de raisons, il fait parler les miracles; et quels miracles! Les jambes du cheval de Gustasp étoient rentrées dans son corps (2); je ne comprends rien à vos discours, lui dit Gustasp, qui avoit toujours suivi, ainsi que son père, la religion des Sabéens; si donc vous êtes vrai prophète, guérissez mon cheval. Le prétendu prophète frotte de la main les jambes droites du cheval, commençant par celles de devant; et celles-ci sortent à l'instant. Toutes les quatre sortent successivement au milieu de différens prodiges. C'en est assez pour que Gustasp se déclare hautement pour la nouvelle doctrine.

Zoroastre lit à ce prince le Zend-Avesta. A cette lecture, les Dews ou mauvais génies, fuient sous terre. Il ordonne aux purs Mobeds de venir devant lui; il leur parle

---

(1) Zend-Avesta, second vol. Vie de Zor. p. 29 et suiv.

(2) Ibid. p. 35 et suiv.

des différentes espèces de feu, et leur enjoint de les honorer avec zèle, et avec les instrumens spécifiés dans la loi qu'il venoit de lire. Il fait ensuite construire une chambre voûtée, ordonnant de mettre sur cette voûte la figure de la lune, et en dedans un grand trône revêtu d'or et d'argent. Lorsque la voûte fut achevée, on le couvrit de tapis, pour le soustraire à la vue des méchans, et l'on porta le feu dans cet atesch-gah. Zoroastre recommanda d'en construire partout de semblables. Alors le cœur des serviteurs d'Ormusd fut dans la joie, et celui des adorateurs des Dews dans la tristesse (1).

Ce fut en présence de l'atesch-gah, qui venoit d'être élevé, que Zoroastre donna quelques instructions à Gustasp, et lui expliqua la loi tirée des livres Zends. Dieu, ajouta-t-il, touché de compassion pour ses serviteurs, m'a envoyé vers eux. Portez-leur ma loi, m'a-t-il dit. Apprenez-leur à quitter la mauvaise voie. Celui qui s'éloignera du mal, jouira d'un bonheur éter-

(1) Zend-Avesta, second vol. Vie de Zor. p. 40, 41.

nel. Que l'injuste déteste son injustice, et mette les autres dans la voie droite. Le Dieu du monde (Ormusd) m'a envoyé vers vous, ô roi très-juste, en me disant : « Allez, dites à mes serviteurs de ne pas renoncer à mes commandemens; apprenez aux peuples de la terre à quitter la voie du maudit Ahriman, et à suivre ma voie, celle de la justice; et ils iront au ciel. Celui qui l'abandonnera ira en enfer avec Ahriman. Qu'ils fassent de plus attention aux miracles de Zoroastre, pour que leur ame vive sans crainte (1) ».

Ces miracles se multiplient. Mais ou ils sont ridicules, ou ils ressemblent pour la plupart aux prestiges d'un imposteur. D'ailleurs, comme l'a dit M. Anquetil, et comme nous l'avons observé plus haut, cette Vie de Zoroastre n'est tirée, après tout, que d'ouvrages très-modernes.

Quelques-uns des courtisans et des sages avoient les yeux ouverts sur l'envoyé d'Ormusd. Ayant été accusé, dès le commence-

(1) Zend-Avesta, second vol. Vie de Zor. p. 42 et suiv.

ment, par ceux-ci (1) de charlatanisme et d'imposture; pour qu'un exemple effrayant arrêtât par la suite ceux qui seroient tentés de s'opposer à sa mission, il avoit dès lors abandonné ses accusateurs au zèle de Gustasp, qui les avoit fait empaler. Ce prince ne laisse paroître quelque modération, que lorsqu'il n'est pas entièrement livré à Zoroastre. Il devient cruel, dès qu'il est dirigé par le nouveau prophète; et toute sa conduite fait peu d'honneur à celui dont il a embrassé la loi. Zoroastre le représente comme le modèle des rois, et on le voit répandre le sang de ses sujets, de ses parens, de son propre frère dans une guerre injuste. Espendiar, l'aîné de ses fils, est employé à verser celui des peuples pour établir le nouveau culte. Il rend des services essentiels à son père, qui finit par l'envoyer à une mort assurée (2).

Ardjasp, roi de Touran, à qui Gustasp payoit tribut, le blâme de s'être laissé sé-

(1) Zend-Avesta, second vol. Vie de Zor. p. 38.

(2) Ibid. p. 69, 70.

duire par un fourbe (1). Piqué de ces oppositions, emporté par l'amour de sa propre loi, Zoroastre allume le flambeau de la guerre, dans laquelle, selon quelques auteurs persans, il perdit la vie. Cette guerre tenoit à ses principes, pris à la rigueur. Les lois de la charité ne regardoient essentiellement, selon lui, que les serviteurs d'Ormusd; le reste des hommes, dévoué au culte des Dews, l'étoit aussi à l'anathême. Profitant de son ascendant sur l'esprit de Gustasp, il lui dit qu'il falloit s'armer contre les Touraniens, que sa loi défendoit toute liaison avec les impies; qu'elle ne permettoit pas qu'un prince fidèle comme lui, payât tribut à un roi qui adoroit les idoles. Gustasp approuva le conseil de Zoroastre; il écrivit même à Ardjasp, pour l'engager à embrasser sa religion, et à lui céder une partie des contrées qu'il possédoit au nord-ouest de Balkh, le menaçant, en cas de refus, de les dévaster. La réponse du roi de Touran fut telle qu'on la devoit attendre. Gustasp montra sa lettre

(1) Zend-Avesta, second vol. Vie de Zor. p. 53 et suiv. p. 70.

à Zoroastre. Diamasp, son ministre, conseille la douceur, et veut qu'on réponde avec prudence. Il voyoit d'avance le pays désolé par les guerres de l'Iran et du Touran, et craignoit que Gustasp ne perdît ses meilleurs généraux dans cette expédition. Qu'est-il besoin de prudence? dit Zoroastre; il faut marcher contre Ardjasp. La guerre fut sanglante, et il y périt des milliers d'hommes.

Gustasp vainqueur, témoigna sa reconnoissance à celui qui avoit été le mobile de cette entreprise. Il n'est plus question du législateur dans la suite de la vie de ce prince. S'il ne périt pas lui-même dans cette guerre, il se retira vraisemblablement à Balkh, où peu de temps après il mourut, âgé de 77 ans, selon les Ravaëts (1).

C'en est assez pour nous faire connoître le réformateur du magisme, qui voit tranquillement des fleuves de sang arroser ce qu'il appelle l'arbre de la loi (2). A Maho-

(1) Zend-Avesta, second vol. p. 57, 60.

(2) Cette loi elle-même, quoiqu'en général assez humaine et bienfaisante, dans ce

met près, dit le docteur Prideaux, Zoroastre a été le plus grand imposteur qui ait

---

qui tenoit au civil, étoit sur bien des articles relatifs aux délits et aux peines, une loi de sang, par les supplices cruels qu'elle infligeoit. « Qu'on lui coupe, dit Zoroastre, en parlant de celui qui avoit transgressé ses préceptes, le corps du haut en bas, avec un couteau de fer. Vendid. Sadé. Farg. 4 ». Et ailleurs : « Eloignez le Mazdeïesnan, qui, loin d'écouter mes préceptes avec soumission, les viole et leur désobéit sans cesse. Qu'il soit chassé d'entre vous, et que coupé à chaque jointure, son corps expie sa faute. Ibid. Farg. 3 ». Celui qui bat un chien, qui le blesse, qui lui ôte la vie, est condamné au supplice du Bodovereste, qui consiste en ce que tous les membres du coupable soient coupés par morceaux. Ibid. Farg. 13.

Malgré la rigueur de cette partie de son code pénal, il faut au moins savoir gré au législateur d'avoir usé, sur un article bien intéressant, d'un juste tempérament qui atteste à cet égard le peu d'équité et la barbarie de nos usages. Une faute quelconque n'entraînoit jamais la confiscation universelle des

paru dans le monde (1). Il avoit toute la ruse et la hardiesse de cet Arabe, mais il le surpassoit en connoissances; car il possédoit parfaitement toutes les sciences des Orientaux, au lieu que l'autre ne savoit ni lire, ni écrire.

Les auteurs anglais de l'Histoire Universelle (2) s'en étoient formé une toute autre idée, ne trouvant dans Zoroastre, rien qui présente ni enthousiasme, ni imposture, et n'apercevant en lui qu'un philosophe animé de l'amour de la sagesse. M. Anquetil, que nous n'avons fait qu'extraire dans la plus grande partie de ce que nous venons de dire de ce législateur, est au contraire forcé, d'après sa vie et ses ouvrages, de se ranger du côté de Prideaux.

---

biens du coupable. Soit qu'il eût été imposé à quelque peine pécuniaire, soit qu'il eût même mérité la mort, ses parens n'étoient point privés de sa succession, dont la première portion étoit toujours pour l'épouse du supplicié. Voyez l'ouvrage cité plus haut de M. Pastoret, p. 84.

(1) Prid. Hist. des Juifs, l. IV.

(2) Trad. franç. in-4°. t. IV, p. 57, 58.

Il y a, sans doute, dans le Zend-Avesta, des idées sublimes, dont quelques-unes nous paroissent empruntées des livres sacrés des Hébreux. En général, la morale de Zoroastre est pure, si ce n'est, dit Prideaux (1), sur l'article de l'inceste, que cet auteur met, chez les Perses, sur le compte du prétendu prophète, comme ayant permis d'épouser, non-seulement sa sœur, ou sa fille, mais même sa mère. Cet excès, ajoute-t-il, alla si loin parmi ceux de sa secte, que, dans la tribu sacerdotale, ceux qui étoient nés du mariage d'un fils avec sa mère, le plus infâme de tous les incestes, étoient réputés les plus dignes d'être élevés aux plus éminentes dignités du sacerdoce : et comme les rois de Perse étoient excessivement adonnés à ces mariages incestueux, il y a appareuce, dit encore Prideaux, que Zoroastre ne les permit que pour mieux attirer ces princes et les attacher à sa secte, en flattant leur passion. Mais quand Alexandre eut conquis la Perse, il fit une loi qui mit fin à ces abominations (2).

(1) Prid. Hist. des Juifs, l. IV.

(2) Plut. de Fortunâ Alexandri.

Nous ne dirons pas si c'est à Zoroastre qu'on doit attribuer cette détestable coutume, ou s'il ne fit que la tolérer; nous ne voyons pas du moins qu'il en soit question dans les livres Zends. Quant aux autres crimes, il y attacha des peines très-sévères, la mort même, ou des châtimens rigoureux; soit, dit-il, parce que les péchés sont la cause des maux qui affligent les Perses, et de la corruption qui règne parmi eux; soit parce qu'ils attaquent la majesté divine en diminuant la gloire d'Ormusd, et fournissant à son ennemi le moyen de bouleverser l'Univers (1).

Ce législateur prescrivoit le pardon des injures, à condition que celui qui auroit offensé s'humilieroit, et répareroit l'outrage qu'il auroit fait. Mais si celui qui a offensé, loin de s'humilier, ajoute l'insulte, les mauvais traitemens, faudra-t-il lui pardonner, non par une sorte de mépris, ou de compassion philosophique, mais comme à une personne qu'on aime, dont on déplore l'a-

(1) Zend-Avesta, second vol. p. 599 et 618.

veuglement ? Faudra-t-il alors chercher à lui faire du bien ? Les livres Zends ne vont pas jusque-là. Prescrire l'amour d'un ennemi qui seroit dans les dispositions qu'on vient de supposer, c'eût été, selon les principes de Zoroastre, ordonner d'aimer un homme livré en quelque sorte à Ahriman ; ou plutôt, cette morale étoit trop élevée, pour qu'une sagesse humaine, telle que celle du législateur Perse, pût y atteindre (1).

A l'exemple des auteurs sacrés du peuple juif, il recommande partout l'humilité (2) ; et partout il parle de lui dans les termes les plus magnifiques. Il se cite, il se loue, il est, selon l'expression de M. Anquetil (3), sa propre idole. On retrouve dans mille endroits de ses écrits, la pureté de pensées, de paroles, et d'actions, les grands mots de justice et de sainteté ; mais, dans le détail, cette

(1) Zend-Avesta, troisième vol. p. 615.

(2) *Faites-moi vivre humble de cœur*, est-il dit, par exemple, dans le 42e. Ha de l'Izeschné. Zend-Avesta, second vol. p. 188.

(3) Ibid. second vol. p. 69. Vie de Zoroastre.

sainteté, cette justice, n'ont guère rapport qu'à des principes de morale très-vagues et très-communs, qui, pour la plupart, ne disent rien et n'apprennent rien (1), ou à des observances légales fort minutieuses et en très-grand nombre, qui renferment le plus souvent des hommages, des invocations, et des espèces d'adorations aux créatures animées et inanimées. Non-seulement Ormusd, les esprits célestes, les saints en sont l'objet; mais encore les mois saints et grands, la pleine lune, la nouvelle lune, les étoiles, le feu, l'eau, les animaux, et toute la nature. C'est tout cela que, dans les livres Zends, on prie, on invoque, on célèbre, en leur faisant izeschné; ce qui désigne une prière, dans laquelle on relève la grandeur de celui

(1) Parmi ses maximes éparses, en voici cependant qui méritent d'être conservées : « Ne remettez jamais une bonne action au lendemain »; et cette autre qui peut servir à régler l'usage de la première : « Ce n'est pas assez de faire le bien, il faut le faire avec soin et avec intelligence ». Précis raisonné, vol. 3.

auquel on s'adresse, ou en leur faisant neatsch, mot qui signifie proprement une prière humble et soumise (1).

Ce qu'il y a de plus digne de remarque dans ces livres, c'est qu'indépendamment de ce qu'enseigne Zoroastre, relativement à l'immortalité de l'ame; à la résurrection générale des corps; à la délivrance de l'homme à la mort; à la récompense des justes dans le ciel, où ils jouiront d'un bonheur éternel; à la punition des méchans dans l'enfer, où ils seront confondus avec les Dews, jusqu'au temps où, selon la doctrine de Zoroastre, tout rentrera dans l'ordre, et le monde d'Ahriman sera détruit (2); au mélange du

(1) Voyez dans le Zend-Avesta, volume second, le Vendidad-Sadé, où se trouvent l'Izeschné et le Vispéred, p. 79 et suiv., et voyez vol. 3, les Ieschts-Sadès, pag. 1 et suiv. Les Ieschts sont des prières en forme d'éloges.

(2) On trouve cependant aussi dans le Sadder, partie 2, l'éternité des peines pour les péchés nombreux. *Si peccata fuerint numerosiora, certissimè in infernum præcipitabitur, ubi æternum detinebitur.*

mal qui paroît dans la nature, mélange qui résulte des opérations contraires du peuple d'Ormusd et de celui d'Ahriman (1); ce législateur parle de la production des êtres, ou création proprement dite dans le même sens que Moïse (2); il parle de l'ame formée pure, ainsi qu'immortelle; de la création de l'homme, produit juste et libre (3); de la couleuvre venimeuse, qui prend la forme d'Ahriman (4); du péché de Meschia (5) et Meschiané, pères du genre humain; ce qui est cause qu'étant leur enfant, l'homme naît impur. A l'égard de la société civile, il

---

(1) Zend-Avesta, troisième vol. Précis raisonné du système théologique, cérémonial et moral de Zoroastre, p. 592 et suiv. avec les renvois.

(2) Zend-Avesta, second vol. p. 83, n. 4.

(3) Ibid. Précis raisonné, troisième vol. p. 593.

(4) Zend-Avesta, second vol. Vendidad-Sadé, 9e. Ha, p. 112.

(5) Ibid. troisième vol. Ieschts-Sadès, 87e., 6e. Cardé, p. 189, et Précis raisonné, p. 593.

fait remonter toute autorité, et spécialement celle des rois, à Dieu, à Ormusd (1), comme Homère la fait remonter à Jupiter dans l'Iliade. Toutes ces choses auroient pu être puisées par Zoroastre dans les traditions générales; mais il y a tout lieu de penser qu'elles l'ont été dans les livres des Hébreux.

Il s'en faut beaucoup que tout ce que Zoroastre a tiré de son propre fond ait la même importance. Quel recueil au contraire de petitesses, de litanies perpétuelles adressées à tous les êtres, de superstitions minutieuses, nous offre le Zend-Avesta! Quels dogmes! tels que celui entre autres de la création d'un premier taureau, qui a donné l'être à l'homme (2), lequel est sorti de sa jambe (3); qui a fait croître l'herbe (4); à qui on est redevable de 57 espèces de plan-

(1) Zend-Avesta, troisième vol. Précis raisonné, p. 608.

(2) Ibid. second vol. Cardé du Vispéred, p. 86.

(3) Ibid. 29e. Ha de l'Izeschné, p. 163.

(4) Ibid. 1er. Cardé du Vispéred.

tes qui sont sorties de sa queue, ainsi que douze espèces d'arbres, multipliés ensuite sur la terre. De la semence de ce même taureau, purifiée par la lumière de la lune, Ormusd fit un corps bien ordonné; il mit la vie dans ce corps, en forma deux taureaux, l'un mâle, l'autre femelle; et ces deux espèces en produisirent 282, les oiseaux qui sont dans les nuées, et les poissons qui sont dans l'eau (1). Comment le législateur des Perses a-t-il pu enseigner et a-t-il fait croire de pareilles revêries?

Avant que M. Anquetil nous eût donné la traduction du Zend-Avesta, on s'étoit formé, de Zoroastre, des livres Zends, et de leur antiquité, la plus haute idée. Cependant, M. Anquetil lui-même, qui nous a peint l'imposteur dont nous parlons, sous les traits qui lui sont propres, nous apprend que ces livres ne doivent être placés que vers le milieu du sixième siècle avant l'ère chrétienne; que «le peu de vérités qu'ils renferment, est comme absorbé dans une mul-

(1) Boun-Dehesch, p. 363, et voyez l'ouvrage de M. Pastoret, p. 23.

titude de ce qu'on appelle petitesses d'esprit ; qu'ils sont fades, ridicules, aussi mal raisonnés que l'Alcoran, aussi ennuyeux et aussi dégoûtans que le Sadder (1) ». Grâces aux soins de ce savant traducteur, si digne de notre reconnoissance par les travaux et les fatigues que ses recherches lui ont coûtés, et par les obstacles sans nombre qu'il a eu à surmonter, ceux qui exaltoient si fort le législateur des Perses et ses écrits, sans les connoître, ont bien rabattu depuis de leurs opinions et de leurs éloges (2).

---

(1) Ce poëme, écrit en persan moderne, et dont M. de Voltaire, avant que d'être mieux instruit, avoit fait un homme, mais qu'il a appelé depuis *un ancien commentaire du plus ancien livre du monde*, n'est autre chose qu'une espèce d'extrait du Zend-Avesta, composé par un Mage, il y a environ trois cents ans. M. Hyde en a fait imprimer la traduction, à la fin de son ouvrage sur l'ancienne religion des Perses.

(2) Voyez, à ce sujet, les aveux de M. de Voltaire, dans l'excellent ouvrage, qui a pour titre : *Lettres de quelques Juifs Portu-*

Nous

Nous ne nous arrêterons point ici sur Confucius, cet autre législateur, né sous la même époque que Zoroastre, mais qui n'a fleuri que sous l'époque suivante. Nous avons fixé la date de sa naissance, en parlant de l'Histoire des Chinois (1); et nous avons déjà fait quelque mention de sa doctrine, ou du moins de celle qui s'étoit conservée jusqu'à lui, telle qu'il nous l'a transmise dans le Chou-King (2). Nous reviendrons sur ce personnage célèbre, lorsque nous reprendrons, sous la neuvième époque, l'Histoire de la Chine.

Parmi les Grecs, de tous les philosophes qui ont vécu dans le même temps que Pythagore, Xénophane est le dernier dont il nous reste à parler. Apollodore le fait naître la 40e. Olympiade, l'an 620 avant J.C. (3). Selon Diogène Laërce, il ne fleurissoit

---

gais, 5e. édit. t. II, petit Commentaire, § 3, p. 127.

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 413.

(2) Ci-dessus, t. III, p. 358 et suiv.

(3) Apud Clem. Alex. Strom. lib. I, p. 301.

que vers la 60e., l'an 540 (1). D'autres, avec moins de fondement, l'ont fait disciple d'Archélaus, et contemporain de Socrate. D'autres encore veulent qu'il n'ait rien appris que de lui-même, et qu'il ait vécu du temps d'Anaximandre, ce qui s'accorde avec la date de sa naissance, fixée par Apollodore. Natif de Colophon, et banni de sa patrie, il établit sa demeure ordinaire à Zancle en Sicile, aujourd'hui Messine, et ensuite à Catane.

Au jugement d'Aristote (2), ses opinions philosophiques n'avoient rien de clair. Ce philosophe paroît être le premier qui ait voulu tout ramener à l'unité rigoureuse. N'envisageant que la totalité de l'Univers, il dit que cet Univers, que cet un, est Dieu (3); c'est-à-dire, pour rendre la chose plus clairement, que cet Univers, que ce tout est un, et que cet un est Dieu.

Cicéron développe davantage cette opinion. Xénophane enseignoit que toutes cho-

---

(1) Diog. Laert. l. IX, in Xenophan.
(2) Arist. Metaph. l. I, c. 5.
(3) Arist. ibid.

ses ne sont qu'une substance unique, qui est Dieu, substance immuable, improduite, éternelle, et de figure ronde (1).

Xénophane, dit-il ailleurs, assure que Dieu est un tout infini; et il y ajoute une intelligence (2).

C'est ce que confirme en ces termes Sextus Empiricus: « On voit que la doctrine de Xénophane étoit, que l'Univers est une seule chose, et que Dieu existe en toutes choses, qu'il est impassible, immuable, et doué de raison (3) ».

Si Xénophane donnoit, comme nous venons de le voir, une figure ronde à son Dieu, il le faisoit par là même matériel, et l'intelligence dont il le douoit ne devoit être, selon lui, qu'un simple attribut de cette substance infinie, qui étoit Dieu. Mais, premièrement, comment la disoit-il infinie, en lui attribuant une figure bornée par sa rondeur même ?

---

(1) Cic. Acad. Quæst. l. IV, n. 37.

(2) Cic. de Natur. Deor. l. I, n. 11.

(3) Sext. Empir. Inst. Pyrrhon. l. I, c. 33.

En second lieu, comment la disoit-il parfaitement une et immuable, s'il voyoit de toute part des mouvemens divers, des changemens dans la nature, des modifications opposées qui dénotoient des parties diverses, des êtres particuliers? Placé ainsi entre la raison, qui lui apprenoit qu'une substance éternelle, infinie, ne devoit être susceptible d'aucun changement, et l'expérience qui lui montroit partout dans la matière, des variations et des modalités contraires, des successions continuelles de génération et de corruption, d'action et de réaction, il ne se tiroit de cette difficulté qu'en donnant dans une autre absurdité. Il posoit généralement en principe, que nos sens nous trompent (1). Il osoit affirmer que rien ne s'engendre, que rien ne périt, que rien n'est en mouvement (2). Il alloit jusqu'à dire qu'on ne peut rien comprendre, qu'on ne peut rien savoir avec certitude, qu'on n'est sûr de rien (3).

---

(1) Euseb. Præp. Evang. l. I, c. 8.

(2) Aristocl. apud Euseb. ibid. l. XIV, c. 17. Sextus Empiric. l. III, c. 3.

(3) Diog. Laert. l. IX, Segm. 20, in

Voilà où aboutit la raison humaine, abandonnée à ses seules forces. Elle finit par ôter tout genre de certitude, tout crédit à la raison même.

Pourquoi, au reste, Xénophane disoit-il que la substance unique et matérielle étoit éternelle ? parce que rien, répondoit-il, ne se fait de rien. Mais si Xénophane, et tous les autres philosophes qui l'ont précédé ou qui sont venus après lui, eussent posé ainsi cette question ; une cause éternelle, intelligente, infinie en pouvoir, comme dans tous ses autres attributs, ne peut-elle pas faire, par le seul acte de sa volonté toute-puissante, que ce qui n'existe pas, et qui n'est encore que possible, sans être nécessaire, reçoive d'elle l'existence ; ils eussent été conduits, si la seule raison pouvoit s'élever jusque-là, à l'idée sublime de la création, qui leur eût donné celle d'une substance distincte de la matière, et douée de tous les attributs que Xénophane accordoit à sa substance unique ;

Xenoph. ibid. Segm. 72, in Pyrrhon. Cic. Acad. Quæst. l. IV, n. 23. Euseb. Præp. Evang. l. I, c. 8.

tandis que la matière elle-même, contingente et muable, en seroit restée privée ; et cette solution, disons mieux encore, cette grande vérité qui est la clef de toutes les autres, eût prévenu leurs méprises, et tranché toutes les difficultés (1).

---

(1) « L'immutabilité en toutes manières, que Xénophane attribue à l'être infini et éternel, est un dogme de la plus pure théologie, dit Bayle, à l'article *Xénophane*. Cet homme-là ne pouvant se soutenir dans le poste où sa raison l'avoit mené, se laissa tomber dans un précipice ; il querella sa raison, qui l'avoit embarrassé dans des filets qu'il ne pouvoit rompre ; il l'accusa d'être incapable de rien comprendre. Bien d'autres se pourroient jeter dans de telles extrémités, s'ils ne recouroient à un secours supérieur à la raison.... L'évidence des principes de Xénophane sur l'immutabilité de ce qui est éternel, a tous les degrés que l'on voit dans les notions les plus claires de notre esprit : de sorte qu'étant d'ailleurs incontestable, par les choses qui se passent au dedans de nous, qu'il se fait des changemens, le meilleur parti, que notre raison puisse prendre, est de dire que tout,

Xénophane, après avoir fait de Dieu un être figuré, et par conséquent matériel, mais doué d'intelligence, faisoit de l'âme un air subtil (1).

Ce philosophe n'étoit pas plus heureux dans ses systêmes physiques, qu'il ne l'étoit dans ses opinions métaphysiques et théologiques.

Il enseignoit que les astres se forment de nuages enflammés, qui s'éteignent chaque jour, et qui, pendant la nuit, se rallument comme des charbons. Il ajoutoit, que leur lever et

---

hormis Dieu, a commencé. Voilà le dogme de la création : car de prétendre expliquer la génération de la nature, en supposant plusieurs principes éternels, et dont l'action et la réaction diversifient ce qui demeureroit uniforme, si rien d'externe n'intervenoit; c'est fuir une incommodité pour se jeter dans une plus grande ».

Sur l'éternité de la matière, et sur ce principe, *rien ne se fait de rien*; voyez Locke, Essai sur l'Entendement humain, l. IV, ch. 10, sect. 18 et 19.

(1). Diog. Laert. in Xenophan.

leur coucher ne sont autre chose que l'embrasement et l'extinction de ces nuages (1). Il croyoit que le soleil étoit un assemblage de petits feux formés d'exhalaisons humides, et dont la réunion composoit la masse du soleil, ou même qu'il n'étoit autre chose qu'un nuage embrasé (2). Le soleil, disoit-il, s'éteint quand il s'éclipse ; et il s'en reproduit un nouveau à l'Orient. Il y avoit, à son jugement, plusieurs soleils et plusieurs lunes, selon les différens climats et les zones qui divisent la terre. Il pensoit qu'à certains temps le disque du soleil tomboit dans quelqu'une des divisions de la terre qui n'est pas habitée, et que là, marchant comme dans le vide, il étoit éclipsé. Il prétendoit que cet astre suivoit une ligne droite à l'infini, et qu'il n'y avoit que son grand éloignement qui nous faisoit croire qu'il se meut circulairement (3).

La lune, lui fait dire Plutarque (4), est

(1) Plut de Placit. Philos. l. II, c. 13.
(2) Ibid. c. 20.
(3) Ibid. c. 24.
(4) Ibid. c. 25.

une nuée épaisse; et cela se rapporte assez à son opinion sur les autres astres. Cependant Lactance, sur le premier objet, lui fait plus d'honneur, en lui prêtant une opinion mieux fondée. Au rapport de cet écrivain, Xénophane pensoit que la lune étoit une seconde terre renfermant dans ses vallées profondes une autre espèce d'hommes, qui vivoient, dans ce monde lunaire, d'une manière semblable à celle dont nous vivons dans le nôtre (1). Cicéron lui fait dire aussi que la lune est une terre habitée, et qui contient une quantité de villes et de montagnes (2).

Selon le même philosophe, la terre est la première entre les corps qui composent l'Univers; sa partie inférieure, ses racines, s'étendent à l'infini, et sa masse est composée d'air et de feu (3).

La physique, comme on le voit par quelques-unes des opinions de Xénophane,

---

(1) Lact. Divin. Instit. l. III, c. 23.

(2) Cic. Acad. Quæst. l. IV, n. 39.

(3) Plut. de Placit. Philos. l. III, c. 8, et c. 11.

n'étoit guère avancée de son temps, ou plutôt il étoit encore moins avancé lui-même en ce genre, que quelques-uns de ceux qui l'avoient précédé. Son goût pour les systèmes philosophiques n'empêchoit pas qu'il n'eût aussi le goût de la poésie. Il fit des vers ïambes contre Hésiode et contre Homère, pour tourner en ridicule ce qu'ils avoient dit sur les dieux (1). Il chantoit comme eux en public des poëmes qu'il avoit composés; et probablement il faisoit usage, comme le prince des poëtes, de cette ressource, pour subvenir à ses besoins. Je suis si pauvre, disoit-il un jour à Hiéron, tyran de Syracuse, que j'ai peine à nourrir deux esclaves. Cependant, lui dit Hiéron, cet Homère que tu blâmes tant, tout mort qu'il est, en nourrit plus de dix mille (2). Diogène Laërce attribue à Xénophane jusqu'à deux mille vers sur la fondation de Colophon, et sur la colonie d'Elée (3). Il se distingua surtout par

(1) Diog. Laert. l. IX in Xenoph.
(2) Plut. in Apophthegm.
(3) Diog. Laert. ubi supr.
Il ne faut pas confondre cette ville avec

des élégies. Athénée, qui rapporte souvent des vers de ce philosophe, cite un fragment assez considérable de ces élégies (1), dont nous allons donner le précis. « Un athlète, pour avoir été vainqueur aux jeux olympiques, en est-il plus respectable que les autres citoyens ? il a toutefois la première place aux spectacles des jeux; il est nourri aux dépens du public; il reçoit des présens qui doivent servir de monumens à sa victoire, quoiqu'il la doive moins à sa vertu qu'à la vigueur de ses coursiers. Est-il donc plus digne que moi de tous ces honneurs; et en nous la sagesse n'est-elle pas bien préférable à la force et à l'adresse des hommes et des chevaux? Mais ainsi l'ont arrêté des lois également injustes et bizarres; c'est la force du corps qui l'emporte sur la sagesse. Quand une ville néanmoins renfermeroit dans son enceinte un citoyen vainqueur aux jeux

---

une autre de ce nom dans la Mysie. Elée ou Vélie, dont il est ici question, étoit une ville maritime de la Lucanie, grande contrée d'Italie.

(1) Athen. Deipnos. l. X, c. 2.

olympiques, elle n'en seroit pas plus florissante, et ses habitans n'en seroient pas plus heureux ».

Xénophane fit une réponse bien digne d'un vrai sage à un homme qui l'appeloit poltron, parce qu'il avoit refusé de jouer avec lui aux dés. Oui, répondit-il, je le suis extrêmement par rapport aux actions peu honnêtes (1).

Diogène Laërce (2) rapporte de lui un mot qui ne méritoit pas moins de nous être conservé. Empédocle lui ayant dit qu'il étoit difficile de rencontrer un sage : *Vous avez raison*, répondit Xénophane; *car pour en trouver un, il faut l'être soi-même.*

On le regarde comme le fondateur de la secte éléatique (3), ainsi appelée d'Elée ou Vélie, en considération des deux chefs les plus célèbres de cette école, qui naquirent dans cette ville, et qui durent à Xénophane la plus grande partie de leur doctrine. Ces

(1) Plut. de Vitios. Pud.
(2) Diog. in Xenoph.
(3) Clem. Alex. Strom. l. I, p. 301.

deux chefs furent Parménide, et Zénon son disciple, qu'on ne doit pas confondre avec le Zénon de Citium dans l'île de Chypre, bien postérieur à l'autre, et qui fonda la secte des stoïciens. Il y eut encore par la suite un Zénon, philosophe épicurien, qui enseigna la philosophie à Cicéron et à Pomponius Atticus.

On est instruit, par quelques vers de Xénophane, que ce philosophe jouit d'une longue vie, puisqu'il nous y apprend que, depuis soixante-sept ans, ses ouvrages lui méritoient les applaudissemens de toute la Grèce, et qu'il avoit commencé à être applaudi à l'âge de vingt-cinq ans (1). Il en avoit donc déjà quatre-vingt-douze, au moment où il écrivoit ceci.

D'après tous les détails où je suis entré dans cette Lettre, et dans la Lettre précédente, vous avez vu, mon fils, les anciens philosophes, les anciens sages, lorsqu'il n'étoit question que de la conduite de la vie, du gouvernement intérieur des familles, de

(1) Diog. Laert. in Xenoph.

l'administration publique, nous présenter, assez généralement, des maximes dignes d'être recueillies, et que beaucoup d'entre eux étoient les premiers à mettre en pratique. Ce que dictent aux hommes la raison et la conscience, lorsqu'ils rentrent sérieusement en eux-mêmes, et qu'ils font de la morale l'objet de leur étude, suffisoit pour leur donner, à cet égard, des lumières capables de leur mériter la reconnoissance de leurs contemporains, et un nom célèbre dans l'histoire.

Mais lorsqu'ils voulurent s'élever à un autre ordre de choses, et qu'ils s'éloignèrent sur cela des anciennes traditions, dont ils retrouvoient, jusque dans les fictions des poëtes, quelques vestiges, ils ne firent le plus souvent que s'égarer de systèmes en systèmes, et que substituer les rêves de leur imagination à d'utiles vérités.

Pour rapprocher et résumer en peu de mots leurs opinions, Thalès, le seul des sept sages qui, s'élançant hors de la sphère commune, crut pouvoir remonter, par ses propres forces, jusqu'au principe des choses, ne perdit pas néanmoins tout à fait de vue

les traditions primitives; il admit une intelligence, et fut probablement conduit par la notion du chaos, considéré comme une onde agitée, à se servir de cette intelligence divine, pour faire tout sortir de l'eau. Mais on ne peut assurer qu'il l'ait distinguée de la matière, comme l'a fait depuis Anaxagore. Elle pénétroit, selon lui, tous les êtres particuliers: *tout étoit plein de dieux.*

Phérécydes paroît avoir fait de la nature une émanation du premier être, sans que nous puissions dire au juste ce qu'il entendoit par ce premier être, et s'il le considéroit, à l'exemple des philosophes de Thèbes en Egypte, comme l'intelligence qui avoit formé le monde (1).

Anaximandre posoit pour principe des choses, l'infinité de la nature, dont tout sortoit, où tout rentroit: et son infini, purement matériel, sa substance unique et infiniment étendue, n'étoit, après tout, qu'un composé de parties finies.

Anaximène ne reconnoissoit également

(1) Voyez ci-dessus, p. 186.

que cette substance d'Anaximandre; mais il différoit de son maître, en ce qu'il la modifioit, et supposoit que c'étoit l'air. Il prétendoit que cet air, qu'il appeloit Dieu, étoit produit, immense, infini, et toujours en mouvement. Mais s'il étoit produit, quel étoit donc son principe à lui-même? Pythagore, qui faisoit le monde animé et intelligent, croyoit que Dieu est une âme répandue dans tous les êtres de la nature, et dont l'âme humaine est tirée.

Xénophane, le dernier des philosophes grecs dont nous avons parlé, disoit que Dieu est un tout infini, et il y ajoutoit une intelligence; ou bien encore que l'Univers, qui est Dieu, est une substance unique, improduite, éternelle, infinie, et de figure ronde; que Dieu existe en toutes choses, qu'il est impassible, immuable, et doué de raison. Son Dieu étoit un assemblage de toutes les contradictions. Aussi finissoit-il par dire, qu'on ne peut rien comprendre, qu'on n'est sûr de rien. Personne n'a donné une idée plus exacte de la foule immense de systèmes divers de tous les anciens philosophes, et ne les a mieux distribués en différentes classes,

que l'abbé Batteux dans ses Mémoires sur *le Principe actif* de l'Univers, et dans le résumé qu'il en fait par la *Conclusion*, qui termine le dixième Mémoire (1).

Le vice essentiel de tous ces systèmes, autant que nous pouvons nous flatter de les bien saisir, étoit, ou de faire sortir l'intelligence de la matière, ou de supposer la matière éternelle avec Dieu.

Les notions les plus claires de notre entendement sont contraires à la première de ces opinions (2); et des absurdités non moins

---

(1) Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XXXII, in-4°., et t. LVII, in-12. Consultez aussi son Histoire des Causes premières, ou Exposition sommaire des Pensées des Philosophes sur les principes des êtres.

(2) Il est aussi impossible, dit Locke, de concevoir que la simple matière, non pensante, produise jamais un être intelligent qui pense, qu'il est impossible de concevoir que le néant puisse, de lui-même, produire la matière; et il le prouve, soit qu'on la suppose en repos ou en mouvement; soit qu'on la considère en masse, ou qu'on la divise en

réelles résultent de la seconde; puisque supposer la matière éternelle, c'étoit, en même

---

si petites parties que l'on voudra; soit enfin qu'on lui donne telle ou telle figure, tel ou tel mouvement, et qu'on l'organise de quelque manière que ce puisse être. Essai sur l'Entendement humain, l. IV, ch. 10, § 9 et suiv.

Rien, dit Bayle, dans la remarque que nous avons citée plus haut à l'article *Anaximène* (ci-dessus, p. 200), *ne me paroît fondé sur des idées plus claires et plus distinctes que l'immatérialité de tout ce qui pense.* Voyez aussi dans son Dictionnaire, à l'article *Dicéarque*, les notes C, L, M, et consultez les *Nouvelles de la République des Lettres*, sur les endroits auxquels, dans ce même article, il se contente de renvoyer par les notes marginales. « L'arrangement des organes, y est-il dit entre autres choses, se réduisant à un mouvement local, si les parties organisées n'ont pas le don de penser avant d'être organisées, elles ne l'auront pas après l'organisation, qui n'est qu'une nouvelle position de ces parties. En leur donnant une nouvelle situation, il n'est pas pos-

temps la supposer, non-seulement improduite, mais nécessaire, indépendante, im-

---

sible d'en tirer la pensée. Si elles ne sont pas pensantes étant à droite, elles ne seront pas pensantes étant à gauche. La nouvelle situation produit en elles un changement extérieur bien différent de la pensée ». Août, 1684.

Dans la note L, sur l'article Dicéarque, que nous venons de citer, Bayle s'exprime ainsi : « Tout ce que peut faire l'arrangement de ces organes (par exemple, dans le corps humain), se réduit, comme dans l'horloge, à un mouvement local diversement modifié. La différence ne peut être que du plus au moins. Mais comme l'arrangement des diverses roues qui composent une horloge ne serviroit de rien pour produire les effets de cette machine, si chaque roue, avant que d'être placée d'une certaine façon, n'avoit actuellement une étendue impénétrable, cause nécessaire du mouvement dès qu'on est poussé avec un certain degré de force; je dis aussi que l'arrangement des organes du corps de l'homme ne serviroit de rien pour produire la pensée, si chaque organe, avant

muable, et dès lors incapable d'être amenée à un nouvel ordre de choses, par quelque intelligence que ce pût être.

Le principe général d'où partoient les inventeurs de ces systèmes, étoit celui que nous avons rapporté plus haut. *Rien ne se fait de rien ;* et nous y avons suffisamment répondu (1).

---

que d'être mis à sa place, n'avoit actuellement le don de penser. Or, ce don est autre chose que l'étendue impénétrable ; car tout ce que vous pouvez faire dans cette étendue, en la tiraillant, en la frappant, en la poussant de tous les sens imaginables, est un changement de situation, dont vous concevez pleinement toute la nature et toute l'essence, sans avoir besoin d'y supposer aucun sentiment, et lors même que vous niez qu'il y ait là aucun sentiment ».

(1) Ci-dessus, p. 317 et suiv.

« Par l'état et les attributs qu'on donnoit à la matière, on peut aisément juger des degrés d'activité et d'efficace que les différens philosophes attribuoient à Dieu pour mouvoir cette matière, pour la former, pour

Avouons-le d'après l'expérience la plus générale et la plus constante; quand l'esprit

---

la diriger, et l'appliquer à l'exécution du plan actuel de la nature. Plus ils donnoient à l'un, moins ils accordoient à l'autre. Mais aucun de ces partages ne pouvoit se soutenir, parce que tous impliquoient contradiction. Le seul dénouement, que l'antiquité philosophique n'a pas même entrevu, étoit de donner tout à Dieu, et d'ôter tout à la matière, jusqu'à sa propre existence; de mettre tout du côté de Dieu, non-seulement tout ce qu'il y a de causalité, mais encore tout ce qu'il y a de substance essentielle (c'est-à-dire, qui existe par son essence, qui existe par elle-même), dans l'Univers, et de traiter tout le reste comme de simples effets, produits quant à la forme et quant à leur substance. Les philosophes étoient bien parvenus jusqu'à dire que Dieu étoit seul être, et la matière non-être; mais de ce non-être au néant, il y avoit encore une distance infinie, puisque le non-être n'étoit que l'être sans forme ». L'abbé Batteux, dixième et dernier Mémoire sur le principe actif de l'Univers. Mém. de l'Ac. des Insc. t. XXXII, in-4°., et LVII, in-12.

veut s'élever jusqu'au principe des êtres, et que par ses seules lumières naturelles, il ose, en quelque sorte, toucher à l'infini, dont toutefois il porte en lui l'idée, il se trouble, il s'embarrasse dans ses recherches; une obscurité mystérieuse l'arrête, ou ne lui permet plus, s'il veut aller plus avant, que d'assembler des idées incohérentes, et de mettre des mots à la place des choses. Enveloppé dans la matière, par l'union étroite qui est entre lui et le corps, il la confond avec cet infini, dont l'idée le saisit et l'occupe. Tout imprégné des objets sensibles, il laisse prendre à l'imagination et aux sens l'empire que la raison, agissant dans toute sa pureté, devoit prendre sur eux; et ils lui dictent presque seuls les vains systèmes dans lesquels il s'égare.

Telle est, en abrégé, relativement à l'origine des êtres et aux recherches les plus profondes, l'histoire de l'esprit humain abandonné à lui-même. Telle est celle des anciens philosophes, qui, faisant servir leur physique, d'ailleurs si imparfaite, de base à leur théologie, n'ont étudié, comme le dit le savant auteur de la Théologie des Philosophes

Grecs (1), la nature des dieux, que par rapport aux objets sensibles, dont ils tâchoient de comprendre l'origine et la formation. Les différentes manières dont ils arrangeoient le système de l'Univers, faisoient leurs différentes croyances touchant la Divinité.

Ils se seroient épargné bien des méprises, s'ils eussent mieux senti l'insuffisance et la vanité de leurs efforts (2). Disons-le avec franchise, rien ne peut contribuer davan-

---

(1) L'abbé d'Olivet, Théol. des Philosop. Grecs, dans sa traduction du traité de Cicéron sur la Nature des Dieux, à la fin du t. I, p. 301.

(2) « L'Univers savoit avant Thalès, dit l'abbé Batteux, qu'il y avoit une cause universelle, intelligente, attentive à la conduite des hommes, et occupée de leur sort; il savoit que l'ame humaine avoit des rapports essentiels de subordination avec cette cause. Falloit-il que les philosophes, travaillant sur ces deux notions, qui sont le fondement de la vie et des mœurs, ne fissent rien que pour les affoiblir, ou les rendre problématiques,

tage à perfectionner en nous la raison, à la régler, et à prévenir l'abus de ses lumières, que de mesurer exactement l'étendue de son pouvoir, l'application qu'elle doit faire de ses forces, et les bornes où elle doit s'arrêter. Dès qu'elle les perd de vue, ou qu'elle ose les franchir, nous n'avons plus qu'à gémir de ses écarts.

---

sans les remplacer par aucune idée utile ou satisfaisante ?

» Ils rappellent tout à une sorte de matière incréée. Ont-ils eu une idée nette de cette matière, de ses attributs, de son essence » ? Et plus loin, après quelques détails sur leurs opinions, l'auteur conclut en ces termes : « Falloit-il donc que la philosophie systématique, dans quelque route qu'elle s'engageât, aboutît toujours à quelque absurdité palpable » ? Mém. de l'Acad. des Inscr. ubi supr.

Cicéron l'avoit observé lui-même : « Je ne sais comment il se fait, qu'on ne puisse rien dire de si absurde qui n'ait été dit par quelque philosophe ». *Nescio quomodo nihil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.* De Divin. II, 38.

Si

Si je me suis permis ces réflexions auxquelles nous conduisent les égaremens des anciens philosophes, et que confirment, plus que jamais, ceux de nos philosophes modernes, j'en demande pardon à cette raison si fière, qui ne souffre qu'avec peine qu'on lui dise des vérités qui l'humilient, ou qui, se jetant dans un excès contraire, dégrade elle-même sa nature, méconnoît entièrement ses forces, se précipite dans un doute universel, et abjure toute vérité, pour n'avoir à porter le joug d'aucune espèce d'autorité.

Opposez, mon fils, aux doctrines diverses des philosophes de la Grèce, sous les dernières époques qui ont fixé notre attention, la philosophie du peuple hébreu, et vous verrez si elles sont comparables à celle-ci; ou plutôt vous jugerez vous-même de l'extrême différence qui est entre elles. Je dis la philosophie du peuple hébreu; car la nation entière étoit éclairée des mêmes lumières; ou lorsqu'à l'exemple des peuples qui l'environnoient, elle se laissoit entraîner par son penchant pour l'idolâtrie, les livres de Moïse, la voix de ses prophètes, celle

de tous les écrivains sacrés la rappeloient aux notions les plus justes, et les plus sublimes sur l'origine des choses et sur la Divinité.

Qu'est-ce que le Dieu des Hébreux? c'est le même que celui de leurs patriarches, de leurs pères, depuis les premiers jours du monde. C'est l'être existant par lui-même, l'être par essence, *celui qui est* (1). C'est le Dieu unique (2), éternel (3), celui qui existe avant les temps, l'ancien des jours (4).

C'est celui qui, par un seul acte de sa volonté, a fait sortir du néant la matière, celui qui, au commencement, a créé le ciel et la terre (5); qui est le souverain Seigneur de toutes choses (6). Les cieux racontent

---

(1) Dixit Deus ad Moysen : *Ego sum qui sum.* Sic dices filiis Israel : *Qui est, misit me ad vos.* Exod. III, 14.

(2) Deut. IV, 35; VI, 4.

(3) Gen. XXI, 33. Isa. LVII, 15.

(4) Dan. VII, 9.

(5) Gen. I, 1.

(6) Isa. XXXVII, 16.

sa gloire, et le firmament publie l'ouvrage de ses mains (1).

Ainsi disparoît l'absurdité des deux principes nécessaires, co-existans de toute éternité, et dont l'un cependant obéit à l'autre.

Le Dieu d'Israël est vraiment le Dieu de l'immensité comme de l'éternité; celui que les cieux et la terre ne peuvent contenir (2).

C'est un Dieu dont rien n'égale la sainteté (3); le Dieu trois fois saint (4), infiniment saint, et qui l'est dans toutes ses œuvres (5), le Dieu juste, et qui dispose tout avec une souveraine équité (6).

Toute sagesse vient de lui. Elle étoit avec lui quand il a fondé la terre et qu'il a établi les cieux (7).

---

(1) Voyez tout le Ps. XVIII.

(2) III Reg. VIII, 27. Jerem. XXIII; 24.

(3) I Reg. II, 2.

(4) Isa. VI, 3.

(5) Ibid. LVII, 15. Ps. CXLIV, 17.

(6) Sap. XII, 15.

(7) Prov. II, 6; III, 19, 20.

Sa providence gouverne tout (1). Rien ne lui est caché; il a sans cesse les yeux ouverts sur nous (2). Il jugera les peuples; il jugera toute la terre dans l'équité (3). La puissance est à lui ainsi que la miséricorde. Il rendra à chacun selon ses œuvres (4). Toutes ses voies ne sont que miséricorde, justice, et vérité (5). Sa loi est pure et sans tache; elle convertit les ames, et donne la sagesse aux plus petits. Ses jugemens, toujours remplis de droiture, sont justifiés par eux-mêmes (6).

Nous avons vu les expressions magnifiques dont se servoit le saint roi David pour célébrer, en présence de tout son peuple, la gloire du Très-Haut (7). Tous les pseaumes, tous les prophètes sont remplis des plus hautes images de la grandeur de

---

(1) Eccles. V, 5.
(2) Voyez tout le Ps. CXXXVIII.
(3) Ps. XCV, 10, 13.
(4) Ps. LXI, 12, 13.
(5) Tob. III, 2. Ps. XXIV, 10.
(6) Ps. XVIII, 8, 10.
(7) Ci-dessus, t. III, p. 168 et suiv.

Dieu (1), de ses attributs, de la douceur, et de la beauté de sa loi.

De là tous les sentimens qui lui sont dus, et qu'on retrouve partout dans les livres saints. Ne craindre que Dieu seul; observer ses commandemens, et le servir avec un cœur parfait (2); l'aimer de tout son cœur, de toute son ame, de toutes ses forces (3); lui être soumis en toutes choses (4); le bénir dans tous ses ouvrages (5); avoir en lui la plus entière confiance, et ne s'appuyer que sur lui (6): ce langage est si uniforme, si généralement répandu dans les divines

---

(1) Voyez en particulier le Ps. XVIII, que nous avons déjà cité, le Ps. CXLIV, et le c. XL d'Isaïe.

(2) Deut. VI, 2, 13; X, 12. Jos. XXIV, 15. Ps. XXVI, 1.

(3) Deut. VI, 5. Jos. XXII, 5; XXIII, 11. Ps. XVII, 1. XXX, 24.

(4) Ps. LXI, 1, 6.

(5) Ps. CII et CXLVIII. Dan. III.

(6) Prov. III, 5. Jerem. XVII, 15; et voyez les Ps. III, XXIV, LVI, CXVII, 8, 9; CXLV.

Ecritures, il est si souvent répété par les auteurs sacrés, dans le temps même où les philosophes de la Grèce ne bâtissoient que des systèmes faux, arides, et propres pour la plupart à étouffer tous sentimens envers la Divinité, au lieu de les faire naître, qu'il seroit inutile de multiplier davantage les textes, et d'entrer dans de plus grands détails.

Quant aux autres devoirs et à tout ce que la morale renferme, les sages, comme nous l'avons observé, jetoient çà et là quelques maximes assez belles pour mériter d'être transmises à la postérité; mais il s'en falloit bien qu'elles formassent cet ensemble merveilleux que présentent à cet égard les livres saints, où rien n'est oublié de ce qui peut inspirer à tous les hommes la véritable sagesse, les éclairer sur tout ce qu'ils doivent à leurs semblables, sur ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, et les diriger dans les circonstances particulières de la vie, comme dans celles qui tiennent de plus près à l'intérêt général. Qu'on lise seulement le livre des Proverbes, écrit par Salomon environ 400 ans avant le temps où fleurirent les

sages de la Grèce, et l'on reconnoîtra combien la morale de ce livre l'emporte sur la leur, ne fût-ce que par son rapport constant à celui dont émane toute justice, et qui doit en être la fin, comme il en est le principe.

Si les sages dont nous parlons ne se sont pas livrés, comme les philosophes qui ont vécu de leur temps, ou qui sont venus après eux, à de vaines spéculations, ils n'en ont été que plus utiles à leurs concitoyens. Si d'ailleurs, en se bornant à des recherches plus proportionnées aux forces naturelles de l'esprit humain, ils ne sont pas parvenus à ce degré de lumières auquel une révélation divine a conduit les Hébreux, avec lesquels plusieurs d'entre eux n'ont pas laissé d'avoir au moins indirectement, quelques rapports; il faut convenir néanmoins que leurs préceptes et leur exemple n'ont pas peu contribué à éclairer la Grèce, et à y faire germer ces principes de sagesse et d'une véritable philosophie qu'ont recueillis, par la suite, Socrate et Platon, et qu'ils eussent fait valoir avec plus de succès encore, si les dogmes impies, les fables licencieuses du

paganisme, et ses détestables coutumes (1), n'avoient jeté de toute part des semences de corruption, que la prédication de l'Evangile a pu seule étouffer.

Telle est, au reste, l'influence des hommes vraiment célèbres, ainsi que l'ont été les sages de la Grèce, qu'ils donnent aux autres hommes une impulsion plus ou moins favorable, selon que leurs principes sont plus ou moins purs, et plus ou moins conformes à la vérité. L'empire de l'opinion, qui se forme d'après eux, s'étend de proche en proche. Elle se répand jusque chez les autres peuples, comme de l'Egypte elle s'est ré-

---

(1) Ceux qui voudront en prendre une idée un peu détaillée, peuvent consulter la Démonstration évangelique de Léland, particulièrement dans les chapitres VI et VII de la 1re. partie. Nous avons, de cet ouvrage anglais, extrêmement curieux et très-profond, une traduction française en 4 volumes, imprimée à Paris, chez Desaint, en 1769. Elle est le meilleur supplément que nous puissions indiquer à tout ce que nous avons déjà dit sur les religions païennes.

pandue en partie dans la Grèce, et de la Grèce chez les Romains. La multitude elle-même, si facile à entraîner, se laisse insensiblement dominer par elle, jusqu'à ce que d'autres génies non moins célèbres, et des circonstances remarquables fassent prendre à l'opinion un nouveau cours, quelquefois plus salutaire, et souvent aussi plus dangereux.

LETTRE XXXIX.

De la Médecine ; de l'Art militaire ; des Mœurs et des Coutumes, depuis la ruine de Troie, jusqu'à la première année du règne de Cyrus.

APRÈS m'être étendu sur les objets les plus intéressans que pussent nous offrir les dernières époques, il me reste, mon fils, peu de chose à vous dire sur ceux dont je ne vous ai point encore parlé.

La médecine ne paroît pas avoir fait des progrès bien remarquables dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis le siége de Troie, jusqu'au règne de Cyrus, et jusqu'à la guerre même du Péloponnèse (1), qui formera la dixième époque. On voit des médecins de profession, chez les Hébreux (2); mais on ne peut dire jusqu'où ils avoient porté leurs observations, ni s'ils avoient quelque mé-

(1) Plin. l. XXIX, c. 1.
(2) II Paral. XVI, 12. IV Reg. IX, 15.

thode suivie dans la guérison des maladies; quoiqu'il y ait lieu de penser qu'ils connoissoient jusqu'à un certain degré les vertus des plantes. Il est dit, dans l'Ecriture, que Salomon lui-même avoit écrit sur tous les arbres et toutes les plantes, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope (1); et celui qui le fait parler dans le livre de la Sagesse, lui attribue, entre autres connoissances, celle de la différence des plantes et des propriétés des racines (2). Il seroit naturel de penser que Salomon n'étoit pas le seul, parmi les Hébreux, qui se fût livré à cette étude, ou que d'autres, après lui, ont profité de ses recherches; ce qui supposeroit déjà de grandes ressources dans l'art de guérir. Il faut convenir néanmoins qu'on ne voit rien dans les livres sacrés qui nous apprenne l'usage qu'on en pouvoit faire dans le traitement des maladies internes. Il n'y est guère parlé que de plaies, de fractures, de meurtrissures, pour lesquelles on employoit la résine, et

(1) III Reg. IV, 34.

(2) Sap. VII, 20.

surtout celle de Galaad (1), les bandages (2), l'huile, et quelques autres médicamens (3), composés sans doute d'herbes et de plantes salutaires, qu'on appeloit *arbre*, ou *bois de vie*, et que nous appellerions *plantes médicinales* (4).

Il paroît aussi que, chez les Grecs, vers le temps de la guerre de Troie, on étoit peu exercé dans tout ce qui tenoit à la guérison des maladies internes. Leur médecine, comme le dit Pline (5), n'avoit pour objet que la guérison des blessures. C'est en cela que consistoit toute la science de Podalire et de Machaon, fils d'Asclépias ou Esculape, qui accompagnèrent Agamemnon au siége de Troie. Les Asclépiades conservèrent dans leur famille les connoissances qu'ils avoient acquises, et ces descendans d'Esculape ne cessèrent de travailler à les augmenter. Ils fondèrent trois écoles célèbres, l'une à Rho-

(1) Jerem. VIII, 21, 22.
(2) Ezech. XXX, 21.
(3) Isa. I, 6.
(4) Plin. l. XXIX, c. 1.
(5) Plin. ibid.

des, l'autre à Cos, et la dernière à Cnide (1). Plusieurs autres encore jouissoient d'une certaine réputation. Pythagore, qui s'occupoit aussi de la médecine (2), et dont les disciples en firent une étude particulière (3), donna naissance à celle d'Italie.

Les lumières, en genre d'anatomie, si nécessaires pour éclairer la médecine, et pour diriger les opérations de la chirurgie, ne paroîtroient pas avoir été considérables, même du temps d'Hippocrate, qui fleurissoit vers celui de la guerre du Péloponnèse, si l'on s'en tenoit au témoignage d'Aristote, postérieur à ce célèbre médecin de plus de quatre-vingts ans. Il dit, en parlant des parties internes de l'homme, qu'elles sont fort inconnues, qu'on n'a rien de bien certain sur leur structure et leur arrangement, et qu'il en faut juger par analogie avec les parties des animaux qui ont avec elles quelque rapport (4). On convient cependant qu'Ho-

(1) Galen. Method. Med.

(2) Diog. Laert. l. VIII, Segm. 12.

(3) Iambl. l. I, ch. 29. Ælian. l. IX, c. 22.

(4) Arist. Hist. Animal. l. I, c. 16.

mère, dans ses poëmes, est entré à cet égard dans beaucoup de détails qui semblent prouver que, de son temps, on avoit une connoissance assez exacte des parties du corps humain, de leur structure même, et de leurs fonctions, à en juger par la description qu'il fait des blessures et des accidens qui en résultent (1). Mais après tout, ces connoissances qui provenoient uniquement ou de la considération des plaies, des fractures, et de tout ce qui étoit l'effet d'autres accidens semblables, ou de l'habitude d'ouvrir les animaux destinés à la nourriture de l'homme (2), étoient bien inférieures à celles qu'on a acquises depuis, par l'anatomie proprement dite, sur toutes les parties de notre corps, leur jeu, leurs ressorts et leur assemblage. Il se pourroit d'ailleurs, comme le remarque M. Goguet (3), que les peuples de l'Asie-Mineure ne se fissent pas

(1) Goguet, de l'Origine des Lois, 3e. partie, l. III, ch. 1.

(2) Voyez Le Clerc, Hist. de la Médecine.

(3) Goguet, ubi supr.

le même scrupule que les Egyptiens et les Grecs, d'ouvrir des cadavres humains.

Par rapport à l'art militaire, s'il a fait des progrès un peu plus marqués, ce n'est guère que sous la huitième époque. Alors, cependant, les Egyptiens suivoient encore à cet égard, comme dans tout le reste, leur routine ordinaire, et c'est, pour n'avoir pas voulu changer leur ordre de bataille, que, malgré leurs institutions, leur discipline et leur bravoure (1), qui ne les avoient pas empêchés d'éprouver précédemment tant d'échecs et de révolutions (2), ils furent cause en partie de la défaite de Crésus et des troupes confédérées (3).

Nous n'oserions décider si les Assyriens et les Babyloniens, au milieu de leurs expéditions si fréquentes, de leurs pertes, et de leurs succès si variés (4), étoient plus avancés dans l'art de la guerre que les Egyp-

(1) Ci-dessus, t. II, p. 25 et suiv.

(2) Ci-dessus, t. IV, p. 348 et suiv.

(3) Ibid. p. 274.

(4) Ibid. p. 162 et suiv.; 171 et suiv.; 185 et la suite.

tiens. Ce que nous pouvons dire de plus sûr, c'est qu'ils comptoient beaucoup sur le nombre, qui, joint à la valeur, faisoit, parmi ces peuples, la principale force des armées. L'intelligence et la capacité y entroient pour très-peu de chose. Tout se faisoit sans une certaine suite de combinaisons, sans plan fixe et arrêté pour une campagne. Le hasard décidoit, en bien des rencontres, du parti qu'on devoit prendre, du lieu dont on devoit faire le théâtre de la guerre, des ressources qu'on pouvoit se ménager. Le choix du terrain et d'un poste favorable; l'art de traîner la guerre en longueur, de n'en pas confier l'issue au sort d'une bataille incertaine, de harceler, de fatiguer l'ennemi, de l'amener au point de se consumer lui-même par la disette de vivres et de fourrages, de le tromper par de fausses marches, de disposer les troupes de manière à éviter d'être enveloppé, et à pouvoir combattre avec avantage une armée fort supérieure en nombre, mille autres expédiens semblables, étoient assez généralement inconnus.

On ne voit point que, parmi les Asiatiques, les troupes fussent divisées en diffé-

rens corps; elles marchoient confusément et pêle-mêle, jusqu'au règne de Cyaxares, roi des Mèdes, qui, le premier, au rapport d'Hérodote (1), sut assigner à chacun son rang, aux piquiers, à la cavalerie, aux archers.

On remarque dans des temps postérieurs, que les troupes de Cyrus étoient conduites par des officiers, dont les différens grades correspondoient à la plupart de ceux que nous connoissons dans nos armées; ces officiers avoient des banderoles au haut de leurs tentes, et les capitaines avoient, pour chaque compagnie, leurs enseignes particulières (2).

Les seuls Hébreux, dès le temps de Moïse, étoient divisés en tribus, dont chacune formoit une troupe séparée, et avoit son étendard. Sous le règne de David, l'armée qui marcha contre Absalon, étoit distribuée en corps de cent hommes et de mille hommes. Elle étoit d'ailleurs partagée en trois divisions principales, commandées chacune

(1) Herodot. l. I, c. 103.
(2) Xenoph. Cyrop. l. VIII.

par un officier général, qui avoit sous lui des tribuns et des centeniers (1). Nous observerons de nouveau, d'après le chevalier Folard (2), qu'ils étoient fort exercés dans le métier de la guerre (3); ils ne négligeoient point les approvisionnemens nécessaires pour la soutenir; ils savoient se saisir à propos des hauteurs et occuper les défilés (4); ils entendoient la tactique, mieux peut-être qu'aucune des nations dont ils étoient entourés. On remarque aussi qu'ils avoient une quantité de places très-fortifiées. Chez eux, et plus encore chez les autres peuples dont nous avons parlé, la défense des places fortes consistoit, comme le dit M. Goguet (5), dans l'élévation et l'épaisseur des murailles, qui, souvent, étoient terrassées, dans la

(1) II Reg. XVIII, 1, 2.

(2) Folard, Dissert. sur la Tactique des Hébreux.

(3) Voyez ci-dessus, t. II, p. 259 et suivantes.

(4) Judith, c. 4.

(5) Goguet, de l'Origine, etc. 3e. partie, l. V, c. 1.

largeur du fossé qui les environnoit, dans la hauteur des tours, et dans les différentes machines qu'on employoit pour lancer au loin de longues flèches, et jeter des quartiers de pierre (1).

N'ayant pas comme nous l'usage du canon, il arrivoit souvent qu'on ne prenoit les villes qu'après un long siége. Nabuchodonosor ne s'empara de celle de Tyr, qu'après l'avoir tenue assiégée pendant treize ans; Plammétique en employa vingt-neuf à réduire Asot; Cyrus, lui-même, fut près de deux ans devant Babylone, avant qu'il eût trouvé l'heureux expédient qui l'en rendit maître (2). Le siége de telles places n'étoit communément qu'un blocus. On tâchoit de les réduire par famine; ce qui étoit d'autant moins facile, qu'elles renfermoient, dans leur vaste enceinte, un certain espace de terres labourables (3).

La manière ordinaire d'attaquer une ville

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 180 et suiv.; 323 et suiv. II Paral. XXVI, 9, 15.

(2) Ci-dessus, t. IV, p. 181, 364, 337.

(3) Ibid. p. 325 et suiv.

moins considérable, consistoit à l'environner de fossés et de murailles, si exactement qu'aucun des habitans ne pût en sortir. On faisoit ensuite approcher les beliers, pour renverser les portes ou les murs. Lorsque la brèche paroissoit assez grande, on tentoit l'assaut. Pour favoriser et faciliter l'entreprise, on élevoit des terrasses, qu'on garnissoit d'archers ou de frondeurs, qui écartoient de la brèche les assiégés. On employoit aussi la sape pour renverser les murs de la place (1). Quelquefois une seule campagne décidoit du sort d'un Empire; et les suites de la victoire, comme nous l'avons vu presque partout, étoient cruelles. On passoit les vaincus au fil de l'épée; le pays conquis étoit ravagé; les villes étoient détruites; on transportoit les peuples dans d'autres contrées; on les emmenoit en captivité, et on les assujettissoit aux travaux les plus pénibles.

---

(1) II Reg. XX, 15. IV Reg. XXIV, 10. Ezech. IV, 2; XXI, 12; XXVI, 8 et suiv. Voyez Goguet, de l'Origine, etc. 3e. partie, l. V, c. 1.

Nous avons eu soin de marquer, en plusieurs rencontres, les armes dont se servoient les différens peuples dont nous venons de parler; telles que le dard, le javelot, espèce de dard armé d'un trait, la pique et l'épée, le cimeterre, la hache, l'arc, la fronde, quelquefois la massue. Pour armes défensives, ils avoient le bouclier, la cotte-d'armes, la cuirasse, les brassards, et tout ce qui pouvoit former une armure complète. On faisoit usage, dans les armées des Asiatiques, soit d'éléphans, dont quelques-uns portoient des tours remplies d'archers, soit de chariots armés de faux.

De tous les peuples de l'Asie, sous la dernière époque, le plus exercé et le plus habile dans l'art militaire, étoient les Perses, à en juger par leurs institutions, telles que les rapporte Xénophon; par la manière dont on prenoit soin de les former (1); et par tout ce que l'auteur de la Cyropédie nous rapporte de l'entretien de Cambyse avec Cyrus (2), et des connoissances de celui-ci re-

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 221 et suiv.

(2) Xenoph. Cyrop. l. I, p. 14 et seq.

lativement au commandement des armées. « Ce n'est pas être général, fait-il dire à Cyrus, que de savoir seulement comment on doit ranger ses troupes, étendre ses bataillons ou les resserrer, pour faire combattre son armée sur un grand front ou sur un moindre ; de quelle manière se font les contre-marches ou les conversions, quand on a les ennemis en queue ou sur les flancs : mais il faut encore qu'il sache détacher à propos plusieurs petits corps, et les envoyer aux endroits où ils peuvent rendre plus de services ; il faut qu'il sache également quand on doit, pour prévenir l'ennemi, se hâter de le faire (1) ».

« C'est en de semblables actions, ajoute Xénophon, qu'il établissoit la prudence d'un général d'armée, et c'est à quoi il appliquoit particulièrement son esprit ; en sorte que pendant la marche, on le voyoit perpétuellement agissant, donnant tantôt un ordre, tantôt un autre, selon les diverses circonstances ». Devons-nous être surpris si les Perses, la meilleure infanterie qui fût au

(1) Xenoph. Cyrop. l. VIII, p. 134.

monde, dit Cambyse à son fils (1), les mieux disciplinés de tous les peuples de l'Asie, joints aux Mèdes, dont la cavalerie étoit estimée supérieure à toute autre (2), se montrèrent capables de tout entreprendre et de tout exécuter sous la conduite d'un chef tel que Cyrus, qui les éleva au plus haut point de gloire?

Strabon prétend que les Mèdes leur avoient enseigné l'art de la guerre, particulièrement à manier l'arc et le javelot avec dextérité (3). Ce peuple, endurci par le froid, qui régnoit dans presque toute la Médie, pays âpre et hérissé de hautes montagnes (4), passoit pour être très-brave et très-belliqueux.

Quant aux peuples de l'Asie-Mineure, on doit, sous la dernière époque, assigner, parmi eux, le premier rang aux Lydiens, que Cyrus lui-même ne put se flatter d'avoir entièrement domptés, que lorsqu'il

(1) Xenoph. Cyrop. l. I, p. 12.
(2) Ibid.
(3) Strab. l. XI, p. 362.
(4) Ibid. p. 361.

eut introduit parmi eux le luxe et la mollesse. Crésus, roi de Lydie, et généralissime des troupes liguées contre les Mèdes et les Perses, se montre beaucoup plus exercé dans l'art de la guerre que ses alliés. Ses troupes sont les mieux disciplinées. Il fait paroître assez d'intelligence dans la disposition de son armée pour embarrasser son ennemi; et si les Egyptiens eussent voulu se prêter à ses vues, peut-être Cyrus ne se fût-il pas tiré avec autant de succès de la bataille de Thymbrée. C'est, au reste, dans les détails de ce combat, si bien exposés par Xénophon, qu'on doit étudier, comme nous l'avons remarqué, la tactique des anciens à l'époque dont nous parlons (1).

A l'égard des Grecs, on ne voit chez eux de véritables progrès dans la science militaire, que depuis le temps où Lycurgue donna des lois à Lacédémone. L'expédition des Héraclides ressemble plutôt à l'invasion d'une horde de barbares, qui portent partout la désolation et l'effroi, qu'à la marche d'une armée conduite par des chefs intelligens qui

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 271 et suiv.

agissent

agissent avec ordre, et ont un plan réglé. Le nombre, la hardiesse, la valeur, l'épouvante qu'ils sèment de toute part, décident seuls de leurs succès. Dans les guerres entre Sparte et Messène (1), les Lacédémoniens commencent à faire preuve de leur discipline et de leurs connoissances dans l'art militaire, ainsi que les Messéniens et leurs alliés. Par l'intelligence, la sagesse, et la valeur d'Aristomène, Sparte fut elle-même à deux doigts de sa perte. Ce qui contribua le plus à la sauver, et ce qui prépara ainsi la ruine des Messéniens, ce fut la superstition qui régnoit chez les Grecs.

Nous nous sommes suffisamment étendus sur les Lacédémoniens, relativement à l'objet que nous traitons (2). Ce que nous pourrions dire d'assez précis, sur le même sujet, concernant les Athéniens, ne doit trouver sa place que sous les époques suivantes. Nous nous bornerons donc à rappeler quelques pratiques militaires, qui paroissent avoir été communes à tous les Grecs. Telle

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 2 et la suite.

(2) Ibid. t. III, p. 235 et suiv.

étoit celle qui avoit lieu à Lacédémone, à Athènes, et probablement dans tous les autres Etats de la Grèce. A l'exception de ceux qui étoient spécialement consacrés au culte des dieux (1), tous les citoyens y étoient tenus au service militaire. A Sparte, ils étoient obligés de porter les armes depuis trente ans, selon l'opinion la plus commune (2) jusqu'à soixante, et parmi les Athéniens, depuis dix-huit. A Athènes, les jeunes gens de cet âge se faisoient inscrire sur un registre public, et s'engageoient par un serment solennel, à servir la patrie. Généralement, chez les Grecs, les déserteurs étoient punis de mort, et on notoit d'infamie ceux qui, dans la mêlée, avoient abandonné leur bouclier. La paye des soldats ne paroît avoir eu lieu, dans la Grèce, que dans des temps postérieurs. Jusque-là, chacun, se fournissant de vivres, et soutenu par l'espoir du butin, pourvoyoit à ses propres besoins.

Nous avons observé que, dans le temps

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 30.

(2) Ci-dessus, t. III, p. 229 et suiv.

de la première guerre de Messène, les Grecs commencèrent à faire usage de la cavalerie (1). Elle étoit peu nombreuse dans les premiers temps, et ne le fut guère plus par la suite, le terrain de la Grèce, assez communément sec et aride, n'étant pas favorable aux chevaux, qui ne trouvoient un sol propre à les élever et à les nourrir que dans la Thessalie. Nous croyons avoir fait observer aussi qu'on ne se servoit anciennement ni de selles, ni d'étriers; l'exercice et l'habitude apprenoient à s'en passer.

Nous ne saurions trop rappeler la coutume où étoient les Grecs de rassembler les troupes après une bataille, pour adjuger, en leur présence, le prix de la valeur à celui qui s'en étoit rendu digne (2). Rien en effet n'étoit plus propre à exciter l'émulation, et à échauffer le courage chez un peuple si passionné pour la gloire.

Dans les siècles dont nous nous occupons présentement, les Grecs ne se montroient pas plus habiles que les autres nations, pour

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 5 et suiv.

(2) Ibid. p. 13. Herodot l. VIII, c. 123.

tout ce qui concerne l'attaque et la défense des places. Ithôme, dans la guerre de Messène (1), soutint un siége beaucoup plus long que ne l'avoit été celui de Troie, moins par la force des ouvrages dont elle étoit revêtue, que par l'ignorance des assiégeans. Assise sur une montagne fort haute et fort escarpée, sa principale force étoit dans sa position, et dans le peu d'art qu'on pouvoit mettre à s'en rendre maître. Avant même, dit M. Goguet (2), qu'on n'eût inventé aucune espèce de fortification, plusieurs places ont pu soutenir ainsi de longs siéges. Aristote, ajoute-t-il, nous apprend que les anciennes villes de la Grèce étoient bâties de manière que, quoiqu'elles ne fussent point entourées de murs, elles pouvoient néanmoins se défendre, par la manière dont on les avoit construites. Toutes les rues étoient si étroites et si remplies de sinuosités, qu'on pouvoit, avec peu de monde, arrêter facilement l'ennemi à cha-

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 9 et suiv.

(2) Goguet, de l'Origine, etc. 3e. partie, l. V, c. 2.

que pas, et l'accabler du haut des maisons (1).

Nous avons fondu avec assez de soin, dans les événemens qui ont eu lieu sous les dernières époques, tout ce qui avoit rapport aux coutumes et aux mœurs des peuples dont nous avons parlé, pour qu'on ait pu en prendre une idée suffisante, ou peu s'en faut, d'après ce que nous en avons dit.

Il nous a été aisé d'observer combien dans les Empires de l'Asie, le faste régnoit dans la cour des princes; et les Hébreux, sous leurs plus grands rois, ne leur cédoient en rien pour la pompe et la magnificence (2). Chez les Assyriens et les Babyloniens, dans les derniers temps, le luxe, la volupté, la mollesse, l'amour des plaisirs, les délices de la table, les excès de la débauche et de la licence, avoient dû, par la force de l'exemple, passer de la cour du monarque, non-seulement parmi tous les

(1) Arist. de Republ. l. VII, c. 11.

(2) III Reg. c. x. — IV Reg. c. xx. ℣. 13. II Paral. c. xxxii, ℣. 27, 28; Joseph. Antiq. Jud. l. VIII, c. 2.

grands, mais dans le corps de la nation. Aussi les auteurs sacrés sont-ils remplis des reproches que ces peuples méritoient à tous ces égards; et on est étonné de voir qu'une sorte de courage et d'esprit guerrier pût s'allier encore avec une corruption de mœurs aussi générale.

Au rapport de Lucien (1), le mariage entre frère et sœur étoit autorisé chez les Assyriens et les Perses, ainsi qu'il l'étoit chez les Egyptiens (2). Cet usage, qui a dû nécessairement précéder les sociétés civiles, afin de peupler la terre, a été, depuis leur formation, constamment réprouvé par la saine politique, et par les plus sages législateurs, tant à cause des inconvéniens particuliers dont il étoit susceptible, que parce qu'il tendoit généralement à concentrer toutes les forces, tous les intérêts dans de certaines familles, à les isoler, à les détacher de l'intérêt public, et à faire naître des confédérations puissantes, toujours nuisibles au bien de l'Etat. Cette considération

(1) Lucian. de Sacrif. t. I, p. 352.

(2) Diod. l. I, p. 23.

a paru d'une si grande importance aux Chinois (1), qu'ils n'ont permis même aucune alliance entre parens, à quelque degré d'éloignement qu'ils fussent, afin de mieux mélanger les familles, et d'unir par là, plus étroitement, les citoyens entre eux.

Parmi les Babyloniens, contre la coutume des peuples de l'Asie, les femmes étoient admises dans les festins publics (2); ce qui a pu contribuer à augmenter la licence qui y régnoit. On conjecture, avec quelque vraisemblance, qu'ils mangeoient couchés sur des lits, comme l'ont fait les Mèdes et les Perses, qui empruntèrent une partie de leurs usages et de leurs mœurs des Babyloniens (3). L'habillement de ceux-ci consistoit, selon Hérodote (4), dans deux tuniques; l'une de lin qui leur descendoit jusqu'aux pieds, l'autre de laine qu'ils mettoient par-dessus; après quoi ils s'envelop-

(1) Martini, l. I, p. 31.
(2) Dan. c. V, ℣. 2.
(3) Esther, c. I, ℣. 6.
(4) Herodot. l. I, c. 95.

poient d'un petit manteau blanc. Leur chaussure ordinaire ressembloit presque à celle des Béotiens, qui étoit de bois, et une espèce de cothurne (1). Ils laissoient croître leurs cheveux (2), se couvroient la tête d'une mitre, et se frottoient tout le corps de parfums. Chacun portoit au doigt son cachet, et avoit à la main une canne façonnée avec soin, au haut de laquelle étoit ou une pomme, une rose, un lis, un aigle, ou toute autre figure; car il ne leur étoit pas permis de porter de canne qui n'eût son ornement caractéristique, comme pour leur servir de marque distinctive. Ils pleuroient leurs morts, ainsi que les Egyptiens et beaucoup d'autres peuples, les ensevelissoient dans le miel, et enduisoient le cadavre de cire (3).

(1) Jul. Pollux, l. VII, c. 22, Segm. 87.

(2) Strabon, qui, sur ces usages, diffère peu d'Hérodote, prétend néanmoins (l. XVI, p. 513), qu'ils portoient les cheveux courts. Il se peut que la coutume fût changée de son temps.

(3) Strab. ubi supr. Herodot. l. I, c. 198. On peut voir encore dans Hérodote quel-

Nous ne reviendrons point sur les mœurs et les coutumes des Perses du temps de Cyrus; vous pouvez vous rappeler, mon fils, ce qui en a été dit dans la 33e. Lettre (1). Vous y verrez aussi ce qu'étoient les Mèdes vers le même temps. Rien n'égaloit le soin qu'ils prenoient de se parer, usant en cela des mêmes recherches que les femmes; et ce qui paroît étrange, c'est qu'au rapport de Xénophon (2), Cyrus, après ses conquêtes, ne fut pas fâché que les plus distingués d'entre les Perses suivissent leur exemple. Lui-même prit l'habillement des Mèdes, et le fit prendre à toute sa noblesse.

---

ques autres détails relatifs aux Babyloniens, l. I, c. 93 et 94, indépendamment de ce que nous avons rapporté ci-dessus, t. II, p. 42, où l'usage établi pour marier les filles, et qui y est appliqué aux Assyriens, doit s'entendre surtout des Babyloniens, dont nous avons rapporté quelques autres coutumes, p. 69 et suivantes.

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 219 et la suite, et 342 et suiv.

(2) Xenoph. Cyrop. l. VIII, p. 122.

Cet habillement étoit riche et magnifique. Ils portoient de longues robes flottantes, tissues de différentes couleurs, brodées d'or et d'argent, et qui avoient de grandes manches pendantes (1). Ces longues robes leur sembloient fort commodes pour cacher les défauts de la taille, et pour faire paroître un homme plus grand et mieux fait qu'il ne l'étoit naturellement. Les Mèdes laissoient croître leurs cheveux, et couvroient leur tête d'une tiare, ou espèce de bonnet dont la pointe étoit droite (2). Ils étoient chargés de bracelets, de chaînes d'or, et de colliers ornés de pierres précieuses. Leur chaussure, qui tenoit probablement de celle des Babyloniens, étoit disposée de telle sorte qu'on pouvoit ajouter dedans, sans qu'il y parût, de quoi se rechausser davantage. Xénophon (3), dans la description

(1) Xenoph. Cyrop. l. VIII, p. 122. Justin. l. XLI, c. 2. Strab. l. XI, p. 362. Herodot. l. I, c. 3.

(2) Xenoph. ibid. p. 127. Justin. l. I, c. 2.

(3) Xenoph. ibid. p. 126 et seq.

qu'il fait de la superbe cavalcade dont Cyrus crut devoir donner le spectacle à ses peuples nouvellement conquis, s'exprime en ces termes : « Cyrus, sortant de son palais, se montra sur son char. Sa tête étoit couverte de la tiare, ou bonnet à la pointe droite. Sa veste de dessous étoit de pourpre mi-partie de blanc, qui est l'habit du roi;... et par-dessus le tout, il avoit un grand manteau de pourpre. Il portoit sur sa tiare le diadême ou bandeau royal, que tous les grands, qu'il nommoit ses cousins, portoient aussi pour marque d'honneur; ce qui se pratique encore (1) ».

---

(1) On ne sera pas fâché de trouver ici en note tout le détail de cette marche pompeuse de Cyrus. On y apprendra surtout quelle étoit le plus généralement, à cette époque, la religion des Perses; et on peut s'en rapporter à cet égard au témoignage de Xénophon.

« Dès la pointe du jour, on planta dans les rues, des rangs de pieux de côté et d'autre du chemin, comme on en met encore à présent, quand le roi doit sortir en cérémonie;

La chasse étoit l'exercice habituel des Mèdes et des Perses, leur amusement, et

---

et il n'est permis qu'aux personnes de distinction de passer entre ces barrières. Il y avoit des hommes armés de fouets pour frapper sur ceux qui faisoient quelque désordre. Quatre mille soldats des gardes, quatre à quatre, s'étendoient en avant depuis le palais. Deux mille autres étoient aux deux côtés de la porte. Toute la cavalerie, pied à terre, se trouva là; chaque cavalier ayant les mains passées sous sa veste, comme c'est leur coutume, lorsqu'ils sont en présence du roi. Les Perses étoient à droite, les alliés à gauche. Les chariots de guerre se rangèrent moitié de chaque côté. Quand les portes du palais furent ouvertes, on en vit sortir, premièrement, quantité de taureaux d'une beauté remarquable, qu'on menoit quatre à quatre pour sacrifier à Jupiter et aux autres dieux, selon les cérémonies des mages; car c'est une maxime parmi les Perses, que, comme dans toutes sortes d'affaires chacun s'efforce de se conduire par l'avis des plus habiles, aussi, pour ce qui concerne le culte des dieux, on doit toujours prendre conseil des

tout à la fois leur apprentissage pour la guerre.

Le luxe de la table étoit porté au plus haut point chez les Mèdes, si l'on en juge du moins par celui qui se rencontroit à la cour du monarque ; et l'intempérance dans l'usage de la boisson, n'y étoit que trop ordinaire. Nous avons fait mention d'un repas dans lequel le jeune Cyrus distribua aux officiers de la maison d'Astyage, qui le lui avoit permis, tous les mets qu'on faisoit

---

personnes qui en font une profession particulière. Après les taureaux, on menoit les chevaux qui devoient être sacrifiés au soleil. Après eux venoit un chariot blanc, couronné de fleurs, et dont le timon étoit doré : c'étoit celui qui devoit être offert à Jupiter. A la suite venoit encore un chariot de même couleur et couronné de même, pour le soleil. Celui-ci étoit suivi d'un troisième, dont les chevaux avoient des couvertures d'écarlate ; et derrière marchoient des hommes qui portoient le feu sacré dans un grand foyer. Après tout cela, Cyrus, sortant de son palais, se montra sur un char » ; et le reste comme ci-dessus.

servir devant lui (1). Dans ce même repas, Cyrus ayant rempli, quelques instans, au gré de tous les convives, l'office d'échanson, à la place de Sacas, et par forme d'amusement, parut avoir oublié de faire, selon la coutume, l'essai du vin. Son grand-père lui en fit la remarque. J'ai craint, lui dit le jeune prince, qu'il n'y eût du poison dedans. Dernièrement, à un festin que vous donnâtes à vos amis le jour de votre naissance, je vous vis tous dans un état de trouble et de délire; vous faisiez ce que vous n'auriez pas souffert à des enfans comme moi. Vous parliez tous ensemble, et ne vous donniez pas le loisir de vous faire entendre. Vous chantiez confusément, et ne laissiez pas d'assurer que vous faisiez la plus belle musique du monde. Chacun de vous vantoit son adresse et sa force; et cependant, quand il fallut se lever pour danser, tant s'en faut que vous pussiez faire un pas en cadence, qu'à peine pouviez-vous vous soutenir. Il sembloit que vous eussiez oublié que vous étiez le roi, et qu'ils ne se sou-

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 231.

vinssent plus qu'ils étoient vos sujets. Eh quoi, mon fils, reprit Astyage, votre père ne fait-il jamais, ainsi que nous, la débauche à table? Jamais, répondit Cyrus. — Et comment vit-il donc? — Quand il a bu, il cesse d'avoir soif; et voilà tout ce qui en arrive; car il n'y a point de Sacas à sa suite (1). Ce récit peut avoir été fait à plaisir, mais il nous peint la différence des mœurs des Perses et des Mèdes, lorsqu'il n'étoit pas même question de la réunion de ces deux peuples.

Avant que de faire mention de ce qui concerne les Grecs, rappelons ici une belle invention de Cyrus sous la dernière époque. Nous avons vu (2) qu'il avoit établi des relais de distance en distance, pour être plus promptement informé de ce qui se passoit au loin; ce qui eut lieu, non-seulement pour la Perse et pour la Médie, mais pour toutes les provinces qui firent partie de ses Etats. Ce prince, dit Xénophon (3), ayant observé

(1) Xenoph. Cyrop. l. I, p. 6.
(2) Ci-dessus, t. IV, p. 343.
(3) Xenoph. Cyrop. l. VIII.

combien un cheval, sans se ruiner, pouvoit faire de chemin au galop tout d'une haleine, fit construire à proportion, sur les routes, des écuries, distantes également l'une de l'autre; et dans chacune il envoya des chevaux et des palefreniers. Il y établit aussi un maître pour recevoir les paquets de la main des courriers qui arrivoient, et les donner à d'autres, et pour prendre les chevaux qui avoient couru, et en fournir de frais.

Il est surprenant que cette invention des postes et des courriers, mise en usage pendant des siècles par les successeurs de Cyrus, n'ait point passé de là chez les Grecs et les Romains, et que ces monarques, qui ne s'en servoient que pour les affaires d'Etat, n'aient pas senti dès lors de quelle commodité et de quelle utilité elle pouvoit être pour les particuliers.

De tous les peuples de la Grèce, desquels il nous reste à parler, ceux qui méritent le plus de fixer notre attention, ce sont les Lacédémoniens et les Athéniens. Nous avons fait connoître les premiers (1), en retraçant

(1) T. III, p. 199 et la suite; t. IV, p. 2 et suiv.

tout ce qui tient à la législation de Lycurgue, les effets qu'elle a produits sur les Spartiates, les guerres qu'ils ont entreprises contre les peuples voisins, la conduite qu'ils tenoient envers leurs enfans, leurs esclaves et leurs ennemis. Nous avons peint leurs mœurs, leur caractère, et celui des femmes Lacédémoniennes. Nous avons pu admirer, sous certains rapports, leurs institutions; mais nous en avons reconnu aussi les défauts. En rendant hommage à leur discipline, à leur courage mâle, fruit de leur éducation, à leur fermeté constante, à leur amour pour la patrie, nous nous sommes vus forcés, en même temps, de convenir de la dureté de leur caractère, portée quelquefois jusqu'à la férocité, de leur envie de dominer par toutes sortes de moyens, quels qu'ils pussent être, de leur esprit hautain, impérieux, fourbe et cruel, de leurs dispositions si marquées à tout sacrifier à leur ambition et à leur intérêt, de la barbarie de quelques-unes de leurs coutumes, et de l'indécence, de l'immoralité même, qui régnoit dans quelques autres.

Quant à leur manière de vivre, tout y

étoit réglé par la loi; et Lycurgue les avoit assujettis, jusque dans les moindres choses, à une conduite uniforme, à des privations rigoureuses, à un régime austère. C'est ce genre de vie qui fit dire à Alcibiade: « Il ne faut pas s'étonner si les Lacédémoniens bravent avec tant de courage la mort dans les combats; la mort les soustrait à des lois qui les rendent malheureux; et c'est pour cela qu'ils la préfèrent à la vie (1). Un Sybarite, dont parle Athénée, tenoit à peu près le même langage (2); et dans la bouche d'un Sybarite, dans celle même d'Alcibiade, qui allioit l'amour des plaisirs avec la valeur, ce langage ne doit pas paroître étrange; mais les Spartiates ne voyoient pas sans doute les choses du même œil. On seroit d'abord tenté de croire que, ne se mêlant d'aucun commerce, ne pouvant exercer aucun art mécanique, n'ayant point de procès à suivre, parce qu'ils terminoient tout à l'amiable, point de terres à cultiver, puisqu'ils étoient obligés d'en abandonner le soin à

(1) Ælian. Var. Hist. l. XIII, c. 38.
(2) Athen. l. IV, c. 6.

leurs esclaves, il restoit à la plupart d'entre eux peu de ressources pour varier leurs occupations, de manière à se dérober à l'ennui; et toutefois les exercices du gymnase, les évolutions militaires, l'assistance aux jeux et aux combats des jeunes élèves; des repas pris en commun, et où le sel de la plaisanterie servoit d'assaisonnement à leurs mets grossièrement apprêtés; les entretiens qu'ils avoient ensemble dans leurs Leschés (1), ces salles où ils se rendoient habituellement pour discourir sur des objets importans, en mêlant à leurs propos des traits vifs et enjoués, des saillies fréquentes; la chasse, la danse, qui faisoit partie, à proprement parler, de leurs exercices militaires; une musique mâle et sévère, qui élevoit l'ame et la portoit aux grandes actions : pour ceux qui étoient plus instruits, la lecture de quelques poëtes favoris, tels qu'Homère, Therpandre, musicien et poëte tout à la fois; Tyrtée, dont les vers inspiroient une ardeur martiale (2); Alcmon,

(1) Pausan. l. III, c. 14 et 15; l. X, c. 25.

(2) Horat. de Art. poet. v. 402, 403.

poëte lyrique, et quelques autres : ajoutons encore leurs assemblées générales, et un grand nombre de fêtes religieuses qui revenoient tous les ans : que de moyens de remplir leur journée, et de diversifier jusqu'à leurs amusemens ?

Leur théâtre, il est vrai, ne servoit qu'à leurs exercices, et à célébrer, par des danses ou d'autres jeux semblables, quelques-unes de leurs fêtes (1) ; mais pour se soustraire à l'ennui, quel besoin avoient les Spartiates de ces représentations théâtrales, qui faisoient les délices du reste de la Grèce, et qui leur étoient interdites ! Ces genres de divertissemens ne font, en général, que rendre plus désœuvrés ceux qui s'y livrent ; et l'on pourroit appliquer ici le mot d'Agésilas, un des rois de Sparte, à qui l'on demandoit quel bien les lois de Lycurgue avoient procuré à Lacédémone ? Elles lui ont appris, répondit-il, à mépriser les plaisirs (2).

---

(1) Herodot. l. VI, c. 67. Xenoph. in Ages.

(2) Plut. Apophthegm. Lacon.

Ce fut aussi Agésilas qui fit à un étranger cette autre réponse : celui-ci témoignoit sa surprise de ce que lui et tous les Spartiates étoient vêtus et nourris si simplement : « Le fruit que nous recueillons de ce genre de vie, dit le roi de Lacédémone, est la liberté (1) ».

Rien en effet n'étoit plus simple que leur habillement. Il consistoit, sans aucune distinction de pauvre ou de riche en cela comme en toute autre chose (2), dans un vêtement très-court, tissu d'une laine fort grossière, et qui étoit le même en toute saison. Ils jetoient par-dessus un manteau ou une grosse cape (3). Dès l'âge de vingt ans, ils laissoient croître leurs cheveux, et leur barbe qu'ils aimoient à avoir longue et bien fournie. Ils se glorifioient surtout d'avoir les cheveux fort longs, et en prenoient un très-grand soin. La manière de les arranger étoit de les partager également des deux côtés de la tête (4). Du temps d'Antiphane,

(1) Plut. Apophthegm. Lacon.
(2) Thucyd. l. I, p. 5.
(3) Plut. in Phoc.
(4) Plut. in Lycurg.

poëte comique, les réseaux qui les retenoient étoient teints en pourpre, ce que le poëte observe comme un effet du luxe qui s'étoit introduit à Sparte, et qui ne permettoit plus aux Lacédémoniens d'être invincibles (1). Leurs pieds étoient ordinairement garnis de sandales ou d'autres espèces de chaussures. Mais dans un âge tendre, on les obligeoit à marcher les pieds nus. Leurs exercices se faisoient le plus souvent sans aucune sorte de vêtemens; et, en tout autre temps, ils n'étoient couverts que d'un manteau.

Par rapport aux jeunes filles de Sparte, nous pouvons nous rappeler ce qui a été dit (2) de leurs luttes, et de leurs danses indécentes avec les jeunes gens, de leurs robes courtes et légères, qui étoient relevées au-dessus du genou (3), et dont la partie inférieure étoit ouverte de chaque côté; mais ce qu'il est à propos d'ajouter, c'est qu'une fois mariées,

---

(1) Antiph. apud Athen. l. XV, c. 8, et Casaub. Animadv. in Athen. ibid.

(2) Ci-dessus, t. III, p. 225.

(3) Clem. Alex. Pædag. l. II, c. 10.

elles prenoient une manière de s'habiller plus conforme à la bienséance. Vêtues d'une tunique ou espèce de chemise courte, elles portoient du moins, en même temps, une robe qui descendoit jusqu'aux talons (1). Loin de se permettre aucune sorte de nudité, elles ne se montroient point en public le visage découvert comme auparavant, et ne sortoient que voilées (2). N'éprouvant, sur le reste, ni assujettissement, ni contrainte, étant peu surveillées (3), ayant, au plus haut point, l'esprit de domination et d'indépendance, elles ont donné lieu aux uns d'accuser leurs mœurs, tandis que les autres en ont vanté, surtout pour les premiers temps, la rigidité. Quant à la figure, elles réunissoient communément tous les avantages, la grandeur, la force, l'éclat, la beauté, mais une beauté mâle et imposante.

Si des Spartiates nous passons aux Athéniens, nous trouverons entre ces deux peuples, quoique si voisins l'un de l'autre, et

(1) Plut. in Agid.
(2) Plut. Apophth. Lacon.
(3) Arist. de Republ. l. II, c. 9.

faisant également partie d'une même nation, des différences très-remarquables, dans leur caractère, dans leurs mœurs, dans leurs usages; et, à bien des égards, une entière opposition.

Le caractère des Athéniens, que les faits justifieront assez par la suite, étoit naturellement doux, humain, bienfaisant; nous avons vu ailleurs comment ils se conduisoient, même envers leurs esclaves (1). Si ce peuple se démentoit quelquefois, on ne pouvoit guère l'attribuer qu'au mouvement subit d'une passion violente, ou aux moyens de séduction qu'on employoit pour l'égarer; encore rentroit-il bientôt dans sa bonté naturelle, passant tout à coup de la fureur à la pitié, de l'injustice au repentir. Plusieurs traits frappans nous prouveront sa magnanimité. Il avoit en partage la valeur, un heureux fond de droiture, une grande intelligence dans les sciences et dans les arts qu'il aimoit ardemment, et qui l'ont si fort illustré. Il étoit affable envers les étrangers, enjoué, aimable, poli, délicat

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 116, 118.

sur

sur les bienséances, passionné pour les louanges et pour la gloire. Il jugeoit avec discernement et avec goût, sentoit vivement, s'exprimoit avec finesse, et faisoit paroître, en général, beaucoup d'esprit, de talens, et de génie. Aussi a-t-il produit une foule d'hommes célèbres dans tous les genres. Mais à ces qualités brillantes, s'allioient des défauts non moins réels. Il étoit léger, inconstant et frivole, capricieux, impatient, emporté, dès qu'on irritoit son amour-propre et sa vanité. Il lui arrivoit néanmoins d'applaudir aux reproches qu'il avoit mérités. Il aimoit singulièrement à discourir. Railleur, caustique, courant après les plaisanteries et les jeux de mots, il faisoit quelquefois briller son esprit aux dépens de sa raison, et quelquefois aussi aux dépens de son cœur. Avide des nouvelles du dehors, il paroissoit, dans bien des rencontres, insouciant sur ses propres intérêts; on l'a vu oublier ou interrompre les affaires les plus importantes, pour des bagatelles qui avoient le pouvoir de le distraire et de l'amuser. Plus prompt à croire à la calomnie, qu'à l'éclaircir et à la confondre, ingrat, jaloux,

soupçonneux, lorsqu'il croyoit avoir quelque chose à craindre pour sa liberté, il étoit confiant, autant qu'un enfant pourroit l'être, à l'égard de ceux qui, du haut de la tribune, savoient le flatter et le maîtriser. Ajoutons enfin qu'il ne portoit que trop souvent les écarts de l'imagination jusqu'au délire, l'amour des spectacles jusqu'à la fureur, le goût des plaisirs et le feu des passions, comme la plupart des autres Grecs, jusqu'aux déréglemens les plus contraires à la nature (1); et ce qui peut s'allier avec tous les vices, surtout au sein de l'idolâtrie, le culte envers les dieux jusqu'aux derniers excès de la superstition. Strabon (2) observe que les Athéniens le surchargèrent d'une infinité de fêtes et de cérémonies étrangères. Xénophon (3), dans la description de la république d'Athènes,

(1) Herod. l. I, c. 135. Plut. in Solon. Themist. Alcib. et alibi. Cic. Tusçul. Quæst. l. IV, n. 33. Athen. l. XIII, p. 564, 601; et ci-dessus, t. II, p. 538.

(2) Strab. l. X, p. 325.

(3) Xenoph. de Athen. Republ. p. 407.

assure qu'il y avoit dans cette ville deux fois plus de fêtes religieuses que partout ailleurs. Toujours prête à adopter les dieux des diverses contrées, elle s'en forgeoit même une foule d'autres à qui elle élevoit des autels; de ce nombre étoient la Pitié, la Pudeur, la Renommée, la Vigilance (1), et ce que nous avons vu à l'article d'Epiménides (2), ce que l'on croiroit à peine, l'Impudence et l'Ignominie.

Par rapport à la manière de vivre, aux mœurs, et aux usages, autant les Spartiates étoient gênés et contraints à tous ces égards, par les lois, autant les Athéniens se piquoient d'une entière liberté. Ils pouvoient se nourrir, se loger, se vêtir comme ils le jugeoient à propos, choisir, de telle ou telle profession, celle qui leur convenoit le mieux, cultiver à leur gré les sciences et les arts, se faire en un mot le genre d'état et d'occupation pour lequel ils se sentoient le plus d'attrait. Tout ce que la loi exigeoit d'eux, étoit qu'ils ne vécussent pas dans le désœu-

(1) Pausan. Attic. c. 17.

(2) Ci-dessus, p. 170.

vrement, et que le magistrat pût s'assurer des moyens auxquels ils avoient recours pour fournir à leur subsistance (1).

Le goût qu'ils nourrissoient en particulier, pour le commerce, pour la navigation, pour les beaux-arts, introduisit dans Athènes de grandes richesses depuis Solon; et elles y produisirent, comme elles le font ordinairement, le luxe et la volupté. On remarque cependant que le commun de la nation a toujours passé (2) pour être sobre, frugal, aussi tempérant dans le boire que dans le manger. Parmi ceux mêmes qui tiroient le plus de profit du commerce étendu des Athéniens, devenus, par leur marine florissante, les maîtres de la mer (3), chez les riches, dont la table étoit servie avec beaucoup de recherche et de délicatesse, les excès en étoient bannis, et il paroît que les entretiens agréables, utiles et intéressans, fai-

(1) Plut. in Solon.

(2) Casaub. animadv. in Athen. lib. II, c. 8.

(3) Xenoph. de Athen. Republ. p. 405. Thucyd. l. I, c. 5.

soient plus que toute autre chose, le charme de leurs repas. On se plaisoit également à y entendre, ou un poëte réciter quelques pièces de vers, ou un musicien habile chanter en s'accompagnant de la lyre. Quelquefois aussi on faisoit entrer des danseurs et des danseuses dans la salle du festin. On mangeoit assis sur des lits; et chez les Athéniens, le souper étoit le repas favori. Les femmes n'étoient point admises, comme parmi nous, à en faire les honneurs (1).

Magnifiques dans leur habillement, les gens aisés portoient de longues robes teintes en pourpre, ou en d'autres couleurs précieuses; et sous ces robes ils avoient des tuniques de différentes formes et de différentes espèces (2). D'autres cependant, pardessus une simple tunique qui descendoit jusqu'à mi-jambe, se contentoient de mettre un manteau qui les couvroit presque en entier. Le lin, la laine, le coton (3), étoient

(1) Goguet, de l'Origine, etc., 3e. partie, l. VI, c. 3, art. 2.

(2) Athen. l. XII, c. 1.

(3) Poll. l. VII, c. 16, 17.

les matières les plus communes dont ils se servoient pour leurs vêtemens. Leurs cheveux, comme nous l'avons dit ailleurs, étoient retroussés, et attachés autour du front avec des crochets d'or en forme de cigales, mode que l'on ne quitta que peu de temps avant Thucydide (1), né sous l'époque suivante. Ils avoient aux doigts des bagues et des anneaux de grand prix, portoient des ceintures très-riches, et ornoient leurs pieds des chaussures les plus recherchées (2). L'ancien usage de ne se montrer au dehors que l'épée au côté (3), ne subsistoit plus sous les époques que nous parcourons. Les Athéniens furent les premiers qui abjurèrent une pareille coutume (4).

Les femmes, quoique menant une vie fort retirée, et ne se produisant guère que dans les fêtes publiques, donnoient un très-grand soin à leur parure, et employoient

(1) Thucyd. l. I, p. 5. Athen. l. XII, c. 1. Ci-dessus, t. II, p. 622.

(2) Plut. in Hippia.

(3) Voyez ci-dessus, t. II, p. 625.

(4) Thucyd. ubi supr.

toutes les ressources de l'art, pour relever leurs attraits. Des étoffes extrêmement légères formoient leurs vêtemens, qui, serrés par un large ruban, étoient disposés de manière à faire valoir la finesse de leur taille, et à en bien dessiner le contour. Elles passoient, par-dessus, une sorte d'écharpe ou un léger mantelet (1). Celles d'un certain rang ne sortoient qu'accompagnées d'eunuques ou de femmes esclaves, formant à leur suite un nombreux cortége (2), ce qui put n'avoir lieu néanmoins que dans des temps très-postérieurs à celui-ci, et toutes ne quittoient leur maison qu'après avoir mis un voile sur leur tête. Bien différentes des Lacédémoniennes, tout leur extérieur, quelqu'élégant qu'il fût, devoit respirer l'honnêteté et la décence, et si elles y man-

(1) Voyez dans Winckelmann (Hist. de l'Art chez les Anciens, t. II, l. IV, c. 5), ce qu'il dit en général de l'habillement des femmes grecques, et qui peut s'appliquer en grande partie à celles d'Athènes.

(2) Theophr. Charact. c. 22. Terent. in Eunuch. act. I, scen. 2.

quoient en quelque chose, des magistrats chargés de veiller sur elles, après les avoir condamnées à une forte amende, faisoient inscrire leur sentence sur un tableau qu'on suspendoit à l'un des platanes de la place publique (1).

Les maisons des particuliers, sans avoir rien de distingué, du moins dans les temps dont nous parlons, étoient fort commodes, et fort recherchées dans l'intérieur. Couvertes de terrasses, ornées à l'entrée d'une espèce de portique, et composées de deux appartemens, l'un en haut pour les femmes, et l'autre en bas pour les hommes, elles avoient des salles très-bien distribuées pour les bains, qui étoient d'un fréquent usage chez les Grecs (2). Elles renfermoient sur le derrière un jardin assez vaste, pour qu'on pût s'y livrer à la course, à la lutte, aux différens exercices du corps, propres à lui donner de la force, de l'adresse et de l'agilité.

---

(1) Poll. l. VIII, c. 9, § 112. Not. Jung. ibid.

(2) Xenoph. de Republ. Athen. p. 405.

Lorsque les habitans d'Athènes alloient prendre l'air au dehors, leurs promenades ordinaires étoient les environs de la ville et les bords de l'Ilissus. Mais ils se rassembloient plus habituellement encore dans la place publique, où se tenoit souvent l'assemblée générale, où se trouvoient le palais du sénat, et le tribunal du premier archonte, et autour de laquelle étoient des boutiques de parfumeurs, d'orfèvres, de barbiers, ouvertes à tout le monde, comme un lieu de rendez-vous, de nouvelles, et d'entretiens (1). Tantôt les gens riches, pour aller d'un lieu à l'autre, se servoient de chars ou de li-

(1) Aristoph. in Equit. Theophr. Charact. c. 11. Terent. in Phorm. act. I, scen. 2, v. 38 et seq.

Voyez, sur la plupart de ces objets, le Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, si rempli de goût, d'agrément et d'érudition, et en particulier le t. II, c. 20, sur les mœurs et la vie civile des Athéniens. Nous avons eu souvent recours à cet ouvrage, sans cependant perdre de vue les lois sévères de l'Histoire, ainsi qu'à celui de M. Goguet.

tières; tantôt, lorsqu'ils se promenoïent à pied, ils se faisoient suivre d'un domestique qui portoit un pliant, sur lequel ils s'asseyoient dans les lieux publics, lorsqu'ils se sentoient fatigués (1).

Plus les arts, le luxe, et la volupté firent de progrès parmi les Athéniens, plus on vit la jeunesse, fougueuse, bruyante, et déréglée dans ses plaisirs. Elle se livroit avec ardeur à des goûts de fantaisie, de mode et de caprice. Elle se plaisoit à faire des étourderies éclatantes, à nourrir des chiens singuliers, à avoir de beaux chevaux, et en grand nombre, pour se distinguer dans les courses de chars et de chevaux, usitées à Athènes et dans toute la Grèce, à entretenir des courtisanes et des danseuses (2). Ce goût pour les courtisanes avoit pris faveur dès le temps de Solon (3), auquel on reproche d'avoir établi lui-même des lieux de prostitution, quoiqu'il ne l'ait fait sans

(1) Athen. l. XII, c. 1.

(2) Plut. in Alcib. Athen. l. XII, c. 19. Goguet, 3e. partie, l. VI, c. 2.

(3) Philamon. apud Athen. l. XIII, c. 3.

doute que pour rendre moins commun parmi les Athéniens un goût plus désordonné, et plus abominable encore. On peut remarquer comme une chose bien étrange, qu'avec une imagination si vive et si ardente, avec une ame si prompte à s'enflammer, si délicate sur les convenances, et si sensible pour tous les genres de beauté, ils n'aient connu de l'amour que ce qu'il a de plus grossier.

Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est qu'au milieu même de leurs désordres, ils aient conservé assez généralement une sorte de respect pour les bienséances. Les gens en place, et tant soit peu jaloux de leur réputation, n'osoient se montrer avec des courtisanes (1). Celles-ci ne pouvoient paroître dans les rues avec des bijoux précieux (2). Un citoyen qu'on auroit vu s'arrêter dans un cabaret, pour y boire et y manger, auroit été déshonoré à jamais. Il n'en auroit pas fallu davantage pour chasser un sénateur de

(1) Terent. in Eunuch. act. III, sc. 2, v. 41, 42.

(2) Ibid. act. IV, sc. 1, v. 13.

l'aréopage (1). Un archonte, convaincu de s'être enivré, étoit condamné, la première fois à une forte amende, et en cas de récidive, puni de mort (2). Nous verrons par la suite plusieurs traits remarquables, qui prouvent combien même la multitude avoit égard à ce qui étoit de décence et d'honnêteté publique.

Nous n'entrerons pas, mon fils, dans de plus grands détails. Il en est même que nous eussions pu réserver pour les époques suivantes, sous lesquelles nous aurons lieu d'en placer quelques autres, soit séparément, soit en les mêlant, autant que nous le pourrons avec les faits. Il est temps de reprendre le fil des événemens, depuis la première année du règne de Cyrus (3), qui formera pour nous la neuvième époque.

---

(1) Athen. l. XIII, c. 2. Goguet, ubi supr., et voyez ci-dessus, t. IV, p. 72, 73, 76.

(2) Diog. Laert. in Solon, et ci-dessus, t. IV, p. 111.

(3) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 347.

LETTRE XL.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

Le Règne de Cyrus, ou le Rétablissement du Temple.

L'Histoire profane, sous cette époque, depuis l'an 536 avant J.-C., jusqu'à l'an 431, époque de la guerre du Péloponnèse.

Je vous ai exposé, mon fils, les différentes manières de compter les années du règne de Cyrus (1), et je me suis arrêté à celle qui le fait régner sept ans, à dater de la mort de Cyaxare, ou Darius le Mède, comme l'appelle l'Ecriture (2); parce que cette supputation, tirée de Xénophon, est celle qui concilie le mieux tous les faits, et qui s'accorde le plus exactement avec les livres saints.

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 628 et suiv., et plus haut, même volume, p. 340 et 614.

(2) Dan. c. VI, ℣. 28; et c. IX, ℣. 1.

Successeur de Cambyse, roi des Perses, et de Cyaxare, roi des Mèdes et des Babyloniens, réunissant sous sa domination tous les peuples qu'il avoit soumis par la force de ses armes (1), Cyrus forma la plus redoutable monarchie qu'on eût vue jusqu'alors dans l'Orient.

C'est à cette époque que fut rendu l'édit en faveur des Juifs, et du rétablissement du temple de Jérusalem (2). Après avoir réglé les affaires du gouvernement, ce prince rassembla, à Babylone, selon le récit de Xénophon, une armée de six cent mille hommes de pied, de cent vingt mille chevaux, et de deux mille chariots armés de faux, avec laquelle il subjugua tous les peuples, depuis la Syrie jusqu'aux confins de l'Ethiopie. Selon notre historien, l'Egypte subit le joug comme les autres nations (3); après quoi l'Empire de Cyrus eut pour bornes à l'orient l'Indus, au nord le Pont-Euxin, au

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 313 et suiv., et 628.

(2) Ibid. p. 347, 629, 632.

(3) Ibid. p. 388.

couchant l'île de Cypre et l'Egypte, au midi l'Ethiopie. Plusieurs écrivains lui prêtent encore de nouvelles expéditions : pour marquer, en effet, jusqu'où il porta ses armes triomphantes, il fit bâtir une ville sur les bords du fleuve Jaxarte, et la nomma Cyropolis (1).

Peut-être se sera-t-il vu forcé de borner là ses conquêtes, par la résistance opiniâtre des Scythes ou Saques, nation féroce et belliqueuse; et de là sera venue la fable inventée par Hérodote (2), et tant de fois répétée ou modifiée d'après lui (3), sur la mort de ce prince, dans le pays des Massagètes, peuple de Scythie, au delà du Jaxarte. Hérodote, qui lisoit ses livres aux jeux olympiques, dans un temps où les Grecs avoient juré la ruine des Perses, et qui vouloit plaire à sa nation, aura jugé à propos

(1) Arian. de Exped. Alex. l. IV, c. 3. Q. Curt. l. VII, c. 6.

(2) Herod. l. I, c. 201 et seq.

(3) Diod. Sic. l. II, p. 128. Justin. l. I, c. 8. Val. Max. l. IX, c. 10; et voy. Strab. l. XI, p. 349 et seq., 353.

de faire mourir le héros d'un peuple ennemi, par une catastrophe qui tînt du merveilleux, après l'avoir fait naître au milieu des prodiges.

Il raconte que Cyrus ayant voulu faire la guerre aux Massagètes, envoya des ambassadeurs à leur reine Tomyris, veuve du dernier roi, sous prétexte de la rechercher en mariage. Ses artifices ayant été sans succès, il fit jeter un pont sur le Jaxarte (1), pour en faciliter le passage à son armée. Tomyris lui fit dire que s'il préféroit la guerre au repos, il pouvoit discontinuer le pont qu'il avoit commencé, qu'elle se retireroit à trois journées du fleuve, pour lui donner le temps de passer dans son pays, ou qu'il choisît, s'il l'aimoit mieux, de la recevoir dans le sien. D'après l'avis de Crésus, il préféra le premier parti, mit en avant ses plus mauvaises troupes, et fit distribuer dans leur camp du vin en abondance, et toute sorte

(1) Hérodote nomme ici l'Araxe; mais on peut consulter ce que dit, à ce sujet, M. d'Anville, dans sa Géograp. anc. t. II, p. 307 et 318.

de mets. Tomyris s'étant retirée, comme elle l'avoit promis, et les préparatifs de Cyrus ayant été achevés, elle envoya le tiers de son armée, pour attaquer les troupes ennemies qui étoient dans le camp. Elles furent passées au fil de l'épée après quelque résistance, et les Scythes voyant les tables servies, mangèrent avec excès, s'enivrèrent et s'endormirent. Les Perses survinrent aussitôt, massacrèrent une grande quantité d'hommes, et firent encore un plus grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le fils de Tomyris. Informée de cet événement, elle envoya un héraut à Cyrus, pour lui reprocher la honte de sa victoire, et lui dire que s'il vouloit lui rendre son fils, elle consentiroit à ce qu'il sortît impunément de ses Etats; sinon elle lui juroit par le soleil, le souverain maître, le Dieu suprême des Massagètes, d'étancher sa soif dans le sang, quelque altéré qu'il en fût.

Dans ces entrefaites, le jeune prince revenu de son ivresse, et après avoir obtenu qu'on lui ôtât ses chaînes, s'étoit percé de son épée. Cyrus ne tint aucun compte du message de Tomyris, qui ayant rassemblé

toutes ses forces, lui livra un sanglant combat, défit son armée, et le trouvant lui-même parmi les morts, fit plonger sa tête dans une outre pleine de sang humain, en lui adressant ces paroles : « Je te dois la perte de mon fils, qui s'est laissé prendre à tes piéges; mais, vivante et victorieuse, je désaltérerai dans le sang humain ta soif dévorante, comme je t'en ai menacé ».

Cette fable si mal tissue, et si peu vraisemblable, est d'ailleurs démentie, non-seulement par la manière dont les livres saints ont parlé de Cyrus : eh! qui mieux que les Juifs connoissoit l'histoire de ce prince? elle l'est encore par Xénophon, si bien instruit lui-même à la cour de Cyrus le jeune. Elle l'est surtout par le tombeau du conquérant de l'Asie, qui, du temps d'Alexandre-le-Grand (1), subsistoit à Pasargade, ville de Perse, ainsi que le corps entier du monarque. Ajoutons, de plus, que, si toute

(1) Voyez les détails dans lesquels entre à ce sujet Arrien, de Exped. Alex. l. VI. Voyez aussi Strab. l. XV, p. 502, et Plut. in Vit. Alexand.

son armée eût été taillée en pièces, comme le prétend Hérodote, Cambyse n'eût pas été en état d'entreprendre, aussitôt après la mort de son père, une guerre telle que celle d'Egypte, et de faire, peu d'années ensuite, la conquête de ce royaume.

Le récit de Xénophon, beaucoup plus naturel et plus croyable, fait mourir Cyrus d'une mort tranquille, à un âge avancé, et qui alloit au moins à soixante et dix ans. Dans un voyage qu'il fit en Perse, ayant été averti en songe de sa mort prochaine (1), il choisit des victimes, et, selon la religion des Perses, il alla sacrifier sur les montagnes à Jupiter, au soleil, aux autres dieux, auxquels il adressa cette prière : « Jupiter, soleil, et vous, dieux immortels, recevez de moi ce sacrifice, comme le complément de tant de glorieuses actions, et comme un témoignage de ma reconnoissance pour tous les bons conseils que vous m'avez donnés sur ce que je devois faire ou ne pas faire, par les entrailles des victimes, par les signes

(1) Xenoph. in Cyrop. l. VIII, p. 133 et seq.

d'en haut, par le vol des oiseaux, et par les autres présages. Je vous rends graces aussi de ce que vous m'avez fait reconnoître votre assistance, et de ce qu'au milieu de tant de prospérités je ne me suis point oublié. Je vous prie maintenant d'accorder toute sorte de bonheur à mes enfans, à ma femme, à mes amis, à ma patrie; et pour moi, faites que je meure comme j'ai vécu ». Peu de temps après, sentant qu'il touchoit à sa fin, il fit venir ses enfans, qui l'avoient suivi dans ce voyage, ses amis, et les principaux d'entre les Perses, et leur rappela les succès qu'il n'avoit cessé d'obtenir dans le cours d'une longue vie, pendant laquelle tout avoit réussi au gré de ses désirs. « Cependant, ajouta-t-il, une défiance secrète de l'avenir, une certaine crainte que j'ai toujours eue qu'il ne me survînt quelque malheur, ne m'a jamais permis de me livrer à un fol orgueil, ni de me laisser emporter à une joie immodérée ».

Il fit, en leur présence, les dispositions qu'il crut nécessaires pour prévenir toute contestation après sa mort, nomma Cambyse son successeur à l'Empire, en lui donnant

les avis les plus sages sur la manière dont il devoit régner, et exhorta ses deux fils à maintenir entre eux, par des égards mutuels, l'union la plus étroite, s'ils vouloient lui plaire, même au delà son trépas.

Ici Xénophon met dans la bouche de Cyrus un discours sur l'immortalité de l'ame, qui mérite d'être rapporté soit qu'on ne le considère que comme le langage d'un historien philosophe, qui fait parler son héros, soit qu'on l'attribue à Cyrus-lui-même. « Je ne crois pas, dit-il à ses enfans, qu'après ma mort, vous ayez quelque raison suffisante de penser que je ne suis plus rien, parce que vous ne me verrez plus. Jusqu'ici vous n'avez pas vu mon ame, et vous n'avez pas laissé de connoître par ses actions qu'elle existoit véritablement. Ne savez-vous pas aussi de quelles frayeurs les ames innocentes agitent tous les jours ceux qui les ont privées de la vie du corps, et quelles furies elles leur envoient pour se venger? pensez-vous, au reste, que l'on continuât d'honorer ceux de qui les corps ne sont plus que cendre, si leurs ames n'avoient aucune faculté? Non, non, mes enfans, je

n'ai jamais pu croire que l'ame vécût tandis qu'elle est dans un corps mortel, et qu'elle mourût lorsqu'elle s'en sépare. Je vois bien que tandis qu'elle est avec lui, c'est elle qui le fait vivre et mouvoir; mais je ne saurois penser qu'elle cesse d'entendre et de raisonner, lorsqu'elle est séparée de ce corps, qui de soi-même est incapable de raisonnement et de discours.

« Au contraire, quand l'esprit est pur et séparé de la matière, c'est alors que ses connoissances sont plus nettes, et que son intelligence est plus éclairée. Considérez aussi que quand le corps se dissout, chaque partie de sa substance retourne visiblement à son semblable; il n'y a que l'ame seule qui ne se voit point, ni tandis qu'elle est ici, ni quand elle en part. Considérez encore qu'il n'y a rien qui ressemble mieux à la mort que le sommeil! Cependant c'est en ce temps-là que l'ame paroît entièrement divine, et qu'elle prévoit quelquefois l'avenir, parce qu'elle est plus libre et plus dégagée. S'il en est ainsi, mes enfans, et que mon ame ne fasse que quitter mon corps, faites pour l'amour d'elle ce que j'attends de

vous. Que si je suis trompé dans ma croyance, et qu'il ne reste plus rien de moi après ma mort, du moins craignez les dieux qui ne meurent point, qui voient tout, et dont la puissance est infinie. Ce sont eux qui entretiennent dans l'Univers cet ordre constant, ce ressort admirable de toutes choses, qui ne s'use point, qui ne vieillit point, qui ne se dément jamais, et qui en forme un ensemble dont il est impossible de bien rendre la grandeur ineffable et la beauté. Craignez-les donc, et que cette crainte vous préserve en tout temps de rien faire, ni même de rien délibérer qui choque ni la religion, ni la justice. Après eux, craignez les hommes et les siècles à venir ».

Sans doute, mon cher fils, de ces preuves sur l'immortalité de l'ame, qui ont un fonds de vérité, les unes cependant tiennent à de simples opinions répandues parmi les peuples païens, à celles, par exemple, sur les songes, sur les mânes, sur les furies vengeresses de l'homicide; les autres sont incomplètes; aussi n'excluent-elles pas, dans la bouche de Cyrus ou de Xénophon, un reste d'incertitude. Mais la raison elle-même pou-

voit aller plus loin. Tous les vrais philosophes ont reconnu que la Divinité avoit imprimé dans l'homme le sentiment du juste et de l'injuste, et lui avoit donné, par le témoignage de sa propre conscience, dès qu'elle est suffisamment éclairée, une loi proprement dite. Il étoit aisé d'en conclure que Dieu n'avoit pas laissé cette loi naturelle, fondée essentiellement sur le rapport des choses, sans une sanction digne de la sagesse comme de la justice du législateur suprême; et qu'une telle sanction ne se trouvant pas dans l'état actuel des choses, où trop souvent la vertu est opprimée, et le vice triomphant, il falloit la chercher nécessairement dans les récompenses et les châtimens attachés à une vie future. Avouons-le néanmoins, ces notions sublimes, toutes conformes qu'elles sont à une raison saine et bien dirigée, n'étoient entrevues que foiblement par la seule lumière naturelle. Un sens moral, une sorte d'instinct, si je puis parler ainsi, ou une tradition générale, mais aussi généralement altérée, ne les remplaçoient qu'imparfaitement dans le commun des hommes, et ce

n'est

n'est qu'à la révélation que nous sommes redevables de les avoir mises dans tout leur jour.

Pour en revenir à Cyrus, après avoir recommandé à ses enfans de veiller après son trépas, à ce que son corps ne fût enfermé ni dans l'or, ni dans l'argent, ni dans quelqu'autre matière que ce pût être, mais de le rendre promptement à la terre; après avoir fait à ceux qui étoient présens ses derniers adieux, il se couvrit le visage, et rendit les derniers soupirs, emportant avec lui les regrets de tous ses sujets, remplis d'admiration pour ses vertus et de respect pour sa mémoire. Il eut en partage la grandeur d'ame, le courage, le désintéressement, la générosité, et cet autre caractère d'une ame noble et sensible, la reconnoissance. Instruit dans l'art militaire, autant qu'on pouvoit l'être alors, il joignit à la valeur, le sang froid de la raison, et le maintien de la discipline; l'activité à la prévoyance; la prudence à la fermeté; la modération dans les succès à l'éclat de ses victoires. Fidèle à l'amitié, il mérita d'avoir des amis, parce qu'il sut aimer lui-même. Plein de dextérité pour

manier les esprits et pour gagner les cœurs, il ne fit servir sa politique profonde, ses talens, et la prospérité de ses armes, qu'au bonheur de son peuple, sur lequel il régnoit en père (1), et dont il confondoit les intérêts avec sa propre gloire. Maître de ses passions, chaste, tempérant, aimant la vérité, autant qu'il détestoit les flatteurs, il n'eut aucune de ces foiblesses, qui dégradent si souvent les héros. Conservant son ame dans une égalité parfaite, jamais il ne lui échappa, ni le moindre signe de fierté et de hauteur, ni, comme le remarque Cicéron (2), une seule parole dure et offensante. Sa conduite envers Cyaxare, son respect pour Cambyse et pour Mandane, sa piété filiale, ajoutent à son éloge. S'il se livra trop à l'esprit de conquête, il parut y être conduit par le cours des événemens, ainsi que par la justice des guerres qu'il entreprit, et par la cause de son grand-père qu'il eut à défendre. L'ambition de conquérir ne se montra guère que dans ses der-

(1) Herod. l. III, c. 89.

(2) Cic. l. I, Epist. 2, ad Quint. Fratr.

mières expéditions; encore faut-il convenir que Xénophon ne dit rien de celles qu'on lui attribue du côté de la Scythie, et qu'il put avoir des raisons plausibles, par rapport aux autres dont il fait mention.

Ce qui mérite le plus de fixer notre attention, c'est l'esprit de religion qu'il fit éclater dans tout le cours de sa vie. Il étoit réservé à un siècle tel que le nôtre, de voir naître des hommes, non-seulement ennemis de tout culte, mais portant le fanatisme de l'impiété, jusqu'à vouloir éteindre dans l'esprit du peuple tous principes religieux, toute idée de la Divinité, pour ne lui laisser d'autre motif réprimant que la crainte des lois humaines, de ces lois toujours si imparfaites et si foibles, lorsqu'il est question d'arrêter la contagion du vice, de prémunir une populace effrénée contre les plus terribles excès de l'insubordination, de la cruauté, de la perfidie, et de la disposer au contraire à l'amour de l'ordre, à l'humanité, à la droiture, et à toutes les vertus sociales. Une république d'athées, si elle étoit possible, seroit une chose monstrueuse en politique comme en morale; et une religion,

même fausse, telles que l'étoient toutes les religions païennes, seroit toujours, pour la société, pour chaque individu en particulier, infiniment préférable à l'athéisme.

Cyrus étoit bien éloigné d'un système aussi absurde que celui de nos philosophes modernes. Il mettoit tous ses soins à imprimer dans l'esprit de ses sujets, par ses discours et par son exemple, la crainte des dieux, dont il étoit pénétré lui-même, à relever la majesté du culte, et à faire porter le respect pour les mœurs, et l'observation des lois, sur le fondement nécessaire de la religion.

530 ans avant J. C. Au prince le plus accompli de l'antiquité profane, succéda Cambyse, qui n'avoit rien des sentimens et des vertus de son père. D'un esprit altier, d'une valeur farouche et immodérée, d'une humeur fougueuse et emportée, Cambyse ne se distingua que par ses fureurs et ses extravagances. A peine étoit-il parvenu à l'âge viril, et avoit-il hérité du trône de Cyrus, qu'il résolut de porter la guerre en Egypte (1).

(1) Herod. l. III, c. 1 et suiv.

Dans les événemens, qui vont nous occu-

On raconte diversement, et d'une manière assez fabuleuse, les motifs de cette entreprise (1), dont la cause la plus vraisemblable est le refus qu'on présume lui avoir été fait par Amasis, de payer plus long-temps le tribut imposé par Cyrus. Cambyse

---

per, nous n'aurons guère pour historien et pour guide, pendant long-temps, qu'Hérodote. Je m'attacherai autant qu'il me sera possible, sans être trop prolixe, à le suivre à la lettre, à cause de sa naïveté, de l'intérêt, de l'utilité même des détails qu'il nous présente, et pour être d'autant plus fidèle, que j'aurai apporté plus de soin à ne pas m'écarter de son récit. J'avertis, une fois pour toutes, si je ne l'ai pas déjà fait, que je me sers généralement de la traduction de M. Larcher, ce savant si distingué par son érudition, si cher aux lettres, et devenu un nouveau sujet de triomphe pour la religion, qui, lui faisant abjurer cette philosophie mensongère, qui s'étoit glissée dans ses notes, l'a rendu son censeur le plus sévère dans la seconde édition qu'il va publier de son Hérodote.

(1) Herodot. ibid.

fit par terre et par mer de grands préparatifs. Les Cypriens et les Phéniciens l'assistèrent de leurs vaisseaux (1); les Ioniens et les Eoliens firent partie de ses troupes de terre (2); mais personne ne lui fut d'un plus grand secours qu'un nommé Phanès, natif d'Halicarnasse, et qui tenoit un rang distingué dans les troupes auxiliaires d'Amasis. Mécontent de ce prince, il se sauva d'Egypte, et se jeta entre les bras de Cambyse, auquel il donna toutes les lumières dont il pouvoit avoir besoin. Il lui conseilla principalement d'envoyer prier un roi Arabe, dont le pays confinoit à la Palestine et à l'Egypte, de lui permettre de passer sur ses terres, et de lui donner les moyens de le faire avec sûreté. Le roi d'Arabie ayant conclu, à ce sujet, un traité avec les ambassadeurs de Cambyse, fit remplir d'eau, selon le rapport le plus croyable, des peaux de chameaux, et en fit charger toutes les bêtes de somme de cette espèce qui se trouvoient dans ses Etats. On les mena ensuite dans les

(1) Herodot. ibid. c. 10.
(2) Ibid. c. 1.

lieux arides, où il alla attendre le roi de Perse, qui, sans cette précaution, n'eût pu traverser ce désert avec son armée (1).

Les choses étant ainsi disposées, Cambyse attaqua l'Egypte, la quatrième année de son règne. Psamménite, fils d'Amasis, venoit de succéder à son père, qui étoit mort après avoir occupé le trône quarante-quatre ans, et ayant rassemblé ses forces, il s'étoit campé près la bouche Pélusienne du Nil, afin d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans son royaume. Cambyse ne pouvoit s'en ouvrir l'entrée, qu'en s'emparant de Péluse, qui, de ce côté-là, étoit la clef de l'Egypte. Pour y réussir, il usa de ce stratagème, si l'on en croit Polyen (2): instruit que toute la garnison étoit composée d'Egyptiens, il donna un assaut à la ville, après avoir mis au premier rang un grand nombre de chats, de chiens, de brebis, et de tous les autres animaux que les Egyptiens tenoient pour sacrés. Les soldats n'osant lancer aucun trait, dans la crainte de les tuer, il se rendit

(1) Herodot. ibid. c. 4 et suiv.
(2) Polyæn. Stratag. l. VII, c. 9.

maître de la place sans éprouver de résistance.

Psamménite s'avança alors pour arrêter ses progrès. Mais avant que de combattre, les Grecs et les Cariens qui étoient à sa solde, indignés de la perfidie de Phanès, s'en vengèrent sur ses enfans qu'il avoit laissés en Egypte. Ayant placé à la vue de leur père un cratère entre les deux armées, on les égorgea l'un après l'autre sur ce cratère; on mêla avec leur sang, dans le même vase, du vin et de l'eau; et tous les auxiliaires en ayant bu, on en vint aux mains. Cette barbarie étrange ne leur procura pas la victoire. Après un combat sanglant, dans lequel il périt beaucoup de monde de part et d'autre, les Egyptiens tournèrent le dos (1).

C'est au sujet de ce combat qu'Hérodote rapporte ce qu'il avoit observé lui-même dans le lieu où il s'étoit livré, et ce que nous avons cité ailleurs, touchant la différence des ossemens de ceux qui, long-temps avant lui, avoient péri dans cette journée.

(1) Herodot. l. III, c. 10 et suiv.

Les crânes des Perses, habitués à avoir la tête couverte, étoient faciles à rompre, et ceux des Egyptiens ne pouvoient se briser qu'avec beaucoup de peine, parce que ceux-ci commençant, dès leur plus tendre jeunesse par se faire raser la tête, leur crâne, par ce moyen, se durcissoit au soleil. Cela étoit cause aussi que, parmi ceux d'un certain âge, on voyoit beaucoup moins d'hommes chauves en Egypte que dans les autres pays (1).

Les vaincus s'étant renfermés dans la citadelle de Memphis, Cambyse y envoya par le Nil un héraut, sur un vaisseau de Mitylène, pour les sommer de se rendre. Le héraut et tous ceux qui étoient avec lui furent massacrés. Cambyse, maître de la citadelle, fit mourir dix fois autant d'Egyptiens des meilleures familles, qu'il y avoit eu de victimes d'un si horrible attentat. Le fils de Psamménite, un frein à la bouche, comme les autres, parut devant son père, et subit le même sort. Psammé-

(1) Herodot., c. 12; et voyez ci-dessus l. III, t. II, p. 25.

nité, qui n'avoit pas, sans doute, participé au crime que ses sujets avoient commis en violant le droit des gens, éprouva la clémence du vainqueur, et on lui auroit même, selon la coutume des Perses, remis le gouvernement de l'Egypte, si, dans ces entrefaites, il n'eût pas été convaincu d'avoir sollicité les Egyptiens à la révolte. Il fut condamné à boire du sang de taureau, dont il mourut sur-le-champ (1). Son règne ne fut que de six mois.

Les Lybiens, les Cyrénéens et les Barcéens se soumirent à Cambyse, qui, de Memphis, se transporta à Saïs, où, par un esprit de vengeance, porté jusqu'à la frénésie, il exerça sur le corps d'Amasis les plus grandes indignités. Il ordonna qu'on le battît de verges, qu'on lui arrachât le poil et les cheveux, qu'on lui fît toutes sortes d'outrages; et comme les exécuteurs étoient las de s'acharner sur un corps qui résistoit à tous leurs efforts, et dont ils ne pouvoient rien détacher, parce qu'il avoit été embaumé, Cambyse le fit brûler, sans aucun

(1) Herodot. ibid. c. 13 et suiv.

respect pour la religion des Egyptiens, ni pour celle des Perses. En effet, dit Hérodote, les Perses croient que le feu est un dieu (1); et il n'est permis, ni par leurs lois, ni par celles des Egyptiens, de brûler les morts. Cela est défendu en particulier chez les Perses, par la raison qu'un Dieu ne doit pas se nourrir du cadavre d'un homme (2).

Cambyse ayant soumis toute l'Egypte, résolut de faire la guerre, tout à la fois, aux Carthaginois, aux Ammoniens, et aux Ethiopiens. Il étoit d'avis d'envoyer son armée navale contre les premiers, un détachement de ses troupes de terre contre les seconds, et des espions chez les derniers, pour s'informer, avant tout, de l'état du royaume, sous prétexte de faire des présens au roi d'Ethiopie. L'une de ces expéditions manqua par le refus des Phéniciens, qui faisoient la principale force de l'armée navale. Carthage étant une colonie de Tyr, et les Phéniciens se trouvant liés avec les Car-

(1) Voyez ci-dessus, t. I, p. 405 et suiv., et t. II, p. 62.

(2) Herodot. l. III, c. 16.

thaginois par les plus grands sermens, ils auroient cru, en s'armant contre eux, violer les droits du sang et de la religion. La seconde entreprise fit périr cinquante mille hommes, que Cambyse avoit détachés de son armée, et auxquels il avoit donné ordre de réduire en esclavage les Ammoniens, et de mettre ensuite le feu au temple où Jupiter rendoit ses oracles. Ces troupes, parties de Thèbes avec des guides, furent obligées de passer par un chemin sablonneux, et, selon le rapport des Ammoniens, un vent impétueux du sud les avoit ensevelies tout entières sous des montagnes de sable. Ce qu'il y a de certain, dit Hérodote, c'est qu'elles ne revinrent point en Egypte (1). La troisième expédition dirigée contre les Ethiopiens, exige que nous entrions dans de plus grands détails.

Ceux que Cambyse envoya chez eux en qualité d'ambassadeurs, étoient des Ichtyophages, qui entendoient la langue du pays. Etant arrivés à leur destination, ils offrirent au roi d'Ethiopie les présens qu'ils étoient

(1) Herodot. ibid. c. 17, 25 et 26.

chargés de lui remettre, et qui consistoient en un habit de pourpre, un collier d'or, des bracelets, un vase d'albâtre, rempli de parfums, et une barrique de vin de palmier. Le monarque, qui prit les ambassadeurs pour ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, pour de véritables espions, ne parut pas attacher beaucoup de prix à ces dons, quoiqu'il témoignât faire un peu plus de cas du dernier. Il fit quelques questions aux envoyés, et s'étonna de ce que le plus long terme de la vie des Perses étoit, selon leur témoignage, de quatre-vingts ans, tandis que celle des Ethiopiens alloit, pour la plupart, jusqu'à cent vingt, et même au delà. Il leur fit voir, entre autres choses, les prisons, où chaque prisonnier étoit attaché avec des chaînes d'or, le cuivre étant parmi eux le plus rare et le plus précieux de tous les métaux.

On finit par leur montrer les cercueils des Ethiopiens. On desséchoit d'abord le corps, ou à la façon des Egyptiens (1), ou par quelque autre méthode; on l'enduisoit

(1) Voyez ci-dess. t. I, p. 656 et la suite.

ensuite de plâtre, que l'on peignoit de manière qu'il ressemblât à la personne même, autant qu'il se pouvoit. On le renfermoit ensuite dans une colonne creuse et transparente de verre fossile (1), aisé à mettre en œuvre, et qui se tiroit en abondance des mines du pays. On apercevoit le mort à travers ; il n'exhaloit aucune mauvaise odeur,

---

(1) « Notre verre ne se tire point de la terre. Il coûte beaucoup de peine à faire. On trouve, au rapport de Ludolf (Hist. Æthiop. l. I, c. 7), dans quelques endroits de l'Ethiopie, une grande quantité de sel fossile, qui est transparent, et qui se durcit à l'air : c'est peut-être ce sel qu'on a pris pour du verre ». Note 35 de M. Larcher, sur le 24e. c, du 3e. liv. d'Hérodote.

Diodore de Sicile parle de verre qu'on fondoit, dit-il, autour du corps, ou du moins, selon Ctésias de Cnide, autour d'une statue d'or, d'argent, ou d'argile, qui imitoit la mort. Ce verre, dit-il encore, à travers lequel on apercevoit les objets, s'engendroit abondamment dans tout le pays. Liv. II, p. 102, et l. III, p. 148.

et ses plus proches le gardoient, ainsi enfermé, un an entier dans leur maison. Pendant ce temps ils lui offroient des victimes, et les prémices de toutes choses; ils portoient ensuite cette colonne dehors, et la plaçoient quelque part autour de la ville. Avant que de faire voir toutes ces choses aux ambassadeurs de Cambyse, et de les entretenir familièrement, le roi d'Ethiopie leur avoit parlé en ces termes : « Ce n'est pas le désir de faire amitié avec moi, qui a porté le roi des Perses à vous envoyer ici avec les présens que vous m'offrez de sa part, et vous ne me dites pas la vérité. Vous venez examiner les forces de mes Etats, et votre maître n'est pas un homme juste. S'il l'étoit, il n'envieroit pas un pays qui ne lui appartient pas, et il ne chercheroit point à réduire en esclavage un peuple qui ne lui a fait aucune injure. Portez-lui cet arc, et dites-lui, de ma part : Le roi d'Ethiopie conseille à celui de Perse de venir lui faire la guerre avec des forces plus nombreuses, lorsque les Perses pourront bander un arc de cette grandeur, avec autant de facilité que moi. Mais, en attendant, qu'il rende

graces aux dieux de n'avoir pas inspiré aux Ethiopiens le désir de faire des conquêtes ». Ayant ainsi parlé, il débanda son arc, et le donna aux envoyés (1).

Les Ichtyophages s'en revinrent auprès de Cambyse, après avoir tout examiné. Sur le rapport qu'ils lui firent de la réponse qu'ils avoient reçue à la cour d'Ethiopie, ce prince, transporté de colère, marcha aussitôt contre les Ethiopiens, sans avoir même songé à faire préparer des vivres pour son armée. Il laissa seulement les Grecs en Egypte, pour la tenir en respect pendant son absence. Une cruelle famine se fit bientôt sentir à ses soldats, qui, après s'être nourris de bêtes de somme, et ensuite d'herbes, tant qu'ils ne furent pas dans des pays sablonneux, se virent enfin réduits à cette extrémité de tirer au sort entre eux, et sur dix, de manger celui que le sort désignoit. Cambyse, craignant qu'ils ne se dévorassent les uns les autres, fut obligé de rebrousser chemin, et arriva à Thèbes,

(1) Herodot. l. III, c. 20 et seq.

après avoir perdu une partie de son armée (1).

Ayant si mal réussi dans la guerre qu'il avoit voulu faire aux hommes, il ne craignit pas de paroître la déclarer aux dieux. Thèbes étoit remplie de temples riches et magnifiques. Il les pilla, et y fit mettre le feu. Les restes seuls, sauvés de l'incendie, montoient à des sommes immenses. Ce fut alors qu'il enleva aussi le fameux cercle d'or qui environnoit le tombeau d'Osimandyas (2).

Arrivé à Memphis, le roi de Perse permit aux Grecs de se mettre en mer, et les congédia. Mais ayant vu dans toute la ville de grands signes de joie, et s'imaginant qu'on se réjouissoit de ses mauvais succès, il fit venir les principaux magistrats. Interrogés par Cambyse, ils lui répondirent que ce qui causoit cette joie extraordinaire et ces fêtes publiques, étoit l'apparition

(1) Herodot. l. III, c. 25.

(2) Diod. Sic. l. I, p. 43 et 46. Voyez ci-dessus, t. I, p. 674.

de leur dieu Apis (1), qui passoit pour l'ordinaire beaucoup de temps sans se manifester. Sur cette réponse, il les condamna à mort, comme s'ils eussent cherché à lui en imposer. Les prêtres, interrogés à leur tour, s'étant expliqués de la même manière, il leur ordonna de lui amener leur dieu. N'ayant vu qu'un jeune bœuf, il tira son poignard, et lui fit à la cuisse une blessure dont Apis mourut quelque temps après. Il ordonna de plus qu'on fustigeât les prêtres, et qu'on fît main basse sur ceux qui célébreroient la fête d'une semblable divinité (2).

Cambyse, à ce que disoient les Egyptiens, ne tarda pas, en punition de ce crime, à devenir frénétique, lui qui, avant cette époque, ajoute l'historien, n'avoit pas même de bon sens. Le premier crime qu'il commit depuis, fut le meurtre de son frère Smerdis, qu'il avoit renvoyé en Perse, par une basse jalousie de ce qu'il avoit bandé, à deux doigts près, l'arc que les Ichtyophages

(1) Voyez ci-dessus, t. II, p. 77.
(2) Herodot. l. III, c. 27 et seq.

avoient apporté de la part du roi d'Ethiopie, ce qu'aucun autre Perse n'avoit pu faire. Sur un songe qu'il eut ensuite, et qui lui fit craindre que son frère n'aspirât à la royauté, il envoya en Perse Prexaspe, l'un de ses principaux confidens, avec ordre de le faire mourir en secret; ce qui fut exécuté (1).

Ce meurtre en occasionna bientôt un second. Il avoit épousé, l'une après l'autre, deux de ses sœurs. S'étant épris de la première, il convoqua les juges royaux, choisis entre tous les Perses, inamovibles dans leurs fonctions, à moins qu'ils n'eussent commis quelque injustice, et au tribunal desquels ressortissoient toutes les affaires. Il leur demanda s'il n'y avoit pas quelque loi qui permît au frère de se marier avec sa sœur. Pour ne pas courir le risque de perdre la vie, ils portèrent l'adulation et la foiblesse jusqu'à lui répondre qu'ils ne connoissoient point de loi qui autorisât une pareille union, mais qu'il y en avoit une qui permettoit au roi des Perses de faire tout ce qu'il vouloit. C'étoit lui accorder plus qu'il ne demandoit;

(1) Herodot. ibid. c. 30.

en donnant une sanction légale à toutes les volontés arbitraires du monarque. Cambyse en profita pour épouser la personne qu'il aimoit; et peu de temps après, il prit encore pour femme la plus jeune de ses sœurs.

C'est sur celle-ci que tomba le nouvel acte de cruauté et de frénésie auquel il se laissa emporter. Touchée de la mort de Smerdis, qui lui étoit cher, il se présenta une occasion où elle fit éclater sa sensibilité. Cambyse irrité, se jeta sur elle, et la maltraita à coups de pied avec tant de violence, qu'elle accoucha avant terme, et mourut au même instant (1).

On se lasse de rapporter de semblables traits. Cependant, Cambyse ne s'en tint pas là (2). Prexaspe, en qui il avoit tant de confiance, lui ayant laissé entrevoir ce que les Perses pensoient des égaremens d'esprit où l'entraînoit quelquefois son trop de penchant pour le vin, apprends, lui dit-il, ce qu'il faut croire du jugement qu'ils portent de moi. Si je frappe au milieu du cœur, ton

(1) Herodot. c. 31 et 32.

(2) Ibid. c. 34, 35.

fils, que tu vois debout dans le vestibule, il sera constant que les Perses se trompent; mais si je manque mon coup, il sera évident qu'ils disent vrai, et que j'ai perdu la raison.

Ayant ainsi parlé, il bande son arc, et frappe le fils de Prexaspe. Le jeune homme tombe; Cambyse le fait ouvrir, pour voir où il avoit porté le coup, et la flèche se trouva au milieu du cœur. Alors ce prince, plein de joie, s'adressant au père du jeune homme : « Tu vois clairement, lui dit-il en riant, que je ne suis point un insensé, mais que les Perses ont perdu l'esprit. Dis-moi présentement, si tu as vu quelqu'un frapper le but avec autant de justesse ». Seigneur, lui répondit Prexaspe, je ne crois pas qu'Apollon lui-même puisse tirer si juste. On ne sait ce qui révolte le plus, dans un pareil trait, de la cruauté atroce du despote, ou de la dégoûtante pusillanimité, et de la monstrueuse flatterie du père. En si peu d'années, les Perses étoient donc bien dégénérés! Tel est, au reste, l'effet naturel du despotisme; et d'ailleurs ces guerriers intrépides, qui, sous Cyrus, avoient conquis

l'Asie, s'étoient laissés subjuguer eux-mêmes par tous les vices de l'infâme Babylone.

Une autre fois encore, Cambyse, sans aucun motif, fit enterrer vifs jusqu'à la tête, douze Perses du rang le plus distingué.

Crésus, témoin de cette étrange conduite, crut devoir faire sentir à Cambyse tout ce qu'elle lui laissoit à craindre pour lui-même de l'indignation de ses sujets. Cambyse s'offensa de cet avis, dicté par la bienveillance, et il eût percé le roi de Lydie de ses flèches, s'il ne se fût dérobé, par une prompte fuite, à sa fureur. N'ayant pu l'atteindre, il ordonna à ses gens de s'en saisir et de le tuer. Mais, par l'effet de son inconstance naturelle, il ne fut pas long-temps sans regretter Crésus. Ses serviteurs s'en étant aperçus, lui apprirent qu'il vivoit encore. Après en avoir témoigné beaucoup de joie, il fit mourir ceux qui l'avoient épargné, pour n'avoir pas exécuté ses ordres (1).

Nous ne finirions pas, si nous voulions rapporter toutes les marques de démence et de fureur que donna le fils de Cyrus, dont

(1) Herodot. l. III, c. 36.

l'histoire entière offre un si grand contraste avec celle de son père. Exceptons-en un trait qu'on recueilleroit plus volontiers dans l'histoire d'un prince, ami des lois et de l'équité. Sisamnès, un des juges royaux, ayant reçu de l'argent pour rendre un jugement injuste, il le fit mourir, et écorcher après sa mort. Il ordonna ensuite qu'on couvrît de sa peau le siége où il rendoit la justice, après quoi il donna au fils la place du père, en lui recommandant d'avoir toujours ce siége présent à l'esprit (1). Il paroît que ce châtiment fit loi pour la suite. On y mit même plus de rigueur. Artaxerxès fit écorcher vifs des juges qui avoient rendu des sentences iniques, et voulut également qu'on étendît leur peau sur leurs siéges, pour servir de leçon à ceux qui leur succéderoient (2).

Dans les premiers mois de la huitième année du règne de Cambyse, ce prince étant passé en Syrie avec son armée, entendit un héraut publier, au milieu de son camp, que

(1) Herodot. l. V, c. 25.

(2) Diod. Sic. l. XV, p. 334.

Smerdis n'étoit point mort, qu'il régnoit sur les Perses, et qu'on ne devoit plus reconnoître que lui seul. Le héraut s'étoit échappé. On fit courir après lui, et lorsqu'il eut été ramené au camp, on sut, par son récit, que c'étoit un Mage, nommé Patizithès, Mède de naissance, et chargé par Cambyse de gérer ses biens, qui avoit envoyé faire cette proclamation dans les provinces et à l'armée. Prexaspe devina sans peine ce qui s'étoit passé. Patizithès avoit un frère, Mage ainsi que lui, portant le même nom que Smerdis, fils de Cyrus, et qui lui ressembloit parfaitement. Il avoit voulu tirer parti de ces circonstances pour le faire monter sur le trône, et avoit, pour cet effet, levé, sous son nom, l'étendard de la révolte, avec quelques autres Mages qu'il s'étoit associés. Cambyse donna des regrets à la mémoire de son frère, reconnut trop tard le tort qu'il avoit eu d'en croire un songe trompeur, et s'étant élancé avec précipitation sur son cheval, pour marcher en diligence à Suse, contre le Mage, il se perça la cuisse de son cimeterre, dont le fourreau étoit tombé. La plaie fut jugée mortelle : environ vingt jours après,

après, il convoqua les plus distingués d'entre les Perses qui se trouvoient à l'armée, leur révéla le meurtre de son frère, les instruisit de la fourberie du Mage, et les engagea à ne pas souffrir que l'Empire des Perses retournât aux Mèdes : il finit par déplorer son sort. Les Perses, voyant leur prince verser des larmes, déchirèrent leurs habits, en poussant de grands gémissemens. Peu de temps après, l'os se caria, et la gangrène ayant gagné la cuisse, Cambyse fut emporté, après avoir régné en tout sept ans et cinq mois, ne laissant après lui aucun enfant. C'est lui que l'Ecriture nomme Assuérus (1). Les Perses qui étoient présens, ne pouvoient croire au meurtre du vrai Smerdis, rejetant ce que Cambyse en avoit dit, sur la haine qu'il portoit à ce prince, et Prexaspe, par la crainte de se perdre, niant d'ailleurs qu'il fût mort de sa main (2).

Smerdis le Mage, auquel l'Ecriture donne le nom d'Artaxerxès (3), régna tranquille-

(1) Esdr. l. I, c. 4, ℣. 6.
(2) Herodot. l. III, c. 61 et seq.
(3) Esdr. l. I, c. 4, ℣. 7.
Hérodote l'appelle *Smerdis*, Æschile *Mar-*

ment pendant les sept mois qui manquoient à la dernière année de son prédécesseur, et combla son peuple de bienfaits, dans l'espoir de s'affermir sur le trône. Pour mieux cacher son imposture, il ne sortoit jamais de la citadelle, et ne mandoit auprès de lui aucun des grands qui auroient dû composer sa cour. Mais les précautions mêmes qu'il étoit obligé de prendre, leur firent naître enfin de justes soupçons. Otanes, l'un d'entre eux, avoit pour fille Phédyme, que Cambyse avoit épousée. Elle appartenoit alors au Mage, ainsi que toutes les autres femmes du feu roi. Le père de Phédyme crut pouvoir éclaircir, par son moyen, les doutes qu'il avoit formés. Instruite par un premier envoyé de ce qu'il désiroit, elle lui fit dire qu'elle n'avoit jamais vu le vrai Smerdis, et qu'elle ne pouvoit lui apprendre si celui qui occupoit le trône l'étoit en effet, ou ne l'étoit pas. Elle répondit à un second message qu'Atosse, sœur de Cambyse, et devenue comme elle l'épouse de Smerdis, ne

---

dus, Ctésias *Sphendadate*, et Justin *Oropaste*.

pouvoit elle-même la mettre au fait de ce qu'il lui étoit si important de savoir, se trouvant toutes deux, ainsi que les autres femmes, dispersées et confinées dans des appartemens séparés. Cette réponse fortifia les soupçons d'Otanes. Il manda à Phédyme de faire en sorte, lorsqu'elle passeroit la nuit avec le Mage, d'examiner pendant son sommeil s'il avoit des oreilles. « Ma fille, lui faisoit-il dire en même temps, il faut qu'une personne bien née, telle que vous, s'expose au péril; c'est votre père qui vous y engage; c'est lui qui vous l'ordonne. Si Smerdis n'est point le fils de Cyrus, mais celui que je soupçonne, il ne convient pas que vous soyez sa femme, ni qu'il occupe impunément le trône de Perse ». L'avis d'Otanes étoit fondé sur ce que Cyrus avoit fait couper les oreilles à ce Smerdis, pour quelque affaire grave.

Phédyme remplit avec succès les ordres de son père, et s'assura qu'il ne s'étoit pas trompé dans ses conjectures. Otanes fit part à ses amis, parmi lesquels se trouvoit Gobrias, de ce qu'il venoit d'apprendre. Ils s'associèrent quelques autres conjurés d'une

condition aussi distinguée que la leur. Déjà ils étoient au nombre de six, lorsque Darius, fils d'Hystaspes, revenant de Perse, dont son père étoit gouverneur, arriva à Suse, entra dans la conspiration, et hâta l'exécution de leurs projets.

Pendant qu'ils délibéroient, les Mages, quoique sans défiance à ce sujet, tenoient conseil entre eux. Ils résolurent de s'attacher Prexaspe, qui seul avoit connoissance de la mort du vrai Smerdis, qu'il avoit tué de sa main. L'ayant fait venir, ils s'engagèrent à le combler de biens et d'honneurs, s'il vouloit leur garder le secret. Sur la parole qu'il leur donna de faire tout ce qu'on désiroit de lui, ils lui proposèrent de monter sur une tour, pour déclarer aux Perses, qu'ils alloient convoquer sous les murs du palais, que c'étoit véritablement Smerdis, fils de Cyrus, qui régnoit sur eux, et pour confirmer ainsi ce qu'il avoit déjà dit à la mort de Cambyse. Prexaspe parut consentir à tout; mais dès qu'il fut monté sur la tour, il commença la généalogie de Cyrus par Achéménès, et quand il en fut venu à Cyrus lui-même, il fit l'énumération de tout

ce que ce prince avoit fait en faveur des Perses. Après ce début, il découvrit, touchant le meurtre de Smerdis, la vérité qu'il avoit tenue cachée, disoit-il, parce qu'il eût été trop dangereux pour lui de la publier. Il fit en même temps beaucoup d'imprécations contre les Perses, s'ils ne recouvroient l'Empire, et s'ils ne se vengeoient des usurpateurs; après quoi il se précipita de la tour, la tête la première, s'ôtant ainsi à lui-même, par un contraste bien étrange, une vie qu'il avoit craint si fort de perdre.

Dans ces entrefaites, les sept conjurés, résolus d'accomplir leur dessein, s'étoient mis en marche vers le palais. Arrivés aux portes, ils n'éprouvèrent aucune opposition de la part des gardes, qui, par respect pour leur rang, les laissèrent passer. Plus loin, ils tombèrent, le poignard à la main, sur les eunuques, qui avoient voulu faire quelque résistance, et les ayant massacrés, ils pénétrèrent jusque dans l'appartement de Smerdis, et de son frère, qui s'étant mis l'un et l'autre en défense, et ayant blessé deux des conjurés, succombèrent enfin sous le nombre. Ceux-ci leur coupèrent la tête, et sor-

tant du palais, ils la montrèrent à une foule de gens, qui, instruits de la fourberie des Mages, tuèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent. Ce qui donna lieu à une fête solennelle, célébrée tous les ans par les Perses, et appelée le massacre des Mages. Ce jour-là, il ne leur étoit pas permis de paroître en public (1).

Dès que la tranquillité fut rétablie, les sept qui s'étoient ligués contre les usurpateurs, tinrent conseil entre eux sur l'état des affaires. Otanes exhorte les conjurés à mettre l'autorité en commun. Il s'élève avec force contre la monarchie, ou plutôt contre le despotisme, dans lequel le monarque, ou, comme il l'appelle aussi, le tyran, fait tout ce qu'il veut sans rendre compte de sa conduite, renverse les lois de la patrie, attaque l'honneur des femmes, et fait mourir qui bon lui semble, sans observer aucune formalité. Il n'en est pas de même, ajoute-t-il, du gouvernement démocratique. Dans celui-ci règnent, selon la force même du terme d'isonomie, qui lui est propre, l'éga-

(1) Herodot. c. 74 et seq.

lité des lois, et l'égale distribution de la justice. Le magistrat s'y élit au sort; il y est comptable de son administration; et toutes les délibérations s'y font en commun. C'est donc, conclut Otanes, celui qu'il faut établir, parce que tout se trouve dans le peuple.

Mégabyze, qui parla après lui, conseilla d'instituer l'oligarchie (1). « Je pense avec » Otanes, dit Mégabyze, qu'il faut abolir la » tyrannie. Mais il s'écarte de la plus saine » opinion, lorsqu'il nous exhorte à remet- » tre la puissance souveraine entre les mains » du peuple : rien de moins sage et de plus » insolent que la multitude; rien de plus in- » supportable que de retomber sous la ty- » rannie d'un peuple effréné, en voulant évi-

(1) Le gouvernement d'un petit nombre. Mais il paroît que ce mot doit être entendu ici de l'aristocratie, dans laquelle le souverain pouvoir est possédé, et exercé par un assez grand nombre de personnes considérables. A s'en tenir à la rigueur du terme, l'aristocratie est le gouvernement des hommes excellens, des vertueux, des sages.

» ter l'insolence d'un tyran. Quand celui-ci
» forme quelque entreprise, c'est avec con-
» noissance. Le peuple au contraire, n'a ni
» intelligence, ni raison. Eh! comment en
» auroit-il? lui, qui n'a jamais été instruit
» du beau et de l'honnête, qui n'en a aucune
» idée, et qui ne peut rien tirer de son pro-
» pre fond. Il se jette dans une affaire tête
» baissée et sans jugement (1), semblable
» à un torrent qui entraîne tout ce qu'il
» rencontre sur son passage. Puissent les en-
» nemis des Perses user de la démocratie!
» Pour nous, faisons choix des hommes
» les plus vertueux; mettons-leur la puis-

---

(1) Cicéron compare les assemblées du peuple, qui, dans son effervescence, se rapproche inconsidérément des uns, c'est-à-dire, de ceux qui, à force de séductions et d'intrigues, ont su capter son suffrage, comme il s'éloigne mal à propos des autres, au bouillonnement des flots d'une mer immense et profonde. *Illæ undæ comitiorum, ut mare profundum et immensum sic effervescunt quodam quasi æstu, ut ad alios accedant, ab aliis autem recedant.* Cic. *pro Plancio.*

» sance entre les mains : nous serons nous-
» mêmes de ce nombre; et suivant tou-
» tes les apparences, des hommes sages
» et éclairés ne donneront que d'excellens
» conseils ».

Mégabyze ayant opiné de la sorte, Darius parla le troisième, et proposa son avis en ces termes : « Ce que Mégabyze a dit contre » le gouvernement populaire me paroît juste » et plein de sens; mais il n'en est pas de » même de ce qu'il a avancé en faveur de » l'oligarchie (1). Ces trois sortes de gouver- » nement, le démocratique, l'oligarchique, » et le monarchique, étant aussi parfaits » qu'ils puissent l'être, je dis que l'état mo- » narchique l'emporte de beaucoup sur les » deux autres; car il est constant qu'il n'y » a rien de meilleur que le gouvernement » d'un seul, quand il est homme de bien. » Un tel homme ne peut manquer de gou- » verner ses sujets d'une manière irrépré- » hensible. Les délibérations sont secrètes; » les ennemis n'en ont aucune connoissance. » Il n'en est pas ainsi de l'oligarchie. Ce

(1) Voyez l'avant-dernière note.

» gouvernement étant composé de plusieurs
» personnes qui s'appliquent à la vertu dans
» la vue du bien public, il naît toutefois
» entre elles des inimitiés particulières et
» violentes. Chacun veut primer ; chacun
» veut que son opinion prévale : de là les
» haines réciproques et les séditions : des
» séditions, on passe aux meurtres ; et des
» meurtres, on revient ordinairement à la
» monarchie. Cela prouve combien le gou-
» vernement d'un seul est préférable à celui
» de plusieurs. D'un autre côté, quand le
» peuple commande, il est impossible qu'il
» ne s'introduise beaucoup de désordres
» dans un Etat. La corruption une fois éta-
» blie dans la république, ne produit point
» des haines entre les méchans (1) : elle les
» unit au contraire par les liens d'une étroite

---

(1) Ceci n'est pas absolument vrai. Leurs passions les divisent aussi entre eux ; ils se partagent en diverses factions, qui nourrissent l'une pour l'autre la haine la plus envenimée. S'ils se réunissent, ce n'est que lorsqu'ils se sentent trop foibles pour faire séparément tout le mal qu'ils se proposent.

» amitié; car ceux qui perdent l'Etat agis-
» sent de concert. Ils continuent toujours à
» faire le mal, jusqu'à ce qu'il s'élève quel-
» que grand personnage qui les réprime, en
» prenant autorité sur le peuple. Cet homme
» se fait admirer, et cette admiration en
» fait un monarque; ce qui nous prouve en-
» core que, de tous les gouvernemens, le
» monarchique est le meilleur. Mais, pour
» tout dire en peu de mots, d'où nous est
» venue la liberté? de qui la tenons-nous?
» du peuple, de l'oligarchie, ou d'un mo-
» narque? Puisqu'il est donc vrai que c'est
» par un seul homme que nous avons été
» délivrés de l'esclavage, je conclus qu'il
» faut nous en tenir au gouvernement d'un
» seul. D'ailleurs, on ne doit point renver-
» ser les lois de la patrie, lorsqu'elles sont
» sages : cela seroit dangereux (1) ».

Telles sont, mon fils, les réflexions qu'Hérodote met dans la bouche d'Otanes, de Mégabyze, et de Darius, et qu'il nous assure avoir été exactement les leurs (2). Libres

(1) Herodot. l. III, c. 80 et seq.
(2) Ibid. c. 80.

de choisir une forme de gouvernement pour les Perses, par l'extinction de la race de Cyrus, et par la considération dont ils jouissoient auprès de leurs concitoyens, ils profitent de ces circonstances favorables, et la discussion qui s'ouvre entre eux, forme un des morceaux les plus intéressans de l'histoire. Il s'en faut beaucoup qu'ils aient tout dit sur un sujet si fécond, et qui a ouvert un si vaste champ aux raisonnemens politiques dans tous les temps; mais du moins nous pouvons réfléchir d'après eux, et suppléer en partie à ce qu'ils n'ont pas dit, et qu'ils auroient pu dire. Savoir se saisir à propos de matières aussi importantes, comme l'a fait Polybe (1), et les mettre dans un plus grand jour, c'est une des principales fonctions de l'historien qui veut se rendre utile à ses contemporains et à la postérité.

Les trois Perses qui délibèrent entre eux, ne distinguent que trois sortes de gouvernemens. Polybe en compte six, et il auroit pu en compter davantage; parce que ces trois, le démocratique, l'aristocratique (2),

(1) Polyb. l. VI, Fragm.

(2) C'est, comme nous l'avons observé,

et le monarchique, selon qu'ils sont diversement modifiés, se divisent en bien des espèces, sur lesquelles il seroit trop long de nous arrêter (1). Mais ce qu'il est à propos d'observer avant tout, c'est qu'il n'est pas une seule de ces trois formes de gouvernement d'où dérivent toutes les autres, qui, par un usage arbitraire de l'autorité, ne puisse dégénérer en despotisme. La démocratie même ne devient que trop facilement le despotisme de la multitude (2), qui

---

celui dont Otanes veut parler sous le nom d'oligarchie; gouvernement qui diffère réellement de l'aristocratie, mais dans lequel celle-ci se convertit aisément, et peut-être plus aisément encore dans la tyrannie.

(1) Voyez *La Vita civile* de Doria, part. I, c. 3. Cet ouvrage, en un volume in-4°., est un très-bon traité de politique, que je n'ai trouvé autrefois, même difficilement, qu'en voyageant dans l'Italie, et où Montesquieu a beaucoup puisé pour son *Esprit des Lois*.

(2) De l'insolence du peuple et du mépris qu'il fait des lois, s'engendre la domination de la multitude ignorante. Polyb. l. VI, Fragm.

est, sans contredit, le plus terrible de tous, celui qui finit par la domination tyrannique des méchans, et la servitude des gens de bien; celui encore, où une foule de gens qui n'ont rien, font une guerre atroce et sanglante à quiconque possède quelque chose en propre: ceci, au reste, tient à l'anarchie, qui est le renversement de tout ordre, et l'assemblage de tous les maux.

Otanes, qui parle le premier, s'élève contre la monarchie; mais il la confond avec le pouvoir illimité entre les mains d'un seul homme. C'est qu'en effet le règne de Cambyse n'avoit présenté que l'image de cette sorte de gouvernement, et que tous les peuples de l'Asie, quoi qu'ait pu dire Xénophon sur l'espèce de république des Perses, ne connoissoient presque, et n'ont guère connu depuis, que celui-là. Aussi lui a-t-on donné par la suite le nom odieux de *Despotisme Oriental.* Ce n'est pas qu'il n'y eût quelques entraves à la volonté du souverain, et nous en avons un exemple frappant dans les livres saints (1); mais elles

(1) Dan. c. 6, et voyez ci-dessus, t. IV, p. 615 et suiv.

n'étoient pas assez fortes pour restreindre constamment, et sur les objets les plus essentiels, le pouvoir arbitraire du monarque (1). Polybe (2) distingue en ces termes la monarchie du despotisme : « Il ne faut pas croire, dit-il, que cette domination où un seul commande, doive être appelée la royauté; mais celle où l'on règne par la raison et par le conseil, plutôt que par la crainte et par la force ». Or, cette sorte de royauté n'a lieu qu'autant que le monarque est soumis à la loi, que celle-ci ne peut être établie qu'avec des formes que le prince soit dans l'heureuse impuissance de changer; et qu'il y a entre lui et le peuple des corps assez puissans pour empêcher qu'il ne la transgresse, surtout dans des objets qui tiennent essentiellement à la constitution de l'Etat, et qui garantissent la liberté, la propriété, et la vie de ses sujets (3). Telle étoit, à dire vrai, la monarchie en France,

---

(1) Dan. c. 6, ℣. 4.

(2) Polyb. l. VI, Fragm.

(3) Voyez Montesquieu, de l'*Esprit des Lois*, l. II, c. 4.

plus que partout ailleurs, sous la plupart de ses rois : superbe machine! mais conduite quelquefois par des fripons : car, où trouver des ministres qui répondent toujours aux vues du monarque ?

C'est cette monarchie, proprement dite, qui a tous les avantages de celle dont parle Darius; et ce ne sont pas les seuls. La vraie royauté, considérée comme une image, quoique nécessairement imparfaite, du règne de Dieu sur ses créatures, ramène tout à l'unité. Elle est le centre de tous les pouvoirs, qui lui sont subordonnés, et elle les fait tous concourir à une même fin (1). Elle atteint

---

(1) C'est ce concours qui forme essentiellement un Etat bien constitué. Il ne suffit pas de donner, surtout à une grande nation, une constitution quelconque, si bonne même qu'elle soit en apparence ; il s'agit principalement d'examiner si les différens pouvoirs qu'elle a établis le sont de manière à être dirigés régulièrement et constamment vers un même but. C'est là le point de la difficulté. Tant qu'on ne l'aura pas saisi, qu'on n'aura pas paré aux inconvéniens qui résultent du

plus rapidement et plus fortement qu'aucun autre genre de souveraineté, d'une extrémité de l'Empire à l'autre, et dispose les moyens avec bien plus de sagesse et de douceur, pour l'effet qu'elle doit produire. Secret et maturité dans les conseils, lumières plus étendues et plus réfléchies, activité plus prompte, facilité plus grande dans l'exécution, voie d'abrégement la plus sûre, réunion de toutes les forces, accord le plus parfait de toutes les autorités, domination

---

choc, et, si je puis parler ainsi, du frottement continuel des divers pouvoirs entre eux, on n'aura rien fait. On dictera d'excellentes lois, si l'on veut; mais elles ne seront pas exécutées. On garantira, à chaque citoyen, la liberté, la sûreté, la propriété; et il n'y aura pour la plupart, ni sûreté réelle, ni propriété intacte, ni véritable liberté. Il en est de toutes ces machines politiques, comme d'une très-belle horloge, dont les roues paroissent admirablement travaillées, mais à laquelle il manque un bon balancier, qui en règle les mouvemens, et qui fasse tout aller ensemble et de concert.

la plus semblable à celle d'un père au sein de sa famille, intérêt le plus pressant pour le monarque, relativement à lui-même et à sa posterité, de travailler au bonheur de tous ; cette sorte de souveraineté a tout pour elle, dès qu'elle est bien constituée (1). La

---

(1) « Le premier principe de tout gouvernement et de toute doctrine sur le gouvernement, doit être le bien public. Or, quand la première spéculation porteroit à préférer le gouvernement républicain ; l'expérience que l'on a sur les hommes, faits comme ils sont, et comme ils seront toujours, apprend que le gouvernement monarchique est préférable ; et la vraie philosophie se rend à cela. Ainsi, quand je lis des auteurs ennemis de la monarchie, je dis : Ces gens-là se ressentent de la fierté de l'esprit humain, et suivent leur propre orgueil ; mais ils ne connoissent pas le bien public, et ne sont pas philosophes ». *La Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison*, par M. Terrasson, de l'Académie française. Voyez 1re. partie, tout le chapitre II de la politique, et des diverses parties qui la composent.

monarchie reposant sur des lois fondamentales, et que nous supposons héréditaire, pour parer aux inconvéniens sans nombre qu'entraîne celle qui n'est qu'élective, est la machine la plus parfaite en politique, celle dont toutes les roues s'engrènent les unes dans les autres avec le plus d'art et de simplicité, celle dont les ressorts sont le mieux assortis et le mieux combinés : et lorsque l'Empire est gouverné par un monarque qui a toutes les qualités nécessaires pour bien régner, ce prince donne à sa nation un caractère de grandeur, et un éclat qui la distingue éminemment de tous les autres peuples. Mais aussi qu'est-ce que la monarchie, lorsque ses ressorts viennent à se relâcher et à se détendre; que l'autorité s'affoiblit; que les corps se désunissent et perdent leur ancien esprit; que les grands corps intermédiaires entre le prince et les sujets, s'étant divisés entre eux, souffrent qu'on les arme l'un contre l'autre, et qu'on les sépare du centre d'unité, oublient les lois constitutives, et permettent qu'on usurpe sur eux, sur le monarque, et sur tout l'Etat, un pouvoir irrésistible, celui de l'opinion; qu'on dé-

truise jusqu'aux fondemens de la législation, de la société, de la morale; qu'on renverse toutes les idées, et qu'on anéantisse tous principes? C'est alors que la monarchie tend à sa ruine, et qu'elle amène, par des suites presque inévitables, une autre forme de gouvernement, après avoir fini, en quelque sorte, par réunir en elle les inconvéniens qui se rencontrent dans tous les autres.

L'aristocratie, pour laquelle se déclare Mégabyze, pourroit être regardée comme préférable, à certains égards, au gouvernement d'un seul, si elle n'étoit formée, à la rigueur, que des citoyens les plus vertueux et les plus éclairés. Elle assureroit à l'Etat, sans aucune interruption, une administration sage, vigilante, ferme et douce tout à la fois. Mais il est rare qu'elle soit constituée ainsi.

Ou la souveraineté y est attachée, par un privilége particulier, aux familles nobles; et il s'en faut bien que la naissance dépose toujours en faveur des lumières et de la vertu. La haute puissance de la noblesse donne des fers à la plus nombreuse partie

de l'Etat qui reste constamment assujettie; et ces chaînes, forgées par l'orgueil, sont rivées par l'intérêt et la cupidité. L'autorité n'ayant point de contrepoids hors de son sein, y devient dure et tyrannique; le peuple y est toujours victime, et s'il s'élève entre les familles les plus distinguées quelque rivalité, elle donne lieu aux guerres les plus sanglantes, et met la république à deux doigts de sa perte.

Ou l'élection de ceux qui gouvernent est déterminée par le sort; et il dispense la souveraineté à un très-grand nombre de ceux qui sont le moins capables d'en remplir les fonctions, et le moins dignes de la partager. Les mutations annuelles ou fréquentes ne laissent aucune suite constante, et souvent aucun accord, dans les desseins et les opérations. Ceux qui sont en place, ne cherchent qu'à tirer avantage du temps court et borné dans lequel leur existence politique se trouve renfermée. S'inquiétant peu de ce qui doit arriver après eux, ils se hâtent de profiter du moment pour épuiser les ressources, et s'enrichir eux-mêmes aux dépens du bien public.

Ou le choix, pour tout dire enfin, est abandonné au peuple; et s'il en fait de merveilleux quelquefois, plus communément, il est mû par l'intrigue et par la cabale, entraîné par l'enthousiasme, aveuglé par la prévention. Il en résulte, par rapport à ceux qui sont élus, un composé bizarre, où l'ignorance, les passions, et tous les vices l'emportent sur la sagesse, et sur les intentions louables des plus gens de bien. Dans ce genre d'aristocratie, les factions se perpétuent. Chaque citoyen a une foule de maîtres, au lieu d'un seul. On les rencontre à chaque pas autour de soi, pesant sur chaque tête, qu'ils savent faire tomber, quand il leur plaît, par les mains du peuple, ou faire trancher au nom de la loi. Ils font et défont leurs institutions au gré du caprice, et offrent sans cesse de nouveaux changemens à craindre, pires encore que les premiers. On ne voit partout que des oppresseurs et des opprimés, qui ne se consolent de l'être que par l'espoir de dominer et d'opprimer à leur tour.

En revieudrons-nous à la démocratie (1),

(1) « A prendre le terme dans la rigueur

dont celui des trois Perses, qui a énoncé le premier son avis, s'est déclaré si hautement le partisan? Mais si elle n'est pas resserrée dans un cercle très-étroit (1), qu'est-ce alors qu'un gouvernement où le peuple, en se croyant souverain, ne peut exercer la souveraineté par lui-même, et est forcé de la déposer entre les mains de ses représentans (2), au risque d'en faire ses maî-

---

de l'acception, il n'a jamais existé, dit Rousseau, de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne, et que le petit soit gouverné ». Contrat Social, liv. III, c. 4.

(1) Nous avons cité en partie, dans un autre endroit (ci-dessus, t. IV, p. 90, 91), ce que dit encore l'auteur du Contrat Social; « la démocratie suppose, premièrement, un Etat très-petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connoître tous les autres; secondement, une grande simplicité de mœurs, etc. ». Ubi supr.

(2) « A l'instant qu'un peuple se donne

tres et ses tyrans; où il n'est réellement souverain que pendant le peu de temps qu'il met à les nommer; et où l'instant d'après, il reçoit d'eux des lois, lorsqu'il pense les lui dicter?

En supposant toutefois que leurs décrets n'aient force de loi que quand il les ratifie, ce qui ne peut se faire dans un grand Etat qu'avec bien des lenteurs, bien des voies d'artifice ou de violence toujours ouvertes, et bien des difficultés, nous avons vu (1) ce qu'étoit par sa nature la démocratie; le gouvernement le plus en butte à tous les genres de séduction, le plus tumultueux, le plus inconstant, le plus capricieux tout à la fois, et le plus absolu; celui où le peuple est le plus cruel quand il s'irrite, et le plus sujet au repentir, lorsqu'il ne dépend plus de lui de réparer ses injustices; où il se montre le plus ennemi de toute vertu (2), de tout

---

des représentans, il n'est plus libre, il n'est plus rien ». Rousseau, Contrat Social, l. III, c. 15.

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 84 et suiv.

(2) On connoît ce mot de Sénèque : « Il mérite

mérite qui lui fait ombrage, et le moins exigeant, le plus souple envers ceux qui, à force de vices, d'hypocrisie, de vils ménagemens ou d'audace, parviennent, soit à capter sa bienveillance, soit à l'assujettir par la terreur; où il est le plus prompt à donner dans tous les extrêmes, à passer de la servitude au despotisme, du despotisme à l'anarchie, de l'anarchie au joug d'un nouveau maître; trop heureux s'il en rencontre un, qui, ramenant tout à l'unité, ne veuille que le bien de tous, et ait assez de supériorité de talens et de mérite, assez de grandeur d'ame et de courage, pour l'opérer! « Tel est, dit Tite-Live, le caractère de la multitude; ou elle sert avec bassesse, ou elle domine avec insolence. Elle ne sait pas être libre, en gardant le milieu entre un honteux esclavage et une licence effrénée. Elle ne manque pas, au reste, parmi ses guides intéressés, de ministres indulgens de ses fureurs, qui, au lieu de calmer cette intempérance naturelle, qui la rend avide de

---

est impossible que celui à qui la vertu plaît, plaise au peuple ».

sang, la provoquent eux-mêmes au meurtre et au carnage (1) ».

Ce que nous venons de dire convient généralement à la démocratie, même dans un petit Etat, tel qu'étoit, par exemple, celui d'Athènes. Mais si nous prétendions qu'un Etat d'une grande étendue, semblable à celui des Perses, lorsqu'Otanes vouloit en confier le gouvernement au peuple, pût devenir réellement démocratique, convenons aussi qu'il courroit le risque de ne l'être pas long-temps. Les parties diverses dont il seroit composé, se désorganiseroient, se désuniroient, dès qu'il se trouveroit entre elles quelque contrariété sensible de vues et d'intérêts. Tôt ou tard chacune d'elles formeroit une république à part. Elles feroient de leur mère patrie ce que les filles de Pélias

(1) *Hæc natura multitudinis est : aut servit humiliter, aut superbè dominatur. Libertatem quæ media est, nec spernere modicè, nec habere sciunt; et non fermè desunt irarum indulgentes ministri, qui avidos atque intemperantes plebeïorum animos ad sanguinem et cædes irritent.* L. XXIV, c. 25.

firent de leur père, que Médée leur conseilla d'égorger et de démembrer, sous prétexte de le rajeunir (1). Par rapport aux ennemis du dehors, un Etat populaire jetera son feu tout à coup, et dans l'effervescence générale, il pourra bien avoir les succès du moment; mais savoir ménager ses forces, tenir les délibérations secrètes, mûrir à loisir ses projets, concerter pour un temps un peu éloigné ses opérations, se préparer des ressources au besoin, pénétrer dans les conseils des autres puissances, rompre leurs ligues, et déconcerter leurs desseins; c'est ce qu'on ne peut guère attendre d'un Etat purement démocratique.

Ajoutons, enfin, que dans un Etat quelconque, petit ou grand, la démocratie doit finir, pour l'ordinaire, comme le dit Polybe (2). « Des hommes riches et ambitieux, ne pouvant parvenir aux honneurs par aucun titre légitime, et moins encore par leur vertu, dissipent leurs biens en festins, et tâchent de corrompre le peuple par

(1) Apollodor. l. I.

(2) Polyb. l. VI, Fragm.

leurs largesses. Après qu'ils ont gagné ainsi la multitude par ces libéralités dont elle est avide, et dont elle se repaît, la démocratie commence à pencher vers sa ruine, et l'on voit succéder la violence et la fureur; car cette multitude qu'on accoutume aisément à vivre du bien d'autrui, et qui fonde sur lui ses espérances, ayant rencontré un chef courageux et hardi, qui ne puisse arriver aux honneurs et aux charges publiques, à cause de sa pauvreté, change, de concert avec lui, l'état populaire en un état violent et désordonné. S'étant unie comme en un corps, elle montre sa fureur par des meurtres, par des bannissemens, et par le partage des terres, jusqu'à ce qu'elle ait rencontré un maître qui s'empare du pouvoir et de la domination souveraine (1). Telle est la révolution des Etats et des Républiques; tel est l'ordre de la nature, suivant

(1) Le despotisme de plusieurs, a très-bien dit l'auteur des Délits et des Peines, ne peut se réprimer que par le despotisme d'un seul. *Dei Delitti et delle Pene*. Ediz. 5ª. ; § 4, p. 26.

lequel la forme des Républiques se change et retourne en son premier être (1) ».

Les trois Perses, que nous avons vu délibérer entre eux sur la meilleure forme de gouvernement, ne parlent point d'un gouvernement mixte, tel que celui qui existoit à Sparte de leur temps, mais dont ils n'avoient, sans doute, qu'une idée très-imparfaite, si toutefois ils en avoient quelque notion; tel au moins qu'il existoit chez les Perses mêmes sous le règne de Cambyse, père de Cyrus, si l'on s'en rapporte à ce

---

(1) Il y a un autre cercle pour tous les Etats qu'on ne sauroit trop se rappeler, et qu'a très-bien saisi un écrivain moderne (Cérutti) : « Grossièreté, ignorance, valeur; c'est par où les Etats commencent. Lumières, politesse, commerce; c'est par où ils s'accroissent : luxe, dépravation, irréligion, anarchie, barbarie; c'est par où ils finissent. Voilà le cercle de tous les Empires ». Il ne faut qu'un ou deux beaux esprits d'une certaine trempe, pour amener assez promptement les derniers termes de la progression.

que dit à ce sujet Xénophon (1). Quoi qu'il en soit, c'est le genre de gouvernement dont Polybe faisoit le plus de cas. « Il est constant, disoit-il, que la meilleure forme de République est celle qui est composée des trois autres (2) »; c'est-à-dire, de la monarchie, de l'aristocratie, et de la démocratie. Il cite en preuve le gouvernement de Sparte, mais qui, considéré dans son ensemble, et dans toutes les institutions que Lycurgue lui avoit rendu propres, ne pouvoit convenir qu'à une petite République, comme celle de Lacédémone. Il s'étend beaucoup plus encore sur les Romains, qui étoient parvenus, non tout à coup, mais par succession de temps, à établir la plus belle forme de République qu'on eût vue jusqu'alors, et dans laquelle les trois principaux genres de gouvernement contribuoient avec une proportion si égale, et d'une manière si parfaite, à l'établissement et à l'administration de toutes choses, que les Romains

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 220 et suiv., 227.

(2) Polyb. ubi supr.

eux-mêmes ne pouvoient dire du corps entier de l'Etat, si c'étoit aristocratie, démocratie, ou royauté ».

Ainsi parle Polybe : mais la République Romaine n'avoit encore duré jusqu'à lui qu'environ trois cent cinquante ans, depuis l'abolition de la royauté ; et dans cet intervalle où sa constitution, essuyant bien des changemens divers, n'avoit pris toute sa forme que par degrés, combien de secousses terribles n'avoit-elle pas éprouvées (1)! Depuis l'époque où Polybe florissoit, il ne se passa guère plus de quatre-vingts ans, sans qu'on vît les scènes les plus désastreuses se succéder les unes aux autres, et amener en peu de temps la fin de la République. Marius se baigne dans le sang de ses concitoyens. A la suite d'une guerre civile, Sylla entre dans Rome, et y commet des cruautés inouïes. Catilina fait trembler le sénat et les Ro-

(1) Que seroit-il donc arrivé, si la République Romaine n'eût pas été tout entière, à proprement parler, dans Rome même ? après l'expulsion des rois, elle eût péri presque en naissant.

mains. Le triumvirat entre César, Pompée, et Licinius Crassus, ne leur laisse plus qu'une ombre de liberté. César et Pompée se disputent l'Empire. Il reste au vainqueur; et dans un dénombrement qu'il fait faire du peuple romain, il se trouve la moitié moins de citoyens qu'il n'y en avoit avant les guerres civiles. Après sa mort, se forme entre Octave, Antoine et Lépide, un second triumvirat, fameux par ses massacres et ses proscriptions. Octave, petit-neveu, et fils adoptif de César, et plus connu sous le nom d'Auguste, se rend maître de l'Empire, et dans cette nouvelle monarchie, qui n'avoit pas, à beaucoup près, les avantages d'une royauté proprement dite et bien constituée, le titre d'empereur qu'il sut rendre agréable aux Romains, ne fut, dans la plupart de ceux qui le portèrent après lui, qu'une source de maux, et qu'un titre, pour le dire en un mot, au plus monstrueux despotisme et à la plus barbare tyrannie.

Voilà donc où aboutit en si peu de siècles cette forme de république si vantée! C'est qu'en effet dans ces Etats mixtes, où les pouvoirs semblent, à une certaine époque, se

balancer si également, il est comme impossible qu'après une lutte continuelle et des chocs violens, d'où naissent de fréquentes révolutions, il n'y ait enfin un de ces pouvoirs qui, prenant insensiblement le dessus, ne vienne à dominer sur les autres, et n'entraîne souvent sa propre ruine, et, presque toujours, celle de la République (1).

---

(1) Voyez ci-dessus (t. IV, p. 89, au bas), la réflexion judicieuse d'un auteur anglais sur son propre gouvernement.

Voyez aussi les Essais moraux et politiques de Hume, traduits de l'anglais, 9e. essai. Examen de cette question : *De quel côté le gouvernement d'Angleterre penche le plus, vers la monarchie absolue, ou vers l'état républicain ?* examen qu'il termine ainsi : « Je conclus que la monarchie absolue est la mort la plus douce de la constitution britannique. Si, d'un côté, nous avons plus de raison d'appréhender le pouvoir absolu, parce que le péril est plus imminent ; de l'autre, nous avons plus de sujet de redouter le gouvernement populaire, parce que le péril est plus terrible. Que ces réflexions nous apprennent à être

Concluons du moins que chaque forme de gouvernement a ses vices (1), par cela seul que ce sont des hommes qui gouvernent (2): que la meilleure, pour chaque nation en particulier, est celle qui est le mieux adaptée à son caractère, à ses anciens usages, à ses mœurs, à son étendue, à sa population (3),

---

modérés dans nos controverses de politique. C'est la plus sage leçon que nous en puissions tirer ».

(1) Sur les avantages et les inconvéniens de chaque forme de gouvernement, consultez l'Abrégé de la République, de Bodin, t. II, l. VI.

(2) *Vitia erunt, donec homines.* Tacit. Hist. l. IV, c. 74. Il y aura des vices partout, tant qu'il y aura des hommes.

(3) « On a beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune d'elles est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres. Si dans les différens Etats, le nombre des magistrats suprêmes doit être en raison inverse de celui des citoyens, il s'ensuit qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits

à sa position naturelle, et aux rapports qu'elle a, par cette position même, avec les peuples qui l'environnent; que c'est celle encore dont les avantages, malgré les inconvéniens inséparables de toute institution humaine, lui sont confirmés par une longue épreuve (1); que vouloir en changer, au lieu de se borner à la ramener, s'il se peut, à son ancienne constitution, c'est un crime de lèse-patrie (2), qui, outre de grandes ca-

---

Etats, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands ». Rousseau, Contrat Social, l. III, c. 2 et c. 3.

(1) « L'excellente et meilleure police est à chacune nation celle sous laquelle elle s'est maintenue ». Montaigne, Essais, l. III, c. 9.

(2) « Ce que je puis assurer, dit Locke dans son Traité *du Gouvernement civil*, c'est que quiconque, soit prince ou sujet, envahit les droits de son prince ou de son peuple, et donne lieu au renversement de la forme d'un gouvernement juste, se rend coupable d'un des plus grands crimes qu'on puisse commettre, et est responsable de tous les malheurs, de tout le sang répandu, de toutes les rapines,

lamités, en cause presque toujours la subversion; et qu'en général, de tous ces changemens naissent des maux bien plus réels que ceux auxquels on a prétendu remédier.

Tel est, sans doute, le langage de la raison et de l'expérience. Mais, il faut en convenir, dans de semblables renversemens, ce sont les passions qui conseillent, et non l'expérience et la raison qui décident. Ce n'est pas le bien public, dont on usurpe le nom sacré, que l'on consulte, c'est l'intérêt personnel. La multitude, pour laquelle l'histoire des siècles passés n'existe point, ou qu'elle n'éclaire pas, que les choses qu'elle voit de ses propres yeux n'instruisent pas, qui n'a d'oreilles que pour ceux qui la flat-

---

de tous les désordres qui détruisent un gouvernement et désolent un pays. Certes, tous ceux qui sont coupables d'un crime si énorme, d'un crime d'une si terrible conséquence, doivent être regardés comme des ennemis du genre humain, comme une peste fatale aux Etats, et être traités de la manière dont ils méritent de l'être ». C. 18. De la Dissolution des Gouvernemens, § 22.

tent, se laisse abuser par des mots (1); et à l'aide de quelques termes magiques, qu'elle n'entend pas, de quelques idées vagues et mal conçues, de certains noms imaginés tout exprès pour lui rendre odieux et méprisable ce qu'elle honoroit, et qu'elle chérissoit le plus; à l'aide des fausses espérances dont on la berce, des alimens dont on nourrit son orgueil ou sa cupidité, de ces rapines, qui l'enrichissent pour le moment, et l'appauvrissent pour toujours, des appas qu'on lui présente d'une part, en lui imposant les charges les plus onéreuses de l'autre; on a trouvé, dans tous les temps, la théorie et la pratique des révolutions (2).

---

(1) *Cæterùm libertas, et speciosa nomina prætexuntur; nec quisquam alienum servitium et dominationem sibi concupivit, ut non eadem ista vocabula usurparet.* Tacit. Hist. l. IV, c. 73.

« La liberté, et d'autres noms spécieux, sont les voiles dont on se couvre; et nul homme n'a ambitionné d'assujettir et de dominer, qui n'ait usurpé ces mêmes noms pour y parvenir ».

(2) Ceux qui les excitent et les fomentent,

Malheur néanmoins à quiconque n'y reconnoît pas une puissance supérieure et vengeresse, qui, pour punir les nations coupables, permet leur aveuglement, dispose et presse les événemens, relativement à la fin qu'elle se propose, arrange les causes et les effets d'une manière qui, souvent même, semble contraire à la nature des choses, et les force, par cette espèce de contrariété apparente, à concourir au plan qu'elle s'est formé dans sa justice, comme dans sa sagesse !

Malheur surtout à celui qui, placé par

---

sont, pour l'ordinaire, les esprits turbulens, ceux qui n'ont rien à perdre, ou qui se trouvent embarrassés dans de mauvaises affaires : ils espèrent, à la faveur du bouleversement général, échapper à toutes les recherches, établir leur fortune, et pêcher, comme on dit, en eau trouble. Que tout périsse, pourvu que leurs vœux soient accomplis, peu leur importe; et si le succès leur manque, ils mettront eux-mêmes le feu aux quatre coins de Rome, non plus pour s'en amuser, comme Néron, mais pour s'ensevelir sous ses ruines.

une providence toute spéciale, dans un nouvel ordre de choses, propre à ramener la tranquillité publique et à procurer le bien général, le plus grand bien que les circonstances pussent permettre, n'admireroit pas cette Providence pleine de miséricorde, ne béniroit pas l'instrument dont elle auroit daigné se servir, et ne donneroit pas l'exemple d'une soumission, telle que, dans les temps les plus critiques, l'ont professée les premiers chrétiens; soumission, comme nous l'avons dit ailleurs, sans laquelle le christianisme n'eût pu s'établir nulle part, et après son établissement, n'eût pu nulle part se conserver!

Pour reprendre la suite des faits, qu'une discussion si intéressante nous a forcés d'interrompre, vous devez vous rappeler, mon fils, que les sept Perses, dont il a été parlé, s'étoient rassemblés après le massacre, rendu public, du faux Smerdis ou Smerdis le Mage, afin de délibérer en commun sur les conjonctures présentes. Le dernier avis qu'ouvrit Darius fut approuvé par les quatre qui n'avoient point encore opiné. Mégabyze s'y rendit; Otanes seul, voyant que le sien avoit

été rejeté, leur témoigna la résolution où il étoit de ne point entrer en concurrence avec eux pour la royauté. Je vous cède l'Empire, leur dit-il, ne voulant ni obéir, ni commander, et je me retire, à condition que je ne serai sous la puissance d'aucun de vous, ni moi, ni les miens, ni mes descendans à perpétuité. L'accord fut ratifié; et sa maison, du temps même d'Hérodote, si l'on en croit cet historien, étoit encore la seule de toute la Perse qui jouît d'une pleine liberté, n'étant soumise qu'autant qu'elle le vouloit bien, pourvu toutefois qu'elle ne transgressât en rien les lois du pays (1).

Quant à l'élection d'un nouveau roi, les six autres Perses, après avoir réglé de concert les priviléges dont ils jouiroient, et qui leur étoient dus comme aux libérateurs de la patrie, convinrent entre eux que le lendemain matin, ils se rendroient à cheval dans un endroit désigné, et qu'on reconnoîtroit pour roi celui dont, au lever du soleil, le cheval hennniroit le premier. On sait, au reste, que les Perses avoient coutume d'ado-

(1) Herodot. l. III, c. 83.

rer le soleil levant (1). L'écuyer de Darius, instruit de cette convention, attacha, dès que la nuit fut venue, la cavale que le cheval de ce seigneur aimoit le plus, dans le lieu du rendez-vous; après quoi il ramena l'un et l'autre. Par cet artifice, qui eut le lendemain tout l'effet qu'il en attendoit, il procura la couronne à son maître (2).

Darius, fils d'Hystaspes, et de la famille royale d'Achéménès, étant ainsi monté sur le trône, lorsqu'il étoit âgé d'environ vingt-neuf ans, n'eut rien de plus pressé que de cimenter sa puissance par des mariages qui le rendissent cher à sa nation. Il épousa deux filles de Cyrus, Atosse, qui avoit été femme de Cambyse son propre frère, et ensuite du Mage, et Artystone, qui n'avoit pas encore été mariée. Il prit aussi pour femmes Parmys, fille de Smerdis, fils de Cyrus, et Phedyme, fille d'Otanes. L'an 521 avant J. C.

Un de ses premiers soins, dès qu'il eut affermi son autorité, fut de distribuer ses

(1) Procop. de Bello Pers. l. I, c. 3.

(2) Herodot. ubi supr., c. 85 et 86.

Etats en vingt gouvernemens généraux ou satrapies. Darius le Mède avoit établi cent vingt satrapes (1), comme autant de gouverneurs particuliers; mais le nouveau roi réunit diverses provinces et plusieurs peuples limitrophes, quelques-uns mêmes de ceux qui étoient éloignés l'un de l'autre, en un seul département (2); ce qui en forma vingt de cette espèce, comme autant de gouvernemens principaux. Le premier département contenoit à lui seul les Ioniens, les Magnètes d'Asie; car ceux d'Europe étoient en Thessalie; les Eoliens, les Cariens, les Lyciens, les Mysiens, les Pamphyliens (3). Il en étoit ainsi des autres, parmi lesquels Hérodote (4) compose le vingtième des seuls Indiens, qui cependant ne furent soumis que plusieurs années après. Darius régla en même temps les tributs que chaque nation devoit lui payer; et comme, avant lui, il n'y avoit rien de fixé à cet

(1) Daniel, c. 6, ℣. 1.
(2) Herodot. l. III, c. 89.
(3) Ibid. c. 90.
(4) Ibid. c. 94.

égard, et que ce que l'on payoit au roi étoit plutôt un don gratuit qu'un impôt, ces règlemens donnèrent lieu aux Perses de dire que Darius étoit un marchand, Cambyse un maître, et Cyrus un père; le premier, parce qu'il faisoit argent de tout; le second, à cause de son despotisme, et le troisième, parce qu'il étoit doux, et qu'il avoit fait à ses sujets tout le bien qu'il avoit pu leur faire.

Quoique la totalité de ces impôts se montât très-haut, Plutarque (1) nous apprend néanmoins que Darius usa en cela de beaucoup de sagesse et de modération. Il commença par appeler auprès de lui les personnes les plus considérables de chaque province, celles qui étoient le plus en état d'en apprécier les revenus, et leur demanda si l'impôt n'étoit pas trop fort. Ils le trouvèrent dans une proportion exacte avec ce que chacune de ces provinces étoit en état de supporter. Sur cette réponse, il en rabattit encore la moitié, aimant mieux demeurer beaucoup en deçà des justes bornes, que de s'exposer peut-être à les passer.

(1) Plut. in Apophthegm.

Parmi toutes ces occupations, n'oubliant pas ce qui lui avoit procuré la royauté, il fit ériger, en pierre, une statue équestre, avec cette inscription aussi simple qu'ingénue : DARIUS, FILS D'HYSTASPES, EST PARVENU A L'EMPIRE DES PERSES PAR LE MOYEN DE SON CHEVAL, dont le nom étoit marqué, ET D'ŒBARÈS, SON ÉCUYER (1).

Dès les premiers jours de son règne, le monarque avoit été obligé de sévir contre un sujet audacieux. Intaphernes, l'un des sept Perses, auteurs de la révolution, s'autorisant du privilége qu'ils s'étoient réservé de se présenter librement chez le roi, excepté quand il seroit avec une de ses femmes, ne voulut pas en croire à ce sujet un garde de la porte et l'introducteur, qui, par cette raison, lui refusoient l'entrée de l'appartement. Il tira son cimeterre, et leur coupa le nez et les oreilles. Darius les ayant vus dans cet état, et s'étant assuré que ce n'étoit point l'effet d'un complot formé contre lui, condamna le coupable à mort, et, suivant une coutume barbare de plusieurs peuples de

(1) Herodot. l. III, c. 88.

l'Asie, il enveloppa dans la même sentence ses fils et toute sa famille. La femme d'Intapherne§ n'y étoit pas comprise. A force de gémissemens, elle toucha le cœur de Darius, qui lui accorda la grace de celui de ses proches qu'il lui plairoit de choisir. Elle donna la préférence à son frère, sous ce prétexte assez étrange pour une épouse et pour une mère, qu'un second mariage pourroit lui donner un autre époux et des enfans; mais que son père et sa mère étant morts, il lui étoit impossible d'avoir un autre frère. Darius, applaudissant à ce motif que lui-même avoit peut-être suggéré, lui rendit ce frère qu'elle avoit demandé, et lui accorda de plus l'aîné de ses enfans (1).

Vers le même temps, Orétès avoit encouru son indignation, en faisant périr un des courriers qu'il lui avoit envoyés (2). Cet Orétès, à qui Cyrus avoit confié le gouvernement de Sardes, étoit le même qui, sous Cambyse, avoit traité si inhumainement, et avec tant de perfidie, Polycrates,

(1) Herodot. ibid. c. 118 et seq.

(2) Ibid. c. 126 et seq.

tyran de Samos (1). Il avoit commis encore une infinité d'autres crimes qui le rendoient digne des plus grands châtimens. Darius ne jugeoit pas à propos d'envoyer contre lui une armée, le gouvernement de Sardes ne laissant pas de le rendre redoutable. Il convoqua les Perses les plus qualifiés, pour les engager à prévenir, par sa mort, les maux qu'il pourroit faire à sa nation. Trente Perses s'offrirent au roi pour remplir ses vues. Un seul suffisoit; et le sort en décida. Bagéus, sur qui le sort tomba, partit avec des dépêches scellées du sceau royal. Arrivé à Sardes, il alla trouver Orétès, et donna en même temps plusieurs lettres, l'une après l'autre, au secrétaire du roi, pour les lire publiquement; car tous les gouverneurs de province avoient, auprès d'eux, des secrétaires honorés de ce titre. En faisant faire de telles lectures, Bagéus avoit intention de sonder les gardes du gouverneur, et de s'assurer s'ils seroient disposés à l'abandonner. Ayant remarqué qu'ils avoient beaucoup de respect pour ces let-

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 386 et seq.

tres, et encore plus pour les ordres qu'elles contenoient, il en présente une conçue en ces termes : « Perses, le roi Darius vous défend de servir désormais de gardes à Orétès ». A l'instant ils mettent bas leurs piques. Bagéus, encouragé par leur soumission, remet au secrétaire une dernière lettre, contenant ces mots : « Le roi Darius ordonne aux Perses, qui sont à Sardes, de tuer Orétès ». Aussitôt les gardes tirent leurs cimeterres, et exécutent l'ordre du roi. Les biens d'Orétès furent confisqués, et toutes les personnes qui se trouvèrent dans sa maison furent transportées à Suse. De ce nombre étoit Démocèdes, célèbre médecin de Crotone, qui avoit sacrifié les avantages dont il jouissoit à Egine, où il s'étoit d'abord établi en quittant sa patrie, et depuis une pension plus considérable encore qu'il recevoit des Athéniens, pour s'attacher à Polycrates, qui lui avoit offert deux talens, et par cette amorce l'avoit attiré à Samos. Démocèdes l'avoit suivi dans son voyage à Sardes, près d'Orétès; et il y avoit partagé, sinon sa mort et son supplice, du moins son infortune, par la captivité où on l'avoit ré-

duit. L'arrivée de cet homme à Suse donna lieu à de grands événemens (1).

Peu de jours après, Darius étant à la chasse, se donna une entorse au pied, en sautant à bas de son cheval. L'entorse avoit été si violente, que la cheville du pied s'étoit déboîtée. Les médecins qui furent appelés, et qui joignoient alors la chirurgie à la médecine, ne firent qu'augmenter le mal. Quelqu'un qui avoit séjourné à Sardes, et qui y avoit entendu parler de la profession de Démocèdes à Crotone, le proposa à Darius, qui se le fit amener sur-le-champ. On le trouva confondu parmi les esclaves d'Orétès, comme un homme dont on faisoit peu de cas. On le présenta au roi, couvert de haillons, et ayant des ceps aux pieds. La crainte de se fermer pour toujours le chemin de la Grèce, s'il se faisoit reconnoître, lui fit nier au premier instant qu'il sût la médecine; mais les apprêts de la question qu'on se disposoit à lui faire subir, ne lui permirent pas de dissimuler plus long-temps. Ses remèdes furent si efficaces,

(1) Herodot. l. III, c. 126 et seq.

qu'en

qu'en peu de temps Darius se trouva guéri. On le récompensa magnifiquement, et il jouit auprès du monarque de la plus grande considération.

Au bout de quelque temps, Atosse, fille de Cyrus, et femme de Darius, fut attaquée d'un cancer au sein. Tant que la douleur fut médiocre, cette princesse ne put se résoudre par pudeur à découvrir son mal. Mais voyant qu'il devenoit dangereux, elle fut forcée de faire appeler Démocèdes; il ne lui promit de la guérir qu'en exigeant d'elle, avec sermeut, qu'elle l'obligeroit à son tour, dans une chose dont elle n'auroit nullement à rougir. Ayant éprouvé l'effet de ses remèdes, elle résolut de lui tenir parole. Il s'agissoit de lui faire revoir sa patrie.

Atosse, profitant d'une circonstance favorable pour faire goûter à Darius le projet qu'elle avoit conçu, lui marqua sa surprise de ce que, jeune comme il l'étoit, et pouvant disposer de toutes les forces d'un si grand Empire, il ne pensoit pas à se signaler aux yeux des Perses, et à prévenir les trou-

bles intérieurs que leur oisiveté pouvoit entraîner, en formant au dehors quelque entreprise digne de lui. Vos discours, lui répondit le roi, s'accordent avec mes desseins. J'ai résolu de marcher contre les Scythes, et de faire construire à cet effet un pont pour passer dans leur pays. Seigneur, reprit Atosse, les Scythes seront à vous quand vous le voudrez. Marchez plutôt contre la Grèce; ce que j'ai entendu dire des femmes de cette contrée, me fait désirer ardemment d'avoir à mon service des Lacédémoniennes, des Argiennes, des Athéniennes et des Corinthiennes. Vous avez ici, dans la personne de Démocèdes, l'homme le plus propre à vous instruire de ce qui concerne la Grèce, et à vous servir de guide.

Darius agréa, sans difficulté, ce qu'Atosse lui proposoit. Dès que le jour commença à paroître, il fit venir quinze Perses des premiers de la nation, leur commanda de suivre Démocèdes, de reconnoître avec lui tous les pays maritimes de la Grèce, et de veiller tellement sur lui, qu'ils le ramenassent avec eux. Il combla le médecin de richesses et de présens pour sa famille; mais dont il n'ac-

cetpa que ce qui pouvoit faire croire qu'il aspiroit après son retour.

Les Perses qui l'accompagnoient, étant arrivés en Phénicie, s'embarquèrent à Sidon, pour aller visiter les côtes de la Grèce, dont ils levèrent les plans. Ils examinèrent les places les plus célèbres, et passèrent ensuite à Tarente en Italie. A l'instigation de Démocèdes, ils y furent arrêtés comme espions; ce qui lui donna la facilité de s'évader, et de se rendre à Crotone. Les Perses l'y suivirent dès qu'on les eut mis en liberté; mais ils ne purent obtenir des Crotoniates qu'ils le leur remissent entre les mains, et après de nouveaux contre-temps, ils furent obligés de retourner en Perse, où ils trouvèrent le roi occupé, pour le moment, d'autres soins (1).

Conservant la mémoire d'un service que Syloson, frère de Polycrates, lui avoit rendu autrefois en Egypte, sans le connoître, Darius avoit consenti, sur la demande que Syloson lui en avoit faite, à le mettre en possession de Samos, où son frère, victime du

(1) Herodot. l. III, c. 129 et seq.

cruel et perfide Orétès, avoit exercé la souveraine puissance. L'expédition eut lieu; et le succès n'en fut que trop funeste aux Samiens, puisqu'il dépeupla leur île, et ne leur donna qu'un tyran, plus redoutable même que ceux qui l'avoient précédé (1).

Tandis que l'armée navale des Perses s'avançoit vers Samos, les Babyloniens, après avoir fait, dès le règne du faux Smerdis, de grands préparatifs, levèrent l'étendard de la révolte. Pour mieux se disposer à soutenir un long siége, ils eurent la barbarie d'étrangler toutes les femmes qui se trouvèrent dans Babylone, à la réserve, pour chaque homme, de sa mère, et de celle de toutes ses femmes qu'il aimoit le plus. Darius assembla toutes ses forces, et assiégea la ville. Vingt mois s'écoulèrent, sans qu'il lui fût possible de la réduire. Au moment où il commençoit à perdre tout espoir, Zopyre, fils de Mégabyze, qui, avec les six autres conjurés, détrôna le Mage, se présente à lui dans l'état le plus digne de pitié. Il avoit

(1) Herodot. l. III, c. 39, 139 et seq. Strab. l. XIV, p. 439.

le nez et les oreilles coupés, la tête rasée d'une manière honteuse, le corps déchiré à coups de fouet, et tout en sang. Darius se lève de son trône, et frémit d'horreur. Qui a pu, s'écrie-t-il, vous mutiler ainsi, et pour quel sujet? Nul autre que vous, Seigneur, lui répond Zopyre, n'est assez puissant pour me maltraiter de la sorte. C'est pour vous servir que je me suis mis, moi-même, dans cet état, outré de voir les Assyriens insulter aux Perses. Il dévoile en même temps son projet à Darius, et lui indique les fausses attaques qu'il sera à propos de faire, jusqu'au moment désigné, où il lui ouvrira les portes de la ville. Il dit, et s'enfuit vers Babylone, se retournant de temps en temps, avec les apparences de la crainte qu'eût eu un véritable transfuge. Arrivé aux portes, il est introduit dans la ville comme une victime infortunée de la cruauté de son maître, comme un des plus grands seigneurs de sa cour, et qui, informé de ses projets, animé par la vengeance, peut rendre aux Babyloniens les plus grands services. On lui donne des troupes, et ayant investi dans leur poste mille hommes, que Darius,

d'après le plan concerté entre eux, avoit envoyés, il les taille en pièces. Au terme fixé pour un second échec, il en tue deux mille. Ravis et tout glorieux de ces succès, les Babyloniens ne s'entretiennent plus que de Zopyre. Il laisse encore écouler le nombre de jours convenu, et dans une troisième sortie, ayant investi quatre mille hommes, il les passe au fil de l'épée. La confiance qu'il inspire aux assiégés, ne connoît plus de bornes; ils lui abandonnent le commandement des armées et la garde de la ville. Au jour marqué, Darius fait approcher toutes ses troupes, pour donner un assaut général; et tandis que les Babyloniens, montés sur les remparts, ne songent qu'à éloigner l'ennemi de leurs murailles, Zopyre, ouvrant les principales portes, introduit les Perses dans la place (1). Darius, maître de Babylone, en fit abattre les murs. On mit en croix par ses ordres environ trois mille des personnages les plus distingués, et après cette sanglante exécution, il taxa les peuples voisins à un certain nombre de femmes,

L'an 513 avant J. C.

(1) Herodot. l. III, c. 152 et seq.

pour remplacer celles que les Babyloniens avoient étranglées. Elles se montèrent en tout à cinquante mille. Le roi combla Zopyre de richesses et d'honneurs, il lui donna la ville de Babylone, sans exiger la moindre redevance, pour en jouir pendant tout le cours de sa vie, et ce prince déclaroit souvent qu'il eût mieux aimé que Zopyre ne se fût pas traité si cruellement, que de devenir maître de vingt autres villes comme Babylone. Ce Perse eut un fils nommé Mégabyze, qui, sous Artaxerxès, commanda en Egypte contre les Athéniens et leurs alliés : de Mégabyze naquit un fils, qui s'appeloit aussi Zopyre; celui-ci quitta les Perses, et passa volontairement à Athènes (1).

C'est, sans doute, dans son expédition contre les Babyloniens, que Darius viola le tombeau que Nitocris s'étoit fait ériger sur la terrasse d'une des portes de la ville les plus fréquentées, avec cette inscription qu'on y avoit gravée par son ordre : « Si quelqu'un des rois qui me succéderont à Babylone vient à manquer d'argent, qu'il ouvre ce sé-

(1) Herodot. ibid. c. 159, 160.

pulcre, et qu'il en prenne autant qu'il voudra ; mais qu'il se garde bien de l'ouvrir pour d'autres motifs, et s'il n'en a un très-grand besoin : cette infraction lui seroit pernicieuse ».

Ce tombeau demeura fermé jusqu'au règne de Darius, qui, croyant y rencontrer de grandes richesses, n'y trouva que le corps de Nitocris, avec cette autre inscription : « Si tu n'avois pas été insatiable d'argent et avide d'un gain honteux, tu n'aurois pas ouvert les tombeaux des morts (1) ».

L'an 511 avant J. C. Deux ans après la prise de Babylone, Darius marcha en personne contre les Scythes, sous prétexte de venger l'invasion que leurs ancêtres avoient faite dans la Médie, qu'ils avoient tenue sous le joug pendant vingt-deux ans, ainsi que toute l'Asie supérieure (2). Hérodote raconte à ce sujet, que lorsque ces barbares voulurent retourner dans leur patrie, ils s'en virent disputer l'entrée par les fils de leurs esclaves, ces derniers ayant eu commerce avec les femmes de leurs maîtres,

(1) Herodot. l. I, c. 87.

(2) Ci-dessus, t. IV, p. 198 et suiv.

ennuyées de l'absence de leurs maris. Après plusieurs combats que les Scythes livrèrent aux rebelles, sans remporter le moindre avantage, ils prirent le parti de s'avancer le fouet en main, comme étant la seule arme qu'il convenoit d'employer vis-à-vis d'esclaves révoltés; ce qui avoit suffi, en effet, pour les mettre en fuite, et les faire rentrer dans le devoir (1).

Ces Scythes habitoient, comme nous l'avons dit (2), aux environs du Palus-Mæotide ou Mæotis, entre l'Ister (3) et le Tanaïs, qui, prenant sa source en pleine Sarmatie, sépare, dans la partie inférieure de son cours, l'Europe d'avec l'Asie (4). Sous le nom de Scythes, on comprenoit plusieurs nations répandues dans de vastes contrées, qui, des environs du Pont-Euxin, s'étendoient au loin vers le nord de l'Asie. Les historiens ont parlé de leurs mœurs d'une manière si opposée, qu'on ne peut les concilier qu'en rapportant ces

(1) Herodot. l. IV, c. 1 et suiv.
(2) T. IV, ubi supr.
(3) Le Danube.
(4) D'Anville, Géograp. anc.

différens traits à des peuples divers (1). Les uns étoient agricoles; d'autres, qu'Hérodote distingue de ceux-là sous le nom de Scythes laboureurs, semoient du blé, non pour en faire leur nourriture, mais pour le vendre; d'autres encore, qui étoient nomades, ne semoient ni ne labouroient (2). Ceux que Darius attaqua, appelés Scythes royaux, les plus braves et les plus nombreux de tous, et regardant les autres comme leurs esclaves, se partageoient en trois Etats qui avoient chacun leur roi (3). Ils ne vivoient que de lait et de bétail, n'avoient d'autres maisons que leurs chariots (4), et habitoient un pays uni, abondant en pâturages, et bien arrosé. Hérodote décrit avec soin les fleuves les plus célèbres de cette contrée (5).

Les mœurs de la plupart des Scythes étoient féroces. Ils sacrifioient au dieu Mars, avec les rites les plus barbares, le centième

(1) Strab. l. XVII, p. 209.
(2) Herodot. l. IV, c. 17, 18, 19.
(3) Herodot. ibid. c. 20, 120.
(4) Ibid. c. 46.
(5) Ibid. c. 47 et seq.

de tous les prisonniers qu'ils faisoient sur leurs ennemis (1). A la guerre, un Scythe buvoit le sang du premier homme qu'il renversoit, coupoit la tête à tous ceux qu'il tuoit dans les combats, et la portoit au roi. S'il ne pouvoit lui présenter la tête d'un ennemi, il n'avoit aucune part au butin. Autant de têtes qu'il avoit écorchées, autant de peaux dont il faisoit usage comme de serviettes, et qui étoient pour lui autant de trophées qui signaloient son courage. Ils scioient le crâne de celle de leurs plus grands ennemis, de celle même de leurs proches, si, après avoir eu quelque querelle ensemble, ils remportoient sur eux la victoire, en présence du roi. Les plus pauvres se contentoient de la revêtir en dehors d'un morceau de cuir de bœuf sans apprêt; outre cela, les riches la doroient en dedans. Les uns et les autres s'en servoient comme d'une coupe à boire (2). Il s'en trouvoit beaucoup parmi eux qui cousoient ensemble des peaux humaines, en forme de capes de bergers, et

(1) Herodot. ibid. c. 62.

(2) Ibid. c. 65.

qui s'en faisoient des vêtemens. Il est dit aussi dans Strabon (1), que les Scythes qui habitoient sur les bords du Pont-Euxin, égorgeoient les étrangers qui arrivoient chez eux, se nourrissoient de leur chair, et faisoient de leur crâne le même usage dont parle Hérodote.

Si leur roi tomboit malade, ils envoyoient chercher trois de leurs plus célèbres devins, qui accusoient tel ou tel d'avoir fait un faux serment en jurant par les lares du palais, et d'avoir été ainsi la cause de la maladie. On saisissoit l'accusé. S'il nioit le fait, on faisoit venir le double d'autres devins, et si par les règles de la divination, ils prétendoient le convaincre de parjure, on lui tranchoit la tête, et ses biens étoient confisqués au profit des premiers devins. Si les seconds le déclaroient innocent, on en faisoit venir plusieurs autres successivement : et lorsqu'il étoit déchargé d'accusation par le plus grand nombre; ce qui étoit pour lui la sentence d'absolution, devenoit un arrêt de mort pour les premiers qui l'avoient accusé : on

(1) Strab. l. VII, p. 206, 207, 209.

les brûloit impitoyablement. C'étoit aussi l'usage que le roi fît mourir les enfans mâles de tous ceux qu'il punissoit de mort (1).

Pour honorer les obsèques de leurs rois, dont ils enduisoient le corps de cire, et dont ils ouvroient le ventre qu'ils nettoyoient, qu'ils remplissoient de parfums, et qu'ils recousoient ensuite, quelques-uns des Scythes se faisoient des incisions aux bras, se déchiroient le front et le nez, se passoient des flèches à travers la main gauche. Dans la même fosse où on ensevelissoit le roi, on mettoit une de ses concubines qu'on étrangloit auparavant, son échanson, son écuyer, son cuisinier, son ministre, un de ses serviteurs, des chevaux, en un mot ce qui faisoit partie de toutes les autres choses à son usage, et des coupes d'or ; car ils ne connoissoient ni l'argent, ni le cuivre. On remplissoit ensuite la fosse de terre, et on travailloit tous, à l'envi l'un de l'autre, à élever, sur le lieu de sa sépulture, un tertre très-haut. L'année révolue, ils prenoient parmi le reste des serviteurs du roi, ceux

(1) Herodot. l. IV, c. 68 et seq.

qui lui étoient le plus utiles, et qui étoient tous Scythes de nation, le roi se faisant servir par ceux de ses sujets qu'il lui plaisoit de nommer. Ils en étrangloient une cinquantaine, avec un pareil nombre de ses plus beaux chevaux. On ôtoit à ces serviteurs les entrailles, on leur nettoyoit le ventre, on le remplissoit de paille, et on le recousoit. Ainsi préparés, on les plaçoit sur les chevaux qu'on élevoit au-dessus de terre sur des pièces de bois, et qu'on disposoit d'une certaine manière; et après les avoir arrangés autour de son tombeau, on se retiroit (1).

Lorsque les Scythes faisoient un traité avec quelqu'un, ils versoient du vin dans une grande coupe de terre, et les contractans y mêloient de leur sang, en se faisant de légères incisions au corps: ils trempoient ensuite dans cette coupe un cimeterre, des flèches, une hache et un javelot. Ces cérémonies étant achevées, ils prononçoient une longue formule de prières, et buvoient, en

(1) Voyez de plus grands détails encore dans Hérodote, ibid. c. 71 et 72.

finissant, une partie de ce qui étoit dans la coupe (1).

Opposons à ces mœurs féroces et cruelles, les mœurs plus douces et plus humaines des Scythes dont parle Justin (2). Ceux-ci ne tenoient point à un état de barbarie, tel du moins que celui que nous venons de peindre; mais ils tenoient encore moins à cet état de luxe, qui, porté à un certain période, devient le signe infaillible d'une extrême dépravation. Ils étoient du nombre des Scythes nomades. Errans dans des déserts incultes, ils n'avoient, ni maison, ni chaumière, ni demeure fixe. Uniquement occupés à mener paître leurs troupeaux, ils traînoient avec eux leurs femmes et leurs enfans dans des chariots couverts de peaux, qui les garantissoient de l'intempérie des saisons. Ils méprisoient l'or et l'argent, qui corrompent si souvent le reste des mortels. Le lait et le miel étoient leur principale nourriture. Ils ne connoissoient point l'usage de la laine et des étoffes, et quoiqu'exposés continuel-

(1) Ibid. c. 70.

(2) Just. l. II, c. 2.

lement à des froids rigoureux, ils n'avoient que des peaux de bêtes pour vêtemens. La justice étoit observée dans cette heureuse contrée, par le caractère propre et le goût naturel de la nation, plus que par la sévérité des lois. Ils considéroient le larcin comme le crime le plus digne de châtiment. Leurs troupeaux n'étant point renfermés dans des étables, comment auroient-ils pu subsister, si le vol se fût commis parmi eux impunément ? Leur sévérité de mœurs leur donnoit en toutes choses un fond de droiture et d'équité d'autant plus à l'épreuve, qu'ils ne savoient ce que c'étoit que de désirer le bien d'autrui. Ils ignoroient les arts, il est vrai; mais combien n'en étoient-ils pas dédommagés par l'ignorance du vice, et de tous les maux qu'il entraîne? Les pères croyoient, avec raison, laisser à leurs enfans le plus précieux héritage, en leur laissant la paix et l'union entre eux. Un de leurs rois (1), appelé Scilure, se voyant près de mourir, fit venir ses fils, et présenta successivement à chacun d'eux un

(1) Plut. de Garrul. t. II, p. 511.

faisceau de dards, liés fortement ensemble, les exhortant à le rompre. Quelques efforts qu'ils fissent, ils ne purent en venir à bout. Mais quand le faisceau fut délié, ils rompirent tous les dards sans peine. Voilà, leur dit Scilure, l'image de ce que vous devez vous promettre de l'union et de la concorde, et de ce que vous auriez à craindre, si l'on parvenoit à vous désunir. Pour mettre le dernier trait à des tableaux si touchans, l'amitié, au rapport de Lucien (1), étoit regardée, chez ce peuple, comme une alliance sacrée et inviolable, qui approchoit beaucoup de celle que la nature a mise entre les frères, et à laquelle on ne pourroit donner atteinte, sans devenir coupable d'un grand crime.

Ce qui rendoit au reste leurs mœurs inaltérables, c'étoit l'attachement qu'ils conservoient pour leurs anciennes coutumes, et leur éloignement prodigieux pour les coutumes étrangères (2). Mais il n'y en avoit point pour lesquelles ils eussent plus d'aversion

(1) Lucian. in Toxar.

(2) Herodot. l. IV, c. 76.

que pour celles des Grecs. Nous avons vu la triste épreuve qu'en fit Anacharsis à son retour de la Grèce (1); et Hérodote en offre encore un autre exemple dans la personne d'un de leurs rois, nommé Scylès, qui eut le même sort, bien des années après, pour avoir marché sur les mêmes traces (2).

Les historiens n'ont pas été les seuls à célébrer l'innocence de mœurs qui régnoit parmi ces Scythes que nous venons d'opposer à ceux dont nous avons parlé plus haut. Horace, en associant aux Scythes les Gètes, qui en étoient fort voisins, vante le bonheur, et les vertus simples et naïves de ces deux peuples, dans la belle ode où ce poëte s'élève contre le luxe et les désordres de son siècle (3). Après avoir dit que ni des richesses immenses, ni les plus superbes bâtimens ne peuvent procurer le repos et la tranquillité de l'esprit, il ajoute : « Plus heureux cent

(1) Ci-dessus, p. 174, 175.

(2) Herodot. l. IV, c. 78 et seq.

(3) Horat. l. III, ode 24. Voyez les notes de Bond, sur le 17e. vers de cette ode, et sur le 22 et le 23me.

fois les Scythes, qui roulent sur des chariots leurs maisons errantes : plus heureux les Gètes, qui habitent des régions glacées par les frimas ! Chez eux, la terre, sans être partagée par des bornes, produit des grains et des fruits qui se recueillent en commun. Les travaux de la campagne ne durent qu'un an pour chacun d'eux; et celui qui vient d'achever son année, ne manque point d'être relevé par un successeur, qui prend sa place aux mêmes conditions. Là les belles-mères, loin de faire tort aux enfans du premier lit, les ménagent avec bonté, et ne se permettent point d'attenter à leur vie. Les femmes sont en garde contre les discours séduisans de ceux qui cherchent à les corrompre, et ne tirent point de leur dot le droit de maîtriser leurs maris. La plus grande dot d'une fille, c'est la vertu de ses père et mère; c'est son inviolable attachement pour son époux, et l'éloignement qu'elle a pour tout autre que lui; c'est enfin la persuasion où elle est que l'infidélité est un crime, et que la mort en est le salaire ».

Ces belles images n'empêchent pas que ces peuples si vantés, n'aient eu des coutumes

très-barbares ; nous en avons produit ailleurs un exemple par rapport aux Gètes (1). Peut-être les Scythes les plus humains avoient-ils, à cet égard, bien des traits de conformité avec eux. Ce qu'on appelle en effet innocence de mœurs dans ces peuples à demi-sauvages, ne va guère sans quelque mélange de barbarie (2). Relativement aux Scy-

(1) Ci-dessus, p. 258, n. 1.

(2) C'est ainsi que ces mêmes Scythes, dont Lucien (in Toxar.) nous a transmis tant de traits héroïques sur l'amitié, étoient, dit-il, dans l'usage de manger la chair de leurs parens après leur mort. Hérodote (liv. IV, c. 26) raconte aussi que les Issédons, voisins des Scythes, et qui passoient pour aimer la justice, avoient une coutume semblable. Lorsqu'un Issédon avoit perdu son père, tous ses parens lui amenoient du bétail : ils l'égorgeoient ; et l'ayant coupé par morceaux, ils coupoient de même le cadavre du père de celui qui les recevoit dans sa maison ; et mêlant toutes ces chairs ensemble, ils en faisoient un festin. Quant à la tête, ils en ôtoient le poil et les cheveux, et après l'avoir parfaitement nettoyée, ils la doroient,

thes, on observe qu'il vint un temps où le luxe, pénétrant jusque dans cette région âpre

---

et s'en servoient comme d'un vase précieux, dans les sacrifices solennels qu'ils offroient tous les ans. Si ces usages, considérés dans leur motif, n'étoient pas cruels, ils étoient au moins bien contraires à la nature.

Pour faire encore mieux sentir ce qu'est l'homme plus ou moins plongé dans la barbarie, qu'il nous soit permis de rapporter ici ce que racontent des témoins oculaires d'un des peuples du Paraguay, nommé *Tscharos*. Telle est la bizarre coutume qu'observent, à la mort de leurs proches, ces hommes, presque aussi féroces que les bêtes parmi lesquelles ils vivent. « Quand quelqu'un vient à mourir, chacun de ses parens doit se couper l'extrémité des doigts de la main, ou même un doigt tout entier, pour mieux témoigner sa douleur : s'il arrive qu'il meure assez de personnes, pour que leurs mains soient tout à fait mutilées, ils vont aux pieds, dont ils se font pareillement couper les doigts, à mesure que la mort leur enlève quelque parent ». Lettres édifiantes et curieuses, t. XI, de l'ancienne édition, p. 392.

et inculte, corrompit leurs mœurs (1); et ils le durent principalement aux Grecs et aux Romains. Il est aussi question dans Athénée de l'amour pour les délices et les voluptés que fit naître en eux l'amour des richesses (2).

Ce fut contre ce peuple, lorsqu'il étoit encore dans toute sa vigueur, que Darius tourna ses armes. Artabane, son frère, lui représenta la pauvreté des Scythes, le peu de fruits qu'il pouvoit se promettre de son entreprise, et les suites funestes qu'il en devoit craindre. Des discours si sages ne firent aucune impression sur son esprit. Après avoir fait équiper une flotte considérable, et avoir ordonné qu'on jetât un pont de bateaux sur le Bosphore de Thrace, il partit de Suse, à la tête d'une armée de sept cent mille hom-

(1) Strab. l. XVII, p. 208, 209.

A parler vrai, ce que Strabon dit, au même endroit, de leur genre de vie, et de la manière dont ils mettoient tout en commun, ne donne pas de leur intégrité de mœurs une idée aussi favorable qu'on pourroit se la former.

(2) Clearch. apud Athen. l. XII, c. 5, p. 524.

mes, sans y comprendre la flotte qui étoit de six cents voiles (1).

Au moment de son départ, un Perse, nommé Œbazus, dont les trois fils se disposoient à le suivre dans cette expédition, le conjura d'en laisser un auprès de lui. Ce n'est pas assez, lui répondit le roi, du ton dont on parleroit à un ami : je veux vous les laisser tous trois; et trompant à l'instant l'espoir du malheureux père, il les fit mourir. Un seul trait de cette nature, s'il étoit bien avéré, suffiroit pour flétrir à jamais sa mémoire (2).

De Suse, il se rendit à Chalcédoine. Il s'y embarqua, faisant voile vers les îles Cyanées; et à quelque distance de là, il visita sur la rive asiatique un temple célèbre, d'où il se mit à considérer le Pont-Euxin (3), dans lequel se jette au nord, le Palus-Mæotis (4), qui communique à cette mer par

(1) Herodot. l. IV, c. 83 et 87.

(2) Herodot. ibid. c. 85.

(3) La Mer-Noire.

(4) Mer de Zabache, ou plus communément mer d'Asof.

le Bosphore Cimmérien. L'embouchure du Pont-Euxin, dit Hérodote, a quatre stades de long. Ce col ou détroit s'appelle *Bosphore* (1). C'étoit là qu'on avoit jeté le pont; et près de là étoit Chalcédoine. Le Bosphore s'étend jusqu'à la Propontide (2), ainsi appelée, parce que cette mer devance au midi celle du Pont-Euxin. La Propontide tient par son extrémité méridionale à l'Hellespont, qui, dans l'endroit où il est le moins large, n'a que sept stades de largeur, sur quatre cents de longueur. L'Hellespont communique à la mer Egée (3).

Darius, après avoir considéré le Pont-Euxin, revint par mer au pont de bateaux, dont il récompensa magnifiquement l'entrepreneur, qui étoit un certain Mandroclès, de Samos. Il examina aussi le Bosphore, et sur le bord de ce détroit, on érigea par son ordre deux colonnes de pierre blanche. Il fit graver sur l'une, en caractères assyriens, et sur l'autre, en lettres grecques, les noms de

(1) Le Bosphore de Thrace.

(2) Aujourd'hui mer de Marmora.

(3) Herodot. c. 85 et 86.

toutes

toutes les nations qu'il avoit à sa suite; inscription fastueuse, qui, depuis le malheureux succès de l'expédition des Perses dans la Scythie, fut transportée par les Byzantins dans leur ville (1), située au couchant sur le Bosphore, comme la ville de Chalcédoine l'étoit à l'orient, et devenue, depuis, Constantinople.

Darius, ayant traversé le Bosphore sur le pont de bateaux, prit son chemin par la Thrace, et quand il fut arrivé aux sources du Téare, il fit ériger de nouveau une colonne, dont l'inscription plus fastueuse encore et plus vaine que celles des deux premières, étoit conçue en ces termes:

Les sources du Téare donnent les meilleures et les plus belles eaux du monde: Darius, fils d'Hystaspe, le meilleur et le plus beau de tous les hommes, roi des Perses et de toute la terre ferme, marchant contre les Scythes, est arrivé sur ses bords.

Avant que d'être parvenu à l'Ister, il subjugua les Gètes, les seuls d'entre les Thraces

(1) Herodot. c. 87.

qui eussent voulu faire quelque résistance, et les força de marcher à sa suite. Il avoit recommandé aux Ioniens de faire voile par le Pont-Euxin jusqu'à l'Ister, de jeter un pont sur ce fleuve, et de l'attendre en cet endroit. Les Ioniens, les Eoliens, et les habitans de l'Hellespont conduisoient l'armée navale. Darius fit passer l'armée de terre de l'autre côté du fleuve; il ordonna ensuite aux Ioniens de rompre le pont, et de l'accompagner par terre avec toutes les troupes de la flotte. Coès, qui étoit à la tête des Mytiléniens, osa lui représenter qu'il étoit à propos de se ménager une ressource, dans le cas où, ne pouvant joindre les Scythes, et se trouvant engagé dans un pays inculte et des déserts arides, on viendroit à y éprouver quelque fâcheux accident. Darius se montra sensible à son zèle, et profitant de cet avis, il confia aux Ioniens la garde du pont, en leur permettant de s'en retourner chez eux, s'il ne revenoit dans l'espace de deux mois : puis il s'avança dans la Scythie, dont l'Ister traversoit une partie (1).

(1) Herodot. c. 93, 96 et seq.

Les Scythes, trop foibles par eux-mêmes pour se flatter de détruire seuls, en bataille rangée, une armée aussi nombreuse que celle des Perses, envoyèrent demander du secours aux peuples voisins. Quelques-uns répondirent favorablement à leur demande; d'autres s'y refusèrent, en alléguant, pour toute raison, que les Scythes avoient été anciennement les agresseurs. Ne pouvant plus compter sur des forces suffisantes pour repousser l'ennemi, ils prirent la résolution de ne point faire de guerre ouverte, mais de se retirer toujours devant lui, de combler les puits et les fontaines, et de détruire l'herbe sur toute sa route. Ils avoient pris soin de faire passer vers le nord, sur les chariots qui leur tenoient lieu de maisons, leurs femmes et leurs enfans, accompagnés de leurs troupeaux, ne se réservant que ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance. S'étant fait précéder par des coureurs, l'élite de la cavalerie, ils allèrent au devant de Darius. Les Perses ne les eurent pas plutôt aperçus, qu'ils se mirent à leur poursuite. Etant arrivés dans le pays des Budins, alliés des Scythes, ils trouvèrent une ville, appelée Gé-

lonus, dont les murailles, les maisons, les temples, ornés de statues, d'autels, et de chapelles, étoient en bois, comme tout le reste, mais dont les habitans avoient emporté tous leurs effets; et ils y mirent le feu. Cette ville n'appartenoit point aux Budins, peuple nomade, mais aux Gélons, Grecs d'origine, et dont la langue étoit un mélange de grec et de scythe. Après divers détours, que les Scythes, en se retirant, faisoient faire à l'ennemi, ils le conduisirent de contrée en contrée chez tous les peuples qui avoient refusé d'entrer dans leur alliance: leurs terres furent ravagées sans aucun fruit pour les Perses (1).

Fatigué par ces longues courses qui ruinoient son armée, et voyant que les Scythes tenoient toujours la même conduite, Darius envoya un héraut à l'un de leurs rois, nommé Idanthyrse (2), avec ordre de lui parler en ces termes : « O le plus misérable des hommes ! pourquoi ne cesses-tu de fuir devant moi, lorsqu'il est en ton pouvoir de

(1) Herodot. c. 120 et seq.

(2) C. 126 et 120.

t'arrêter et de me livrer bataille, si tu te crois assez fort pour me résister ? Si, au contraire, tu te sens trop foible, entre en conférence avec ton maître, et ne manque pas de lui apporter la terre et l'eau pour gage de ta soumission ».

« Roi des Perses, lui répondit Idanthyrse, je ne fais maintenant, sans te craindre, que ce que j'avois coutume de faire en temps de paix. Nous n'appréhendons point pour nos villes, puisque nous n'en avons pas, ni pour nos terres, puisqu'elles ne sont pas cultivées. Si cependant tu veux nous forcer à combattre, nous avons les tombeaux de nos pères, trouve-les, et essaie de les renverser : tu connoîtras alors si nous savons les défendre. Quant à mes maîtres, je n'en reconnois point d'autres que Jupiter, l'un de mes ancêtres, et Vesta, reine des Scythes. Au lieu de la terre, je t'enverrai des dons plus convenables » (1).

Darius se vit enfin sur le point de périr dans les déserts, par le manque d'eau et de

(1) Herodot. c. 127.

vivres, lui et toute son armée (1). Les rois des Scythes en étant instruits, lui députèrent un héraut avec des présens, qui consistoient en un oiseau, un rat, une grenouille, et cinq flèches, sans aucune explication. On crut d'abord que c'étoit un hommage rendu par les Scythes, qui livroient à Darius la terre et l'eau, sous l'emblème du rat et de la grenouille; leur cavalerie qui avoit la légèreté des oiseaux, leurs propres personnes et leurs armes, désignées par les flèches. Gobrias, l'un des sept qui avoient détrôné le Mage, saisit mieux le sens de l'énigme. « Perses, leur dit-il, ces présens signifient, que si vous ne vous envolez dans l'air comme les oiseaux, ou si vous ne vous cachez dans la terre comme les rats et les souris, ou si vous ne vous enfoncez dans l'eau comme les grenouilles, vous ne reverrez jamais votre patrie, et vous périrez par les flèches ».

Frappé de la justesse de cette interprétation, à laquelle les circonstances donnoient une nouvelle force, Darius, dès que la nuit

(1) Id. c. 131. Strab. l. VII, p. 212, et l. XVI, p. 507.

fut venue, fit allumer des feux, laissa dans le camp les malades avec ses plus mauvaises troupes, sous prétexte d'aller en personne attaquer l'ennemi, et marcha en diligence vers l'Ister. Les Scythes ne s'aperçurent que le lendemain matin de la retraite des Perses: ils coururent après eux, droit à l'Ister, et connoissant mieux les chemins, ils arrivèrent bien avant eux (1).

Déjà ils avoient dépêché vers les Ioniens qui gardoient le pont, pour les engager à le rompre; et on les avoit amusés alors par de vaines promesses (2). Cette seconde fois ils redoublèrent leurs instances, en engageant les Ioniens à profiter d'une occasion si favorable pour recouvrer leur liberté. « Quant à celui, ajoutèrent-ils, qui a été auparavant votre maître, nous allons le traiter de manière qu'il ne fera plus la guerre à personne » (3).

L'affaire fut mise en délibération. Celui qui commandoit la flotte, étoit Miltiade,

(1) Herodot. l. IV, c. 131 et seq.
(2) C. 128, 133.
(3) C. 136 et seq.

d'Athènes, descendant d'une des plus illustres familles de la Grèce, et tyran de la Chersonèse de l'Hellespont. Sa principauté avoit été fondée par son oncle, qui portoit le même nom, et qui, affligé de la domination de Pisistrate, avoit conduit dans cette contrée une colonie d'Athéniens, y ayant été appelé par les naturels du pays. Il avoit pris soin, avant toutes choses, de fermer d'un mur l'isthme de la Chersonèse, depuis la ville de Cardia jusqu'à celle de Pactye, afin d'en interdire l'entrée à un peuple qui habitoit la partie méridionale de la Thrace, et d'empêcher ses ravages (1). Miltiade, son neveu, qui étoit fils de Cimon, et qui, après la mort de son oncle, et celle de son frère Stésagoras, leur avoit succédé dans la principauté, fut d'avis de suivre le conseil des Scythes, et de rendre la liberté à l'Ionie. Mais Histiée, tyran de Milet, ramena les autres à un avis contraire, en leur représentant qu'ils ne régnoient dans leurs villes que par Darius, et sacrifia ainsi le bien général à ses intérêts particuliers. Le sentiment d'Histiée ayant

(1) Ibid. et l. VI, c. 34 et seq.

été approuvé, on convint qu'on romproit, de la longueur de la portée d'un trait, l'extrémité du pont du côté de la Scythie, afin de faire croire aux Scythes qu'on vouloit, en quelque sorte, les obliger, quoiqu'on fût résolu de n'en rien faire. Les Scythes retournèrent sur leurs pas, pour aller chercher les Perses ; mais ils prirent une route différente, et ceux-ci leur échappèrent. Les troupes de Darius, étant arrivées de nuit, et trouvant le pont rompu, craignirent que les Ioniens ne les eussent abandonnées. Le roi, qui avoit dans son armée un Egyptien d'une voix extrêmement forte, fit appeler Histiée. Le pont fut rétabli, et Darius, traversant la Thrace, arriva à Sestos, dans la Chersonèse, où il s'embarqua pour passer en Asie (1).

Ainsi se termina cette expédition, où il s'étoit promis tant de gloire, qui lui avoit coûté tant de préparatifs, et qui ne tourna qu'à sa honte, pour n'avoir pas voulu suivre le conseil d'Artabane.

Quelques années après, les Scythes, dans le dessein de se venger, firent une irruption Vers l'an 507 avant J. C.

(1) Herodot. l. IV, c. 140 et seq.

dans la Thrace, et s'avancèrent jusqu'à la Chersonèse. Miltiade n'osa les y attendre; mais après leur retraite, les Dolonces, qui étoient les habitans naturels du pays, l'y ramenèrent; il fut rétabli dans le même pouvoir qu'il avoit auparavant, et cette irruption n'eut pas d'autre suite (1).

Darius laissa dans la Thrace Mégabaze, Perse de naissance, et le mit à la tête des troupes qui restoient en Europe (2). Mégabaze commença la conquête de l'Hellespont par celle des Périnthiens. Périnthe ayant été soumise, il parcourut la Thrace avec son armée, en subjugua tous les peuples, et les façonna au joug, selon les ordres qu'il en avoit reçus (3).

Les Thraces formoient une nation très-nombreuse. « S'ils étoient gouvernés par un seul homme, dit Hérodote, ou s'ils étoient bien unis entre eux, ils seroient, à mon avis, le plus puissant de tous les peuples; mais cette union est impraticable; et c'est cela même qui les rend foibles ». Ils portoient

(1) Herodot. l. VI, c. 40.
(2) Id. l. IV, c. 143.
(3) Id. l. V, c. 1, 2.

des noms différens, suivant les divers cantons qu'ils occupoient; cependant leurs lois et leurs usages étoient en tout à peu près les mêmes, excepté chez les Gètes, les Trauses, et ceux qui habitoient au-dessus des Crestonéens.

Chez les Trauses, lorsqu'il naissoit un enfant, ses parens assis autour de lui, faisoient une énumération de tous les maux auxquels la nature humaine est sujette, et gémissoient sur le sort fâcheux qu'il devoit nécessairement éprouver pendant la vie. Mais si quelqu'un mouroit, ils témoignoient, en l'ensevelissant, toute leur joie du bonheur qu'il avoit d'en être délivré.

Parmi les peuples qui demeuroient au-dessus des Crestonéens, chaque particulier avoit plusieurs femmes, et lorsqu'un d'entre eux venoit à mourir, il s'élevoit entre elles de grandes contestations, auxquelles s'intéressoient vivement les amis du défunt, pour savoir quelle étoit, de toutes, celle qu'il aimoit le mieux. L'épouse chérie, en faveur de laquelle on prononçoit un jugement si flatteur, recevoit des éloges de tous les assistans; son plus proche parent l'immoloit sur

le tombeau de son mari, et on l'ensevelissoit avec lui. Telle étoit la force de l'opinion, que les femmes qui lui survivoient, affligées de cette préférence, la regardoient comme un très-grand affront.

Les autres Thraces avoient coutume de vendre leurs enfans, à condition qu'on les emmeneroit hors du pays. Ils laissoient beaucoup de liberté à leurs filles; mais ils gardoient étroitement leurs femmes, et les achetoient fort cher de leurs parens. Porter des stigmates sur le corps, étoit chez eux une marque de noblesse. Rien de si beau, à leurs yeux, que l'oisiveté; rien de si honorable que la guerre et le pillage, et de si méprisable que de travailler à la terre. Ils n'adoroient que Mars, Bacchus, et Diane. Les rois seuls rendoient principalement un culte à Mercure, dont ils se croyoient descendus, et ne juroient que par lui.

Aux funérailles des gens riches, on exposoit le mort pendant trois jours, et après avoir immolé toutes sortes d'animaux, on faisoit un festin auquel les pleurs et les gémissemens servoient de prélude. On lui donnoit ensuite la sépulture, soit en le brûlant,

soit en le mettant dans la terre. On élevoit après cela un tertre sur le lieu où on l'avoit enseveli, et l'on célébroit des jeux de toute espèce, avec des prix, dont les plus considérables étoient réservés pour les combats particuliers, à cause de l'estime qu'ils en faisoient (1). Voilà ce qu'Hérodote rapporte de plus intéressant de cette contrée, dont le général perse subjugua les côtes. J'ai cru, mon fils, devoir entrer, à son exemple, dans des détails qui nous peignent au naturel les mœurs de ces nations.

Dès que le roi de Perse, qui avoit chargé Mégabaze de cette expédition, fut repassé en Asie, il eut occasion de voir, à Sardes, une femme pæonienne, qui le frappa, moins encore par sa beauté et par l'élégance de sa taille, que par sa conduite toute contraire aux usages des femmes de Perse, de Lydie, et même du reste de l'Asie. Elle portoit un vase sur sa tête, pour puiser de l'eau à la rivière, menoit boire un cheval dont la bride étoit entortillée autour de son bras, et filoit du lin. Il s'informa si toutes les femmes de

(1) Herodot. l. V, c. 3-8.

son pays étoient aussi actives et aussi laborieuses qu'elle. Ses frères, qui lui avoient fait jouer exprès ce manége, dans l'espoir de devenir tyrans de leur patrie, lui répondirent qu'elles l'étoient toutes également, et lui apprirent que la Pæonie avec ses villes étoit située sur les bords du Strymon, non loin de l'Hellespont; que ses habitans étoient Teucriens d'origine, et une colonie de Troie. C'en fut assez pour que Darius, qui s'embarrassoit peu du droit en fait de conquêtes, envoyât sur-le-champ un courrier à Mégabaze, avec ordre de faire sortir les Pæoniens de leur pays, et de les lui amener, ainsi que leurs femmes et leurs enfans. Prompt à obéir au monarque, il tomba sur eux, les réduisit en servitude, et ces peuples se virent arrachés de leurs demeures, pour être transportés en Asie (1).

Avant que de les y conduire, Mégabaze dépêcha en Macédoine sept Perses, qui tenoient après lui le premier rang dans l'armée, pour demander à Amyntas la terre et l'eau, au nom de Darius. Le roi de Macédoine y

(1) Herodot. c. 12 et seq.

consentit. Il traita les sept Perses comme ses hôtes, les logea dans son palais, leur donna un repas magnifique, et les combla d'honnêtetés. A la fin du repas, ils exigèrent de lui qu'il se conformât à leurs coutumes; car nous sommes dans l'usage, lui dirent-ils, d'introduire dans la salle du festin nos concubines et nos jeunes femmes, et de les faire asseoir avec nous. Amyntas, craignant de s'exposer à leur ressentiment par un refus, crut devoir céder à leurs désirs. Echauffés par le vin, ils répondirent mal à la trop grande facilité de leur hôte. Alexandre, fils d'Amyntas, conjure alors son père de s'éloigner, et s'adressant aux Perses: L'heure de se retirer s'approche, leur dit-il; mais puisque le vin vous a rendus si gais, trouvez bon que les femmes aillent prendre les bains, et elles viendront ensuite vous retrouver. Etant sorti de la salle, et les ayant renvoyées dans leur appartement, il fit habiller en femmes un pareil nombre de jeunes gens sans barbe, les arma d'un poignard, et rentré dans le lieu du festin, il les fit asseoir sur les lits à côté des Perses. Au premier trait de licence, les jeunes Macédoniens tombèrent sur eux,

et punirent par une mort sanglante leur violence et leur témérité. Leur suite nombreuse éprouva le même sort. Ils étoient en effet accompagnés d'un grand nombre de valets, de voitures, et d'un bagage considérable; tout disparut avec eux.

Peu de temps après, les Perses firent des perquisitions à ce sujet; mais de grandes sommes que le fils d'Amyntas donna à l'un des commissaires qu'on avoit envoyés, et sa sœur qu'il lui fit épouser, assoupirent cette affaire, dont le récit offre du moins une leçon, qui, quoique renouvelée sous différentes formes, d'âge en âge, ne suffit presque jamais à ceux que le vin et la débauche, au préjudice même des lois les plus sacrées de l'hospitalité, rendent capables de si honteux excès (1).

Mégabaze alla bientôt à Sardes, où il éclaira son maître sur les dangers qu'il pouvoit courir de la part du tyran de Milet. Darius pour reconnoître le service qu'Histiée lui avoit rendu, en empêchant, par ses conseils, qu'on ne rompît entièrement le pont

(1) Herodot. l. V, c. 17 et suiv.

confié à la garde des Ioniens, lui avoit accordé, comme il le désiroit, un lieu appelé Myrcine, sur les bords du Strymon, où son dessein étoit de bâtir une ville. Sachant qu'Histiée commençoit à fermer ce lieu de murs, Mégabaze parla ainsi à Darius : « Qu'avez-vous fait, Seigneur, en permettant à un Grec habile et rusé, de posséder une ville dans un endroit de la Thrace fécond en mines d'argent et en bois de construction, propres aussi à faire des rames? Ce pays est d'ailleurs environné d'un grand nombre de Grecs et de Barbares, qui, le prenant pour leur chef, le suivront nuit et jour partout où il voudra les mener. Réprimez, Seigneur, cet homme entreprenant, de crainte que vous ne vous trouviez engagé dans une guerre domestique; n'ayez cependant recours qu'à des moyens doux; mandez-le, et lorsqu'il sera en votre pouvoir, empêchez-le de jamais retourner en Grèce ».

Ce discours d'un homme, dont la vue excellente perçoit dans l'avenir, fit impression sur Darius. Il dépêcha un courrier à Histiée, et sous prétexte d'honorer son zèle et sa fidélité, en se reposant sur lui des grands

projets qu'il méditoit, il l'attira à sa suite (1).

C'est par de tels conseils que Mégabaze se rendoit digne, plus que la foule des courtisans, de la confiance du monarque. Ce prince se disposant un jour à manger des grenades, dès la première qu'il ouvrit, Artabane, son frère, lui demanda quelle chose il désireroit avoir en aussi grande quantité qu'il y avoit de grains dans cette grenade : J'aimerois mieux, répondit Darius, en présence de toute sa cour, avoir autant de Mégabazes, que d'avoir la Grèce sous mon obéissance.

Les habitans de l'Hellespont conservèrent long-temps le souvenir d'un mot célèbre de ce même Perse ; étant dans la suite à Byzance, il apprit que les Chalcédoniens avoient bâti leur ville dix-sept ans avant que les Byzantins eussent fondé la leur. Sans doute alors ils étoient aveugles, dit-il à ce sujet ; sans cela, comment auroient-ils choisi, pour leur ville, une situation désagréable, lorsqu'il s'en présentoit une plus belle (2)?

---

(1) Herodot. ibid. c. 11, 23 et 24.

(2) C. 143, 144.

Darius partit bientôt pour Suse, où il emmena Histiée, qu'il combla d'honneurs et de richesses, et qu'il mit au nombre de ceux dont son conseil étoit composé. A son départ, il nomma Artaphernes, son frère du côté paternel, gouverneur de Sardes, et donna à Otanes, fils de celui que Cambyse avoit fait mourir et écorcher après sa mort, le commandement des côtes maritimes, en la place de Mégabaze, qu'il retint à sa cour.

Otanes prit Byzance, Chalcédoine, Lamponium, et se rendit maître d'Antandros dans la Troade. Les Lesbiens lui ayant ensuite donné des vaisseaux, il subjugua les îles de Lemnos et d'Imbros. Otanes réduisit tous ces peuples en servitude, accusant les uns de n'avoir point aidé les Perses dans leur expédition contre les Scythes, les autres d'avoir harcelé l'armée de Darius à son retour de Scythie.

Tandis qu'Otanes, dont le gouvernement étoit en Europe, étendoit ses conquêtes jusque dans l'Asie, Darius formoit à Suse un projet qui devoit lui mieux réussir que sa dernière entreprise, et en faveur duquel il prenoit, à loisir, des mesures mieux concertées.

Vers le temps où les Scythes firent une irruption dans la Thrace (1), Darius, cherchant à occuper les Perses au dehors, pour leur ôter le goût des révolutions, et désirant d'ailleurs de faire des découvertes qui pussent lui acquérir de nouveaux sujets, voulut savoir dans quel endroit de la mer se jetoit le fleuve Indus, le seul, après le Nil, où se trouvent, dit Hérodote, des crocodiles. Ce prince envoya sur ses vaisseaux des hommes instruits, et sur le rapport desquels il pouvoit compter. Ils s'embarquèrent à Carpatyre, ville située sur l'Indus, descendirent le fleuve à l'est jusqu'à la mer; naviguant ensuite vers l'occident, ils entrèrent dans la Mer-Rouge par ce que nous appelons le détroit de Babel-Mandel, et arrivèrent enfin, le trentième mois après leur départ, au même port où les Phéniciens s'étoient autrefois embarqués, par l'ordre du roi d'Egypte, pour faire le tour de la Lybie (2). De là ils se transportèrent à Suse, où étoit alors Darius, et lui rendirent compte de

(1) Ci-dessus, p. 513.

(2) Ci-dessus, t. IV, p. 368.

leurs découvertes. Le roi de Perse se servit de cette mer où l'Indus avoit son embouchure, pour subjuguer les Indiens (1). Hérodote ne nous apprend rien de plus de cette expédition. Ce qui a droit de nous surprendre, c'est qu'il met l'Inde au nombre des vingt départemens dans lesquels Darius partagea ses Etats, vers le commencement de son règne; or les Indiens alors, comme nous l'avons fait observer (2), n'étoient pas encore subjugués. Ils étoient taxés, au rapport du même historien, à trois cent soixante talens de paillettes d'or; et si l'on met le prix de l'or à treize fois autant que celui de l'argent (3), en le réduisant au talent euboïque,

(1) Herodot. l. IV, c. 44.

(2) Ci-dessus, p. 474.

(3) La proportion de l'or à l'argent a varié en différens temps, suivant la plus ou moins grande quantité de ces deux métaux. Elle étoit de treize sous Darius, de douze du temps de Platon, et de dix du temps de Ménandre, poëte comique. Note 150 de M. l'Archer, sur le 3e. livre d'Hérodote.

on aura quatre mille six cent quatre-vingts talens (1).

---

(1) A s'en tenir au sentiment de M. de la Barre (Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XII, in-4°., p. 226 et suiv., et t. VI, in-12. Histoire, p. 351, 352), sur lequel cependant on peut consulter la note de M. l'Archer (n. 140 ubi supr.), le talent euboïque est précisément le même qu'on a appelé quelquefois talent attique. ous ce rapport, les quatre mille six cent quatre-vingts talens se montoient à vingt-cinq millions deux cent soixante et douze mille livres de notre monnoie, en évaluant le talent attique sur le pied de cinq mille quatre cents livres. Cette évaluation du talent attique, plus forte que celle de M. Goguet (voyez ci-dessus, t. I, p. 548, note), et appuyée encore sur de plus solides fondemens, est celle de M. l'abbé Barthélemi, dans sa table de l'évaluation des monnoies d'Athènes, t. VII, in-8°. de son Voyage du jeune Anacharsis. C'est celle que nous suivons maintenant, comme la plus conforme au taux de notre monnoie sous le règne de Louis XVI. Encore devons-nous ob-

Hérodote prétend que, parmi les Indiens que Darius avoit assujettis à son Empire, il

---

server que, pour avoir un rapport plus exact des monnoies attiques avec les nôtres, il faudroit comparer la valeur respective des denrées, et c'est un travail que, malgré sa sagacité et ses lumières, M. l'abbé Barthélemi lui-même a été forcé d'abandonner, tant il a trouvé de variations dans celles d'Athènes, avec trop peu de secours dans les auteurs anciens.

M. Gillies, dans son Histoire de l'ancienne Grèce (t. II, c. 5, p. 110), fait monter à dix fois autant la valeur des monnoies attiques, comparée à celle de nos denrées, pour la proportionner à la valeur de notre monnoie actuelle; en sorte que si cinq cents mesures de denrées, tant sèches que liquides, fixées par Solon, pour qu'on fût admis dans la première classe de citoyens, valoient, selon lui, soixante livres sterling, ou environ soixante louis de notre monnoie, elles en vaudroient aujourd'hui six cents.

Nous verrons dans la Lettre suivante, que pour séduire Cléomènes, roi de Sparte, et l'engager à entraîner les Lacédémoniens dans

y avoit un peuple nommé Calaties, qui, de même que ces Scythes dont nous avons

---

une guerre contre le roi de Perse, on lui offre d'abord dix talens, qu'on porte jusqu'à cinquante; mais qu'eût-ce été qu'une offre de dix talens, et même de cinquante, faite à Cléomènes, si on se contentoit d'apprécier le talent comme on l'a fait ci-dessus? Dans des temps bien postérieurs, Lucien, qui florissoit au second siècle de l'ère chrétienne, cite un beau trait d'amitié d'Aristée, homme très-riche (in Toxart.), et on voit que toutes ses richesses se montoient à cinq talens. Que seroit-ce aussi parmi nous qu'une fortune qui ne seroit estimée que sur le pied de vingt-sept mille livres?

Hérodote, en réunissant toutes les sommes que Darius retiroit par an de ses vingt départemens, et en les réduisant toutes au talent euboïque, dit qu'elles se montoient à quatorze mille cinq cent soixante talens (soixante et dix-huit millions six cent vingt-quatre mille livres de notre monnoie). Mais ce qu'il y a de singulier, comme le remarque M. l'Archer (n. 140), et ce qu'il est bien difficile de concilier, c'est que ce même

parlé

parlé (1), étoient dans l'usage de manger leurs pères, après leur mort; et il rapporte un trait qui prouve combien la loi, ou plutôt l'opinion, gouverne tout. Darius ayant fait venir un jour des Grecs soumis à sa domi-

---

historien affirme que les Indiens payoient seuls à Darius, autant d'impôts que tous les autres ensemble; et la taxe de ceux-ci étoit de neuf mille huit cent quatre-vingts talens, tandis qu'il fixe celle des Indiens à quatre mille six cent quatre-vingts, et qu'il compte en effet pour la somme totale, en y comprenant cette dernière, quatorze mille cinq cent soixante talens euboïques. Or, on demande comment 4680 équivalent à 9880?

Dans l'édition grecque et latine d'Hérodote, Francfort, MDCVII, que nous avons sous les yeux, le texte porte 9540, au lieu de 9880; mais, comme l'observe M. Larcher (note 149 sur le 3e. livre), l'addition de cette somme et de celle de 4680, ne faisoit que 14220, au lieu qu'Hérodote dit que ces deux sommes faisoient ensemble 14560; et M. Larcher corrige la première d'après les meilleurs manuscrits.

(1) Ci-dessus, p. 500, n. 2.

nation, leur demanda pour quelle somme ils pourroient se résoudre à se nourrir des corps morts de leurs pères. Ils répondirent tous qu'ils ne le feroient jamais, quelque argent qu'on pût leur donner. Il fit appeler ensuite des Calaties, et leur demanda, en présence des Grecs, à qui un interprète expliquoit tout ce qui se disoit de part et d'autre, quelle somme d'argent pourroit les engager à brûler leurs pères après leur mort; les Indiens, se récriant à cette question, le prièrent de ne pas leur tenir un langage si odieux: tant la coutume a de force, dit l'historien (1)!

Darius s'étoit chargé lui-même de l'expédition contre les Babyloniens, et de celles contre les Scythes et contre les Indiens. Les Perses, sous son règne, en firent une dans la Lybie, dont nous allons rendre compte, et à laquelle il prit à peine quelque part.

La colonie que Théras avoit établie dans l'île de Calliste, appelée ensuite de son nom Théra (2), en avoit fondé une à Cyrène, sous la conduite de Battus. Cette colonie

(1) Herodot. l. III, c. 38.

(2) Ci-dessus, t. III, p. 16 et suiv.

s'étoit agrandie presque aussitôt aux dépens des Lybiens, malgré les secours qu'Apriés, roi d'Egypte, avoit fournis à ceux-ci, pour réprimer les Cyrénéens, et qui n'avoient tourné qu'à sa propre ruine (1).

Un des descendans de Battus, qui, le premier, avoit régné sur eux, fut détrôné par ses propres sujets; ils ne lui réservèrent que de certaines portions de terre, et les sacrificatures. Son fils, nommé Arcésilas, réclama les prérogatives dont avoient joui ses ancêtres; son parti ayant eu du dessous, il s'enfuit à Samos, et Phérétime, sa mère, se retira à Salamine en Cypre. Arcésilas trouva le moyen de lever des troupes à Samos, avec lesquelles il rentra en possession de ses Etats; mais la trop grande rigueur dont il usa envers ceux qui s'étoient révoltés contre lui, le força bientôt de se réfugier auprès de son beau-père Alazir, roi de Barcé, que d'autres descendans de Battus avoient construite dans un nouveau canton de la Lybie. Il y fut tué, ainsi qu'Alazir, par des Barcéens, et quelques fugitifs de Cyrène.

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 373.

Phérétime, qui étoit revenue dans cette dernière ville, ayant appris la mort de son fils, se sauva en Egypte, parce qu'Arcésilas avoit rendu autrefois quelques services à Cambyse, en lui livrant Cyrène, et en lui payant tribut. Ariandès avoit été établi gouverneur d'Egypte par ce prince. Elle le supplia de la venger, sous prétexte que son fils n'avoit été assassiné que parce qu'il favorisoit le parti des Perses.

Ariandès se rendit aux prières de Phérétime; il lui donna une armée composée de toutes les forces de l'Egypte, tant pour l'armée navale que pour les troupes de terre. Mais avant que de les faire partir, il envoya un héraut à Barcé, pour s'informer de celui qui avoit été le meurtrier d'Arcésilas. Les Barcéens prirent tous cet assassinat sur eux. Le motif secret d'Ariandès étoit de subjuguer la Lybie, et il ne fit que se servir du prétexte que la vengeance de Phérétime sembloit lui offrir (1). La Lybie renfermoit beaucoup de nations différentes. Il en restoit peu qui fussent soumises au roi, de celles mêmes qui

(1) Herodot. l. IV, c. 145-168.

l'avoient été à Cambyse, et la plupart ne tenoient aucun compte de Darius.

Une grande partie des Lybiens étoient nomades, ceux entre autres qui, à commencer depuis l'Egypte, habitoient les côtes maritimes, occupées aussi par les Cyrénéens et les Barcéens (1). En avançant vers le midi, dans le milieu des terres, on trouvoit la Lybie sauvage, déserte, et remplie de bêtes féroces; au delà, dit Hérodote, étoit une élévation sablonneuse, qui s'étendoit depuis Thèbes en Egypte, jusqu'aux colonnes d'Hercule. Les premiers qu'on y rencontroit en venant de Thèbes, étoient les Ammoniens, à dix journées de cette ville, qui avoient un temple dédié à Jupiter Ammon, ou Hammon, représenté, comme à Thèbes, avec une tête de belier (2). A dix autres journées

(1) Voyez la carte de d'Anville, *Orbis veteribus Notus*, et Her. ubi sup., c. 168 et suiv.

(2) « Entre autres fontaines, dit Hérodote, en parlant des Ammoniens, ils en ont une, dont l'eau est tiède au point du jour, fraîche à l'heure du marché, et extrêmement froide à midi : aussi, ont-ils soin, à cette heure, d'arroser leurs jardins. A mesure que le jour

de chemin, étoit le territoire d'Augiles, fécond en palmiers, et où les Nasamons, peuple nombreux, alloient recueillir les dattes. Après avoir parcouru bien d'autres cantons assez considérables, on parvenoit aux Atarantes (1), éloignés du mont Atlas et des Atlantes de dix journées de chemin.

---

baisse, elle devient moins froide, jusqu'au coucher du soleil qu'elle est tiède. Elle s'échauffe ensuite de plus en plus, jusqu'à ce qu'on approche du milieu de la nuit. Alors elle bout à gros bouillons. Lorsque le milieu de la nuit est passé, elle se refroidit jusqu'au lever de l'aurore : on l'appelle la *Fontaine du Soleil*. L. IV, c. 181 ».

Diodore de Sicile est parfaitement d'accord avec Hérodote sur ce point. Voyez l. XVII.

(1) Le grec porte Atlantes. C'est de ceux-ci que nous avons dit, d'après Hérodote, qu'ils maudissoient le soleil, parce qu'il brûloit, et le pays, et les habitans (ci-dessus, t. I, p. 322, n.); mais M. Larcher (n. 270, sur le 4e. l. d'Hérodote) prouve très-bien qu'il faut lire Atarantes ; puisque cet historien place à dix journées de ceux-ci le mont Atlas

Sans entrer sur tous les peuples de cette vaste contrée dans de plus grands détails, qu'on peut lire dans Hérodote, ainsi que toutes les choses singulières qu'il en rapporte (1), nous nous bornerons à dire, en

---

et les Atlantes, qui ont pris leur nom de cette montagne. Peut-être, au reste, ces imprécations n'étoient-elles pas plus vraies des Atarantes, qu'elles ne l'étoient, en les appliquant aux Atlantes. On sait jusqu'à quel point chaque peuple chérit son ciel et son climat, quelque disgracié qu'il paroisse être de la nature. Il leur eût été d'ailleurs si facile d'en changer!

(1) Hérodote (l. IV, c. 191) parle, entre autres choses, des Cynocéphales; c'étoient des hommes à tête de chien; des Acéphales, hommes qui étoient sans tête, et qui avoient, à en croire les Lybiens, les yeux à la poitrine. En supposant quelque chose qui ait donné une sorte d'apparence à de pareils faits, on peut dire, avec M. Larcher (note 282, sur ce 4e. l.) que ces Cynocéphales, que les Africains regardoient comme des hommes à tête de chien, étoient une espèce de singes plus forte et plus féroce que le singe ordinaire, tels qu'on en apportoit à Alexandrie, de l'Ethio-

général, d'après lui, que la Lybie étoit habitée par quatre nations, desquelles s'étoient

---

pie et du pays des Troglodytes. A l'égard des Acéphales, ou hommes sans tête, s'il a jamais rien existé au monde qui ait prêté un air de vraisemblance à ce phénomène, comme le témoignage de saint Augustin, évêque d'Hyppone, ville d'Afrique, bâtie par les Phéniciens, donneroit lieu de le présumer, (Serm. 37, *ad fratres in eremo*), et comme semblent le faire croire le rapport de Pline, parlant des Blemmyes, dans son Histoire naturelle (l. V, c. 8), et le récit de Flavius Vopiscus, *Hist. August. script.* vol. II, p. 667), qui raconte que l'empereur Probus subjugua ces Blemmyes, et en transporta quelques-uns à Rome, dont l'aspect causa une si grande surprise aux Romains : *Qui mirabilem sui visum, stupente populo romano, præbuerunt :* on ne peut mieux expliquer cet étrange phénomène, que par quelque usage qui ait approché de celui que cite M. Larcher lui-même, d'après l'auteur des Recherches philosophiques sur les Américains, ou qui ait été plus monstrueux encore. « Il y a dans la Ca-» ribane, dit M. Pauw (t. I de ces Recher-» ches, p. 152), une sorte de sauvages qui

formées toutes les autres dont elle étoit peuplée, deux indigènes, les Lybiens, qui habitoient la partie de la Lybie qui est au nord, les Ethiopiens, qui habitoient celle qui est au midi, et deux étrangères, les Phéniciens, auxquels, dans la partie la plus septentrionale de l'Afrique, Carthage devoit sa fondation, et les Grecs. Nous remarquerons de plus, que, chez les Grecs, le nom de Lybie s'étendoit à toute l'Afrique (1).

Les Perses qu'Ariandès avoit envoyés d'Egypte pour venger Phérétime, étant arrivés devant Barcé, en firent le siége, qui

» n'ont point presque de col, et dont les » épaules sont aussi exhaussées que les oreilles. Cette monstruosité est factice; et, pour » la procurer aux enfans, on charge leurs » têtes de poids énormes, de façon que les » vertèbres du col sont forcées de rentrer, » pour ainsi dire, dans la clavicule. Ces barbares paroissent de loin avoir la bouche » dans la poitrine, et seroient très-propres à » faire renouveler à des voyageurs ignorans » et enthousiastes, la fable des Acéphales, » ou des hommes sans tête ».

(1) D'Anville, Géogr. anc. t. III, p. 40.

dura neuf mois. Ils poussèrent des mines jusqu'aux murailles. Les Barcéens contreminèrent en ces endroits, et tuèrent les mineurs. Quant aux attaques ouvertes, les habitans surent les repousser; mais enfin les Perses, en usant de stratagème, trouvèrent le moyen d'entrer dans la ville, et de s'en emparer. Phérétime fit mettre en croix les plus coupables; et à l'exception de ceux qui n'avoient eu aucune part à l'assassinat de son fils, les seuls auxquels il fût permis de rester dans la ville, tout le reste des Barcéens fut réduit en servitude. On les envoya d'Egypte à Darius, qui leur donna des terres dans la Bactriane, avec une bourgade, à laquelle ils donnèrent le nom de Barcé.

Lorsque les Perses, traversant la Lybie pour retourner en Egypte, furent arrivés à Cyrène, les Cyrénéens, pour obéir à je ne sais quel oracle, les laissèrent passer par leur ville. Sans égard pour le droit des gens, les Perses se repentirent bientôt de ne pas s'en être emparés. Ils revinrent sur leurs pas, et tentèrent de rentrer dans la place, qui leur fut fermée. Saisis bientôt d'une terreur panique, ils se retirèrent avec précipitation,

et ayant reçu un courrier de la part d'Ariandès, qui les rappeloit, ils se trouvèrent trop heureux de recourir aux Cyrénéens, dont ils obtinrent des vivres; mais tant qu'ils furent en marche pour leur retour, les Lybiens ne cessèrent de les harceler, dans le dessein de leur enlever leurs bagages, tuant tous les traîneurs, et tous ceux qui s'écartoient du corps de l'armée.

Ainsi se termina cette expédition, qui, comme celle des Scythes, n'apporta aux Perses ni gloire, ni profit.

Des événemens bien plus importans en eux-mêmes, et par leurs suites, que ceux qui avoient rempli la plus grande partie du règne de Darius, vinrent troubler le repos dont il eût pu jouir lui-même, et laisser jouir les autres. Mais comme les affaires des Perses se trouveront mêlées désormais avec celles des Grecs, nous allons commencer, dans la Lettre suivante, par exposer l'état de la Grèce dans les derniers temps, pour passer de là à ce qu'il y eut de commun entre ces deux nations, et qui devint si funeste à l'Empire des Perses.

LETTRE XLI.

SUITE DE L'HISTOIRE PROFANE SOUS LA NEUVIÈME ÉPOQUE.

Histoire des Grecs, et par suite, celle des Perses et des Grecs.

DEPUIS la législation de Lycurgue et celle de Solon, les Spartiates et les Athéniens ayant été les deux peuples qui, pendant bien des années, ont joué le plus grand rôle dans la Grèce, c'est principalement sur eux que nous devons fixer notre attention.

LES LACÉDÉMONIENS.

L'histoire de Sparte n'offrant presque rien, sous les règnes de Cléomènes et de Démarate, qui ne rentre dans celle des Athéniens, nous allons nous borner à faire connoître ces deux rois, et les événemens particuliers qui se sont passés de leur temps. Nous avons vu (1) ce qui tenoit à la naissance de ces deux princes, l'un fils d'Anaxan-

(1) Ci-dessus, t. IV, p. 42 et suiv., où s'est glissée, ligne 14, une faute d'impression. Prince digne, *lisez* peu digne, comme nous le dirons bientôt.

drides, et l'autre fils d'Ariston, qui régnèrent ensemble. Cléomènes succéda le premier à la couronne, et plusieurs années après, Démarate occupa le trône conjointement avec lui, à la place d'Ariston. L'an 519 avant J. C. Vers l'an 510.

Doriée, fils d'Anaxandrides, ainsi que Cléomènes, mais né d'une autre mère, s'étoit distingué parmi tous les jeunes gens de son âge; et quoiqu'il eût, à la mort de son père, beaucoup plus de réputation que son aîné, dans le conseil et à la guerre, les Lacédémoniens, contre leur inclination, et pour obéir aux lois du royaume touchant la succession au trône, lui préférèrent Cléomènes. Doriée, ne pouvant se résoudre à dépendre de son frère, partit avec ceux qui voulurent le suivre, pour aller fonder une colonie à Cinyps, dans un très-beau canton de la Lybie. En ayant été chassé par les Carthaginois et par les Maces, habitans de cette contrée, et Lybiens d'origine, il revint dans le Péloponnèse. Les Sybarites se disposoient alors à marcher avec Télys, leur chef, contre les Crotoniates (1), commandés par Mi-

(1) Voyez ci-dessus, t. V, p. 205 et suiv.

lon (1), et si l'on en croit leur récit, contredit cependant par celui des habitans de

(1) Milon, surnommé le Crotoniate, du nom de sa patrie, se distingua dans cette occasion à la tête de ses concitoyens, par sa valeur. Mais, ce qui a le plus contribué à rendre son nom célèbre, c'est sa force prodigieuse. Au rapport de Pausanias (l. VI, c. 14.), il fut six fois vainqueur à la lutte dans les jeux olympiques; la première fois dans la classe des enfans, les autres dans celle des hommes. Il eut un égal succès aux jeux pythiques. Le même écrivain cite en preuve de sa force extraordinaire des choses presque incroyables; et Strabon (l. VI, p. 181), en rapporte surtout un trait digne d'être conservé. Ecoutant un jour les leçons de Pythagore, la colonne qui soutenoit le plafond de la salle où l'on étoit rassemblé, ayant été tout à coup ébranlée, et menaçant ruine, il la soutint seul, donna aux auditeurs le temps de se retirer, et n'eut que celui de se sauver lui-même. Sa voracité, plus grande encore que celle de beaucoup d'autres athlètes de ce temps-là, n'étoit pas moins surprenante. A peine étoit-elle rassasiée de vingt mines (en-

Crotone, qui ne vouloient devoir leurs succès qu'à eux-mêmes, ce fut Doriée, qui, se rangeant du côté de ces derniers, les aida à prendre Sybaris, qu'ils pillèrent, et qu'ils laissèrent entièrement déserte. Aspirant à se faire un établissement, à quelque prix que ce fût, et étant arrivé en Sicile avec sa flotte, Doriée fut battu de nouveau par les Cartha-

---

viron dix-sept livres) de viande, d'autant de pain, avec une quantité de vin à proportion. Il parcourut une fois toute la longueur du stade, portant sur ses épaules un taureau de quatre ans, l'assomma d'un coup de poing, et, ce qui paroît une fable, le mangea tout entier dans la journée (Athen. l. X, c. 2.). Sa trop grande confiance dans ses forces, quoiqu'affoiblies par l'âge, lui devint funeste. Traversant une épaisse forêt, il aperçut un vieux chêne entr'ouvert par des pieux qu'on y avoit enfoncés. Il voulut achever de le fendre avec ses mains ; les coins tombèrent ; les deux côtés de l'arbre s'étant rapprochés, ses mains se trouvèrent prises, et dans cet état, il fut dévoré par des bêtes féroces (Strab; et Pausan. ubi supr.).

ginois, joints aux habitans d'Ægeste, et périt dans le combat (1).

Cléomènes, son aîné, roi de Sparte, quoiqu'avec beaucoup de bravoure, d'esprit et d'activité, étoit néanmoins peu digne du trône auquel il avoit été élevé (2). Sa raison se trouvoit souvent en défaut (3), et il ne fit paroître un jugement bien sain que dans très-peu d'occasions. Il avoit même, par intervalle, des accès de fureur qui le portoient aux actions les plus barbares. Il s'étoit fait, surtout par rapport à la boisson, et en fréquentant les Scythes, qui avoient envoyé aux Spartiates des ambassadeurs pour se liguer avec eux contre Darius (4), une habitude d'intempérance, qui redoubloit sa frénésie. Ce prince comptoit pour peu de chose la justice et la religion, et sacrifioit tout à ses intérêts ou à ses vengeances.

---

(1) Herodot. l. V, c. 42 et suiv. Diod. l. XII, p. 76, 77.

(2) Pausan. in Lacon. c. 3.

(3) Herodot. ibid. c. 42.

(4) Herodot. l. VI, c. 84.

Dès le commencement de son règne, secondant les vues toujours ambitieuses des Spartiates, il leva une armée considérable de Lacédémoniens et de leurs alliés, et entra dans l'Argolide. Les Argiens allèrent à sa rencontre; mais, beaucoup plus par surprise et par ruse de la part de Cléomènes, que par le sort des armes, ils furent taillés en pièces. Cinq mille d'entre eux se réfugièrent dans un bois consacré à Argos, fils de Jupiter et de Niobé. Le roi de Sparte leur fit dire qu'il avoit leur rançon; et Hérodote nous apprend (1) que la rançon des prisonniers étoit fixée à deux mines par tête (2). Cinquante de ces Argiens, se fiant à sa parole, sortirent du lieu qui leur servoit d'asile, et il les fit massacrer. Les autres en ayant été informés, se tinrent retranchés dans l'épaisseur de la forêt. Cléomènes, transporté d'un de ses accès de fureur, commanda aux ilotes d'y mettre le feu. Le bois sacré fut brûlé, avec tous ces infortunés, qui imploroient en

(1) Idem, l. VI, c. 79.

(2) 180 livres de notre monnoie.

vain la clémence d'un vainqueur aussi perfide qu'inhumain (1).

On raconte, à ce sujet, non sans quelque variété dans le récit, que Cléomènes, ayant ainsi fait périr tout ce qu'il y avoit, dans le pays, d'hommes en état de porter les armes, mena ses troupes victorieuses aux portes d'Argos (2). Mais les jeunes Argiennes, remplies d'un courage supérieur à leur sexe, prirent la résolution de défendre leur patrie. Télésilla se mit à leur tête; elles coururent aux armes, se rangèrent tout autour de la ville, le long des murailles, montèrent sur les créneaux, et étonnèrent les assiégeans. On en vint aux mains; Cléomènes perdit beaucoup de monde, et fut enfin repoussé. Démarate, l'autre roi, étoit déjà entré dans la ville, et en occupoit le quartier qu'on appeloit *Pamphyliaque*; il succomba également sous leurs efforts, et se retira comme son collègue. Après leur expulsion, on permit à celles qui avoient échappé à la mort dans ces combats sanglans, d'ériger une sta-

(1) Pausan. in Lacon. c. 4. Herodot. l. VI, c. 76 et seq.

(2) Pausan. in Corinth. c. 20.

tue au dieu Mars, pour servir de monument à leur valeur; et du temps de Plutarque (1), on célébroit encore tous les ans une fête solennelle, appelée la *Fête de l'Ignominie*, où les femmes portoient la saie et le manteau d'homme, et les hommes avoient des robes et des voiles de femme.

Pausanias (2) rend le fait un peu plus croyable, en disant que les Argiennes, sans s'effrayer de l'approche et des cris de guerre de l'ennemi, soutinrent l'assaut avec tant de valeur, que les Lacédémoniens, faisant réflexion que s'ils étoient vainqueurs, cette victoire leur seroit peu honorable, et que s'ils étoient vaincus, ce seroit pour eux une tache éternelle, aimèrent mieux se désister de leur entreprise.

Les Argiens, pour repeupler leur ville, accordèrent le droit de cité à ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens parmi les peuples voisins, et leur firent épouser les veuves de ceux qui avoient péri (3).

---

(1) *De virtut. Mulier.*

(2) Pausan. ubi supr.

(3) Ibid.

De retour à Sparte, Cléomènes fut accusé, devant les éphores, de ne s'être pas emparé d'Argos, dont la prise étoit facile, parce qu'il s'étoit laissé corrompre. Il répondit qu'ayant consulté l'oracle dans l'Heræum (1), il étoit sorti une flamme de la statue; et qu'il avoit connu, à des marques certaines, qu'il ne prendroit point la ville d'Argos; car si cette flamme, ajoutoit-il, fût sortie de la tête de la statue, il l'auroit prise d'assaut, au lieu qu'étant sortie de la poitrine, il étoit clair qu'il avoit fait tout ce que la divinité du lieu vouloit qu'il fît. Cette défense, dit Hérodote, qui raconte ce trait (2), parut aux Spartiates si plausible et si vraisemblable, qu'il fut absous à la très-grande pluralité des voix.

Peu de temps après, Cléomènes conduisit, comme nous le verrons dans peu, son armée à Athènes, pour en chasser les Pisistratides, qu'il s'efforça ensuite d'y rétablir; en quoi il fut contrarié par les Corinthiens

(1) Temple de Junon, entre Argos et Mycènes.

(2) Herodot. l. VI, c. 82.

et par Démarate. Il n'eut pas un plus heureux succès dans une première expédition qu'il fit au bout de quelque temps, contre les Eginètes, dans l'île desquels il passa pour les punir d'avoir accordé à Darius la terre et l'eau, comme une marque de leur soumission. Les Athéniens, piqués de leur conduite, persuadés d'ailleurs qu'ils ne l'avoient tenue que par haine contre eux, et dans le dessein de leur faire la guerre de concert avec les Perses, avoient saisi ce prétexte, pour les accuser à Sparte de trahir la Grèce. Sur cette accusation, Cléomènes ayant été chargé de leur faire porter la peine de leur infidélité, vouloit, à son entrée dans l'île, se saisir des plus coupables. Mais les Eginètes s'y opposèrent, et entre autres un nommé Crios, qui montrant le plus de chaleur, lui dit qu'il n'emmeneroit pas impunément un seul des habitans d'Egine, et que, s'il étoit vrai qu'il agît ainsi de l'aveu de la république de Sparte, et non à l'instigation des Athéniens, il seroit venu avec l'autre roi pour les arrêter. Crios suivoit en cela les instructions secrètes qu'il avoit reçues de Démarate. Cléomènes, repoussé de l'île d'Egine, pro-

mit de faire repentir les Eginètes de leur résistance, et il ne tarda pas à effectuer ses menaces (1).

Pendant son absence, Démarate avoit travaillé à le noircir dans l'esprit du peuple. Avec tant de sujets de ressentiment, Cléomènes ne fut pas plutôt de retour, qu'il résolut de le renverser du trône. Premièrement, il gagna la Pythie par des libéralités, et l'engagea à ne faire d'autre réponse que celle qu'il lui dicteroit lui-même. Ayant mis ensuite dans ses intérêts Léotychides, parent de Démarate, et du sang royal comme lui, il le détermina aisément à prétendre à la couronne, qu'il ne lui fit espérer néanmoins qu'à condition qu'après l'avoir obtenue, il l'aideroit à tirer raison de l'insulte que lui avoient faite les Eginètes (2). Pour parvenir à son but, Léotychides sut se prévaloir de l'indiscrétion qui avoit échappé à Ariston, père de Démarate (3), et prétendit sur ce fondement qu'il étoit bâtard. Cette affaire, par

(1) Herodot. l. VI, c. 49 et 50.
(2) Herodot. c. 65.
(3) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 44.

ordre des Lacédémoniens, fut portée à Delphes, ainsi que toutes les autres. La Pythie répondit tout ce que lui suggéra Cléomènes; et Démarate, sacrifié à la vengeance de son collègue, perdit la royauté (1). Par la suite cette intrigue ayant été découverte, Cobon, partisan de Cléomènes, et qui s'étoit servi, en sa faveur, de son crédit parmi les Delphiens pour faire parler la Pythie, fut banni de Delphes, et la Pythie, nommée Périalle, fut déposée (2).

Vers l'an 491 avant J. C.

Un autre affront qu'essuya Démarate, le força bientôt de quitter Sparte, et de se retirer chez les Perses. Un jour qu'il assistoit aux Gymnopédies (3), Léotychides qui occupoit déjà le trône dont il l'avoit expulsé, lui envoya demander, par dérision et pour l'insulter, comment il trouvoit une place de magistrat, après avoir été roi. Piqué jusqu'au vif, Démarate répondit que cette question

---

(1) Pausan. in Lacon. c. 4, et Herodot. l. VI, c. 61 et seq.

(2) Herodot. l. VI, c. 66.

(3) Fête où les enfans chantoient nus des hymnes en l'honneur d'Apollon.

seroit un jour, pour les Lacédémoniens, la source de mille maux ou de biens infinis. Il sortit en même temps du théâtre, en se couvrant le visage, et se retira chez lui. Il y conjura sa mère, au nom des dieux, de lui dire s'il étoit fils d'Agète ou d'Ariston (1). Il y en a même, ajouta-t-il, et nous ne rapportons ce discours de Démarate que pour faire voir à quel point de corruption étoient portées les mœurs des femmes lacédémoniennes, par une suite naturelle des institutions de Lycurgue. « Il y en a qui prétendent que vous vous êtes abandonnée à un muletier (2) qui étoit à votre service, et que je suis son fils. Je vous conjure donc de nouveau, au nom des dieux que j'ai pris à témoins, de me dire la vérité. Si vous avez commis quelqu'une des fautes que l'on vous impute, vous n'êtes point la seule, et vous avez beaucoup de compagnes. Il court même un bruit dans Sparte qu'Ariston ne pouvoit avoir d'enfans, et qu'autrement il en auroit eu de sa première femme »,

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 43.

(2) Le grec porte : *un ânier*.

Cédant

Cédant à ses instances, sa mère lui répondit que la troisième nuit après son mariage avec Ariston, un spectre qui lui ressembloit étoit venu la trouver; qu'après être resté quelque temps avec elle, il lui avoit mis sur la tête les couronnes qu'il portoit; qu'il parut alors que ces couronnes avoient été prises dans la chapelle du héros Astrabacus (1); et que les devins ayant été consultés, répondirent que c'étoit ce héros lui-même qui lui avoit apparu. « Voilà, mon fils, lui dit-elle en finissant, tout ce que vous désiriez savoir. Le héros Astrabacus est votre père, et vous êtes son fils, ou celui d'Ariston ». Démarate suffisamment instruit, sortit de Sparte, et poursuivi par les Lacédémoniens, il se retira auprès de Darius. Ce prince le reçut magnifiquement, et lui donna des terres et des villes (2).

(1) Cet Astrabacus, que l'on honoroit comme un dieu, étoit, dit M. Larcher, de la race des Eurysthénides, qui étoient eux-mêmes la première maison royale de Sparte. Voyez la note 95 de ce savant, sur le 6e. l. d'Hérodote.

(2) Herodot. l. VI, c. 67 et seq.

Cléomènes ayant réussi dans son entreprise contre Démarate, prit aussitôt avec lui Léotychides, et alla attaquer les Eginètes, qui voyant marcher contre eux les deux rois, ne crurent pas devoir faire une plus longue résistance. On en choisit dix des plus distingués par leur naissance, par leur crédit, et par leurs richesses, et parmi eux Crios, et on les mena dans l'Attique, où ils furent mis en dépôt entre les mains des Athéniens leurs plus grands ennemis (1).

Les deux expéditions de Cléomènes dans l'île d'Egine sont postérieures à l'irruption que les Eginètes eux-mêmes firent dans l'Attique, et dont il sera question, en parlant des Athéniens.

Après qu'il eut fait éclater son ressentiment contre les habitans de l'île d'Egine, Cléomènes s'aperçut bientôt que ses intrigues contre Démarate étoient découvertes. Redoutant la colère des Spartiates, et voulant se soustraire à leur jugement, il se retira en Thessalie. De là il passa en Arcadie, où il chercha à exciter des troubles, en ani-

(1) Herodot. ibid. c. 73.

mant les Arcadiens contre Sparte. Les intrigues de Cléomènes étant venues à la connoissance des Lacédémoniens, la crainte le leur fit rappeler, en lui conservant toutes les prérogatives de la royauté. Mais à peine fut-il arrivé, qu'il tomba dans un de ses accès de frénésie. S'il rencontroit dans son chemin un Spartiate, il le frappoit de son sceptre. Ses parens, témoins de ses extravagances, le firent lier dans des entraves de bois; mais un jour se voyant seul avec un garde, il le força de lui donner un couteau, dont il se déchira les chairs en divers endroits du corps, et ayant fini par se découper le ventre, il mourut de ses blessures. La plupart des Grecs prétendirent que c'étoit un châtiment de ce qu'il avoit suborné la Pythie. Les Athéniens assurèrent que c'étoit une punition de ce qu'étant entré dans le territoire d'Eleusis, il avoit coupé le bois consacré aux déesses (1). Les Argiens disoient de leur côté, que c'étoit pour avoir fait mettre le feu à la forêt

(1) Nous parlerons, à l'article des Athéniens, de ces ravages de Cléomènes dans l'Attique.

consacrée à Argos, et pour avoir fait périr inhumainement les Argiens qui s'y étoient réfugiés. Les Spartiates affirmoient, avec plus de fondement, que sa fureur ne venoit que de l'abus du vin, auquel il s'étoit accoutumé en fréquentant les Scythes (1).

Il ne laissa qu'une fille nommée Gorgo, qui épousa Léonidas, et qui fut célèbre entre les Lacédémoniennes. Léonidas étoit fils d'Anaxandrides (2), mais d'un autre lit que Cléomènes, auquel il succéda.

L'an 491 avant J. C. Les Eginètes n'eurent pas plutôt appris la mort de Cléomènes, qu'ils envoyèrent à Sparte des députés, pour accuser Léotychides au sujet de la détention de leurs ôtages à Athènes. Les juges s'étant assemblés, décidèrent que les Eginètes avoient été traités indignement par Léotychides, et le condamnèrent à être remis entre leurs mains, pour qu'ils l'emmenassent à Egine, à la place des hommes qu'on retenoit à Athènes. Les députés se disposoient à exécuter cet arrêt, lorsque Théasides, citoyen distingué de

(1) Herodot. l. VI, c. 75, 84.

(2) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 42.

Sparte, leur parla en ces termes : « Que voulez-vous faire, Eginètes? allez-vous donc emmener le roi de Sparte que vous ont livré ses concitoyens? Si les Spartiates ont dans leur colère prononcé un tel jugement, ne craignez-vous pas, si vous le mettez à exécution, qu'ils n'entrent quelque jour dans votre pays, et qu'ils ne le détruisent entièrement » ? Frappés de ce discours, les Eginètes renoncèrent à leur premier dessein; mais ce fut à condition qu'il les suivroit à Athènes, pour leur faire rendre leurs citoyens. Léotychides étant arrivé à Athènes, redemanda les ôtages qu'il y avoit mis en dépôt. Les Athéniens temporisèrent, sous prétexte que les deux rois les leur ayant confiés, il n'étoit pas juste de les remettre à l'un en l'absence de l'autre; et Léotychides, malgré ses instances, n'ayant pu obtenir ce qu'il désiroit, fut obligé de se retirer (1).

Ce prince, qui avoit secondé, pour son propre intérêt, le ressentiment de Cléomènes, en détrônant Démarate, qu'il avoit mis ensuite dans le cas de s'expatrier, ne

(1) Herodot. l. VI, c. 85 et seq.

passa pas, plus que lui, sa vieillesse à Sparte. Il commandoit une armée que les Spartiates avoient envoyée contre les Thessaliens; et il lui étoit aisé de se rendre maître de tout le pays; mais ayant accepté une somme considérable, il fut surpris, dans le camp même, assis sur un sac d'argent. Déféré en justice, il fut banni, et sa maison rasée. Il se retira à Tégée, où il mourut. Mais ceci n'arriva que long-temps après son élévation au trône, qu'il occupa pendant vingt-deux ans. Il eut pour successeur son petit-fils Archidamus, fils de Zeuxidamus, qui ne régna point à Sparte, étant mort avant son père (1).

L'an 469 avant J. C.

Il ne nous a pas paru convenable de rien dire de plus ici sur Cléomènes et sur Léotychides, les autres événemens qui ont eu lieu sous le règne de ces deux princes, étant liés étroitement avec ceux qui concernent les Athéniens ou les Perses.

LES ATHÉNIENS.

Nous avons vu le peuple d'Athènes jouir, sous la domination de Pisistrate, des douceurs d'un gouvernement sage et modéré, qui lui fit, en quelque sorte, pardonner son

(1) Herodot. ibid. c. 71, 72.

usurpation (1). On ne peut faire de ce prince un plus bel éloge que celui qu'en a fait, en peu de mots, Cicéron, en écrivant à Atticus (2). Dans l'incertitude où il étoit sur l'usage que César feroit de sa victoire après la défaite de Pompée, « nous ne savons, lui écrivoit-il, lequel des deux il prendra pour modèle, de Phalaris (3), ou de Pisistrate ».

Après s'être remis en possession de la souveraine puissance par la force des armes, Pisistrate en jouit, sans interruption, pendant quinze ou seize ans, et la laissa, en mourant, comme un héritage à l'un de ses fils. Thucydide (4) lui en donne trois, Hippias, Hipparque, et Thessalus. Il prouve, d'une manière assez plausible (5), que ce fut Hippias, l'aîné des trois, qui succéda à son père, et non Hipparque, comme on le

L'an 528 avant J. C.

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 138 et suivantes.

(2) Cic. ad Attic. l. VII, Epist. 19.

(3) Tyran d'Agrigente. Voyez ci-dessus, t. IV, p. 151 et suiv.

(4) Thucyd. l. I, p. 14.

(5) Id. l. VI, p. 449 et seq.

croyoit communément. On pourroit toutefois présumer avec fondement que le premier conservant la principale autorité, l'autre la partageoit en quelque sorte avec lui (1). Il paroît au moins qu'ils réunirent tous leurs efforts pour faire fleurir, à l'exemple de Pisistrate, les sciences et les arts. Ils attirèrent à Athènes deux poëtes célèbres, Anacréon et Simonides, l'un par des distinctions, et l'autre par des présens (2). Onomacrite d'Athènes, fut aussi en faveur auprès d'Hipparque; mais ayant inséré parmi les vers de Musée un oracle de sa façon, il fut chassé, malgré toute l'amitié que ce prince avoit eue pour lui (3). Afin de se concilier de plus en plus l'affection du peuple, en se montrant attentif à veiller à son instruction, Hipparque fit ériger, dans la ville et dans les campagnes, des statues à Mercure, et graver des deux côtés ces maximes, en vers élégiaques : C'EST ICI LE PRÉCEPTE D'HIPPARQUE ; SOYEZ VÉRITABLEMENT JUSTE ; APPRENEZ

(1) Voyez Platon in Hipparch.
(2) Ælian. l. VIII, c. 2.
(3) Herodot. l. VII, c. 6.

A VOUS CONNOÎTRE; NE FAITES RIEN D'INUTILE; NE TROMPEZ PAS VOTRE AMI; et autres semblables (1).

Toutes ces belles sentences n'empêchent pas qu'on n'ait reproché aux deux frères d'avoir introduit parmi les Athéniens le goût des festins, des plaisirs, et des voluptés (2). Hipparque en fut la première victime. Les écrivains varient beaucoup sur les circonstances de la conjuration qui causa sa mort; mais, en général, ils s'accordent assez sur le fond même de l'événement.

Il y avoit à Athènes deux hommes qui avoient formé une liaison très-étroite, Harmodius et Aristogiton. Harmodius, remarquable par sa jeunesse et son extrême beauté, avoit inspiré à son ami, selon l'infâme coutume des Grecs, une violente passion; mais il étoit aussi aimé d'Hipparque, qui ayant tenté en vain de le séduire, voulut se venger de ce refus par un affront. Dans ce dessein, il invita la jeune sœur d'Harmodius à porter la corbeille sacrée à la grande fête de

(1) Plat. ubi supr.

(2) Athen. l. XII, c. 8.

Minerve, et à peine se fut-elle présentée, qu'il la renvoya honteusement, comme indigne de cet honneur. Les deux amis, si l'on peut donner le nom d'amitié à leur criminel attachement, ressentirent vivement cet outrage. Aristogiton y joignoit un autre motif, celui de la jalousie qu'il avoit conçue contre un homme qui s'étoit montré son rival. Ils résolurent, de concert avec quelques conjurés qu'ils associèrent à leur complot, de profiter de la fête des Panathénées, où il étoit permis aux citoyens de porter leurs armes, pour faire périr Hipparque et Hippias, et détruire la tyrannie, se flattant que le peuple se joindroit à eux pour recouvrer sa liberté. Dans le moment où ils se disposent à exécuter leur projet, ils aperçoivent un des conjurés qui s'entretenoit avec Hippias; ils se croient trahis, et n'écoutant plus que leur désespoir, ils se jettent sur Hipparque, et le poignardent. Au même instant Harmodius est massacré, et Aristogiton, qui s'étoit sauvé dans la foule, est pris. A cette nouvelle, Hippias fait mettre bas les armes à ceux qui devoient présider aux cérémonies religieuses, sans qu'ils sussent

L'an 514 avant J. C.

rien encore de ce qui s'étoit passé, et parvient bientôt à se défaire de ceux qui lui étoient suspects, ou qu'il trouve armés de poignards, au lieu de la pique et du bouclier, les seules armes qu'ils eussent dû porter.

Telle fut l'issue d'une conspiration qui eut pour principes le ressentiment d'une injure personnelle, et la jalousie qu'inspire un amour déréglé (1).

Les Athéniens, quoiqu'ils n'eussent pris aucune part à cette entreprise, honorèrent par la suite Harmodius et Aristogiton, comme les restaurateurs de la liberté publique. Ils firent chanter leurs louanges à la fête des Panathénées (2); et jusque dans les repas les plus ordinaires, leur nom fut célébré par une chanson connue de tous les Grecs, sous le nom de la chanson d'Harmodius (3). Ils leur érigèrent des statues (4), qui servoient,

(1) Thucyd. l. VI, p. 450-453.

(2) Dion. Chrys. Orat. XI. Philostr. in Vit. Apollon. l. II, c. 2, p. 323.

(3) Athen. Deipnos. l. XV, c. 14, p. 692, et c. 15.

(4) Pausan. in Attic. c. 8. Plin. l. XXXIV, c. 8.

comme les temples, de lieu d'asile (1); et accordèrent les plus grands priviléges à leurs descendans (2), qui finirent par s'en rendre indignes (3).

Le peuple d'Athènes, ayant appris qu'une nièce d'Aristogiton étoit à Lemnos, où elle vivoit dans une extrême misère, la fit venir, et la maria à un des plus riches et des plus considérables partis de la ville, lui donnant

---

(1) Hermogen. Ars Rhetorica.

On connoît, au sujet de ces statues, le mot d'Antiphon : quelqu'un demandoit, en présence de Denys le Tyran, quel étoit le meilleur marbre ; celui, répondit Antiphon, dont les Athéniens ont fait les statues d'Harmodius et d'Aristogiton. Plutarch. de Adul. et amici discrim.

(2) Demosthen. advers. Leptin. Dinarch. contrà Demosth.

(3) Un descendant d'Harmodius, fier de sa naissance, reprochoit à Iphicrates la bassesse de la sienne : ma noblesse, répliqua ce grand homme, commence en moi ; la vôtre finit en vous. Plut. Apophthegm.

pour dot une terre dans le bourg de Potane (1).

Depuis la mort d'Hipparque, la tyrannie, qui avoit été jusque-là fort douce, devint insupportable. Hippias (2), prenant pour prétexte de son changement de conduite, le meurtre de son frère, mais, en effet, armé par la défiance, fit mourir un beaucoup plus grand nombre de citoyens qu'il n'avoit déjà fait au moment où la conjuration venoit d'éclater (3), en commençant par ceux qu'il soupçonnoit d'en avoir été les complices. Il fit mettre d'abord l'ami d'Harmodius à la torture, pour le contraindre à les dénoncer. Aristogiton ne nomma aucun des véritables conjurés: mais il accusa tous les amis d'Hippias d'avoir eu part au soulèvement. Dès qu'Hippias les eut fait mourir, Aristogiton lui déclara qu'il ne les avoit nommés que pour les faire périr, et qu'il se savoit bon gré d'avoir détruit les amis du tyran, par la

(1) Plut. in Aristid.

(2) Suid. ad voc. Ἱππίας.

(3) Thucyd. l. VI, p. 452.

cruauté du tyran même (1); raffinement de vengeance, qui, en enveloppant des hommes innocens, pour punir des excès coupables, n'étoit pas moins atroce, ni moins barbare que les fureurs d'Hippias!

L'ami d'Harmodius ne fut pas le seul qui trompa l'espoir, et qui brava la cruauté du tyran. Une femme qu'Aristogiton entretenoit, et qui s'appeloit Léæna, ayant été aussi appliquée à la question, la supporta le plus long-temps qu'il lui fut possible; mais se sentant prête à céder à la violence des tourmens, elle se coupa la langue avec les dents, et la cracha, pour qu'il ne fût pas en son pouvoir de trahir les secrets de celui qu'elle aimoit. Les Athéniens, par respect pour les mœurs publiques, car celles-ci étoient du moins respectées, et trouvant qu'il étoit indécent d'élever dans leur citadelle une statue à une courtisane, lui en érigèrent une de bronze, sous la figure d'une lionne, par allusion au nom qu'elle portoit, et représentèrent la lionne sans langue, avec

(1) Poliæn. Stratag. l. I, c. 22.

cette inscription : Elle se l'est coupée elle-même (1).

Hippias, après s'être mis en sûreté du côté des conjurés, voulut se ménager des ressources pour l'avenir, par des alliances étrangères. Il maria sa fille au fils du tyran de Lampsaque, ayant en vue le crédit dont celui-ci jouissoit auprès du roi de Perse (2). Mais le sceptre de fer qu'il appesantissoit de plus en plus sur ses concitoyens, n'en fut pas moins brisé peu d'années après.

Mégaclès, de la famille d'Alcméon, à laquelle on donna, par cette raison, le nom d'Alcméonides, avoit quitté l'Attique en emportant avec lui de grandes richesses, lorsque Pisistrate s'étoit remis en possession de la souveraine autorité (3). Lui, et tous ceux qui l'accompagnoient, allèrent s'établir dans une autre contrée, où ils furent joints par tous ceux que bannirent les Pisistratides,

---

(1) Plutarch. de Garrul. Plin. l. XXXIV, c. 8. Polyæn. Stratag. l. VIII, c. 45.

(2) Thucyd. l. VI, p. 452.

(3) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 59, 133 et suiv.

ou qui fuyoient leur domination. Pour parvenir à la renverser, ils mirent en usage un moyen presque infaillible, celui de la superstition. Ils convinrent avec les Amphyctions qu'ils rebâtiroient, pour un certain prix, le temple de Delphes, qui avoit été brûlé, et ils le rendirent plus magnifique que le modèle sur lequel ils l'avoient entrepris. Au lieu de se servir uniquement, selon leur convention, de pierres communes, ils construisirent, en particulier, la façade, de marbre de Paros. Cette conduite si généreuse en apparence, et l'argent qu'ils prodiguèrent à la Pythie, les rendirent maîtres des réponses de l'oracle. Elle proposoit à tous les Spartiates qui venoient consulter le dieu; soit pour eux-mêmes, soit au nom de la république, de rendre la liberté à Athènes. Dociles à la voix de l'oracle, les Lacédémoniens envoyèrent une armée pour chasser les Pisistratides. Ayant échoué dans une première entreprise, ils mirent sur pied des forces plus considérables sous les ordres de Cléomènes. Le roi de Sparte, après avoir repoussé avec vigueur la cavalerie thessalienne qui étoit venue au secours d'Hippias

sur les confins de l'Attique, entra dans Athènes avec ceux des habitans qui désiroient la liberté, et assiégea Hippias et ses partisans, qui s'étoient retirés dans la citadelle. Comme elle étoit fournie d'une grande quantité de provisions, ils auroient bientôt contraint l'ennemi de se retirer, si un accident, trop funeste pour eux, ne les avoit livrés à sa discrétion. Les enfans des Pisistratides furent pris, tandis qu'on les faisoit sortir secrètement du pays. Ils furent contraints, pour se les faire rendre, de se soumettre aux conditions que leur imposèrent les Athéniens, et s'engagèrent à quitter l'Attique dans cinq jours. Ils se retirèrent à Sigée, ville sur l'Hellespont, au commencement de la quatrième année, à compter depuis le meurtre d'Hipparque (1). Ce fut l'année suivante que les Athéniens élevèrent des statues à Harmodius et à Aristogiton, et que l'expulsion des rois eut lieu chez les Romains (2). L'an 510 avant J. C.

Athènes, déjà très-puissante sous les Pisistratides, le devint bien plus encore après

(1) Herodot. l. V, c. 62 et suiv.
(2) Plin. l. XXXIV, c. 4.

leur expulsion. Ce qu'elle ne faisoit qu'à regret, lorsqu'elle sembloit ne travailler que pour ses tyrans, elle le fit avec bien plus de courage et de succès, dès qu'elle fut libre, et qu'elle ne travailla plus que pour elle-même. Cependant elle ne jouit pas long-temps de la tranquillité, toujours si rare et si difficile à conserver dans un gouvernement démocratique. Le peuple se partagea bientôt en deux factions : Clisthènes, le plus distingué des Alcméonides, et qui portoit le nom de son aïeul maternel, tyran de Sicyone, étoit chef de l'une; Isagoras, d'une maison non moins illustre, étoit à la tête de l'autre. Clisthènes ayant eu du dessous, n'épargna rien pour se concilier l'affection du peuple, et le mettre dans ses intérêts, afin de se servir de lui pour augmenter son pouvoir. Flattant sa vanité, il changea les noms des tribus dans d'autres noms plus honorables à ses yeux, et pris des héros du pays. Au lieu de quatre qu'elles étoient, comme du temps de Solon, il les porta jusqu'à dix, et ajouta cent nouveaux sénateurs aux quatre cents dont le sénat étoit composé. S'étant ainsi attaché la multitude, et ayant donné

à la démocratie plus de force qu'elle n'en avoit eu jusque-là, et plus même qu'elle n'en devoit avoir, surtout s'il fut, comme on le prétend, auteur de la loi de l'ostracisme (1), il l'emporta dès lors sur son rival. Dans cette extrémité, Isagoras eut recours à Cléomènes, qui s'étoit lié avec lui d'une amitié très-étroite dans le temps où l'on assiégeoit les Pisistratides, et que l'on accusoit même de rendre de fréquentes visites à sa femme. Le roi de Sparte envoya d'abord un héraut à Athènes pour en faire chasser Clisthènes et beaucoup d'autres Athéniens, sous le prétexte suggéré en secret par Isagoras, que les Alcméonides, lors de l'archontat de Mégaclès, qui étoit de cette famille, avoient encouru l'anathème (2). Quoique Clisthènes, craignant les suites fâcheuses que cette affaire pouvoit entraîner, se fût retiré de lui-même, Cléomènes n'en vint pas moins à Athènes quelque temps après, accompagné de peu de monde, et outre ses Spartiates, ayant à sa suite un petit nombre

(1) Ælian. Var. Histor. l. XIII, c. 24.
(2) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 51 et suiv.

d'étrangers. Il chassa, dès le moment de son arrivée, sept cents familles, qu'Isagoras lui désigna. Il tenta ensuite de casser le sénat, et voulut confier l'autorité à trois cents personnes du parti de celui qu'il protégeoit. Mais le sénat ayant montré de la résistance, Cléomènes s'empara de la citadelle avec Isagoras et ceux de sa faction. Le reste des Athéniens, qui étoit uni de sentimens avec le sénat, les y tint assiégés pendant deux jours. On traita avec les Lacédémoniens renfermés dans la citadelle, et il leur fut permis de sortir de l'Attique, à certaines conditions. Les autres furent mis aux fers, et on les fit mourir dans les prisons. De ce nombre étoit Timasithée de Delphes, qui trois fois avoit remporté la victoire du pancrace aux jeux olympiques, trois fois aux jeux pythiques, et qui s'étoit signalé à la guerre par des actions d'une hardiesse peu commune (1).

Les Athéniens ayant rappelé Clisthènes et les sept cents familles bannies par Cléomènes, envoyèrent à Sardes des ambassadeurs pour faire alliance avec les Perses,

(1) Pausan. l. VI, c. 8.

afin de se soutenir contre Cléomènes et les Lacédémoniens. Artaphernes, fils d'Hystaspes, gouverneur de Sardes, après avoir demandé aux envoyés qui ils étoient, et dans quel endroit de la terre ils habitoient, leur dit en peu de mots, que s'ils vouloient donner à Darius la terre et l'eau, il feroit alliance avec eux, sinon qu'ils eussent à se retirer. Les envoyés consentirent à ce qu'on leur demandoit. Mais à leur retour, on leur intenta, sur ce sujet, une accusation très-grave (1).

Cependant Cléomènes, qui n'ignoroit pas les actions et les propos insultans des Athéniens, leva des troupes dans tout le Péloponnèse, à dessein de se venger d'eux, et de leur donner pour tyran Isagoras, qui étoit sorti avec lui de la citadelle. Les Thébains ou Béotiens, et les Chalcidiens, firent diverses attaques de concert avec lui. Les Athéniens remirent à un autre temps à les punir de leur invasion, pour aller sur-le-champ au-devant des Péloponnésiens qui étoient à Eleusis.

(1) Herodot. l. V, c. 66, 69, 70, 72 et seq., 78.

Les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains, lorsque les Corinthiens, ayant les premiers réfléchi sur l'injustice de leur conduite, changèrent de résolution, et se retirèrent. Démarate, fils d'Ariston, qui étoit aussi roi de Sparte, et qui avoit amené avec Cléomènes les troupes de la république, suivit cet exemple, quoiqu'il n'eût eu jusqu'alors aucun différend avec lui. Depuis l'époque de cette division, si l'on en croit Hérodote (1), qui toutefois, dans le livre suivant, nous expose lui-même un fait absolument contraire (2), il fut statué par une loi que les rois de Lacédémone ne marcheroient plus ensemble à la tête de l'armée, et que l'un des deux étant exempt d'aller à la guerre, on laisseroit à Sparte l'un des Tyndarides Castor et Pollux, dont les deux effigies les accompagnoient auparavant dans

(1) L. V, c. 75.

(2) L. VI, c. 73. Voyez ci-dessus, p. 554, ce que nous avons raconté d'après cet historien, de l'expédition faite de concert par les deux rois Cléomènes et Léotychides, dans l'île d'Egine.

leurs expéditions pour leur servir de divinités tutélaires. Les alliés assemblés à Eleusis, témoins des divisions de Cléomènes et de Démarate, et du départ des Corinthiens, se retirèrent aussi chez eux.

Cette armée s'étant honteusement dissipée, Cléomènes ne put faire autre chose que de ravager l'Attique, et particulièrement un canton nommé l'Orgade, et consacré aux deux divinités Cérès et Proserpine, qu'on adoroit à Eleusis (1). Après sa retraite, les Athéniens, délivrés de toute crainte, marchèrent contre les Chalcidiens et les Béotiens, dont ils avoient résolu de se venger. Ils commencèrent par remporter sur ceux-ci une victoire complète. Le même jour ils passèrent dans l'Eubée, en vinrent aux mains avec les Chalcidiens, et les ayant aussi vaincus, ils laissèrent dans l'île une colonie de quatre mille hommes, à qui ils distribuèrent les terres des plus riches habitans. Ils mirent aux fers tous les prisonniers qu'ils firent, tant sur eux que sur les Béotiens, et les ayant relâchés dans la suite, moyennant deux

(1) Pausan. in Lacon. c. 4.

mines par tête (1), ils suspendirent aux murs de la citadelle les ceps dont ils les avoient liés (2).

Les Thébains, pour effacer l'opprobre de leur défaite, se lièrent avec les Eginètes, qui conservoient une ancienne inimitié contre les Athéniens. Tandis que ceux-ci pressoient vivement les Béotiens, leurs nouveaux alliés passèrent dans l'Attique sur des vaisseaux de guerre, pillèrent Phalère, avec un grand nombre de bourgades sur le reste de la côte, et causèrent par là beaucoup de dommages à la république. Lorsque les Athéniens se disposoient à marcher contre eux, il leur vint de Delphes un oracle, qui leur ordonnoit de suspendre le châtiment des Eginètes, pendant trente ans, à compter de leurs premières insultes : après quoi, cette guerre auroit tout le succès qu'ils pouvoient s'en promettre. L'oracle, qui exigeoit, pour préliminaires, qu'ils élevassent un temple à Æacus, qu'on révéroit à Egine, leur déclaroit néanmoins que s'ils leur faisoient la

(1) Voyez ci-dessus, p. 545.

(2) Herodot. l. V., c. 74, 75, 77.

guerre

guerre sur-le-champ, ils auroient beaucoup à souffrir dans cet intervalle, qu'ils feroient aussi beaucoup de mal aux Eginètes, mais qu'enfin ils les subjugueroient. Les Athéniens construisirent le temple, mais sans vouloir différer, pendant trente ans, à satisfaire leur ressentiment (1).

Le désir qu'ils avoient de se venger, fut cependant contraint de céder à des affaires plus pressantes. Les Lacédémoniens, instruits du manége des Alcméonides avec la Pythie, animés par des oracles, qui leur prédisoient bien des choses à endurer de la part des Athéniens, excités d'ailleurs par leur roi Cléomènes, et regrettant d'avoir chassé d'Athènes les Pisistratides, firent venir Hippias de Sigée, où il s'étoit retiré. Hippias s'étant rendu à leur invitation, ainsi que les députés des alliés qu'ils avoient aussi mandés, les Spartiates leur parlèrent en ces termes : « Confédérés, nous reconnoissons notre faute : séduits par de faux oracles, nous avons chassé de leur patrie de vrais amis, qui s'étoient engagés à tenir Athènes

(1) Herodot. c. 79 et seq.

sous nos lois ; nous avons ensuite remis cette ville à un peuple ingrat, qui, se voyant libre par nous, ose actuellement lever la tête, et a eu l'insolence de nous chasser de chez lui, nous et notre roi. Enflé d'une vaine gloire, ses forces vont toujours en augmentant, comme l'ont principalement appris les Béotiens et les Chalcidiens ses voisins, et comme l'apprendra peut-être toute autre nation qui viendra à l'offenser. Mais puisque nous avons commis une faute, réparons-la, en tâchant de nous venger avec votre secours. C'est dans ce dessein que nous avons invité Hippias à venir à Sparte, et que nous vous avons priés de vous y rendre, afin de le remener à Athènes, et avec nos forces réunies, de lui rendre ce que nous lui avons enlevé ».

Ce discours ne fut pas goûté du plus grand nombre des alliés. Cependant ils gardoient tous le silence, lorsque Sosiclès, député de Corinthe, parla en ces termes : « Lacédémoniens, nous devons certes nous attendre maintenant à voir le ciel prendre la place de la terre, et la terre celle du ciel, les hommes vivre dans la mer, et les poissons sur la terre ;

puisque vous cherchez à détruire l'isocratie (1) dans les villes, et que vous vous disposez à établir à sa place la tyrannie, gouvernement le plus injuste et le plus sanguinaire qu'il y ait au monde. S'il vous paroît avantageux de soumettre les Etats de la Grèce à des tyrans, commencez par en prendre un pour vous-mêmes, et vous chercherez ensuite à en donner un aux autres. Vous n'avez jamais connu le gouvernement tyrannique par votre propre expérience, et vous veillez avec le plus grand soin pour qu'il ne s'introduise point à Sparte. Cependant, par un abus étrange, vous entreprenez de l'établir aujourd'hui chez vos alliés. Mais si vous en aviez fait le même essai que nous, y auroit-il lieu de douter que vous n'eussiez ouvert un meilleur avis » ?

Sosiclès fit ensuite une peinture énergique de la domination des Bacchiades, de la tyrannie de Cypsèle et de celle de Périandre (2). « Telle est, Lacédémoniens, dit-il en termi-

(1) L'égalité dans les parties constituantes de l'Etat.

(2) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 143 et suiv.

nant son discours, telle est la tyrannie; tels en sont les effets. Aussi fûmes-nous fort étonnés, nous autres Corinthiens, lorsque nous vous vîmes mander Hippias; mais le langage que vous tenez maintenant, nous surprend encore plus. Nous vous conjurons, au nom des Dieux de la Grèce, de ne point établir la domination des tyrans. Mais si, persistant dans votre premier dessein, vous entreprenez, contre toute justice, de ramener Hippias dans Athènes, sachez que vous n'aurez pas du moins les Corinthiens pour approbateurs ».

Sosiclès ayant cessé de parler, Hippias lui répondit que les Corinthiens auroient un jour, plus que tout autre peuple, sujet de regretter les Pisistratides, lorsque le temps fixé par les destins seroit arrivé, où ils auroient à se défendre contre les Athéniens. Mais les alliés, persuadés par le discours de Sosiclès, se rangèrent tous de son avis, et conjurèrent les Lacédémoniens de ne rien entreprendre contre une ville grecque, et de ne rien changer dans son gouvernement. Ainsi échoua le projet des Spartiates, qui ne servit qu'à faire voir leur basse jalou-

sie, et à couvrir de honte Cléomènes (1).

Hippias, déchu de son espérance, se retira à Sigée, et de là chez son gendre Æantide, tyran de Lampsaque, d'où il ne tarda pas, aidé de son crédit, à passer à Sardes, auprès d'Artaphernes, pour animer les Perses contre sa patrie (2).

Si les Athéniens, après le départ d'Hippias pour l'Asie, et ne redoutant plus les intrigues des Spartiates, avoient pu oublier les dommages que leur avoient causés les Eginètes, leurs nouvelles insultes auroient été bien propres à les leur rappeler. *Le Théoris*, vaisseau athénien, à cinq rangs de rames, qu'on envoyoit tous les ans à Délos pour offrir des sacrifices à Apollon (3), étoit à Surium, promontoire de l'Attique; les Eginètes, s'étant mis en embuscade, l'enlevèrent, et mirent aux fers les citoyens les plus distingués d'Athènes qui montoient ce vaisseau. Toujours plus irrités de tant de vio-

(1) Herodot. l. V, c. 90-93.

(2) Thucyd. l. VI, p. 452, et Herodot. l. V, c. 94 et 96.

(3) Suid. ad Voc. Θεωρίς.

lence et d'insultes, les Athéniens se concertèrent avec Nicodrome, l'un des principaux d'Egine, qui, mécontent de ses compatriotes, s'étoit banni lui-même, mais qui conservoit des intelligences dans l'île, et qui leur promit de leur livrer la ville à un jour marqué. Ils équipèrent en conséquence une flotte de cinquante vaisseaux; ne la jugeant pas toutefois assez considérable pour l'opposer seule aux forces maritimes des Eginètes, ils demandèrent du secours à Corinthe, leur amie et leur alliée. Les Corinthiens leur prêtèrent vingt vaisseaux; et comme ils avoient une loi qui leur défendoit d'en fournir gratuitement, ils l'éludèrent par un expédient, qui se réduisit à exiger seulement cinq drachmes pour chaque vaisseau (1). Cette négociation traîna sans doute en longueur, et la flotte n'arriva pas à temps. Nicodrome, qui s'étoit emparé la veille, et au jour fixé, de la partie d'Egine qu'on nommoit la vieille ville, ne se voyant pas soutenu, fut obligé de s'enfuir d'Egine avec quelques Eginètes

(1) En mettant la drachme à 18 s., c'étoit 4 l. 10 s. de notre monnoie.

de son parti. On leur assigna Surium pour le lieu de leur retraite ; et de là ils firent par la suite des incursions dans l'île qu'ils mettoient au pillage.

Les plus puissans ayant eu à Egine l'avantage sur le peuple, qui s'étoit soulevé avec Nicodrome, envoyèrent au supplice ceux qui tombèrent entre leurs mains. On y conduisit à la fois sept cents hommes du peuple, qui avoient été faits prisonniers.

Les Athéniens attaquèrent, peu de temps après, les Eginètes avec les soixante-dix vaisseaux qui composoient leur flotte. Ils remportèrent sur eux une victoire complète, qui les força d'implorer le secours des Argiens : ceux-ci ayant contre eux quelques sujets de mécontentement, refusèrent de leur en accorder au nom de l'Etat. Mais mille volontaires passèrent à leur service, et ayant été défaits par les Athéniens, périrent pour la plupart avec leur commandant. La flotte d'Egine eut à son tour l'avantage dans un autre combat, et prit quatre vaisseaux aux Athéniens, avec les troupes qui les montoient (1).

(1) Herodot. l. VI, c. 87-93.

Hérodote ne dit rien de la manière dont se termina cette guerre, qu'on ne peut placer qu'avant les deux expéditions de Cléomènes contre les Eginètes. Elle fut du moins utile aux Athéniens, et à tous les Grecs en général, en ce qu'elle les rendit habiles dans la navigation, et les disposa aux victoires navales qu'ils remportèrent sur les Perses. Il y a d'ailleurs lieu de penser que toutes les haines particulières s'assoupirent pour un temps, dès qu'il fut question de se réunir contre un ennemi commun, et qu'on fut bien assuré que l'on auroit à défendre contre lui la liberté de toute la Grèce.

C'est ici que l'histoire des Grecs va se trouver mêlée avec celle des Perses; mais pour remonter aux premières causes de ces grands événemens, il est temps de reprendre l'histoire de Darius où nous l'avons laissée.

LES PERSES ET LES GRECS.

Tandis que le roi de Perse subjuguoit les Indiens (1), qu'Aryandès, qui gouvernoit l'Egypte en son nom, envoyoit avec peu de succès une armée en Lybie (2), des querelles

(1) Ci-dessus, t. V, p. 525 et suiv.

(2) Ibid. p. 530 et suiv.

particulières, des intérêts privés préparoient des guerres sanglantes, et l'abaissement d'un Empire qui s'étoit élevé, depuis Cyrus, à un si haut point de puissance et de grandeur.

Histiée, tyran de Milet, ayant suivi le roi à Suse, avoit établi pour gouverneur, et comme son lieutenant à Milet, Aristagoras, son gendre et son cousin. Pendant les deux générations précédentes, Milet avoit beaucoup souffert de ses divisions intestines; mais ayant eu recours aux habitans de l'île de Paros, renommés pour leur bon sens, les Pariens y avoient rétabli l'ordre, en lui donnant pour magistrats le petit nombre de ceux dont ils avoient vu les terres bien cultivées, persuadés qu'ils prendroient, des affaires publiques, le même soin qu'ils avoient pris des leurs. Depuis ce moment, et quoique tombée depuis sous le joug de la tyrannie, Milet étoit devenue l'Etat le plus flórissant, et faisoit l'ornement de l'Ionie. Une sédition arrivée à Naxos, l'une des Cyclades, la plus considérable d'entre elles, et qui les surpassoit toutes par ses richesses, causa son malheur et celui des Ioniens. Quelques citoyens de

cette île, exilés par le peuple, et amis d'Histiée, se retirèrent à Milet, où ils prièrent Aristagoras de leur donner du secours pour les aider à rentrer dans leur patrie.

Le gendre d'Histiée crut devoir profiter de cette occasion pour se rendre maître de Naxos; mais n'étant pas assez puissant pour exécuter ce projet par lui-même, il se rendit à Sardes, dont Artaphernes, frère du roi, étoit gouverneur, et lui représenta qu'en s'emparant de Naxos, île fertile, riche en argent et en esclaves, et voisine de l'Ionie, on soumettroit sans peine à Darius toutes les autres Cyclades; qu'ensuite l'île d'Eubée, qui en étoit fort près, seroit facile à conquérir.

Artaphernes goûta si fort ce projet, qu'au lieu de cent vaisseaux qu'Aristagoras avoit demandés, il lui en promit deux cents, pourvu que le roi approuvât l'entreprise. Darius y ayant donné son consentement, Artaphernes fit équiper deux cents trirèmes, et leva une armée nombreuse chez les Perses et les alliés. Il en donna le commandement à Mégabates, son cousin et celui de

Darius, et l'envoya avec ses troupes à Aristagoras, qui étoit retourné à Milet (1).

Ces deux généraux s'embarquèrent ensemble; mais il s'éleva entre eux une dispute très-vive, dans laquelle Aristagoras se plaignit à Mégabates de ce qu'il prétendoit agir en maître dans le châtiment qu'il avoit infligé à quelqu'un qui l'intéressoit. « Artaphernes, lui dit-il avec beaucoup de hauteur, ne vous a-t-il pas envoyé pour m'obéir? Pourquoi donc vous mêler de ce qui ne vous concerne pas »? Outré de ce discours, Mégabates fit avertir secrètement les Naxiens du danger qui les menaçoit. Sur cet avis ils pourvurent si bien à leur défense, que les Perses, après avoir employé quatre mois au siége de leur ville, et consumé toutes leurs provisions, furent obligés de se retirer.

Aristagoras, en butte aux accusations de Mégabates, craignant qu'on ne rejetât sur lui le mauvais succès de l'entreprise, dont on vouloit lui faire supporter les frais, et se croyant sur le point d'éprouver une entière disgrace, prit la résolution de se révolter. L'an 504 avant J. C.

(1) Herodot. l. V, c. 28-32.

A peine avoit-il formé ce dessein, qu'il y fut confirmé par un message d'Histiée. Le tyran de Milet avoit choisi un de ses esclaves les plus fidèles, lui avoit fait raser la tête pour y imprimer des caractères, et ses cheveux étant revenus, il l'avoit envoyé à son gendre, avec ordre seulement de lui dire de le faire raser de nouveau, et de l'examiner ensuite : Aristagoras lut empreints, sur la tête de l'esclave, ces mots : *Histiée à Aristagoras : fais révolter l'Ionie* (1). L'adroit Milésien avoit eu le temps de se dégoûter du rôle subalterne qu'il jouoit à Suse, et il espéroit qu'en excitant des troubles dans l'Ionie, il seroit chargé par Darius d'aller lui-même les appaiser.

Aristagoras, afin de mieux assurer le succès de sa rébellion, commença par envoyer à Myunte quelques-uns de ceux qui étoient dans son parti, pour tâcher de se saisir des commandans de la flotte, qui étoit dans ce port depuis son retour de Naxos. On en vint à bout par ruse, et Aristagoras eut ainsi entre les mains tous ceux d'entre eux qui étoient

(1) Polyæn. Stratag. l. I, c. 24.

tyrans de quelques villes d'Ionie. Se couvrant alors du prétexte ordinaire du bien public, il arbora le premier l'étendard de la liberté, se démit en apparence de la tyrannie, et rétablit l'égalité dans Milet, afin d'engager les Milésiens à le seconder de tout leur pouvoir. Il fit la même chose dans le reste de l'Ionie, en chassa les tyrans, et pour se concilier l'affection des villes, il leur fit remettre ceux qui avoient usurpé sur elles la souveraineté, et qu'il avoit fait enlever sur les vaisseaux. La révolution ayant été générale dans cette contrée, on y établit partout des magistrats (1).

Mais, pour soutenir cette révolte, les seules forces des Ioniens, qui alloient avoir à lutter contre toutes celles des Perses, ne leur suffisoient pas; il falloit y joindre celles des Grecs de l'Europe. Dans cette vue, Aristagoras s'embarqua sur un trirème, et se rendit à Lacédémone, qui passoit encore, quoiqu'avec moins de réalité depuis qu'Athènes avoit secoué le joug des Pisistratides, pour le plus puissant Etat de la Grèce. Ce fut

(1) Herodot. l. V, c. 33-38.

à Cléomènes, roi de Sparte, qu'il s'adressa. Il lui fit envisager la délivrance des Ioniens comme une entreprise aussi facile, qu'elle étoit utile et honorable pour tous les Grecs, et en particulier pour les Lacédémoniens. Il lui peignit les Perses comme des hommes dégénérés et sans courage, tandis que les Spartiates se distinguoient entre tous les peuples par leur valeur et leur expérience dans l'art de la guerre. « Les barbares, lui dit-il, n'ont d'autres armes que l'arc et de courts javelots. Ils vont au combat avec des habits embarrassans (1), et la tiare en tête; ce qui fait qu'on peut les vaincre aisément. Les peuples de ce continent sont plus riches que tous les autres ensemble. Ils ont de l'or, de l'argent, du cuivre, des étoffes de diverses couleurs, des bêtes de charge et des esclaves. Tous ces biens seront à vous, si vous le voulez; ces pays se touchent, comme je vais vous le montrer ».

---

(1) Hérodote parle ici des anaxarides. C'étoient de larges culottes qui descendoient presque jusqu'à la cheville du pied. Note 91 de M. Larcher, sur le l. V d'Hérodote.

Aristagoras tenoit à la main une planche de cuivre, sur laquelle étoient gravées toutes les contrées, les mers et les rivières de l'ancien monde. Indiquant sur cette carte les villes ioniennes connues de Cléomènes, « les Lydiens, lui dit-il, sont contigus aux Ioniens; leur pays est fertile, et riche en argent. Les Phrygiens tiennent aux Lydiens; leur contrée est, de toutes celles que je connois, la plus abondante en bestiaux, et la plus fertile en blé. Viennent ensuite les Cappadociens, que nous nommons Syriens (1), et après eux les Ciliciens, qui s'étendent jusqu'à cette mer-ci, où est l'île de Cypre (2). Ils payent au roi un tribut annuel de cinq cents talens (3). Les Arméniens suivent de

(1) Réputés d'un sang syrien, ainsi que les habitans du Pont; les Cappadociens étoient appelés en général *Leuco-Syri* ou Syriens blancs. D'Anville, Géogr. anc. t. II, p. 63.

(2) Ile de la mer Intérieure ou Méditerranée, dont les principales villes étoient Paphos et Salamine. Strab. l. XIV, p. 469.

(3) 2,700,000 liv.

près ; ils ont aussi beaucoup de bétail. Les Matiéniens occupent le pays limitrophe de l'Arménie. Ils touchent à la Cissie, qu'arrose le Choaspes, sur lequel est située la ville de Suse, où le grand roi fait sa résidence, et où sont ses immenses trésors. Vous vous battez, lui dit enfin Aristagoras, contre les Arcadiens et les Argiens, pour un petit pays, qui n'est pas même aussi fertile que celui-là, et pour reculer un peu les bornes de votre territoire. Il se présente une occasion de vous emparer sans peine de l'Asie entière : que pouvez-vous souhaiter de plus » ?

Aristagoras ayant parlé ainsi : Mon ami, lui dit Cléomènes, je vous ferai réponse dans trois jours.

Le temps fixé pour la réponse étant arrivé, Aristagoras se rendit au lieu dont ils étoient convenus. Alors Cléomènes lui demanda combien il y avoit de journées de la mer qui baigne les côtes de l'Ionie, au lieu de la résidence du roi. Ici la prévoyance d'Aristagoras se trouva en défaut. Il répondit imprudemment qu'il y avoit pour trois mois de chemin (1). Mon ami, lui dit à l'ins-

(1) En comptant, dit Hérodote (l. V,

tant Cléomènes, en proposant aux Lacédémoniens une marche de trois mois par delà la mer, vous leur tenez un langage bien peu raisonnable : ainsi sortez de Sparte avant le coucher du soleil.

A ces mots, Cléomènes se retira dans son palais. Aristagoras l'y suivit, une branche d'olivier à la main, et allant droit au foyer, comme un suppliant, il le conjura de l'écouter, et de faire retirer Gorgo sa fille, jeune enfant de huit à neuf ans, fille unique, et qui étoit alors auprès de lui. Cléomènes lui répondit qu'il pouvoit dire ce qu'il souhaitoit, et que la présence de cette enfant ne devoit pas l'arrêter. Alors Aristagoras lui promit dix talens, en cas qu'il lui accordât sa demande ; et sur le refus de Cléomènes, il augmenta la somme, et vint peu à peu jusqu'à lui en offrir cinquante. Mais la jeune

---

c. 53), cent cinquante stades par jour, ce qui, à vingt-quatre stades pour chacune de nos lieues communes de 2282 toises, fait, par jour, six lieues et un quart, en laissant à part l'excédant d'environ 9 toises par stade. Voyez ci-dessus, t. I, p. 543, note 2.

Gorgo s'écria : « Fuyez, mon père, fuyez ; cet étranger vous corrompra ». Cléomènes, charmé de ce conseil dans la bouche d'un enfant, passa dans une autre chambre, et Aristagoras sortit de Sparte, sans pouvoir retrouver l'occasion de lui prouver combien étoit sûre, agréable, et facile la route qui menoit au lieu de la résidence du roi. Cette route étoit garnie, de distance en distance, de stathmes ou maisons royales, dans lesquelles les voyageurs trouvoient le couvert, et de très-belles hôtelleries (1).

Aristagoras, chassé de Sparte, se rendit à Athènes, dans la circonstance la plus favorable pour lui. Cette ville, devenue la plus puissante de la Grèce, ayant été informée qu'Hippias et ceux de son parti ne cherchoient qu'à rendre ses citoyens odieux à Artaphernes, afin de remettre Athènes sous le joug des Pisistratides, en la soumettant à Darius, avoit envoyé des députés à Sardes, pour dissuader les Perses d'ajouter foi à leurs discours. Mais Artaphernes n'avoit répondu à la députation des Athéniens qu'en leur or-

(1) Herodot. l. V, c. 49 et seq.

donnant de rappeler Hippias, s'ils désiroient leur conservation. Ils étoient si éloignés d'accepter cette condition, qu'au moment où Aristagoras venoit implorer leur secours, ils avoient formé la résolution de se déclarer ouvertement contre les Perses.

L'Ionien s'étant présenté à l'assemblée du peuple, y tint le même langage qu'il avoit tenu à Cléomènes, et accompagnant son discours des plus magnifiques promesses, il n'eut pas de peine à faire entrer le peuple d'Athènes dans ses vues. Il paroît en effet, et c'est la réflexion d'Hérodote, qu'il est plus facile d'en imposer à beaucoup d'hommes qu'à un seul, puisqu'Aristagoras ne put tromper Cléomènes seul, au lieu qu'il réussit à tromper trente mille Athéniens (1). Le peu-

(1) « Tous les auteurs anciens, dit M. Larcher (note 237 sur le 5e. livre), ne font mention que de vingt mille citoyens d'Athènes ayant droit de suffrage. Est-ce dans Hérodote une faute de copiste? ou bien Athènes étoit-elle plus peuplée avant les guerres de Perse et du Péloponnèse, qu'elle ne l'a été depuis? Je le croirois volontiers; mais je n'entreprendrai pas de le décider ».

ple, si aisément persuadé, résolut d'envoyer au secours des Ioniens, sous le commandement de Mélanthius, vingt vaisseaux, auxquels ceux d'Erétrie, ville d'Eubée, ajoutèrent cinq trirèmes. Quand ils furent arrivés, et qu'ils eurent été joints par le reste des alliés, Aristagoras, qui les avoit devancés à Milet, et qui étoit l'ame de toute cette expédition, les envoya tenter une entreprise contre Sardes, où il ne se trouva point en personne. Il resta dans Milet, nomma son frère pour commander les Milésiens, et un autre chef pour être à la tête des alliés. Ils firent voile vers Ephèse, et ayant laissé leurs vaisseaux à Coresse, dans le territoire de cette ville, ils prirent par terre la route de Sardes, et s'en emparèrent sans aucune résistance. Artaphernes s'étoit renfermé dans la citadelle avec une garnison nombreuse.

L'an 503 avant J. C.

La plupart des maisons de la ville étoient de cannes et de roseaux, et toutes celles qui étoient en briques étoient couvertes aussi de roseaux. Un soldat ayant mis le feu à une de ces maisons, l'incendie se communiqua aussitôt de proche en proche, et la ville fut réduite en cendres. Le temple de Cybèle,

déesse du pays, fut consumé dans cet incendie général, ce qui servit dans la suite de prétexte aux Perses pour brûler les temples de la Grèce. Les Lydiens, et tout ce qu'il y avoit de Perses à Sardes, se voyant environnés de flammes de tous côtés, se rendirent en foule sur la place et sur les bords du Pactole, ce fleuve célèbre, qui rouloit autrefois des paillettes d'or, et qui traversoit la place par le milieu. Etant ainsi rassemblés, ils se mirent en état de défense, et furent soutenus par une quantité d'autres qui vinrent à leur secours. Les Ioniens effrayés se retirèrent vers le mont Tmolus, d'où ils partirent la nuit pour regagner leurs vaisseaux; mais avant que d'arriver à cette ville, ils furent atteints à Ephèse par les Perses, et presque entièrement défaits. Il y en eut un grand nombre de tués, et parmi les personnes de distinction, on comptoit Evalcis, commandant des Erétriens, qui avoit été victorieux à plusieurs jeux de la Grèce, et dont le poëte Simonides avoit chanté les louanges. Les Athéniens, abandonnant, après une telle défaite, le parti des Ioniens, ne voulurent plus prendre part à cette guerre,

malgré les prières que leur fit Aristagoras par ses députés. On peut dire néanmoins que l'imprudence qu'ils avoient eue de s'en mêler, fut cause de celle qui désola, pendant plusieurs générations, les Grecs et les Perses (1).

Darius, instruit de la prise et de l'incendie de Sardes par les Athéniens, joints aux habitans d'Erétrie, et par les Ioniens, ne tint aucun compte de ces derniers, sachant bien que leur révolte ne resteroit pas impunie; mais s'étant informé quel peuple c'étoit que les Athéniens, il mit une flèche dans son arc, la tira vers le ciel, et en frappa l'air en s'écriant : « O Jupiter, puissé-je me venger des Athéniens »! Il ordonna ensuite à un de ses officiers de lui répéter à trois reprises, toutes les fois qu'on lui serviroit à dîner : « Seigneur, souvenez-vous des Athéniens ».

Cet ordre donné, il manda Histiée, auquel il fit part des soupçons qu'il formoit contre lui, d'après la conduite de son gendre Aristagoras, qui avoit soulevé les Ioniens.

---

(1) Herodot. l. V, c. 55, 97-103.

Histiée, par ses protestations de dévouement et par ses promesses, parvint, non-seulement à dissuader le monarque, mais à obtenir, comme il s'en étoit flatté, qu'il le renvoyât en Ionie, pour y rétablir, disoit-il, les choses dans leur premier état (1).

Pendant ce temps, les Ioniens, quoique privés des secours des Athéniens, ne s'en préparoient pas moins à soutenir leur rébellion. Ils firent voile vers l'Hellespont, s'emparèrent de Byzance, et de toutes les autres villes voisines. Au sortir de cette mer, ils allèrent en Carie, dont la plus grande partie se ligua avec eux. Les Cypriens entrèrent dans cette confédération, excepté les habitans de la ville d'Amathonte qu'ils assiégèrent (2).

Tandis qu'on étoit occupé au siége de cette ville, les Perses, avec une armée considérable, firent une descente dans l'île de Cypre. Dès qu'elle avoit été menacée de leur invasion, elle avoit envoyé des hérauts aux Ioniens, pour les inviter à la

(1) Herodot. c. 105 et seq.

(2) Ibid. c. 103, 104.

secourir. Ceux-ci s'étoient mis en mer aussitôt avec une flotte nombreuse. Les Phéniciens, de leur côté, étoient venus sur leurs vaisseaux pour seconder les Perses. Leur armée navale fut battue par celle des Ioniens. Mais sur terre, les Perses furent vainqueurs des Cypriens. Les Ioniens, à cette nouvelle, remirent sur-le-champ à la voile pour retourner en Ionie, et les Cypriens furent réduits comme auparavant en esclavage, après avoir joui un an de la liberté.

Les Perses ne s'étoient pas bornés à faire une descente en Cypre; ils avoient divisé leurs autres troupes en trois corps, sous les ordres de Daurisès, d'Hymées et d'Otanes, tous trois gendres de Darius. Le premier soumit plusieurs villes de l'Hellespont, et ayant appris que les Cariens s'étoient révoltés contre les Perses, il rebroussa chemin, et mena ses troupes en Carie, où il se livra de rudes combats. Dans le premier, les Cariens, forcés de céder au nombre, perdirent dix mille hommes, et les Perses deux mille; dans le second, où les Milésiens étoient venus se joindre à eux, la perte fut plus grande encore, surtout du côté des Milésiens. Mais quelque

temps

temps après, les Cariens réparèrent leur défaite. S'étant mis en embuscade, et les Perses s'y étant engagés pendant la nuit, ces derniers y périrent avec Daurisès. Les Cariens n'en subirent pas moins, comme les autres, le sort de la guerre, qui leur devint à tous si funeste.

Hymées tourna vers la Propontide, et prit Cios en Mysie; mais ayant eu avis que Daurisès avoit quitté l'Hellespont pour aller en Carie, il abandonna la Propontide, et mena son armée sur l'Hellespont. Il subjugua tous les Eoliens du territoire de Troie, et fit quelques autres conquêtes, au milieu desquelles il mourut de maladie dans la Troade.

Otanes, et Artaphernes, gouverneur de Sardes, prirent Clazomènes en Ionie, et Cyme dans l'Eolide.

Aristagoras de Milet, la première cause de tant de maux, fut tellement déconcerté de la prise de ces villes, qu'il résolut de prendre la fuite, ne croyant plus possible de l'emporter sur Darius. Après avoir confié à un autre le gouvernement de Milet, il fit voile en Thrace avec tous ceux qui vou-

lurent l'accompagner, et s'empara du pays de Myrcine, que Darius avoit donné à Histiée (1). Il en partit ensuite pour aller faire le siége d'une place, où il périt avec son armée par les mains des Thraces qui la défendoient, et qui avoient offert d'en sortir par capitulation. Ainsi mourut Aristagoras, l'auteur du soulèvement de l'Ionie, et de tous les troubles qui l'agitoient (2). Histiée eut, par la suite, une fin plus malheureuse encore.

L'an 498 avant J. C.

Les généraux des Perses, considérant Milet comme le centre de la confédération ionienne, et voulant y porter le dernier coup, rassemblèrent toutes leurs forces pour attaquer cette ville. Les Ioniens envoyèrent sur-le-champ des députés au Panionium, qui étoit le lieu où se tenoient les Etats généraux de l'Ionie. Il y fut décidé qu'on n'opposeroit point d'armée de terre aux Perses, que les Milésiens défendroient eux-mêmes leur ville, que pour combattre sur mer en

(1) Ci-dessus, p. 520 et suiv.

(2) Herodot. l. V, c. 103, 104, 105, 112, 115-126.

leur faveur, on compléteroit les équipages de tous les vaisseaux, sans en excepter un seul, et que lorsqu'ils seroient complets, la flotte s'assembleroit au plutôt à Lada, petite île située devant la ville de Milet.

Tout étant disposé, les Ioniens vinrent au rendez-vous avec tous les Eoliens de l'île de Lesbos. Voici quel étoit leur ordre de bataille. Les Milésiens occupoient à l'est une des ailes avec quatre-vingts vaisseaux. Immédiatement après eux, étoient les habitans de Priène avec douze, ensuite ceux de Myonte avec trois, et après eux les Teïens avec dix-sept. Ceux-ci étoient suivis par cent voiles de Chios. Près d'eux étoient les Erythréens et les Phocéens, ceux-ci avec cent vaisseaux, ceux-là avec huit. Les Lesbiens, placés après eux, avoient soixante et dix voiles. Enfin, les Samiens occupoient l'autre aile à l'ouest avec soixante vaisseaux; ce qui faisoit en tout trois cent cinquante-trois trirèmes du côté des Ioniens.

La flotte des Perses étoit de six cents voiles. Parmi leurs troupes navales, les Phéniciens témoignoient le plus d'ardeur; les Cypriens, nouvellement subjugués, les ac-

compagnoient avec les Ciliciens et les Egyptiens. Lorsque toute cette flotte fut aussi arrivée sur la côte de Milet, et que toute l'armée de terre se trouva sur le territoire de cette place, les généraux perses, ayant eu avis du grand nombre de vaisseaux ioniens, craignirent de n'être pas assez forts pour les vaincre, et que s'ils ne l'emportoient pas sur eux, ils ne pussent prendre Milet; ce qui les eût exposés à quelque disgrace de la part de Darius. Après en avoir conféré ensemble, ils convoquèrent les tyrans ioniens, qu'Aristagoras avoit privés de leurs Etats, et qui, s'étant réfugiés chez les Perses, se trouvoient alors à l'armée destinée contre Milet. Quand ils les eurent assemblés, ils leur tinrent ce discours : « Ioniens, voici le moment de montrer votre zèle pour le service du roi : que chacun de vous s'efforce de détacher ses concitoyens du reste des alliés. Promettez-leur qu'ils ne seront point punis de leur révolte ; qu'on ne mettra point le feu à leurs édifices tant sacrés que profanes ; enfin qu'ils seront traités de la même manière qu'ils l'ont été jusqu'ici. Mais s'ils rejettent vos propositions, s'ils veulent

absolument en venir à un combat, menacez-les de tous les malheurs qui ne manqueront pas de fondre sur eux, en cas qu'ils soient vaincus; assurez-les qu'ils seront réduits en esclavage, que leurs enfans mâles seront faits eunuques, que leurs filles seront transportées à Bactres, et qu'on donnera leur pays à d'autres peuples ».

Ainsi parlèrent les Perses. Dès que la nuit fut venue, les tyrans des différentes villes d'Ionie envoyèrent séparément vers leurs concitoyens, pour leur faire part des résolutions du conseil. Mais de tous ceux à qui ils s'adressèrent, chacun s'imaginant que les Perses ne faisoient ces propositions qu'à lui seul, tous les rejetèrent avec mépris, et ne voulurent point trahir la cause commune.

Les Ioniens, de leur côté, tinrent conseil à l'île de Lada. On y ouvrit plusieurs avis. Denys, commandant des Phocéens, proposa le sien en ces termes (1) : « Nos affaires,

(1) Longin, dans son Traité du Sublime, sect. 22, cite ce discours, pris d'Hérodote, comme un modèle du langage que la nature

Ioniens, sont dans un état de crise. Il n'y a point de milieu pour nous entre la liberté et l'esclavage, et même l'esclavage le plus dur, celui où gémissent les esclaves fugitifs. Maintenant donc, si vous voulez supporter les travaux et la fatigue, les commencemens vous paroîtront pénibles; mais lorsque vous aurez vaincu vos ennemis, vous pourrez jouir tranquillement de la liberté. Si au contraire, vous vous abandonnez à la mollesse, et si vous n'observez aucun ordre, je n'espère point que vous puissiez vous soustraire à la punition de votre révolte. Suivez mes conseils, remettez-vous entre mes mains, et je vous réponds que, si les dieux tiennent la balance égale, les Perses n'en viendront point aux mains avec nous, ou que s'ils nous attaquent ils seront battus ».

Ce discours fit une telle impression sur les Ioniens, qu'ils déférèrent le commandement de la flotte à Denys. Celui-ci faisoit avancer tous les jours les vaisseaux, présen-

---

inspire, et que l'art doit imiter, lorsqu'il fait parler les grandes passions. Voyez la note 8 de M. Larcher sur le 6e, livre d'Hérodote.

tant un front étroit sur beaucoup de profondeur, et les faisoit passer entre les rangs, et se retirer avec vitesse pour revenir ensuite, afin d'exercer les rameurs, et de tenir les soldats en haleine. Le reste du jour, au lieu de leur permettre de descendre à terre, et de ranger leurs navires près de la côte, selon l'usage des Grecs (1), il tenoit les vaisseaux à l'ancre, sans donner aux Ioniens, dans toute la journée, un seul moment de relâche. Les Ioniens obéirent exactement pendant sept jours; mais le huitième, accablés par la fatigue et l'ardeur du soleil, comme des gens qui n'étoient pas accoutumés à tant de travaux : « Quel Dieu, se disoient-ils l'un à l'autre, avons-nous donc offensé, pour essuyer tant de fatigues? Avons-nous perdu la raison, pour nous remettre entre les mains d'un Phocéen présomptueux qui nous maîtrise, quoiqu'il n'ait fourni que trois vaisseaux, et qui nous ac-

(1) Usage qui, comme le remarque M. Larcher, fut cause de la destruction de la flotte athénienne à Ægos-Potamos. (Note 11 sur le 6e liv.).

cable de travaux insupportables ? Déjà beaucoup d'entre nous sont malades; beaucoup d'autres doivent s'attendre à le devenir. Tout autre mal est préférable à ceux-ci. La servitude dont on nous menace, seroit moins rude que celle que nous éprouvons actuellement. Allons, Ioniens, ne lui obéissons plus ». Ils dirent, et sur-le-champ personne ne voulut plus obéir. Ils dressèrent des tentes dans l'île de Lada, comme une armée de terre, et se tinrent à l'ombre, sans vouloir ni rentrer dans leurs vaisseaux, ni reprendre les exercices militaires.

Les généraux samiens, instruits de la conduite des Ioniens, et témoins oculaires du désordre qui régnoit parmi eux, acceptèrent les offres d'Æacès, tyran de Samos, qui les avoit déjà fait prier, de la part des Perses, de renoncer à la confédération des Ioniens. Lorsque les Phéniciens firent avancer leurs vaisseaux contre les Grecs, et que les deux flottes s'étant approchées, la mêlée fut commencée, les Samiens ayant déployé leurs voiles, quittèrent leurs rangs, comme ils en étoient convenus avec Æacès, et cinglèrent vers Samos, excepté onze vaisseaux,

dont les capitaines, refusant d'obéir à leurs chefs, restèrent, et se battirent. Le conseil général des Samiens ordonna qu'en mémoire de cette action, on éleveroit une colonne, où seroient gravés leurs noms avec ceux de leurs ancêtres, comme un témoignage de leur valeur. Les Lesbiens, voyant prendre la fuite aux Samiens, qui étoient près d'eux, s'enfuirent aussi, et leur exemple fut suivi par un grand nombre d'Ioniens.

Parmi ceux qui soutinrent le combat, les habitans de Chios furent les plus maltraités, parce qu'au lieu de se conduire en lâches, ils firent des actions très-éclatantes. Ils avoient fourni, comme on l'a dit, cent vaisseaux, montés chacun de quarante combattans, choisis parmi les plus braves citoyens : ils s'aperçurent de la trahison de la plupart des alliés; mais ne voulant pas imiter leur lâcheté, ils livrèrent le combat avec le petit nombre de ceux qui demeuroient fidèles, passant et repassant entre les vaisseaux ennemis, pour revenir de nouveau à la charge, jusqu'à ce qu'après en avoir pris un grand nombre, ils eussent perdu presque tous les leurs. Ils

s'enfuirent alors dans leur île, avec ceux qui leur restoient.

Denys le Phocéen, voyant les affaires des Ioniens ruinées, prit trois vaisseaux aux ennemis, et alla dans l'état où il étoit, non pas vers Phocée, sachant bien que cette ville seroit réduite en esclavage avec le reste de l'Ionie, mais droit en Phénicie, où il coula à fond quelques vaisseaux marchands; et d'où il fit voile en Sicile avec beaucoup d'argent qu'il leur avoit enlevé. De là, faisant le métier de pirate, il exerçoit ses brigandages sur les Carthaginois et les Tyrrhémiens (1), en épargnant les Grecs.

Après la défaite de la flotte ionienne, les Perses assiégèrent Milet par terre et par mer. Ils battirent cette place avec toutes sortes de machines de guerre, et ayant poussé des mines sous ses murs, ils la prirent d'assaut la sixième année après la révolte d'Aristagoras, et réduisirent ses habitans en servitude (2).

---

(1) Le même peuple que les Etrusques ou Toscans. Voyez ci-dessus, t. III, p. 25.

(2) Herodot. l. VI, c. 6-18.

On mena à Suse les prisonniers qu'on fit sur les Milésiens. Darius les envoya habiter sur la mer Erythrée à Ampé, où le Tigre se jette dans la mer. A la suite du combat naval, dont l'objet avoit été de recouvrer Milet, les généraux perses avoient fait reconduire à Samos, Æacès, qui leur avoit rendu de si grands services. Il n'y eut que les Samiens dont la révolte ne fut point punie par la destruction de leur ville et l'incendie de leurs temples, parce qu'ils s'étoient retirés pendant le combat. Aussitôt après la prise de Milet, les Perses se rendirent maîtres de la Carie, dont une partie des villes reçut volontairement le joug, et l'autre le subit par force (1).

Leur flotte, qui avoit passé l'hiver aux environs de Milet, ayant remis à la voile, prit aisément les îles voisines du continent, celles de Chios, de Lesbos, de Ténédos. Quand ils en prenoient une, ils enveloppoient les habitans comme dans un filet, de manière qu'ils ne pouvoient leur échapper. Se tenant les uns les autres par la main, et L'an 497 avant J. C.

(1) Ibid. c. 20, 25.

étendant leur ligne depuis une côte jusqu'à l'autre, ils parcouroient l'île entière, et alloient ainsi à la chasse des hommes, bien dignes en cela du nom de *barbares* que leur donnoient les Grecs, mais qu'ils rendoient commun aux autres peuples. Ils s'emparèrent, avec autant de facilité, des villes ioniennes de la terre ferme, sans qu'ils eussent besoin, ni qu'il fût en leur pouvoir d'enlacer de même ceux qui les habitoient. Les généraux perses effectuèrent alors les menaces qu'ils avoient faites aux Ioniens, lorsque les deux armées étoient en présence. Ils ne se furent pas plutôt rendus maîtres de leurs villes, qu'ils choisirent les plus beaux enfans pour en faire des eunuques, qu'ils arrachèrent les plus belles filles des bras de leurs mères pour les envoyer au roi, et que, non contens de toutes ces horreurs et ces infamies, ils mirent le feu à leurs cités et à leurs temples.

La flotte passa des côtes de l'Ionie à celles de l'Hellespont, et soumit tout ce qui étoit à gauche, et qui faisoit partie de l'Europe, le pays du côté opposé, qui faisoit partie de l'Asie, ayant déjà été soumis par

les Perses. Elle s'empara, de concert avec les Phéniciens, de la Chersonèse et de ses villes. Les Byzantins, les Chalcédoniens, situés presque en face de Byzance, sur l'autre rivage, n'attendirent pas la flotte phénicienne, et allèrent s'établir sur les côtes du Pont-Euxin. Les Phéniciens parcoururent ces pays la flamme à la main, et revinrent ensuite dans la Chersonèse pour y détruire également les villes qu'ils avoient épargnées. Ils n'allèrent point jusqu'à Cysique, qui avoit prévenu leur arrivée, en rentrant sous l'obéissance du roi par un traité.

De toutes les villes de la Chersonèse, Cardia (1) fut la seule, on ne sait trop pourquoi, qui ne fut point subjuguée.

Dès le moment où les Phéniciens s'étoient emparés de Ténédos, Miltiades, fils de Cimon (2), étoit parti de Cardia avec cinq trirèmes chargés de ses effets, et s'étoit rendu à Athènes. Mais un de ses vaisseaux, commandé par son fils, ayant été pris par les Phéniciens, ils conduisirent le jeune homme

(1) Voyez ci-dessus, p. 512.

(2) Voyez ibid.

à Darius, comme le fils d'un de ses plus grands ennemis, puisque c'étoit Miltiades qui avoit été d'avis d'écouter les Scythes, lorsqu'ils prioient les Ioniens de rompre le pont de bateaux. Darius, qui avoit un fond de générosité, au lieu de lui faire aucun mal, le combla de biens, lui donna une maison et des terres, et lui fit épouser une Perse, dont il eut des enfans qui furent mis au rang des Perses. Nous verrons son père commander l'armée des Athéniens, et se couvrir de gloire à la journée de Marathon.

L'an 496 avant J. C. Les Perses cessèrent enfin, cette année, les hostilités contre les Ioniens, et s'appliquèrent à leur donner des règlemens utiles, propres à pacifier les troubles, à rétablir l'ordre public, et à garantir la vie et les propriétés de chaque particulier. Artaphernes manda les députés des villes ioniennes, et voulut qu'ils s'engageassent par un traité à recourir réciproquement à la justice, quand ils se croiroient lésés, à ne plus emporter, comme il ne leur arrivoit que trop souvent, les effets les uns des autres, à ne plus faire de prisonniers, et à ne plus s'enlever mutuellement leurs bestiaux. Il fit ensuite me-

surer leurs terres par parasanges, mesure usitée en Perse, qui équivaut à trente stades, et régla en conséquence les impôts que chaque ville devoit payer. Ces impôts se percevoient encore du temps d'Hérodote, selon la répartition qui en avoit été faite par Artaphernes, et qui étoit à peu près la même que celle qui étoit établie auparavant (1).

L'Ionie, par la fertilité de son sol, par les beautés attrayantes de ses sites, et les charmes de son climat, par la commodité de ses ports, si favorable pour le commerce, par le génie, l'activité de ses habitans, et leur attachement pour les lieux qui les avoient vus naître, ne tarda pas à recouvrer son ancienne population, et à reprendre son premier éclat. Ses villes, ses temples, sortirent de leurs ruines, et en peu d'années elle redevint aussi riante qu'elle l'avoit été avant les ravages des Perses (2).

Ainsi finirent tous les maux qu'avoient

---

(1) Herodot. c. 31, 32, 33, 41, 42.

(2) Gillies; the History of antient Greece, t. I, c. 8, p. 382.

causé aux Ioniens deux de leurs concitoyens, Aristagoras et Histiée, qui, n'écoutant que leur propre intérêt, et leur ambition, les avoient rendus vraiment esclaves et malheureux, en les rappelant, disoient-ils, au bonheur et à la liberté.

Nous avons vu le premier (1), éprouver, par sa mort au milieu des Thraces, les fruits de sa rébellion. Le second subit un sort encore plus funeste. Envoyé par Darius pour éteindre le feu de la révolte, mais n'étant parti en effet de Suse, que dans le dessein d'en être le chef, et d'établir sa puissance aux dépens de son bienfaiteur, Histiée avoit commencé par aller à Sardes. S'apercevant bientôt qu'Artaphernes le regardoit comme la vraie cause des troubles de l'Ionie, et craignant qu'il ne le fît arrêter, il s'enfuit vers la mer, à l'entrée de la nuit, pour passer dans l'île de Chios, où il fut assez mal accueilli. De là il écrivit à des Perses qui résidoient à Sardes, et avec lesquels il s'étoit ménagé quelque intelligence; mais sa lettre ayant été portée au gouverneur de la ville,

(1) Ci-dessus, p. 602.

Artaphernes y découvrit la conspiration qu'il avoit formée, et fit mourir tous ceux qui y avoient trempé. De Chios, Histiée avoit passé à Milet, dont les habitans, délivrés d'Aristagoras, refusèrent de se donner un nouveau maître, dans celui qui avoit déjà été leur tyran. Repoussé de sa patrie, il obtint des Lesbiens huit vaisseaux, avec lesquels il fit voile vers l'Hellespont, où ayant établi sa croisière, il interceptoit tous les vaisseaux venant du Pont-Euxin, excepté ceux qui l'assuroient de leur disposition à lui obéir. Ayant appris, dans ce même temps, le désastre de Milet, il retourna à Chios avec les Lesbiens. La garnison n'ayant pas voulu le recevoir, il se livra un combat où il eut l'avantage, et après lequel il subjugua tous les habitans de l'île. De Chios, Histiée s'embarqua pour l'île de Thasos, accompagné d'un grand nombre d'Ioniens et d'Eoliens. Il en forma le siége, et se hâtant de le lever, sur la nouvelle que les Phéniciens étoient sortis du port de Milet, pour attaquer par mer les autres places de l'Ionie, il se rendit dans l'île de Lesbos avec toute son armée; mais n'ayant plus de

provisions, il passa dans un canton de la Mysie pour s'en procurer. Harpage, Perse de naissance, qui y commandoit, lui livra bataille aussitôt qu'il fut à terre, tailla en pièces la plus grande partie de ses troupes, et le fit prisonnier. Les Perses furent redevables de cette victoire à leur cavalerie. On emmena à Sardes Histiée, qui, dans sa défaite, se voyant sur le point d'être percé par un soldat, s'étoit fait connoître, et qui se flattoit encore du pardon. Dès qu'il fut arrivé dans la capitale de la Lydie, Artaphernes et Harpage le firent mettre en croix, dans la crainte qu'il ne reprît auprès de Darius son ancienne faveur. On sala ensuite sa tête, et on l'envoya à Suse. Le roi, qui se piquoit de reconnoissance, se plaignit amèrement de sa mort, fit laver cette tête, et voulut qu'on l'ensevelît honorablement, comme étant celle d'un homme qui lui avoit rendu, dans l'expédition contre les Scythes, le plus grand de tous les services (1).

Artaphernes, vengeant sur Histiée le sang des Perses et des Grecs, ne lui avoit

(1) Herodot. l. VI, c. 1-5; c. 26-30.

fait subir, après tout, que le châtiment qu'il méritoit; et c'est ainsi que se termine, pour l'ordinaire, le sort des conspirateurs et des ambitieux, qui font bien des victimes, et finissent presque toujours par le devenir eux-mêmes.

Mais une scène, mon fils, bien plus vaste et plus intéressante encore, va s'ouvrir devant vous. Quel spectacle que celui d'une seule contrée, telle que la Grèce, luttant contre tout l'Empire des Perses; et quel triomphe remportera enfin l'amour de la patrie, dans un petit nombre d'hommes, sur les armées les plus nombreuses, et sur les efforts redoublés de la puissance la plus formidable!

LETTRE XLII.

Suite de l'Histoire des Perses et des Grecs, sous la neuvième époque.

Les Perses ayant fait rentrer sous leur domination les peuples des côtes de l'Asie-Mineure, et les ayant fait repentir de leur insurrection, Darius ne pensa plus qu'à punir, à leur tour, les Erétriens et les Athéniens, ceux d'entre les Grecs qui avoient favorisé la révolte, et coopéré avec les Ioniens à la prise et à l'incendie de Sardes. Il entroit aussi dans ses vues de subjuguer, à la faveur de cette expédition, le plus grand nombre des villes grecques dont on pourroit s'emparer. Il confia l'exécution de son dessein à Mardonius, jeune Perse, fils de Gobrias, et d'une sœur de Darius, et duquel ce prince avoit fait son gendre.

L'an 495 avant J. C. Mardonius se hâta, au commencement du printemps, de se rendre en Cilicie avec des forces considérables, dont une partie étoit destinée à monter sur des vaisseaux. Dès qu'il y fut arrivé, il s'embarqua, et par-

tit avec le reste de la flotte, tandis que l'autre partie de ses troupes s'avançoit vers l'Hellespont, sous la conduite d'autres généraux. Après avoir côtoyé l'Asie, il descendit dans l'Ionie, où il déposa les tyrans qui avoient repris sur les villes leur ancienne autorité, et rétablit parmi elles la démocratie. Le but de sa politique étoit sans doute d'alléger par là le joug des Ioniens, pour leur rendre plus cher le gouvernement sous lequel ils étoient retombés. Il marcha ensuite vers l'Hellespont, et lorsqu'il y eut rassemblé une grande quantité de vaisseaux, ainsi qu'une nombreuse armée de terre, il fit traverser l'Hellespont à ses troupes, et prit avec elles son chemin par l'Europe, pour se rendre à Erétrie et à Athènes, qui étoient l'objet le plus apparent de l'expédition des Perses. D'un côté, la flotte soumit l'île de Thasos sans la moindre résistance; de l'autre, l'armée de terre réduisit en servitude la partie de la Macédoine qui n'avoit pas encore été asservie. De Thasos, la flotte dirigea sa course au midi. Mais tandis qu'elle doubloit le promontoire du mont Athos, il s'éleva un vent impétueux du nord, qui poussa les vaisseaux

contre les rochers. Il en périt trois cents, et plus de vingt mille hommes furent ensevelis dans les flots.

Vers ce même temps, Mardonius étant campé en Macédoine avec l'armée de terre, les Thraces Bryges l'attaquèrent la nuit, lui tuèrent beaucoup de monde, et le blessèrent lui-même. Il ne laissa pas de les subjuguer; après quoi il s'en retourna en Perse avec les débris de ses armées.

L'an 493 avant J. C. La seconde année qui suivit ces désastres, Darius, se confiant toujours dans ses forces, mais désirant peut-être de prévenir quelque événement semblable à ceux qu'il venoit d'éprouver, voulut sonder les Grecs, afin de savoir s'ils avoient intention de lui faire la guerre, ou de se soumettre. Il envoya, en conséquence, des hérauts de côté et d'autre dans la Grèce, avec ordre de demander en son nom la terre et l'eau. Il en dépêcha d'autres dans les villes maritimes, qui lui payoient tribut, pour leur ordonner de construire des vaisseaux de guerre, et des bateaux pour le transport des chevaux (1).

(1) Herodot. l. VI, c. 43-46, 48.

Les hérauts étant arrivés en Grèce pendant ces préparatifs (1), plusieurs peuples du continent accordèrent au roi ce qu'il exigeoit d'eux, ainsi que tous les insulaires, chez lesquels ces hérauts se transportèrent, et ceux mêmes chez lesquels ils ne se rendirent pas. De ce nombre furent les Eginètes, ce qui leur attira, sur l'accusation des Athéniens, et de la part de Cléomènes, les disgraces dont nous avons parlé (2). Les Athéniens et les Lacédémoniens, non-seulement refusèrent l'hommage qu'on leur demandoit, mais, par une violation manifeste du droit des gens, les premiers jetèrent les envoyés de Darius dans le barathre, qui étoit la fosse où l'on jetoit les criminels, et les seconds les jetèrent dans un puits, où ils leur dirent de prendre de la terre et de l'eau, et de les porter à leur roi (3). Nous verrons les Spartiates, plus par superstition, à cause des maux qu'ils éprouvèrent, que par aucun autre motif, s'efforcer, sous le règne de Xerxès, de

(1) Herod. l. VI, c. 49.
(2) Voyez ci-dessus, p. 549 et 554.
(3) Herodot. l. VII, c. 133.

réparer le crime qu'ils avoient commis par cette action, sous le règne de Darius (1).

Il se passa encore deux ans avant que tout fût prêt pour le départ des troupes du roi de Perse. Le moment arriva enfin où rien ne pouvoit plus retarder leur marche. Darius avoit ôté le commandement de l'armée à Mardonius, et l'avoit donné à Datis, Mède d'extraction, et au fils d'Artaphernes, en leur ordonnant spécialement de réduire tous les habitans d'Athènes et d'Erétrie en esclavage, et de les lui amener.

Ces deux généraux commencèrent par la prise de Naxos, et des autres îles de la mer Egée. Ils épargnèrent Délos, comme étant l'île sacrée qui avoit vu naître les enfans de Latone, Apollon et Diane. Ils s'avancèrent ensuite vers l'Eubée, où, après un siége de six jours, ils s'emparèrent d'Erétrie, par la trahison de deux de ses principaux habitans. Ayant pillé les temples, ils y mirent le feu, pour se venger de l'incendie des temples de Sardes, et réduisirent les habitans en esclavage, selon les ordres de Darius.

(1) Herodot. ibid. c. 134, et suiv.

De

De l'Eubée, ils firent voile vers l'Attique, dont cette île n'étoit séparée que par le détroit de l'Eurippe. Hippias, fils de Pisistrate, qui s'étoit réfugié chez les Perses, les fit débarquer à Marathon, lieu situé vis-à-vis la partie méridionale de l'Eubée, à environ dix milles d'Athènes, et qui étoit le plus commode pour les évolutions de la cavalerie.

Les Athéniens s'étoient disposés à recevoir l'ennemi. Ils avoient nommé dix généraux, un par chaque tribu, et dépêché à Sparte un courrier, pour lui représenter le danger où ils se trouvoient. Les Spartiates, d'après une loi superstitieuse qui leur défendoit de se mettre en marche avant la pleine lune, leur promirent que dès qu'elle seroit arrivée, ils voleroient à leur secours. Elle ne devoit avoir lieu que vers le quinze, et ils n'en étoient qu'au neuf du mois lunaire des Grecs. Les Platéens, dont la valeur n'étoit point enchaînée par une pareille loi, amenèrent mille soldats aux Athéniens (1), qui s'étoient déjà rendus dans la plaine de Marathon. Ces peuples s'étoient donnés à Athè-

(1) Justin. l. II, c. 9.

nes, pour se soustraire au joug des Thébains. S'étant d'abord adressés pour cet effet aux Lacédémoniens, ceux-ci leur avoient conseillé de se remettre entre les mains des Athéniens, leurs plus proches voisins, et qui, par leur courage, étoient en état de les protéger. Ils leur avoient donné ce conseil, dit Hérodote, moins par bienveillance, que parce qu'ils souhaitoient fatiguer les Athéniens, en les mettant aux prises avec les Béotiens. Dans la circonstance présente, les Platéens s'empressèrent à témoigner à leurs libérateurs leur zèle et leur reconnoissance.

Les Athéniens campés à Marathon, étoient seulement au nombre de 10,000 citoyens (1), levés dans les dix tribus; et pour augmenter leurs forces, ils avoient enrôlé, pour la première fois, leurs esclaves (2). Cette petite armée, n'ayant pour auxiliaires que les mille soldats des Platéens, se trouvoit opposée à une armée nombreuse et bien disciplinée.

Les avis des généraux furent partagés. Les

(1) Justin. ubi supr.

(2) Pausan. in Attic. c. 23.

uns ne vouloient pas qu'on combattit ; les autres le désiroient, et Miltiades étoit de ce nombre. Il avoit assez fait connoître son amour pour la liberté, lorsqu'il avoit conseillé aux Ioniens de rompre le pont, qui étoit toute la ressource de Darius, à sa retraite de la Scythie ; et cependant lorsqu'il étoit revenu avec tous ses effets à Athènes, après avoir échappé à la poursuite des Phéniciens (1), il y avoit trouvé des ennemis qui l'avoient accusé en justice de s'être emparé de la tyrannie dans la Chersonèse. Déchargé de cette accusation, il avoit été élu général des Athéniens par les suffrages du peuple. A sa haine contre les Perses, à son amour pour sa patrie, se joignoit une inimitié particulière contre Hippias, sous le joug duquel Athènes étoit menacée de retomber. Du temps de Pisistrate, Cimon, père de Miltiades, s'étoit expatrié pour se soustraire à ses desseins pernicieux. Il avoit remporté deux fois aux jeux olympiques, pendant son exil volontaire, le prix de la course du char à quatre chevaux, et quoique tout l'honneur

(1) Ci-dessus, p. 613.

de cette victoire lui appartînt, il l'avoit transféré, la première fois, à son frère utérin; la seconde fois, dans l'olympiade suivante, il avoit fait proclamer Pisistrate à sa place, et par cette condescendance, s'étant réconcilié avec le tyran, il étoit retourné dans sa patrie. Cimon ayant remporté une troisième victoire aux jeux olympiques avec les mêmes chevaux, les enfans de Pisistrate, qui ne vivoit plus alors, le firent tuer la nuit, près du prytanée (1), par des assassins qu'ils envoyèrent secrètement à ce dessein. Miltiades, son fils, avoit donc à redouter, plus que personne, le rétablissement d'Hippias, l'un des auteurs de la mort de son père (2).

Animé par tant de motifs, et persuadé qu'il n'y avoit pas de moyen plus sûr, pour ses concitoyens, de conserver leur liberté, que de prévenir les dissensions et les partis qui pourroient se former à Athènes en faveur des Perses, il s'adressa au polémarque (3), qui donnoit sa voix le onzième,

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 78 et suiv.
(2) Herodot. l. VI, c. 94-109.
(3) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 45.

c'est-à-dire, après les dix généraux, et dont le suffrage, suivant un ancien règlement, étoit du même poids que le leur. « Callimaque, lui dit-il, c'étoit le nom de celui qui étoit alors revêtu de la dignité de polémarque, le sort d'Athènes est entre vos mains. Un mot, et la patrie est dans les fers ; un mot, et vous lui conservez la liberté, et vous acquérez une gloire immortelle ». Il exposa ensuite tous les maux auxquels on devoit s'attendre. Il insista sur le danger de laisser s'introduire dans l'Etat un parti favorable aux Perses, si l'on différoit le combat, et conclut en ces termes : « Partagés de sentimens, comme nous le sommes, nous autres généraux, si vous joignez votre suffrage au mien, la patrie reste libre, et notre ville devient la première de la Grèce. Si vous vous rangez du côté de ceux qui ne veulent point de combat, vous aurez en partage tout le contraire des biens que je vous promets ».

Ce discours fit impression sur Callimaque. Il joignit sa voix à celle de Miltiades, et le combat fut arrêté. Par un abus qui tenoit aux idées mal entendues d'égalité, et qui, en nuisant à l'unité de dessein si nécessaire dans

les opérations d'une armée, pouvoit renverser les projets les mieux concertés, chaque général ne gardoit qu'un jour le commandement. A l'exemple d'Aristide, le second après Miltiades en réputation et en crédit (1), les généraux, qui avoient été de l'avis de celui-ci, lui remirent le commandement, lorsque ce fut leur tour de commander. Il l'accepta, et ne voulut néanmoins en faire usage que lorsque son tour fut arrivé.

Dès qu'il fut venu, les Athéniens se rangèrent en bataille dans cet ordre : Callimaque se mit à la tête de l'aile droite, en vertu d'une loi qui ordonnoit que le polémarque occupât cette aile. Après lui, les tribus se suivoient, chacune selon le rang qu'elle tenoit dans l'Etat, et sans laisser d'intervalle entre elles. Les Platéens étoient les derniers, et à l'aile gauche. Suivant ces dispositions, le front de l'armée athénienne se trouvoit égal à celui des Perses. Il n'y avoit au centre qu'un petit nombre de rangs, et de ce côté, l'armée étoit très-foible. Mais les

(1) Plut. in Aristid.

deux ailes étoient fortes, et aussi nombreuses qu'elles pouvoient l'être.

Miltiades avoit d'ailleurs choisi, dès la veille, le poste le plus avantageux pour asseoir son camp; il avoit placé ses troupes au pied d'une montagne, en face de l'ennemi, et fait répandre çà et là, sur le devant et sur les ailes, dans l'espace qui séparoit les deux armées, des branches et des troncs d'arbres, soit pour arrêter l'effort et déranger l'ordre de la cavalerie des Perses, soit pour ne pas être enveloppé par leur multitude (1).

Les victimes n'annonçant rien que de favorable, dès qu'on eut donné le signal, les Athéniens coururent à la rencontre des Perses, quoiqu'il n'y eût pas moins de huit stades (2) entre les deux armées. Les Perses voyant que, malgré leur petit nombre, et le défaut de cavalerie et de gens de trait, ils se pressoient ainsi dans leur course, les prirent

---

(1) Nep. in Miltiad.

(2) Il y a grande apparence qu'Hérodote ne veut parler ici que du plus petit stade, qui est d'environ cinquante toises. Note de M. Larcher.

pour des insensés qui marchoient à une mort certaine. Mais les Athéniens les ayant joints, et tenant leurs rangs serrés, firent des prodiges de valeur. « Ils sont, autant que nous avons pu le savoir, dit Hérodote en parlant de ce choc terrible, les premiers de tous les Grecs qui aient été à l'ennemi en courant (1), qui aient envisagé sans effroi l'habillement des Perses, et qui aient soutenu la vue de leurs soldats, quoique jusqu'alors le seul nom des Perses (2) eût inspiré de la terreur aux Grecs ».

---

(1) Pausanias le dit cependant des Messéniens, dans un combat bien antérieur à celui-ci (Voyez ci-dessus, t. IV, pag. 7.). Mais cet historien a pu supposer par rapport à eux, ce qui s'étoit renouvelé chez la plupart des Grecs, depuis la bataille de Marathon. Au reste, cette course des Athéniens pouvoit naître, non-seulement de leur ardeur à combattre et à serrer de près l'ennemi; mais aussi de l'avantage qu'ils trouvoient par là, à rester exposés moins de temps aux traits des Perses et des Barbares qu'ils traînoient à leur suite.

(2) Hérodote se sert ici, comme dans bien

Après un combat long et opiniâtre, les Perses et les Saces (1), qui composoient le centre de l'armée ennemie, enfoncèrent celui des Athéniens, et profitant de leur avantage, ils poursuivirent les vaincus du côté des terres; mais ne connoissant pas le pays, ils s'engagèrent, par méprise, dans un lac bourbeux, où il en périt un grand nombre (2). Cependant les Athéniens et les Platéens venoient de remporter la victoire aux deux ailes; laissant fuir les Perses, ils réunissent l'une et l'autre aile en un seul corps, attaquent les Perses et les Saces, qui avoient rompu le centre de leur armée, et les enfoncent à leur tour. Les Perses ayant pris la fuite, les Athéniens se mettent à leur poursuite, tuant tous ceux qu'ils rencontrent, jusqu'à ce qu'étant arrivés sur le bord de la

---

d'autres endroits, du nom de Mèdes, pour celui de Perses que nous lui substituons.

(1) Peuple Scythe, et nomade, qui habitoit en Asie une contrée vers l'est de la Sogdiane. Voyez d'Anville, Géograp. anc. t. II, p. 319.

(2) Pausan. in Attic. c. 32.

mer, ils demandent du feu pour porter la flamme sur la flotte ennemie, et s'emparent de sept vaisseaux. Le polémarque fut tué dans cette bataille, après y avoir fait éclater son courage (1).

Thémistocles et Aristide se distinguèrent à l'envi dans cette mémorable journée. Ce furent eux surtout, qui, à la tête de leurs tribus, l'un de la Léontide, et l'autre de l'Antiochide, rompirent les Perses, et les poussèrent jusqu'à leur flotte (2). Eschyle se signala, ce même jour, les armes à la main, comme il s'immortalisa depuis par ses tragédies.

Les historiens (3) ont aussi célébré par de magnifiques éloges la gloire d'un soldat athénien nommé Cynégire, qui, après avoir fait un affreux carnage des ennemis, qu'il poursuivit jusque sur leurs bords, saisit un de leurs vaisseaux de charge de la main droite, et ne le lâcha point qu'on ne la lui eût cou-

---

(1) Herodot. l. VI, c. 109–114.

(2) Plut. in Aristid.

(3) Justin. l. II, c. 9. Hérodote ne raconte ce fait qu'en partie, l. VI, c. 114.

pée. Il le ressaisit à l'instant de la main gauche, et ayant perdu encore celle-ci, il le prit avec les dents : Cynégire fut tué, et périt ainsi, tout mutilé, avec un courage porté jusqu'à la fureur.

Ce trait d'un autre soldat ne mérite pas moins d'être sauvé de l'oubli : à peine la victoire est-elle déclarée, que, quoiqu'excédé de fatigue, et sans quitter ses armes, il part pour en porter la nouvelle aux magistrats d'Athènes ; il court, il arrive, il s'écrie : *Réjouissez-vous, nous sommes vainqueurs*, et tombe mort à leurs pieds (1).

Les Perses se retirèrent avec le reste de leur flotte, sans revirer de bord, et ayant repris les esclaves faits à Erétrie, qu'ils avoient laissés dans l'île d'Ægilia, appartenant aux habitans de Styre, ville de l'Eubée, ils doublèrent le promontoire Sunium, dans le dessein de prévenir les Athéniens, et de se rendre devant leur ville avant eux. Ceux-ci, pressés par Miltiades de voler à la défense de leur patrie, et de suspendre leurs félicitations mutuelles et les expressions de leur

(1) Plut. de Glorià Athen.

joie, firent tant de diligence, que malgré la lassitude qu'ils devoient éprouver, ils arrivèrent à Athènes le même jour. Miltiades ayant bordé les remparts de soldats, les Perses s'imaginèrent qu'ils étoient en grand nombre. Se figurant aussi que ce n'étoient pas les mêmes soldats qui avoient combattu à Marathon, mais les prenant pour des troupes fraîches qui étoient restées dans la place, ils n'osèrent donner l'assaut, et après être demeurés quelque temps au-dessus de Phalère, qui servoit alors de port aux Athéniens, ils reprirent leur route vers l'Asie (1).

Resté seul à Marathon avec sa tribu, pour garder les prisonniers et le butin, Aristide ne trompa point la bonne opinion qu'on avoit de lui. L'or et l'argent étant semés çà et là dans le camp, toutes les tentes et toutes les galères qu'on avoit prises étant pleines de hardes magnifiques, de meubles de toute espèce, et de richesses sans nombre, non-seulement il n'y toucha pas, mais il fit tout ce qu'il put pour ôter aux autres le moyen

(1) Herodot. l. VI, c. 115, 116. Plut. in Aristid. Frontin. Strateg. l. IV, c. 7.

de le faire ; ce qui n'empêcha pas un nommé Callias, porte-flambeau, cousin germain d'Aristide, et plusieurs autres, de s'en approprier quelque chose à son insçu (1).

Il périt à la journée de Marathon, environ six mille quatre cents hommes du côté des Perses, selon Hérodote (2), et cent quatre-vingt-douze de celui des Athéniens. Justin (3) n'exagère pas moins cette perte, du côté des Perses, que le nombre des combattans. Il fait monter celui-ci à six cent mille hommes, et la perte à deux cent mille. Cornelius Nepos se borne à dire, avec plus de vérité, que les Athéniens montrèrent tant de valeur, que quoique les Perses, ayant cent mille hommes de pied et dix mille chevaux, fussent dix fois plus nombreux, ils les mirent en déroute, et que jamais un si petit corps de troupes n'avoit jusqu'alors défait une si grande armée (4). Hippias fut tué dans

(1) Plut. in Aristid.

(2) Herodot. l. VI, c. 117.

(3) Justin. l. II, c. 9.

(4) Nep. in Miltiad.

l'action; ce qui mit le comble à la joie des Athéniens.

Ils n'oublièrent rien pour éterniser la mémoire de ceux qui étoient morts dans le combat. On éleva au même lieu, sur leur tombeau, des colonnes où étoient gravés les noms, les tribus, et les exploits de ces illustres guerriers, qu'on regardoit tous comme autant de héros. Les Platéens y avoient aussi leur monument, et les esclaves le leur (1). On peignit, par la suite, dans un des portiques les plus fréquentés de la ville, appelé le Pécile, tous les détails de cette fameuse journée, et on y représenta Miltiades, à la tête de ses collègues, dans l'attitude d'un général qui harangue ses troupes, et les mène au combat (2).

L'an 490 avant J. C. La bataille se donna la troisième année de la soixante-douzième olympiade. Le lendemain arrivèrent à Athènes deux mille Lacédémoniens, après la pleine lune. Ils avoient une si grande ardeur de joindre les ennemis, qu'ils avoient fait en trois jours et trois nuits

(1) Pausan. in Attic. c. 32.

(2) Nep. in Miltiad.

douze cents stades de chemin (1), et ils désiroient si fort de voir les Perses étendus sur le champ de bataille, qu'ils se transportèrent à Marathon pour les contempler. Ils félicitèrent ensuite les Athéniens sur leur victoire, et s'en retournèrent dans leur pays.

Les généraux perses Datis et Artapherne, à leur retour en Asie, ne purent présenter au roi, pour tout fruit de leur expédition, qu'un assez petit nombre de prisonniers d'Erétrie (2). Ces infortunés avoient

---

(1) Près de 50 lieues, selon l'évaluation de M. Goguet, ci-dessus, t. I, p. 543, note, et 45 lieues et demie moins 350 toises, selon le calcul de M. Barthélemi, qui compte par lieues de 2500 toises, et évalue 27 stades à une lieue 51 toises et demie.

(2) Comme la plupart des Erétriens s'étoient enfuis dans les lieux escarpés de l'Eubée, on n'en avoit pu prendre que sept cent quatre-vingts, qui n'étoient pas dans le cas de porter les armes, tels que des vieillards, des femmes, et, à ce que l'on croit, même des enfans. Une partie périt en Ionie et en Lydie. Il n'y en eut qu'à peu près quatre cents,

tout lieu de trembler pour leur sort, en considérant combien Darius s'étoit montré irrité contre les Erétriens, parce qu'ils l'avoient attaqué les premiers, sans qu'il leur en eût donné un juste sujet. Mais ce prince les ayant en son pouvoir, ne leur fit aucun mal, et les envoya dans un lieu de la Cissie qui lui appartenoit en propre (1). Quant aux Athéniens, ce prince n'avoit appris qu'avec le plus sensible déplaisir la victoire qu'ils avoient remportée sur son armée. Mais loin de se laisser décourager par ce désastre, il s'en fit un nouveau motif de ressentiment contre eux, et ajouta, dans son souvenir, la journée de Marathon à l'incendie de Sardes.

La gloire dont Miltiades venoit de se couvrir, augmenta la considération dont il jouissoit déjà parmi ses concitoyens. Il leur avoit soumis précédemment l'île de Lemnos, et leur avoit rendu en toute occasion, mais surtout dans la dernière affaire contre les Perses, des services dont ils ne pouvoient trop re-

---

et environ dix femmes, qui furent conduits à Suse. Philostr. Vit. Apollon. l. I, c. 17.

(1) Herodot. l. VI, c. 117, 119.

connoître le prix. Dans de premiers transports, le peuple lui accorda tout ce qu'il désiroit, soixante-dix vaisseaux, des troupes, de l'argent, pour aller punir les îles de la mer Egée qui avoient fourni du secours à leurs ennemis, et entre autres celle de Paros, d'où il se flattoit de rapporter aux Athéniens de grandes richesses. Mais comme les plus grands hommes sont presque toujours foibles par quelque endroit, Miltiades, outre ces motifs apparens, avoit plus encore pour motif secret de satisfaire la haine qu'il nourrissoit contre les Pariens, depuis qu'un d'entre eux avoit voulu le rendre odieux au Perse Hydarnès, le même, sans doute, que celui dont parle ailleurs Hérodote (1), et qui étoit gouverneur de la côte maritime de l'Asie. Il parvint aisément à faire rentrer plusieurs îles dans leur devoir, et réduisit les autres par la force. A l'égard de celle de Paros, toute fière de ses richesses, n'ayant pu l'amener à un accommodement, ni en obtenir cent talens qu'il exigeoit d'elle, il l'assiégea dans toutes les formes; mais lorsqu'il étoit sur le point

(1) Herodot. l. VII, c. 135.

de se rendre maître de la place, après un siége de vingt-six jours, il se hâta de le lever, sans qu'on puisse assigner au juste la raison qui l'y détermina. Hérodote et Cornelius Nepos diffèrent beaucoup à cet égard, sur les circonstances de leur récit, et ne s'accordent qu'à lui attribuer une frayeur soudaine, bien singulière dans un homme tel que Miltiades. Si cependant, comme le dit le dernier de ces historiens, il eut sujet de croire, ainsi que les Pariens, sur un indice trompeur, et toutefois vraisemblable, que la flotte des Perses approchoit, il put craindre avec fondement de se trouver enveloppé de toutes parts, et dénué de forces suffisantes pour se défendre.

L'an 489 avant J. C. Reprenant avec ses vaisseaux la route d'Athènes, sans pouvoir tenir ce qu'il lui avoit promis, il trouva à son arrivée ses concitoyens aigris contre lui. Xanthippe, fils d'Ariphron, personnage distingué, et père du célèbre Périclès, que nous verrons tenir à Athènes les rênes du gouvernement, intenta, devant le peuple, une affaire capitale à Miltiades. Il l'accusa, non-seulement d'avoir trompé la nation dans les espérances

qu'il lui avoit données, mais ce qui n'eût dû être regardé que comme une insigne calomnie, de s'être laissé corrompre par l'argent des Perses. Etant alors malade des blessures qu'il avoit reçues au siége de Paros, et ne pouvant lui-même plaider sa cause, son frère Tisagoras parla pour lui; eh! que de choses n'avoit-il pas à rappeler en sa faveur! Malgré les sollicitations et les cris des citoyens les plus honnêtes, il fut condamné à être précipité dans le *barathre*, fosse profonde, où l'on faisoit périr les malfaiteurs (1). Le magistrat s'étant opposé à l'exécution de cet infâme décret, il fut déchargé de la peine de mort, mais condamné à une amende de cinquante talens (2), somme égale aux frais de l'armement. Comme il n'étoit pas en état de la payer, on le jeta dans la prison, et l'on vit, à la honte des Athéniens, le vainqueur de Marathon mourir dans les fers, des blessures qu'il avoit reçues au service de l'Etat (3).

(1) Plat. in Gorg.

(2) 270,000 liv.

(3) Herodot. l. VI, c. 132 et suiv. Nepos in Miltiad.

Une toute autre raison que sa conduite au siége de Paros, et qui étoit prise malheureusement de l'esprit démocratique des Athéniens, fut la véritable cause de sa condamnation. On craignit que Miltiades, après s'être distingué comme il l'avoit fait à la tête des armées, et en quelque sorte à la tête de la république, jouissant d'un grand crédit dans toutes celles de la Grèce, d'un nom illustre, et d'une si haute réputation dans l'art de la guerre, ne pût se résoudre à vivre au sein de sa patrie en simple particulier, surtout ayant exercé la souveraine autorité dans la Chersonèse, quoique la source en eût été si légitime, et qu'après l'irruption des Scythes, il eût été rappelé par les naturels du pays (1); quoiqu'il fût d'ailleurs d'un caractère très-doux, très-affable, et d'une telle popularité, qu'il se rendoit accessible aux personnes de la plus basse condition. Dans cette vive appréhension, et par la considération même de l'éclat de sa gloire, de la grandeur de ses services, et de son mérite, le peuple d'Athènes, toujours plus ingrat, à mesure qu'il

(1) Ci-dessus, p. 512, 514.

se sentoit plus redevable, aima mieux, dit Nepos, le punir, quoiqu'innocent, que d'avoir plus long-temps un sujet de crainte devant les yeux (1).

Rien ne décourage le vrai zèle, et moins encore le désir de la gloire et l'ambition. C'est peindre, en peu de mots, le caractère et les plus puissans mobiles de deux émules, qui, moins effrayés, par la suite, de la chute de Miltiades, qu'animés par le souvenir de ses succès, se disputèrent entre eux l'autorité et le crédit qu'il avoit obtenus dans les beaux jours de sa prospérité. Aristide vouloit le bien de sa patrie, et l'aimoit pour elle-même. Thémistocles l'aimoit pour lui et pour sa propre gloire. Il eût sacrifié toute la Grèce à Athènes; mais on doute avec fondement s'il n'eût pas sacrifié Athènes et la Grèce à son intérêt personnel. Le premier ne trouvoit de louable, pour l'élévation et l'agrandissement d'Athènes, que ce qu'il croyoit juste; quoique, dans la pratique, il n'ait pas toujours tenu à ce principe aussi constamment qu'il auroit dû le faire. Le second

(1) Nepos in Miltiad.

trouvoit bon tout ce qui lui paroissoit utile. Aristide n'entroit en concurrence avec son rival, qu'autant qu'il craignoit que celui-ci n'abusât de son pouvoir. Thémistocles ne cherchoit à l'emporter sur Aristide, que parce qu'il eût désiré qu'Athènes ne dût ses succès qu'à lui seul. Tous deux étoient également distingués par leur naissance. Quoique Plutarque (1) ait fait de Néoclès, père de Thémistocles, un des citoyens les moins considérables de la tribu Léontide, il donne cependant pour certain, en parlant de celui-ci, qu'il étoit de la famille des Lycomédiens ou Lycomèdes, qui avoit, comme on peut l'inférer de ce que dit Pausanias (2), l'intendance des cérémonies et des sacrifices qu'on faisoit à Cérès et à Proserpine. Tous deux avoient de grandes vues, des qualités éminentes, de grands talens; mais Thémistocles avoit de plus en partage, à un haut degré, le don de la parole; et la suite de leurs démêlés prouve, selon la remarque de Nepos (3), combien, vis-à-vis du peuple,

(1) Plut. in Themist.

(2) Pausan. l. IX.

(3) Nepos in Aristid.

l'éloquence a de supériorité sur la simple vertu. Ils s'étoient préparés l'un et l'autre au maniement des affaires d'Etat, par une application constante à tous les objets qui y avoient rapport.

Thémistocles avoit eu contre lui les vices de sa première jeunesse. On assure que poussant l'effronterie jusqu'à atteler un matin à son char quatre courtisanes dans l'état le plus indécent, il se fit traîner ainsi à travers le Céramique (1), où tout le peuple étoit assemblé. L'excès de son libertinage et ses profusions avoient même, à ce que l'on prétend, obligé son père à le déshériter. Si ce fait est vrai (2), il mit au moins tout en

(1) Il y avoit, au rapport de Suidas, deux quartiers de ce nom à Athènes, l'un hors de la ville, où l'on enterroit ceux qui étoient morts pour la patrie, et dont les funérailles se faisoient aux dépens du trésor public; l'autre dans la ville, où habitoient les femmes débauchées.

(2) Plutarque (in Themist.) le venge de cette dernière imputation. C'est, selon lui, un conte fait à plaisir, que ce trait de Néoclès

œuvre pour se laver d'une pareille tache, et pour réparer cet affront. Se consacrant tout

---

à l'égard de son fils. Il lui paroît également faux que sa mère, comme on le disoit encore, vaincue par la douleur de voir la vie honteuse qu'il menoit, se fût laissé mourir volontairement. Dans les premiers bouillons de sa jeunesse, dit cet historien, il fut, à la vérité, inégal et peu arrêté, comme ne suivant que l'impétuosité de son naturel, qui n'étoit réglé ni par la raison, ni par l'éducation, et qui, produisant en lui des changemens de mœurs très-prompts d'une extrémité à l'autre, le poussoit le plus souvent à ce qu'il y avoit de plus mauvais, ainsi qu'il l'avoua lui-même dans la suite. On convient encore que dès son enfance, il étoit entreprenant et hardi; ayant, au reste, un sens droit, et étant porté naturellement aux grandes choses et à la politique. Dans ses heures de divertissement, on ne le voyoit jamais perdre son temps à jouer ou à ne rien faire, comme les autres enfans; mais on le trouvoit toujours méditant, et composant en lui-même quelques graves discours, pour accuser ou pour défendre quelqu'un de ses camaentier

entier à la république, malgré ce qu'avoit pu dire Néoclès, pour l'en détourner (1),

---

rades; aussi son maître d'école lui disoit souvent : Mon fils, *tu ne seras jamais rien de petit; il faut nécessairement que tu sois ou un grand bien, ou un grand mal pour ta patrie.* Parvenu à un âge plus avancé, il essuya quelques railleries de la part de gens qui se croyoient mieux instruits que lui dans ce qu'on appelle *urbanité*, et dans ce qui contribue à l'agrément de la société. « Je ne » sais, il est vrai, leur répondit-il, ni accor- » der la lyre, ni toucher le psaltérion; mais » qu'on me donne une ville, quelque petite » et quelque inconnue qu'elle puisse être, » je saurai la rendre grande, et lui acquérir » un grand nom ».

(1) Le père de Thémistocles, voulant faire sentir à son fils, par une sorte de comparaison, quels étoient l'ingratitude et l'esprit du peuple à l'égard des chefs qui l'avoient le mieux servi, le conduisit un jour sur le bord de la mer; il lui montra de vieux trirèmes, dont on avoit retiré autrefois les plus grands services, et qu'on laissoit maintenant sur le

travaillant, sans relâche, à se concilier des amis et à augmenter sa réputation, assidu au barreau, il plaidoit les causes des particuliers; il haranguoit le peuple dans les assemblées; fertile en expédiens et en ressources, jugeant du présent, dans les choses mêmes les plus difficiles et les plus imprévues, avec la plus grande justesse, jugeant également de l'avenir avec une merveilleuse sagacité (1), il s'étoit acquis une telle confiance qu'on ne faisoit rien sans le consulter.

Avec plus de principes moraux, Aristide n'avoit pas moins de pénétration et de lumières en genre de gouvernement. Cependant leur système politique étoit différent. Thémistocles tenoit pour le gouvernement populaire, et toutefois penchant plus pour les uns que pour les autres, il étoit loin d'observer la loi de l'égalité. A quelqu'un qui lui en faisoit un jour le reproche : « A Dieu ne plaise, répondit-il, que je sois jamais assis sur un tribunal où mes amis n'aient

---

rivage comme des objets de rebut, et dans l'oubli. Plut. in Themist.

(1) Nepos in Themist. Thucyd. l. I, p. 91.

pas plus de crédit et de faveur auprès de moi que les étrangers ». Aristide, au contraire, se précautionna de bonne heure contre la pente naturelle qu'ont les hommes qui gouvernent à obliger leurs amis aux dépens même de l'équité. Mais, d'un autre côté, étant rempli d'admiration pour Lycurgue, qu'il préféroit aux plus grands hommes d'Etat, il arriva de là, dit Plutarque (1), qu'il favorisa l'aristocratie, en quoi il eut toujours à lutter contre Thémistocles.

Leur opposition de vues, de sentimens, et d'intérêts, se retrouvoit presque en tout ; et puisque l'histoire doit peindre les hommes tels qu'ils ont été, et non tels qu'ils auroient dû être, il faut avouer que cette contrariété singulière prenoit sa source dans une passion qui ne fait honneur ni à l'un, ni à l'autre. Ils avoient aimé tous deux le beau Stésiléus de Céos. De cette rivalité et cette jalousie, qui ne passa pas même avec la beauté de l'enfant, étoit née la dissension qui dura toujours entre eux, et particulièrement sur le gouver-

(1) Plut. in Themist. et Aristid.

nement de la république (1). Elle alla quelquefois jusqu'à faire commettre à Aristide, ce qu'on pourroit appeler des injustices, malgré le motif dont on les colore. Comme Thémistocles entreprenoit beaucoup de choses témérairement, qu'il s'opposoit à tous ses desseins, et rompoit toutes ses mesures, il fut, dit-on, obligé de le contredire et de le traverser en tout, tant pour se défendre et pour se venger, que pour rabattre son autorité qui alloit toujours croissant par la faveur du peuple; car il jugeoit, et c'est le prétexte le plus subtil et le plus adroit dont puisse se couvrir la passion, qu'il valoit encore mieux empêcher quelque chose d'utile à la république, que de souffrir que Thémistocles devînt le maître absolu, en lui laissant tout emporter de haute lutte. Un jour, entre autres, Thémistocles ayant proposé quelque chose de fort important et de fort avantageux, Aristide s'y opposa, et fut le plus fort; mais, en sortant de l'assemblée, il ne put se retenir, et dit tout haut: « Qu'il n'y avoit de salut pour les Athéniens, que de

(1) Plut. in Themist.

les jeter, Thémistocles et lui, dans le Barathre (1) ».

Aristide, qu'il importe, mon fils, de faire connoître en détail par ses actions, ne fût-ce qu'à cause de la grande réputation de probité qu'il a laissée après lui, nous a déjà offert, dans la journée de Marathon, une grande preuve de désintéressement (2). En voici une autre, qui pourroit cependant laisser quelque chose à désirer, en fait de probité sévère, s'il n'avoit eu pour objet de corriger ses concitoyens. Ayant été élu trésorier général par les Athéniens, il fit voir que les trésoriers qui l'avoient été de son temps, et ceux mêmes qui l'avoient précédé, avoient pillé de grosses sommes, et surtout Thémistocles. Celui-ci, lorsqu'Aristide voulut rendre ses comptes, fit, pour l'en punir, une très-forte brigue contre lui, le chargea d'avoir volé les deniers publics, et vint à bout de le faire condamner. Mais les principaux de la ville, et les plus gens de bien s'étant élevés contre un

(1) Plut. ibid.

(2) Ci-dessus, p. 643.

jugement si inique, l'amende lui fut remise: on fit plus, on le nomma encore trésorier pour l'année suivante.

Il feignit alors de se repentir de sa première administration, et de vouloir se corriger. Se montrant donc plus traitable et plus facile, il trouva le secret de plaire à tous ceux qui pilloient la république, ne les reprenant point, n'épluchant pas exactement leurs comptes; en sorte que, devenus très-riches aux dépens de l'Etat, ils combloient de louanges Aristide, et faisoient eux-mêmes des brigues auprès du peuple, pour le faire continuer une troisième année dans la même charge. Mais le jour de l'élection étant venu, comme il alloit être nommé par tous les suffrages, Aristide se levant, parla en ces termes aux Athéniens : « Quand j'ai administré vos finances avec toute la fidélité et toute la vigilance d'un homme de bien, j'ai été bafoué, et traité comme un infâme; et aujourd'hui que je les ai abandonnées à tous les voleurs publics, je suis un homme admirable, et le meilleur des citoyens. Je vous déclare donc que j'ai plus de honte de l'honneur que vous me faites

dans cet instant, que je n'en eus l'année passée de la condamnation que vous prononçâtes contre moi; et je suis indigné de voir qu'auprès de vous il est plus glorieux de complaire aux méchans, que de ménager et de conserver les biens de la république ».

En parlant ainsi, il ferma la bouche à tous les voleurs publics qui crioient pour lui, et s'attira les louanges de tous les plus sages d'entre ses concitoyens.

Avant que de reprendre le cours des événemens, nous ne citerons plus ici que deux traits en faveur d'Aristide. Poursuivant un jour en justice un de ses ennemis, après qu'il eut déduit tous les chefs d'accusation, voyant que les juges refusoient de prêter l'oreille à l'accusé, et qu'ils alloient le condamner tout d'une voix, il se leva de sa place, et alla avec lui se jeter aux pieds des juges, pour les supplier d'entendre ses réponses, et de ne pas le priver du privilége que lui accordoient les lois.

Un autre jour qu'il présidoit au jugement d'une cause qui avoit lieu entre deux particuliers, l'un des deux ayant commencé par dire que son ennemi avoit fait, dans sa vie,

bien des maux à Aristide : « Eh, mon ami, lui répartit Aristide en l'interrompant, dis seulement les maux qu'il t'a faits ; car c'est ton affaire que je juge, et non pas la mienne.

La plus belle preuve, après tout, qu'on puisse donner de l'idée que les Athéniens s'étoient formée de sa probité, c'est ce qui arriva, dans la suite, le jour où l'on joua la pièce d'Eschyle, intitulée : *Les sept Chefs devant Thèbes*. Lorsque l'acteur récita ces vers à la louange d'Amphiaraüs : « Il ne veut pas paroître homme de bien (1), mais l'être

(1) M. Dacier, celui qui nous a donné en français les Vies des Hommes illustres de Plutarque, et dont j'emprunte la traduction, observe que dans le texte, Plutarque a substitué le mot de *juste* à celui de *vaillant*, que portent les vers d'Eschyle, ce qui a obligé le traducteur à se servir de cette expression *homme de bien*, comme embrassant dans notre langue l'un et l'autre (16e. note sur la Vie de Thémistocles). Les Athéniens étoient d'autant plus fondés à faire l'application dont il s'agit, que la probité, la justice, la vertu, tiennent à la bravoure prise moralement, à la force d'ame, qui fait le vrai courage, et

véritablement, moissonnant les fruits de son esprit profond, d'où germent ces sentimens de grandeur et de sagesse » ; tout le monde jeta les yeux sur Aristide, comme sur celui à qui cette grande louange convenoit le plus (1).

Tandis qu'Aristide se concilioit l'estime de ses concitoyens, Thémistocles ne pensoit qu'aux moyens de forcer leur admiration, et de s'attirer leurs hommages par les grands services qu'il pourroit leur rendre. On le voyoit souvent renfermé en lui-même et tout pensif; il passoit les nuits sans dormir; il ne se trouvoit plus, comme à son ordinaire, aux festins publics; et lorsque ses amis, étonnés de ce changement, lui en demandoient la raison, il leur répondoit que les trophées de Miltiades l'empêchoient de dormir. Aussi pendant que tous les Athéniens

---

qu'elles se confondoient même en quelque sorte avec lui chez les Grecs et les Latins. Un de nos écrivains modernes a très-bien dit: « Il n'y a point de vertu sans force, et le chemin du vice, c'est la lâcheté ».

(1) Plut. in Themist.

ne doutoient pas que la défaite des Perses à Marathon ne fût la fin de la guerre, Thémistocles, au contraire, pensoit qu'elle étoit seulement le prélude et le signal des plus grands combats. Il s'y disposoit lui-même pour le salut de la Grèce, et y préparoit de bonne heure les autres, prévoyant de loin ce qui devoit arriver.

La première chose qu'il fit en conséquence, fut de porter les Athéniens à un sacrifice, qui, dans les circonstances actuelles, devoit être pour eux la source des plus grands avantages. Ils avoient coutume de distribuer entre eux ce qu'ils tiroient des mines d'argent qui étoient dans un lieu de l'Attique, appelé Launium ; et il y avoit, pour le moment, dans le trésor public de grandes richesses provenant de ces mines. On étoit sur le point de les partager entre tous les citoyens qui avoient atteint l'âge de puberté, et chacun d'eux auroit reçu, pour sa part, dix drachmes (1) ; il eut seul le courage de proposer au

(1) En évaluant la drachme 18^{s}., comme le fait M. l'abbé Barthélemi, les dix font 9 liv,

peuple, contre l'avis même de Miltiades, qui vivoit encore à cette époque, d'abolir ces distributions, et d'employer cet argent à bâtir des vaisseaux à trois rangs de rames, pour recommencer à faire la guerre aux Eginètes (1), redoutables alors à toute la Grèce, et qui étoient les maîtres de la mer, par le grand nombre de leurs vaisseaux. Les Athéniens déférèrent à son avis, et l'on construisit cent galères qui combattirent ensuite contre les Perses. De ce moment, il tourna peu à peu la république du côté de la marine, voulant la mettre en état non-seulement de repousser les Barbares, mais de s'assujettir la Grèce entière. De bonnes troupes de terre, comme le dit Platon, qui lui fait de ce changement un sujet de blâme (2), il en fit des matelots et des troupes de mer, et s'attira ce double reproche, l'un d'avoir arraché aux Athéniens la pique et le bouclier, pour les réduire au banc et à la rame; l'autre d'avoir corrompu la simplicité et la pureté de la république par ce conseil, auquel il faut avouer

(1) Ci-dessus, p. 583.

(2) Plat. de Legib. l. IV.

cependant qu'Athènes dut son salut, ainsi que toute la Grèce, comme elle l'avoit dû une première fois, à l'avis de Miltiades sur la bataille de Marathon (1).

L'armement ayant été fait avec célérité, Thémistocles commença par dompter les Corcyréens (2), et poursuivant ensuite les pirates, il en nettoya la mer, et assura la navigation. Il enrichit par là les Athéniens, et les rendit en même temps très-habiles dans la guerre maritime (3). On ne voit pas qu'il ait fait usage de sa flotte contre Egine, soit que les succès d'Aristide l'aient rappelé à Athènes, soit qu'il crût plus à propos de ne pas s'engager trop avant, et de ménager les forces des Athéniens, pour la guerre des Perses, qu'il considéroit comme ne devant pas être éloignée. Hérodote (4) dit même, d'une manière précise, que les vaisseaux ne

---

(1) Plut. in Themist.

(2) Corcyre, dans la mer Ionienne, a été célébrée par Homère, sous le nom de Phæacie. C'est aujourd'hui Corfou.

(3) Nepos in Themist.

(4) Herodot. l. VII, c. 144.

servirent point à l'usage auquel on les avoit destinés. On présume que pendant son absence, Aristide, qui, l'année d'après la bataille de Marathon (1), avoit été élu premier archonte (2), et qui avoit continué depuis à remplir les fonctions les plus importantes de la magistrature, s'étoit servi des circonstances et du crédit qu'il s'étoit acquis, pour se procurer une grande autorité auprès du peuple et sur les magistrats. Thémistocles, à son retour, n'eut rien de plus pressé que de travailler à détruire insensiblement un pouvoir qui lui faisoit ombrage. Il mit tous ses soins à capter, par toutes sortes de moyens, les suffrages de la multitude. L'heureux succès de son expédition contre les Corcyréens avoit augmenté sa réputation, et l'avoit enrichi lui-même, en enrichissant les Athéniens. Il tira parti de ces avantages pour se faire de nouvelles créatures. Non-seulement il se rendit agréable aux moindres classes des citoyens par son extrême popularité, nommant chacun

(1) Donnée la 3e. année de la 72e, olymp.

(2) Plut. in Aristid.

d'eux par son nom sans le secours de personne, et se rendant leur arbitre dans tous leurs différends, sans aucune partialité; mais il se montroit généreux et magnifique. Il faisoit de pompeux sacrifices, recevoit splendidement les étrangers, et mettant tout à profit pour fournir à ces dépenses, il ne regardoit pas même comme au-dessous de lui d'envoyer vendre au marché les présens qu'on lui faisoit, ce que quelques-uns néanmoins traitèrent de mesquinerie. Avant qu'il se fût fait un nom, il s'étoit déjà glorifié d'un genre d'ostentation, qui avoit paru alors fort déplacé. Dans un voyage qu'il fit aux jeux olympiques, il se piqua d'égaler Cimon, fils de Miltiades, dans la somptuosité de sa table, dans la magnificence de ses pavillons, et dans la richesse du reste de son train et de son équipage; ce qui ne plut pas à ceux des Grecs, qui trouvoient que ce grand éclat convenoit à Cimon, qui étoit jeune, et de grande maison; mais que Thémistocles, qui n'étoit pas encore connu, ne devoit passer que pour un présomptueux, de s'élever ainsi au-dessus de son état et de sa fortune.

Sa situation n'étant plus la même, ils ne

voyoient plus du même œil, et les biens qu'il avoit acquis, et l'usage auquel il les employoit. Il fit les frais d'une tragédie avec tant de magnificence qu'il remporta le prix, cette sorte de combat étant déjà recherchée avec beaucoup d'empressement et de faste; et il fut si charmé de sa victoire, que pour la rendre immortelle, il consacra une plaque d'airain, avec cette inscription: « Thémistocles, du bourg de Phéar, fournissoit les frais du chœur; Phrynicus étoit auteur de la tragédie, et Adimante archonte (1) ».

Quoi qu'en pussent dire ceux qui n'étoient pas disposés en sa faveur, toute sa conduite, soutenue pendant plusieurs années, l'ayant rendu cher au peuple, et ayant augmenté son pouvoir et son crédit, il crut qu'il étoit temps de porter les derniers coups à la puissance de celui qu'il regardoit comme son ri-

(1) On ne trouve, dans les marbres de Paros et dans la table des archontes, cet Adimante qu'après la bataille de Platée, dans la 75e. olympiade, ce qui donne lieu de penser que Plutarque n'a placé ici ce fait que par anticipation.

val. Il semoit le bruit, parmi les Athéniens, qu'Aristide, ayant aboli tous les tribunaux en jugeant tout par lui-même, et en se rendant seul arbitre de tous les différends, s'étoit formé peu à peu, sans qu'on s'en aperçût, une monarchie sans pompe et sans gardes. Le peuple, naturellement fier, enorgueilli encore par ses succès, et se croyant digne des plus grands honneurs, recueilloit ces bruits avec d'autant plus d'avidité, qu'il vouloit en effet que tout dépendît de lui, et qu'il s'indisposoit aisément contre ceux qui acquéroient un nom et une réputation au-dessus des autres. S'étant donc assemblés, de tous les bourgs de l'Attique, dans la ville, les Athéniens condamnèrent Aristide, par le jugement de l'ostracisme, à un exil de dix ans (1).

---

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 91, note.

L'ostracisme, dirigé contre ceux dont le mérite personnel portoit ombrage à la liberté publique, avoit été inventé par les Athéniens, selon Diodore (l. XI, t. II, p. 45), dès qu'ils eurent secoué le joug des Pisistratides : et, comme nous l'avons vu (ci-des-

Pour ce jugement, chaque citoyen prenoit une coquille, et après y avoir mis le nom de celui qu'il prétendoit exiler, il le portoit dans un certain lieu de l'assemblée, qui étoit fermé en rond d'une cloison, et le jetoit dans une urne. Les magistrats commençoient par compter les coquilles : car s'il y en avoit moins de six mille, l'ostracisme étoit nul. Le nombre étant complet, on met-

---

sus, p. 571), on doit, si l'on en croit Elien, l'attribuer particulièrement à Clisthènes ; quoi qu'en général les écrivains varient beaucoup sur l'auteur de cette loi. C'est un des plus grands inconvéniens de la démocratie, que les services les plus signalés n'y soient payés que d'ingratitude, et que la vertu même y devienne dangereuse, dès qu'elle distingue un citoyen d'une manière trop éclatante. L'ostracisme prenoit son nom d'un mot grec, qui signifie têt de pot cassé, ou écaille. On présume que ce n'étoit, ni une écaille, ni une coquille proprement dite, quoique ce soit le mot dont on se serve le plus communément, mais un petit morceau de terre cuite qui en avoit la forme.

toit à part tous les noms qui étoient écrits, et le nom qui l'emportoit par le nombre des coquilles, étoit celui contre lequel on prononçoit le ban pour dix années, ou pour cinq, selon Diodore (1); mais on laissoit au banni la jouissance de ses biens.

On raconte que, dans la circonstance actuelle, lorsqu'on étoit occupé à écrire les noms, il y eut un habitant d'un bourg, homme grossier, qui, ne sachant ni lire, ni écrire, s'adressa à Aristide, qu'il prit pour un homme du peuple, et le pria d'écrire pour lui le nom d'Aristide. Celui-ci lui demanda s'il en avoit reçu quelque déplaisir: « Aucun, lui dit le manant; je ne connois pas même cet homme; mais je suis fatigué et blessé de l'entendre partout appeler *le juste* ». C'étoit le surnom que ses vertus lui avoient mérité. Aristide, sans répondre une seule parole, prit la coquille qu'il lui présentoit, écrivit son nom, la lui rendit, et fut banni. En sortant d'Athènes, il leva les mains au ciel, et pria les dieux qu'il n'arrivât aucun temps où les Athéniens fussent forcés de se

(1) Diod. l. XI, t. II, p. 41.

souvenir de lui (1). Six ans après, selon Népos (2), et trois seulement, selon Plutarque, lors de la descente de Xerxès dans la Grèce, il fut rappelé par un décret du peuple.

Pendant qu'Athènes rejetoit de son sein un de ses meilleurs citoyens, par l'effet de la jalousie et des brigues de Thémistocles, les Perses se trouvoient contraints par diverses circonstances de suspendre l'exécution des desseins qu'ils avoient formés contre la Grèce. Durant trois années, l'Asie entière avoit été dans une agitation continuelle, pour se conformer aux intentions du grand roi. Dès la première année après la bataille de Marathon (3), Darius avoit ordonné à toutes les villes de ses Etats de lever plus de troupes, et de fournir un plus grand nombre de chevaux, de vivres, et de vaisseaux de guerre et de transport, qu'elles n'avoient fait dans la première expédition. Mais tandis qu'on étoit occupé de ces préparatifs, on apprit,

(1) Plut. in Themist.

(2) Nepos in Themist.

(3) Donnée, comme on l'a dit, l'an 490 avant J. C.

L'an 486. la quatrième année, que les Egyptiens qui avoient été subjugués par Cambyse, s'étoient révoltés contre les Perses. Darius n'en fut que plus animé à marcher tout à la fois contre eux et contre les Grecs (1).

Il touchoit presque au moment de son départ, lorsqu'une dispute assez vive, qui s'éleva, sous ses yeux, entre les princes ses fils, au sujet de la couronne, le contraignit à s'occuper du soin de régler avant tout les droits de la succession au trône, Artobazanes, l'aîné des enfans de la première femme de Darius, fille de Gobrias (2), et par conséquent de tous ceux qu'il avoit eus depuis, appuyoit son titre à la royauté sur le droit d'aînesse. Xerxès, l'aîné des enfans de la seconde femme, appuyoit le sien sur ce que sa mère Atosse étoit fille de Cyrus, et sur l'obligation que les Perses avoient à ce prince de la liberté dont ils jouissoient.

Sur ces entrefaites, arriva à Suse Démarate, qui s'étoit sauvé de Lacédémone, après avoir été dépouillé de ses Etats (3). Il con-

(1) Herodot. l. VII, c. 1.

(2) Ibid. c. 2.

(3) Ci-dessus, p. 550-553 et suiv.

seilla à Xerxès, d'après l'usage de Sparte, d'ajouter aux raisons alléguées en sa faveur, qu'il étoit né depuis que Darius étoit monté sur le trône, au lieu qu'Artobazanes étoit venu au monde, tandis que Darius n'étoit encore qu'un homme privé. Le roi, déterminé par tous ces motifs, le nomma son successeur.

Les choses étant ainsi réglées, Darius se disposoit enfin à partir : mais il mourut, après un règne de trente-six ans, l'année qui suivit la révolte de l'Egypte, sans avoir pu ni faire rentrer sous son obéissance les Egyptiens, ni se venger des Athéniens. Xerxès hérita de sa couronne (1). L'an 485 avant J. C.

(1) Herodot. l. VII, c. 1 et suiv.

Diodore diffère d'Hérodote, au sujet des Egyptiens. Il suppose dans son premier livre, que Darius passa lui-même en Egypte, ce qui ne pouvoit être vraisemblablement, qu'à l'occasion de leur révolte. Cet historien raconte que Darius, père de Xerxès, voulant faire mettre sa statue au-dessus de celle de Sésostris; le grand-prêtre, de la part de tout le collége assemblé sur ce sujet, s'opposa au

Si l'on en croit Plutarque, le différend qui s'éleva entre les deux frères, au sujet de la succession au trône, n'eut lieu qu'après la mort de Darius. L'aîné, qu'il nomme Ariaménès, au lieu de le nommer Artobazanes, étant arrivé de la Médie, non comme un ennemi de son frère, mais avec toute la tranquillité de quelqu'un qui vient défendre sa cause devant des juges, Xerxès, qui étoit

---

dessein du monarque, lui représentant qu'il n'avoit pas encore surpassé les actions d'un si grand prince. Darius ne fut point choqué de la liberté des prêtres, et répondit qu'il s'efforceroit d'atteindre à la gloire de ce héros, s'il atteignoit au nombre de ses années. Il les invita même à comparer dès ce moment ses actions aux siennes, en suivant la proportion de l'âge; ce qui étoit la seule manière équitable de faire ce parallèle (Diod. l. I, p. 54).

Aristote dit positivement que Darius ne passa en Grèce qu'après avoir pris l'Egypte (Rhetoric. l. II, t. II, p. 324).

L'autorité d'Hérodote, presque contemporain, paroît cependant devoir l'emporter.

sur les lieux, et qui exerçoit les fonctions de la royauté, déposant son diadème et la tiare droite que portoient les rois, alla au-devant de lui, et le salua. Il lui envoya aussi des présens, avec ordre à ceux qui en étoient chargés, de lui dire de sa part: Votre frère Xerxès vous envoie ces présens par honneur; si les Perses viennent à le déclarer roi, vous occuperez après lui le premier rang. Ariaménès répondit à peu près dans les mêmes termes. Lorsqu'il fut question de terminer le différend, les Perses nommèrent pour juge, d'une voix unanime, Artabane, frère de Darius. Celui-ci ayant prononcé en faveur de Xerxès, Ariaménès se leva précipitamment de son siége, se prosterna devant son frère; et le prenant par la main, le plaça sur le trône. Il le servit ensuite avec tant d'affection et de cordialité, qu'il périt en combattant contre les Grecs à la bataille de Salamine (1).

(1) Plut. de Fraterno Amore.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DES LETTRES

DU CINQUIÈME VOLUME.

LETTRE XXXVII. *Sur le Gouvernement, les Sciences et les Arts, depuis l'époque de la prise de Troie jusqu'au règne de Cyrus.*

Le gouvernement des Juifs devient monarchique, de théocratique qu'il étoit. Vers le même temps, la plupart des villes de la Grèce s'érigent en républiques. Suites des changemens survenus parmi le peuple Juif. Influence de la religion et des mœurs sur le sort des Etats. Peu de révolutions parmi les Egyptiens. Causes générales de la stabilité de leur gouvernement, et ce qui a contribué le plus, par la suite, à les assujettir à la domination des Perses, sous Cambyse, fils de Cyrus. — Du pouvoir monarchique dans le premier et le second Empire d'Assyrie, dans l'Empire de Babylone, et dans celui des Mèdes : ses vices et

ses

ses abus. — Des lois et du gouvernement des Perses avant le règne de Cyrus. — De ce que nous avons dit précédemment sur les institutions politiques des Grecs et des Romains..... Pag. 2-10.

De l'état des sciences chez ces derniers peuples: ce que les Grecs ont dû, en grande partie, aux Babyloniens, aux Egyptiens, et aux Phéniciens. Des connoissances astronomiques de ces temps-là; de la géographie; du commerce; de la navigation : commerce de Tyr et de Carthage : celui des Egyptiens, des Juifs, des Grecs. Changemens dans l'ancienne forme des vaisseaux. Bâtimens à plusieurs rangs de rames; birèmes, trirèmes, etc.; position des bancs des rameurs..... 10-28.

Progrès des Grecs dans les arts, et causes de ces progrès, plus rapides chez eux que chez les Assyriens, les Babyloniens, et les Egyptiens. — L'architecture : ordres dorique (1), ionique, corinthien. Temples superbes élevés dans la Grèce. De l'art et du vrai goût. Routine des Egyptiens : leurs statues; leur architecture; leur sculpture.

(1) On a relevé à l'errata la faute de la pag. 30, lig. 13, *égale*, au lieu d'*égala*.

— Peinture chez les Egyptiens et chez les Grecs..... Pag. 28-37.

De la POÉSIE parmi les Grecs. Poëtes les plus célèbres : Musée, Linus, Mélampe, Orphée, antérieurs à la prise de Troie. Après cette époque, Hésiode, Homère. Ouvrages de ces deux poëtes; beautés, et traditions importantes qu'ils renferment. Archiloque; son genre de poésie et son caractère satirique, qui, dans des temps postérieurs, fut aussi celui d'Hipponax d'Ephèse. Therpandre, poëte et musicien, condamné à l'amende par les éphores, pour avoir mis, dit-on, sept cordes à la lyre, au lieu de quatre : motif de cette condamnation. Arion, de Méthymne, autre poëte lyrique; Stésichore; Alcée, et Sapho, appelée la dixième muse. — Sortes de farces aux fêtes de Bacchus; d'où naquit, dans la suite, la poésie dramatique. Thespis fait un pas de plus vers l'action théâtrale. 37-87.

LA MUSIQUE. Ses trois genres parmi les anciens, le diatonique, le chromatique, l'enharmonique. Des modes dorien, phrygien, et lydien. On ne croit pas que les anciens aient connu le contre-point, ou

concert à plusieurs parties. Du rapport de la musique avec les mœurs : c'est sous ce point de vue que l'ont considérée les Législateurs et les Sages de l'antiquité. — De la DANSE, et de l'union de ces deux arts. Danses religieuses, guerrières, pacifiques, etc. Sentiment de Platon sur ce sujet. Danses douteuses, ainsi qu'il les appeloit, ou désordonnées, etc. Mot de Clisthène dans un repas qu'il donnoit relativement au mariage de sa fille..... Pag. 37-103.

De la poésie, de la musique, et de la danse, chez les Hébreux. Traduction d'un cantique d'Isaïe, par Racine le fils..... 103-120.

LETTRE XXXVIII. Suite de la Lettre précédente. *De la* PHILOSOPHIE, *principalement chez les Grecs.*

De la philosophie des premiers temps et des plus anciens sages, chez les peuples profanes. Du fil des traditions. De la philosophie poétique et fabuleuse. De celle des sept Sages de la Grèce. Ils se trouvent deux fois rassemblés dans un même lieu, à Delphes, et un banquet de Périandre, qui s'étoit fait tyran de Corinthe, vers l'an 629 avant J. C. A quel événement les sept Sages durent leur célébrité. Premier objet de

leur étude : l'homme, et la manière de le gouverner. Principaux traits de leur vie, et leurs plus importantes maximes. — THALÈS, né à Milet, vers l'an 641 avant J. C. Ses connoissances astronomiques, dues en partie aux Egyptiens. Thalès tombe dans un fossé en contemplant les astres. Il donne aux êtres l'eau pour principe : un certain nombre d'années après, Héraclite d'Ephèse vouloit que le feu en fût le principe unique. Incertitude et obscurité des notions de Thalès sur la suprême Intelligence. Ses réponses aux questions proposées aux sept Sages dans le fameux banquet de Périandre. Sa devise : CONNOIS-TOI TOI-MÊME. Sa mort à l'âge de plus de 90 ans. — PITTACUS, de Mitylène, capitale de l'île de Lesbos : ses vertus, son désintéressement. — Bias, de Prière, ville maritime d'Ionie. Sa réponse à Amasis sur une question proposée à ce monarque par le roi d'Ethiopie. Sorte de défis que les rois se faisoient entre eux. Digne usage que fit Bias de sa fortune et de ses talens. Mot en son honneur : *C'est une cause dont Bias se chargeroit.* Sentiment et réponse admirables de ce sage au sujet d'un homme,

que, comme ami, il eût désiré de sauver, et que, comme juge, il étoit de son devoir de condamner : « Je pleure, dit-il, parce que la nature m'oblige d'avoir compassion des malheureux, et que la loi m'ordonne de n'avoir point d'égard au mouvement de la nature ». Bel objet de ses poésies. Comment il considéroit les richesses. Son mot, si connu, après la prise de la ville de Priène : « Je porte tout mon bien avec moi ». Ses maximes. Mot singulier à des impies, au milieu d'une tempête. Sa mort, et l'inscription qu'on grava sur son tombeau. — SOLON : il en a été suffisamment parlé dans le volume précédent, Lettre XXXIIme. — CLÉOBULE, de Linde, ville de l'île de Rhodes : son goût pour les énigmes. Ses maximes, qui renfermoient pour la plupart un grand sens : ses deux principes sur la modération, dans la prospérité, et dans l'adversité. — MYSON, de Chen, dans la Laconie. Son détachement de tous les honneurs auxquels il pouvoit prétendre ; son amour pour la retraite, pour l'étude, pour la vie et les travaux champêtres. Ce sage avoit pour maxime, cette vérité si importante, que *ce n'est point par les mots qu'on*

doit juger des choses; mais que *c'est par les choses qu'on doit apprécier la valeur des mots.* — CHILON, de Sparte. Une de ses sentences favorites étoit que, « dans les affaires de la vie, il faut se hâter lentement ». *On éprouve l'or avec une pierre de touche*, disoit-il encore, *et c'est l'or qui éprouve le cœur de l'homme.* Esope lui demanda un jour à quoi s'occupoit Jupiter? *A abaisser*, répondit Chilon, *ceux qui s'élèvent, et à élever ceux qui s'abaissent.* Selon lui, « pour être un grand prince, il falloit avoir pour objet, non ce qui est périssable, mais ce qui est immortel. *Rien de trop*, étoit sa devise, que les sept Sages firent graver, ainsi que celle de Thalès, *Connois-toi toi-même*, sur le frontispice du temple de Delphes..... Pag. 121-166.

Autres sages ou philosophes, que l'on place à la suite des sept Sages de la Grèce, comme ayant vécu de leur temps : — ÉPIMÉNIDES, de l'île de Chio, et contemporain de Solon, étoit regardé par les Grecs comme un homme inspiré. Genre de merveilleux qu'on lui prêtoit; car ce temps-là étoit, à peu près, le siècle fabuleux de la philosophie; et il forme une des plus intéressantes, peut-

être aussi, à certains égards, une des plus humiliantes époques de la grande histoire de l'esprit humain. Réveil d'Epiménides, après avoir dormi 57 ans. Jusqu'à quel point il flatta le penchant qu'avoit le peuple d'Athènes pour la superstition. — ANACHARSIS, Scythe de nation, frère de Caduidas, roi de Scythie, et l'hôte, ainsi que l'ami de Solon. « La plus grande gloire et le plus grand bonheur pour un prince, consistoient, selon lui, à être le plus sage de son royaume ». Il disoit ordinairement que la vigne porte trois sortes de raisins, le plaisir, l'ivrognerie, et le repentir. Il avoit pour maxime, *qu'il faut être sobre dans ses paroles, dans sa nourriture, et dans ses plaisirs.* Un Athénien lui faisoit des reproches de ce qu'il étoit Scythe. « Mon pays me déshonore, répondit-il; mais toi, tu déshonores ton pays ». Sa mort funeste à son retour dans sa patrie. — ESOPE, le Phrygien, inventeur de l'apologue, selon l'opinion la plus commune, quoique l'honneur en soit dû à Hésiode, au jugement de Quintilien. C'est à tort qu'un certain moine grec, nommé Planudes, dans une histoire de la vie d'Esope,

l'a supposé contrefait; et dans cette supposition même, il ne resteroit qu'à lui appliquer ce mot, qui est de lui : « Il ne faut pas considérer la forme du vase, mais la liqueur qu'il contient ». Esclave sous trois maîtres, il fut affranchi par le dernier, et acquit en peu de temps beaucoup de réputation parmi les Grecs. Son apologue des grenouilles qui demandoient un autre roi à Jupiter, adressé aux Athéniens, qu'il voyoit porter impatiemment le joug que Pisistrate venoit de leur imposer. Autre apologue du renard et des hérissons, qui nous a été conservé par Aristote. Cause de la mort d'Esope, et manière dont les Delphiens le font périr.—PHÉRÉCYDES, de Scyros, l'une des Cyclades, disciple de Pittacus, et maître de Pythagore. On lui prêtoit l'art de deviner. Son obscure théologie. Il a passé, en Grèce, pour l'inventeur de la prose; ce qui, peut-être, a voulu dire seulement, qu'il lui a donné l'espèce de cadence et d'harmonie dont elle étoit susceptible, surtout dans la langue grecque; et peut-être aussi, selon M. Fréret, parce qu'il avoit écrit un ouvrage de philosophie, le premier qui n'eût pas été composé en vers. Genre de sa

mort, attribué par les Déliens à la vengeance d'Apollon. — ANAXIMANDRE, né à Milet, vers l'an 610 avant J. C. Ce qu'il faut penser des découvertes qu'on lui prêtoit. Ses opinions philosophiques. Au lieu de dire comme Thalès, son compatriote et son maître, que l'eau étoit le principe des êtres, il enseigna que c'étoit l'infinité de la nature. Extravagance de ses systèmes. Selon lui, les astres étoient les dieux célestes; ils naissoient et mouroient de loin à loin; les premiers animaux étoient nés de la substance humide; les hommes, produits dans les poissons, y avoient été d'abord nourris, jusqu'à ce qu'ayant eu la force de pourvoir à leurs besoins, ils eussent été jetés hors de l'eau, et se fussent établis sur la terre.— ANAXIMÈNE, né à Milet comme Anaximandre, dont il fut le disciple, florissoit vers l'an 548 avant J. C. Il retint de son maître l'idée d'une substance unique et infiniment étendue; mais la modifiant à sa manière, il prétendit que cette substance étoit l'air, comme Thalès avoit supposé que c'étoit l'eau. Selon Anaximène, l'air étoit Dieu; il étoit produit; il étoit im-

mense, infini, et toujours en mouvement. Remarque importante de Bayle, ce fameux critique du dix-septième siècle, sur l'absurdité de toutes ces hypothèses, et sur les écarts où peut nous jeter un seul faux principe, tel que la matérialité de ce qui pense. L'invention du cadran solaire attribuée faussement à Anaximène, comme elle l'avoit été à Anaximandre...Pag. 166-201.

Pythagore, né à Samos vers l'an 565 avant J. C., et, selon d'autres, bien avant cette époque, fut le chef de la secte italique, appelée aussi, de son nom, pythagoricienne. Il s'étoit adonné dans sa jeunesse au métier d'athlète; mais ayant assisté aux leçons de Phérécydes sur l'immortalité de l'ame, il se consacra tout entier à la philosophie, et fut le premier, qui, refusant par modestie le titre de sage, prit celui de philosophe ou amateur de la sagesse. Ses voyages en Egypte, où il se soumit aux plus grandes épreuves, et même à la circoncision, en Chaldée, en Grèce, en Italie. On l'a fait aussi voyager dans les Indes, pour s'instruire à l'école des Brahmes, dans la Perse, pour se former à celle des Mages; on prouve mieux encore qu'il puisa

jusque chez les Juifs une partie de sa philosophie. S'étant fixé enfin dans la grande Grèce, ce qui fit appeler sa secte italique, et ayant établi sa demeure la plus ordinaire à Crotone, il y opère de merveilleux changemens. Sa réputation lui attire une foule de disciples. Leur noviciat, leur genre de vie, de régime et de société; ordre de leur journée et de leurs occupations. Observations sur ce qu'ont dit Porphyre, Iamblique, et d'autres écrivains, dans les troisième et quatrième siècles de l'ère chrétienne, des usages et des mœurs des disciples de Pythagore. Sa doctrine; sa monade; ses nombres. Sa théorie musicale, fondée sur les nombres et les proportions. L'un de ses principaux dogmes, celui de la métempsycose. Doutes sur sa façon de penser à cet égard. Ce que Pythagore affirmoit, dit-on, de l'état d'Hésiode et d'Homère dans les enfers. Mélange assez vraisemblable d'une sorte de charlatanisme dans sa philosophie. Il mettoit au nombre des dieux, le soleil, la lune, et tous les astres. Ses idées sur les esprits, dont l'air, selon lui, étoit rempli; sur l'ame humaine. Sa morale et ses leçons sur la vaine parure des femmes; sur la pudeur;

sur celle qui doit s'observer dans l'union conjugale ; sur les engagemens irréguliers. Son respect pour le mariage. Sages préceptes sur d'autres objets intéressans. Examens si fort recommandés à ses disciples. Soin de se rapprocher de la Divinité, par l'application continuelle à lui devenir semblable. Amitié et confiance mutuelle entre les disciples de Pythagore : trait frappant sur ce sujet. Beaux sentimens sur l'amitié. Cinq choses à extirper par toutes sortes de moyens. Sentences attribuées à Pythagore. Ses maximes symboliques. Secret exigé de ceux qui se formoient à son école. Sa doctrine intérieure. Les derniers temps de sa vie. Conspiration générale contre lui et ses disciples. Sa femme, ses enfans, et en particulier sa fille Damo. Son respect pour les dernières volontés de son père. *Vers dorés* faussement attribués à Pythagore. Trait de Lysis.....Pag. 202-256.

Disciples qu'on a prêtés faussement à Pythagore. — NUMA, qui n'est venu que bien des années après lui. — ZAMOLXIS ou ZALMOXIS, le législateur des Gètes, fort antérieur à Pythagore, et auquel les Gètes, le peuple le plus brave et le plus

juste d'entre les Thraces, rendoient, à leur manière, des honneurs divins. Les leçons de Zamolxis n'avoient pas été jusqu'à les guérir de leurs superstitions barbares. — ZALEUCUS, qui dicta des lois aux habitans de Locres, et qui paroît aussi avoir été bien plus ancien que Pythagore. Préambule des lois de Zaleucus, par lequel il fonde, sur la base essentielle de la religion et de la justice, la prospérité des Etats et le bonheur des citoyens. Devoirs à remplir les uns à l'égard des autres. Ce législateur retient les femmes dans la règle par l'intérêt de leur honneur. De quel moyen il se sert pour donner de la stabilité à ses lois. Exemple singulier de rigueur, de clémence, et de justice, à l'égard de son fils. Zaleucus mourut en combattant pour sa patrie. — CHARONDAS, législateur de plusieurs villes grecques d'Italie et de Sicile, et qui semble avoir été bien postérieur à Pythagore. Préambule de ses lois. Quelques-uns de ses préceptes, qui tous sont remplis de sagesse. Ce qu'il dit spécialement des vieillards, de l'éducation des enfans, des magistrats, des époux, de l'honnêteté qui doit régner dans le mariage,

et de l'unique fin que, selon les lois même de la nature, on doit s'y proposer. Beaucoup d'autres maximes et d'excellens préceptes, que Charondas veut que les citoyens aient toujours devant les yeux. Il ordonne qu'aux jours de fêtes, on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits. Ses lois telles qu'elles sont rapportées par Diodore de Sicile. Celles principalement contre la calomnie, l'arme la plus meurtrière, comme la plus perfide, et la peste des Etats; contre la fréquentation des méchans. Sa mort : Charondas se tue, pour avoir enfreint par mégarde une de ses propres lois, donnant par là un exemple plus pernicieux au fond que la leçon ne pouvoit être utile. — ZERDUSHT ou ZOROASTRE, législateur des Perses, qu'on a donné pour maître à Pythagore; mais qui paroît seulement avoir vécu de son temps, et qui est né, selon M. Anquetil, l'an 589 avant J. C. Où Zoroastre puisa une partie de ses lumières. Il réforma, à certains égards, l'ancienne doctrine des Mages, sur laquelle néanmoins il se prêta beaucoup trop aux idées reçues parmi eux, enveloppant, par

de coupables ménagemens, la vérité qu'il étoit le plus essentiel de dévoiler, celle de l'unité de Dieu. Précis de la vie de Zoroastre. — CONFUCIUS, né sous la même époque que ce dernier; mais qui n'a fleuri que sous l'époque suivante, et dont nous parlerons, lorsqu'il en sera temps. — Pour en revenir aux philosophes de la Grèce qui ont paru dans les siècles que nous parcourons, il en est un dont il nous restoit à parler : c'est XÉNOPHANE, né à Colophon, l'an 620 avant J. C., selon Apollodore, et dès lors contemporain d'Anaximandre. Ses opinions philosophiques, au jugement d'Aristote, n'avoient rien de clair. Xénophane, au rapport de Cicéron, enseignoit que toutes choses ne sont qu'une substance unique, qui est Dieu; substance immortelle, improduite, éternelle, et de figure ronde. Il assuroit, dit encore ailleurs Cicéron, que Dieu est un tout infini, et il y ajoutoit une intelligence. Contradictions, et réfutation de ce système. Axiome mal entendu, dont il tiroit de fausses conséquences : « Rien ne se fait de rien »; et qui, en posant la question comme on auroit dû le faire, l'eût conduit à l'idée de

la création. Sages réflexions de Bayle lui-même sur ce sujet. Xénophane n'étoit pas plus heureux dans ses systèmes physiques, que dans ses opinions métaphysiques et théologiques. Ses poésies : fragment d'une de ses élégies. Quelques-unes de ses sentences. Empédocle lui ayant dit, qu'il étoit difficile de rencontrer un sage : *Vous avez raison*, répondit Xénophane; *car, pour en trouver un, il faut l'être soi-même.* Il est regardé comme le fondateur de la secte éléatique. Sa mort dans un âge très-avancé. Il faisoit encore des vers à 92 ans. 256-325.

Résumé sur la doctrine des anciens philosophes. Vice essentiel de leurs systèmes. Réflexions sur l'immatérialité de tout ce qui pense. Bornes de l'esprit humain. Egaremens ans lesquels il tombe quand il les perd de vue, et qu'il ne sait pas mesurer ses forces. Mot de Cicéron : « Je ne sais » comment il se fait qu'on ne puisse rien » dire de si absurde, qui n'ait été dit par » quelque philosophe ». Comparaison entre la philosophie des Grecs sous les dernières époques qui ont fixé notre attention, et celle du peuple hébreu, en tant qu'émanée de Dieu même, et telle qu'elle se trouve

dans les livres saints. Morale des anciens sages, plus utile que de vaines spéculations. Pag. 325-345.

LETTRE XXXIX. *De la médecine; de l'art militaire; des mœurs et des coutumes, depuis la ruine de Troie, jusqu'à la première année du règne de Cyrus.*

De l'état de la médecine chez les Hébreux, chez les Grecs. Diverses écoles établies chez ces derniers; et toutefois peu de progrès sensibles dans cette science importante, sous les époques dont il s'agit, et même vers le temps plus moderne de la guerre du Péloponnèse. Peu de connoissances proprement dites en genre d'anatomie. 346-351.

Foibles progrès encore dans l'art militaire chez les Egyptiens, les Assyriens, les Babyloniens, en général chez les peuples de l'Asie, si l'on en excepte les Perses, qui étoient, à cet égard, les plus habiles d'entre eux, à en juger du moins par leurs institutions, telles que les rapporte Xénophon, et par ce qu'il nous dit de l'entretien de Cambyse, père de Cyrus, avec son fils. Les Hébreux, fort exercés dans le métier de la guerre, au jugement du chevalier Folard. Attaque et défense des places;

armes offensives et défensives. Des peuples de l'Asie-Mineure, parmi lesquels on doit assigner, dans le temps de Cyrus et de sa guerre avec Crésus, le premier rang aux Lydiens. Par rapport aux Grecs, on ne voit chez eux de véritables progrès dans la science militaire, que depuis le temps où Lycurgue donna des lois à Lacédémone. Pratiques militaires, qui paroissent avoir été communes à tous les Grecs. A l'exception de ceux qui étoient spécialement consacrés au culte des Dieux, tous les citoyens étoient tenus de porter les armes, depuis trente ans à Sparte, selon l'opinion la plus commune, jusqu'à soixante, et à Athènes, depuis dix-huit; les déserteurs étoient punis de mort, et on notoit d'infamie ceux qui, dans la mêlée, avoient abandonné leur bouclier. La paye n'ayant été établie que dans des temps postérieurs, chacun pourvoyoit à ses besoins. Cavalerie peu nombreuse. Prix de valeur adjugé, après le combat, à celui qui s'en étoit rendu le plus digne ..... Pag. 351–365.

Mœurs et coutumes des nations asiatiques, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes, des Perses. Détails particuliers sur

Cyrus, tirés de Xénophon. Mœurs et coutumes des Grecs : les Lacédémoniens ; les Athéniens ; leur caractère et leurs usages. Portrait de ces deux peuples, et en quoi ils différoient l'un de l'autre. Pag. 365-396.

LETTRE XL. NEUVIÈME EPOQUE. Le règne de Cyrus, ou le rétablissement du Temple. *L'histoire profane sous cette époque, depuis l'an* 536 *avant J. C., jusqu'à l'an* 431, *époque de la guerre du Péloponnèse.*

Première année du règne de Cyrus sur l'Asie, à dater de la mort de Cyaxare, ou Darius le Mède, comme l'appelle l'Ecriture. Successeur de Cambyse, roi des Perses, et de Cyaxare, roi des Mèdes et des Babyloniens, Cyrus réunit sous sa domination tous les peuples qu'il avoit conquis par la force de ses armes, et forme la plus redoutable monarchie qu'on eût vue jusqu'alors dans l'Orient. Nous datons de la mort de Cyaxare, les sept années du règne de Cyrus sur l'Asie, d'après la supputation empruntée de Xénophon. C'est à cette époque, que fut rendu l'édit en faveur des Juifs et du rétablissement du temple. Nouvelles conquêtes de Cyrus, et étendue de son empire. Sa dernière expédition dans la

Scythie, selon Hérodote. Fable de cet historien sur sa défaite par Tomyris, reine des Massagètes, et sa mort dans le combat. Récit plus naturel et plus vrai de Xénophon, qui le fait mourir tranquillement dans son lit, après une longue vie. Discours qu'il lui fait tenir sur l'immortalité de l'ame, et que Cyrus adresse à ses enfans. Son caractère et ses vertus. P. 397-412.

Cambyse, portant le même nom que son aïeul, succède à son père, l'an 530 avant J. C., et n'a rien de ses sentimens, ni de ses vertus. Son caractère altier, sa valeur farouche, et son humeur emportée. Il va faire la guerre en Egypte la quatrième année de son règne, et sous celui de Psamménite, fils d'Amasis. Ruse dont il se sert, au rapport de Polyen, pour s'emparer de Péluse, qui étoit pour lui la clef de ce royaume. Les Egyptiens sont défaits : le combat avoit été précédé d'un acte de barbarie de la part des Cariens, et de ceux d'entre les Grecs qui étoient à la solde de Psamménite. Mort de ce prince, condamné, après la prise de Memphis, à boire du sang de taureau. Il n'avoit régné que six mois. Indignités exercées à Saïs par le vainqueur sur le corps d'Amasis.

Nouvelles entreprises; l'une contre les Ammoniens, où il périt cinquante mille hommes des troupes de Cambyse; l'autre contre les Ethiopiens. Espions envoyés à leur roi comme ambassadeurs. Mauvais succès de cette expédition. Cambyse, de retour en Egypte, fait la guerre aux Dieux, comme il l'avoit faite aux hommes. A Thèbes, il pille les temples, et y fait mettre le feu. A Memphis, il tue Apis, le dieu des Egyptiens. Actes de cruauté : meurtre de Smerdis son frère, d'une de ses femmes, du fils de Préxaspe, l'un de ses courtisans, sous les yeux de son père. Autres traits d'inhumanité et de frénésie. Il se montre juste une seule fois, dans la punition d'un juge inique. Leçon terrible qu'il donne à son fils, en lui accordant la place de son père, qu'il avoit fait écorcher après sa mort. Il veut qu'on couvre de sa peau le siége sur lequel le fils devoit rendre la justice. Mort de Cambyse, qui, par mégarde, se perce la cuisse de son cimeterre, en se hâtant de se rendre à Suse pour châtier le faux Smerdis ou Smerdis le Mage, qui avoit usurpé sa couronne en se faisant passer pour le vrai Smerdis, fils de Cyrus et frère de Cambyse. Ce monar-

que est appelé Assuérus dans l'Ecriture, et Smerdis le Mage y est appelé Artaxerxès, comme il reçoit quatre noms différens dans les auteurs profanes. Cambyse avoit régné sept ans et cinq mois, et il ne laissa aucun enfant..... Pag. 412-433.

Le faux Smerdis règne tranquillement pendant les sept mois qui manquoient à la dernière année de son prédécesseur. Otanes, un des plus qualifiés d'entre les Perses, soupçonne son imposture, et parvient à s'en assurer. Il conjure avec six autres Perses d'une condition aussi distinguée; les sept conjurés le massacrent dans son palais, et éclairent ensuite le peuple sur sa méprise.

Devenus les maîtres de changer la forme du gouvernement, ils délibèrent entre eux sur le meilleur choix qu'ils puissent faire entre la démocratie, l'aristocratie, et la monarchie. Discours que leur fait tenir Hérodote; réflexions importantes sur ce sujet. 433-471.

Les avis s'étant presque tous réunis pour l'Etat monarchique, et Otanes seul s'étant retiré, les six autres Perses conviennent entre eux de reconnoître pour roi, celui dont, au lever du soleil, le cheval hennira le premier. L'écuyer de Darius, par un strata-

gème, procure la couronne à son maître. Darius, fils d'Hystaspes, et de la famille royale d'Alchiménès, duquel étoit descendu Cyrus, monte sur le trône, l'an 521 avant J. C., lorsqu'il étoit âgé d'environ 29 ans. Il divise le royaume en vingt gouvernemens généraux, ou satrapies. Démocèdes, célèbre médecin de Crotone, paroît à la cour de Darius. Evénemens importans dont il devient la cause, par le désir de revoir sa patrie, et par la promesse que lui en avoit fait Atosse, femme du monarque, après lui avoir été redevable de sa guérison. Darius se détermine, par les conseils de la reine, à faire une invasion dans la Grèce; ce qui n'eut lieu, néanmoins, que plusieurs années après. Sur ces entrefaites, les Babyloniens se révoltent. Ruse dont Zopyre se sert pour se rendre maître de Babylone. Expédition contre les Scythes : différens peuples de la Scythie; leurs coutumes barbares; mœurs plus humaines de quelques autres Scythes nomades, et des Gètes, tant vantés dans une ode d'Horace. Mélange, toutefois, de férocité, triste fruit de l'état sauvage. Artabane, frère de Darius, tente vainement de le détourner de faire la guerre

à ces peuples. Trait d'inhumanité du monarque envers Œbazus, qui le conjure de laisser auprès de lui un de ses fils. Darius fait jeter un pont sur le Bosphore de Thrace. Description géographique des environs du Pont-Euxin. Colonne érigée avec les inscriptions les plus fastueuses. Autre pont jeté sur l'Ister (le Danube), et confié à la garde des Ioniens. Manière dont les Scythes ruinent insensiblement l'armée des Perses. Présens énigmatiques qu'ils font à Darius. Ce prince est forcé de retourner vers l'Ister. Les Scythes, qui s'y étoient rendus avant lui, avoient engagé les Ioniens à rompre le pont. Histiée, tyran de Milet, s'y oppose, et son avis l'emporte sur celui des autres chefs. Darius repasse en Asie, ne remportant que de la honte, d'une expédition dont il s'étoit promis tant de gloire. Il laisse dans la Thrace Mégabaze, qui en subjugue les peuples, et les façonne au joug des Perses. Mœurs des Thraces. Détails particuliers sur les femmes pæoniennes, et sur la Pæonie; sur une députation envoyée à Amyntas, roi de Macédoine, pour lui demander, au nom du roi de Perse, et comme marque de sujétion, la terre et l'eau;

sur

sur la vengeance que le fils d'Amyntas tire de l'insolence de ces députés dans l'ivresse d'un repas; sur Histiée, tyran de Milet, que Darius fait venir à sa cour. Les Indiens subjugués. Des Calaties, peuple de l'Inde, et de la force de l'opinion et de la coutume. Expédition des Perses dans la Lybie; détails sur cette contrée. Note sur les Cynocéphales et les Acéphales. P. 471-539.

LETTRE XLI. Suite de l'Histoire profane sous la neuvième époque. *Histoire des Grecs, et par suite, celle des Perses et des Grecs.*

Avant que de reprendre l'histoire des Perses, considérée surtout dans ses rapports avec celle des Grecs, il est à propos de revenir sur celle de la Grèce même, liée principalement à celle de Sparte et d'Athènes.

LES LACÉDÉMONIENS. Ce qui s'est passé sous les règnes de Cléomènes et de Démarate, depuis l'an 519 avant J. C. Doriée, frère de Cléomènes, cherche à se faire un établissement dans la Lybie. Il en est chassé par les Carthaginois, et revient dans le Péloponnèse. Il se joint aux Crotoniates commandés par Milon (note sur ce fameux athlète), et il les aide à prendre Sybaris.

Passant bientôt après en Sicile, il y est battu de nouveau par les Carthaginois, et périt dans le combat. Bonnes et mauvaises qualités de Cléomènes, roi de Sparte. Celles-ci le rendent peu digne de son rang. Sa perfidie et sa cruauté envers les Argiens. Beau trait des Argiennes ayant à leur tête Télésilla. Fête établie en leur honneur pour avoir sauvé Argos. Cléomènes est aussi repoussé de l'île d'Egine. De retour à Sparte, ayant été traversé par son collègue, il fait parler la Pythie, et parvient à ôter la royauté à Démarate, en la faisant passer à Léotychides. Démarate quitte Sparte, et se retire dans la Perse, où il est reçu magnifiquement par Darius. L'entretien qu'il a avec sa mère avant son départ, fait peu d'honneur aux mœurs des Lacédémoniennes, et aux institutions de Lycurgue à cet égard. Cléomènes retourne dans l'île d'Egine avec Léotychides. Contraint de s'exiler de sa patrie, il intrigue contre elle parmi les Arcadiens. Rappelé par les Spartiates, il tombe dans des accès de frénésie, auxquels il étoit sujet, et périt de sa propre main. Ces accès ne lui étoient venus, au rapport des Lacédémoniens, que de l'abus du vin, auquel

il s'étoit accoutumé en fréquentant les Scythes, que leurs compatriotes avoient députés à Lacédémone.

Léonidas, fils d'Anaxaride, comme Cléomènes, mais d'un autre lit, règne à sa place, en même temps que Léotychides. Ce dernier est accusé à Sparte par les Eginètes, et sur le point d'être remis entre leurs mains. Après bien des années de règne, convaincu de s'être laissé corrompre par les Thessaliens, contre lesquels il commandoit une armée, il est banni, et sa maison rasée. Il meurt à Tégée. Son petit-fils Archidamus lui succède, l'an 469 avant J. C. 539-558.

LES ATHÉNIENS. Fin du règne de Pisistrate. Il laisse en mourant la souveraine puissance à Hippias, l'aîné de ses fils, l'an 528 avant J. C. Hipparque, le second d'entre eux, paroît l'avoir partagée avec son frère. Ils réunissent leurs efforts pour faire fleurir à Athènes les sciences et les arts, à l'exemple de leur père. Onomacrite est chassé de cette ville, pour avoir inséré, parmi les vers de Musée, un oracle de sa façon. Sentences que fait graver Hippias dans la ville et dans les campagnes, sur des statues de Mercure. On reproche aux

deux frères d'avoir introduit parmi les Athéniens le goût des festins, des plaisirs et des voluptés. Hipparque en est la première victime. Conjuration d'Harmodius et d'Aristogiton contre les deux frères, Hippias et Hipparque. Ce dernier est poignardé, l'an 514 avant J. C. Harmodius périt; Aristogiton est pris. Hippias dissipe les restes de la conspiration; et la tyrannie qui avoit été fort douce jusque-là, devient défiante, cruelle, et immole à ses craintes une foule de victimes. Fermeté d'Aristogiton, mis à la torture pour le forcer à déclarer les noms des conjurés; procédé atroce de sa part pour se venger. Trait d'une courtisane nommée Léæna, qui se coupe la langue avec les dents, pour ne pas finir par dire le nom des conspirateurs. Moyens dont Mégaclès se sert pour gagner les Amphyctions, pour faire parler la Pythie, et pour armer par ses oracles les Lacédémoniens contre Hippias. Celui-ci est chassé de l'Attique avec tous les Pisistratides, l'an 510 avant J. C. Ce fut l'année suivante que les Athéniens élevèrent des statues à Harmodius et à Aristogiton, comme aux restaurateurs de la liberté, et que l'expulsion des rois

eut lieu chez les Romains. Accroissement de la puissance des Athéniens. Deux factions s'élèvent parmi eux, celle de Clisthènes et celle d'Isagoras. Clisthènes, pour s'attacher la multitude, donne plus de force à la démocratie, augmente le nombre des tribus, qu'il porte jusqu'à dix, et ajoute cent nouveaux sénateurs aux quatre cents dont le sénat étoit composé.

Isagoras s'appuie contre son rival du secours de Cléomènes, roi de Sparte. Troubles excités tour à tour par chacune des deux factions. Les Spartiates, toujours remplis d'une basse jalousie contre les Athéniens, font venir Hippias pour le rétablir à Athènes, et font part de leur dessein aux députés des alliés, rassemblés à Lacédémone. Sosiclès, de Corinthe, dont les concitoyens étoient du parti des Athéniens, fait sentir aux Spartiates l'indignité de leur conduite, et détourne les alliés de seconder leur projet. Hippias passe à Sardes, pour animer les Perses contre sa patrie. Les insultes réitérées des Eginètes forcent la république d'Athènes à s'armer contre eux. Cette guerre cessa bientôt, par la nécessité où se virent les Grecs de se liguer contre l'ennemi commun..... Pag. 558-584.

Evénemens particuliers, qui préparent et décident la guerre entre Darius et les peuples de la Grèce. Révolte de l'Ionie, à l'instigation secrète d'Histiée et de son gendre Aristagoras. Ce dernier va à Sparte pour engager Cléomènes dans le parti des rebelles, et il n'en obtient qu'un refus. Il se transporte à Athènes, et ses propositions y sont favorablement accueillies. On lui donne vingt-cinq vaisseaux, en en comptant cinq d'Erétrie. Il les envoie tenter une entreprise contre la ville de Sardes, en y joignant des Ioniens. Les troupes étant arrivées dans le territoire d'Ephèse, quittent leurs navires, et se rendent par terre à Sardes : elles prennent la ville. Un soldat ayant mis le feu à une des maisons, l'incendie se communique et se répand de toutes parts. Le temple de Cybèle, déesse du pays, est consumé; ce qui servit, par la suite, de prétexte aux Perses pour brûler les temples de la Grèce. Artaphernes s'étoit renfermé dans la citadelle : les Perses et les Lydiens se rassemblent, et tombent sur les Ioniens, les poursuivent, et leur font éprouver une telle défaite, que les Athéniens se retirent, et ne veulent plus prendre part à cette guerre. Darius

néanmoins, instruit de ce qui étoit arrivé, donne ordre à un de ses officiers, de lui répéter à trois reprises, toutes les fois qu'on lui serviroit à dîner: « Seigneur, souvenez-vous des Athéniens ». Il mande de suite Histiée, et lui fait part des soupçons qu'il forme contre lui, d'après la conduite de son gendre, Histiée, aussi adroit que perfide, parvient si bien à le dissuader, que le monarque consent à le renvoyer en Ionie, pour y rétablir, selon sa promesse, les choses dans leur premier état. Diverses expéditions, et différens combats des Ioniens et des Perses. Aristagoras, l'auteur du soulèvement de l'Ionie et de tous les troubles qui l'agitoient, reçoit, par sa mort au milieu des Thraces, le juste prix de sa rébellion; et nous verrons bientôt la fin plus triste encore d'Histiée. Défaite entière de la flotte des Ioniens, abandonnés par les Samiens, en combattant contre les Perses. Prise de Milet. Ravages, cruautés, et désolations dans toute l'Ionie. Les Perses cessent enfin leurs hostilités barbares contre les Ioniens, et s'appliquent à leur donner des règlemens utiles. A la faveur des avantages particuliers, qui étoient propres à l'Ionie,

elle ne tarda pas à recouvrer, après tant de désastres, son ancienne population, et à reprendre son premier éclat. Ainsi finirent tous les maux qu'avoient causés aux Ioniens deux de leurs concitoyens, Aristagoras et Histiée, qui, n'écoutant que leur propre intérêt et leur ambition, les avoient rendus vraiment esclaves et malheureux, en les rappelant, disoient-ils, au bonheur et à la liberté. Histiée, envoyé par Darius pour éteindre le feu de la révolte, mais qui n'étoit parti en effet de Suse que pour en être le chef, est fait prisonnier dans une rencontre par Harpage, qui le conduit à Sardes, où Artaphernes le fait mettre en croix; châtiment qu'il n'avoit que trop mérité par ses trahisons. Ainsi se termine, pour l'ordinaire, le sort des conspirateurs et des ambitieux, qui font bien des victimes, et qui finissent presque toujours par le devenir eux-mêmes..... Pag. 584-619.

LETTRE XLII. *Suite de l'Histoire des Perses et des Grecs sous la neuvième époque.*

Darius, après avoir fait rentrer les peuples rebelles des côtes de l'Asie-Mineure sous sa domination, ne pense plus qu'à punir les

Erétriens et les Athéniens, ceux d'entre les Grecs qui avoient favorisé l'insurrection, et qu'à subjuguer, à la faveur de cette expédition, toutes les villes grecques dont on pourroit s'emparer. L'an 495 avant J. C., première expédition sans succès de Mardonius, gendre de Darius. L'an 493, ce prince envoie des hérauts dans la Grèce, pour porter les Grecs à lui accorder, comme marque de leur soumission, la terre et l'eau. Manière dont ces hérauts sont traités par les Lacédémoniens et par les Athéniens. Départ de l'armée des Perses sous le commandement de deux nouveaux généraux, avec ordre de la part du monarque de réduire tous les citoyens d'Athènes et d'Erétrie en esclavage, et de les lui amener: ordre plus facile à donner, par rapport aux Athéniens, qu'à exécuter. Ces généraux commencent par s'emparer des îles de la mer Egée, s'avancent ensuite vers l'Eubée, et s'y emparent d'Erétrie, dont ils réduisent les habitans en servitude. Ils font voile ensuite vers l'Attique, et conduits par Hippias, fils de Pisistrate, ils débarquent à Marathon, lieu situé à environ dix milles d'Athènes. Les Athéniens s'étoient disposés à

recevoir l'ennemi. Bataille de Marathon, où, sous le commandement de Miltiade, fils de Cimon, avec une armée composée seulement de dix mille de leurs concitoyens, sans compter leurs esclaves, que pour la première fois ils avoient enrôlés, et de mille Platéens qui étoient venus à leur secours, ils remportent une victoire complète sur l'armée des Perses, quoique très-nombreuse et bien disciplinée. Thémistocles et Aristide se distinguent à l'envi dans cette mémorable journée. Eschyle se signala aussi par sa valeur, comme il s'immortalisa, depuis, par ses tragédies. Trait de Cynégire, soldat athénien. Autre encore d'un soldat portant la nouvelle de la victoire aux magistrats d'Athènes : épuisé de fatigue, il arrive, il s'écrie : « Réjouissez-vous, nous sommes vainqueurs »; et il tombe mort à leurs pieds. Jamais, dit Cornélius Népos, un si petit corps de troupes n'avoit jusqu'alors défait une si grande armée. Hippias fut tué dans l'action, et les Perses reprirent leur route vers l'Asie. La bataille se donna la troisième année de la 72e. Olympiade, l'an 490 avant J. C. Les Lacédémoniens, que la superstition avoit arrêtés,

n'arrivèrent que le lendemain. Darius, instruit de la défaite de son armée, ne perdit pas néanmoins l'espoir qu'il avoit conçu de subjuguer la Grèce. Il se fit seulement, de ce désastre, un nouveau motif de ressentiment contre les Athéniens, et ajouta, dans son souvenir, la journée de Marathon à l'incendie de Sardes. Miltiade, dont on ne pouvoit assez payer les services, à son retour d'une expédition contre les îles qui avoient fourni des secours aux Perses, devient l'objet d'une accusation capitale, que lui intente Xanthippe, père du célèbre Périclès, que nous verrons tenir un jour les rênes du gouvernement. Condamné d'abord à être précipité dans le barathre, peine commuée ensuite, par un peu plus de ménagement, dans une forte amende qu'il ne peut payer, il est jeté dans une prison, où, à la honte de la démocratie et du peuple d'Athènes, toujours plus ingrat, à mesure qu'il se seroit plus redevable, le vainqueur de Marathon meurt dans les fers des blessures qu'il avoit reçues au service de la république. Un tel exemple n'affoiblit point dans Aristide le zèle pour sa patrie, et n'éteint point dans Thémistocles le dé-

sir de la gloire et l'ambition. Portrait de ces deux émules, et quelques traits intéressans qui les caractérisent. Thémistocles, ne considérant la bataille de Marathon que comme le prélude de nouveaux combats, tourne peu à peu l'esprit de ses concitoyens du côté de la marine; ce qui, malgré le double reproche que lui fait, à ce sujet, Plutarque, devient par la suite le salut d'Athènes et de toute la Grèce. Jaloux du crédit d'Aristide, Thémistocles parvient à le faire condamner, par le jugement de l'ostracisme, à un exil de dix ans. Trait d'un villageois, fatigué d'entendre partout Aristide appelé *le Juste*. Les paroles de ce grand homme en sortant d'Athènes, où il fut rappelé, quelques années après, par un décret du peuple. Révolte des Egyptiens contre les Perses. Darius se prépare à marcher contre eux et contre les Grecs. Il nomme Xerxès pour son successeur, l'an 485 avant J. C., et meurt, après un règne de 36 ans, sans avoir pu effectuer aucun de ses desseins. Droits de Xerxès et ceux d'Artobazanes son frère, à la couronne. Leur conduite également sage et généreuse....

Pag. 620-671.

Fin de la Table des Lettres du cinquième Vol.

EMANUEL
Y 196-2.c.116.